This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

27. d. 3

J

LES AMOUREUX

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
quai des Grands-Augustins, 55.

LES AMOUREUX

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ

LES FEMMES VERTUEUSES DU GRAND SIÈCLE

PAR

M. HIPPOLYTE BABOU

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-EDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

1862

Tous droits réservés

OXFORD

PRÉFACE

J'aurais pu intituler ce livre *Caractères et mœurs du* XVIIe *siècle;* j'ai mieux aimé lui donner pour titre général le titre d'un des principaux fragments qui le composent, et le mettre ainsi sous la protection d'un nom immortel et charmant.

Toutes ces études historiques sont nées, pour ainsi dire, l'une de l'autre. Madame de Sévigné m'a montré du doigt autour d'elle toutes les femmes vertueuses de son siècle. Chez la plus hargneuse de ces héroïnes de la vertu féminine, chez la mère du Régent, j'ai trouvé tous les princes allemands qu'elle introduisait bon gré mal gré à la cour de Versailles. C'est aux mercredis de Ménage, un des amoureux de madame de Sévigné, que j'ai rencontré le docteur Guy Patin tout prêt à partir pour Cormeille avec sa

femme, ou pour Gentilly avec Gassendi et Naudé, les chers compagnons de ses petites débauches philosophiques. Marigny enfin, et Maucroix, madame de Sévigné les a vus, le premier à côté de Bussy, le second à côté de La Fontaine et du ministre Fouquet.

Tel qu'il est, ce volume n'offrira point l'ordonnance sévère et uniforme d'un château classique : je le donne comme une suite de pavillons, librement semés dans un parc royal et reliés entre eux tantôt par de petites allées mystérieuses, tantôt par de larges avenues, droites et hautes, tout ouvertes aux vents et au soleil.

Après avoir publié un livre de nouvelles, *les Païens innocents*, et un livre de critique contemporaine, les *Lettres satiriques et critiques*, je hasarde aujourd'hui un livre d'histoire littéraire et morale sur le XVIIe siècle. J'entends d'ici les photographes du théâtre, du journal et du roman ; j'entends nos modistes démodés, et ces éternels frivolistes dont parle Mercier, je les entends tous s'écrier en chœur avec des bâillements de fatuité ironique : « Encore du XVIIe siècle ! toujours du XVIIe siècle ! » Raillez à votre aise, messieurs ; ce n'est pas pour vous que j'écris.

Mon livre s'adresse au public studieux et curieux,

éclairé et lettré, comme les écrits si divers des Rœderer et des Walckenaër, de M. Cousin, de M. Sainte-Beuve, de M. Michelet, de Bordas-Dumoulin, de M. Pierre Clément, de M. P. Lanfrey, de M. Alexandre Thomas, de M. Édouard Fournier, qui tous ont traité du XVIIe siècle, et qui ne s'en sont pas repentis.

A qui persuadera-t-on qu'une grande époque livre tout d'un coup son secret? Est-ce que l'histoire politique ou littéraire, philosophique ou morale, a jamais été autre chose qu'une libre série d'interprétations? Est-ce qu'elle ne se transforme pas chaque jour, en raison des perspectives nouvelles, des événements récents, et même des facultés particulières de l'historien? Il n'y a que ces aveugles-nés qui ne savent rien que par ouï-dire, il n'y a vraiment que ceux-là qui croient aux époques épuisées, aux sujets rebattus, aux clichés définitifs et sacrés de l'histoire immuable. Comme ils sont absolument sans regard, ces infimes Vertot qui n'ont jamais fait leur siége, ils crient avec dédain aux esprits clairvoyants : « Ne regardez pas de ce côté; tout est vu! »

Si l'on écoutait les aveugles, il n'y aurait qu'à fermer les yeux sur ce vieil univers; si l'on écoutait

les paralytiques, il n'y aurait plus en ce monde ni voyages ni voyageurs. L'histoire, à quelque point de vue qu'on se place pour l'écrire, ressemble toujours à un voyage du Présent dans le désert du Passé. C'est le Présent qui, de son souffle de vie, repeuple et ranime le désert.

J'ai donc voyagé au XVIIe siècle, et j'ai tâché d'y pénétrer en homme vivant; ce qui ne veut pas dire que, pour apprécier cette époque, je me sois condamné à ne la voir qu'avec nos petites lorgnettes de spectacle.

Notre siècle est fier de son jugement : il est peut-être encore plus fier de ses œuvres. Gardons-nous bien de lui déclarer sottement la guerre; nous ne serions que des Alcestes sans rubans verts. Mais, d'un autre côté, gardons-nous bien aussi de le contempler sans cesse avec le sourire enchanté des Philintes. Qu'il nous soit permis, tout en l'aimant, de lui signaler comme des erreurs quelques-unes de ses plus chères et de ses plus tenaces prétentions. Parce qu'il a tour à tour conquis et perdu le droit de libre examen, il s'imagine parfois qu'il a glorieusement tiré de la poussière humaine assez d'individualités pour regarder avec mépris les siècles précédents. Qu'entendons-nous donc aujourd'hui par

notre grand mot d'INDIVIDUALITÉ ? N'est-il pas le synonyme moderne de ce vieux mot si expressif, CARACTÈRE ? Trouverait-on parmi nos devanciers moins de caractères ou moins d'individualités que parmi nos contemporains ?

Que le lecteur remonte avec nous jusqu'au XVIIe siècle, jusqu'à cette époque classique qui de loin semble tout jeter dans un même moule de bronze : les diverses influences qui fécondent et illuminent ces belles années de la France ne font-elles pas jaillir à chaque instant des éléments de la lutte une multitude de caractères divers, parmi lesquels se détachent avec éclat de grands caractères ? Et comme ces influences relèvent surtout d'un idéal religieux ou philosophique, d'un idéal héroïque ou romanesque, ne doivent-elles pas forcément créer des types supérieurs, dans leur diversité originale, à ceux que produisent ces époques pratiques dont l'unique souci paraît être de régler économiquement le ménage de l'humanité ? Qu'un Vincent de Paul apparaisse, avec deux petits enfants dans ses bras ; aussitôt se multiplient les âmes charitables et dévouées comme mademoiselle de Melun, mademoiselle Legras, madame de Miramion. Qu'après les fureurs de la Ligue, un apôtre inspiré du

Verbe de paix et d'amour, un François de Sales prêche doucement et poétiquement la réconciliation de la foi et du monde, aussitôt se manifestent dans la société domestique et dans la société religieuse des caractères tout nouveaux modelés par les chastes mains de cet ange fait homme. Son idéale Philotée suscite partout les Jeanne de Chantal et les comtesse de Dalet. Qu'un Descartes sème à son tour, au sein d'un pays catholique, une libre affirmation de la raison, l'esprit religieux, désormais plus éclairé, plus large et plus ferme, tire les consciences au grand jour, et revêt ainsi les caractères d'une nouvelle couleur et d'une nouvelle vie.

Où sont nos Vincent de Paul, nos François de Sales, nos Descartes? où est notre hôtel de Rambouillet? où chercher nos cartes de Tendre et de la Braquerie? où trouver nos femmes d'esprit, de vertu et d'honneur? où sont même nos marchandes d'herbes d'Athènes?

Je ne suis ni assez fat ni assez ignorant pour regretter vainement les grands caractères du temps passé : j'accepte la démocratie et je l'aime. Il faut évidemment que le monde se transforme par l'inévitable pression du rouleau et du niveau. Que le siècle où nous sommes jetés soit un siècle de transition

et d'analyse, d'action et de réaction chimiques ou critiques, j'y consens ; il ne faut jamais oublier toutefois que le progrès humain consiste uniquement à créer de beaux exemplaires de l'humanité. Plus l'égalité s'établit dans les mœurs, plus la liberté fécondée par l'étude doit chercher dans le passé le ressort éternel des grands caractères.

Je prends ces deux mots pour épigraphe de mon livre :

Il est bon de respirer l'air de son temps, mais comme on respire au bord de la mer ou sur la cime des monts.

Paris, 1er juin 1862.

H. B.

LES AMOUREUX

DE Mme DE SÉVIGNÉ

I

LA RUELLE DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Sévigné a vu dans son alcôve, nonchalamment assis sur leurs manteaux, tous les jeunes seigneurs qui couraient les belles ruelles du quartier Saint-Paul et du faubourg Saint-Germain. Excepté son mari, quel est l'amant de Ninon qui n'ait point adoré la pupille des Coulanges? La précieuse Lyriane, qui fut plus tard madame de Maintenon, partagea bien des hommages avec la précieuse Sophronie. Il venait à celle-ci des soupirants de tout côté : plus sa cour était nombreuse, plus elle s'amusait de cet empressement flatteur. Mais il régna bientôt dans cette cour une telle émulation, que, dans l'embarras du choix, la marquise prit le parti de n'aimer personne.

Ce fut un scandale! On ne vit d'abord dans sa résolution qu'un raffinement de coquetterie. On ne

voulut point la prendre au sérieux comme elle le méritait. Le prince de Conti déploya sa *carte du Tendre*, qu'il appelait cavalièrement *le pays de la Braquerie*, et se mit à la poursuite de la belle indifférente. Le prince s'essouffla; ce fut le plus clair de son gain. M. de Turenne, ce flegmatique vainqueur, alla frapper un beau jour avec son bâton de commandement à la porte de l'hôtel du Marais. Croirait-on que la porte ne s'ouvrit pas? *Son Impertinence* M. de Vassé; le comte de Lude, agréable duelliste, léger danseur des ballets royaux, et sensible amant à une époque où les amants ne pleuraient guère; le chevalier de Méré, docteur empesé de la galanterie pompeuse et formaliste; les surintendants Servien et Fouquet, dont la cassette avait une éloquence si persuasive, essayèrent aussi d'enlever cette vertu mobile qui paraissait si faiblement enracinée. Elle résista par sa souplesse comme le roseau.

Les poëtes ne furent pas plus heureux que les financiers et les seigneurs. On pourrait former avec tous leurs vers inutiles une *guirlande de Marie*, presque aussi brillante que la fameuse *guirlande de Julie*. Les bouquetiers seraient : Marigny, le chansonnier de la Fronde et peut-être l'amant de la reine Christine de Suède; Montreuil, *le madrigalier*, « douze

fois plus étourdi qu'un hanneton »; Saint-Pavin qui, avec ses longs bras, ses longues jambes et

> Certain amas d'os et de chair
> Fait en pointe de clocher,

ressemblait à un singe bossu; enfin, ce pastoral Segrais qui, après avoir perdu *une discrétion* en jouant avec la marquise, s'écriait mélancoliquement :

> Je n'ai cru hasarder qu'une discrétion,
> Et m'y voilà pour ma franchise!

Il ne tiendrait qu'à moi d'étendre encore cette liste galante; mais je l'ai déjà dit, la cour de madame de Sévigné est trop nombreuse pour que je m'arrête à la décrire en détail. Quand le fond du sujet est léger, il faut savoir se borner et choisir; car tout le tableau est dans les figures principales.

Restons au premier plan. Nous trouverons tout de suite, dans la lumière du contraste, deux figures tournées vers madame de Sévigné, mais qui valent la peine d'être étudiées sous son regard. Celle-ci désigne un bourgeois et un savant; celle-là trahit un soldat et un gentilhomme; toutes deux annoncent de beaux esprits : on a deviné Ménage et Bussy-Rabutin.

II

GILLES MÉNAGE.

Quelque temps avant Boileau, Ménage était un homme célèbre. Il avait dans les lettres une autorité presque despotique : on le caressait et on le craignait. Il n'était point d'auteur accrédité qui n'allât humblement lui porter les épreuves de son livre; point de jeune écrivain qui, pour obtenir de lui quelques conseils, n'eût le courage d'affronter une bonne épigramme; point de seigneur qui ne s'honorât de le mener en son carrosse; point de grande dame qui ne fût heureuse de recevoir ses madrigaux en trois langues : car l'ami de Chapelain connaissait en perfection le latin, le grec et l'italien. L'Académie elle-même tremblait, depuis que ce frondeur littéraire avait lancé à la tête de l'illustre compagnie sa *Requête des dictionnaires*, léger projectile qui blessa du même coup presque tous les « surintendants de l'ortho-

graphe, peseurs de brèves et de longues, et raffineurs de locutions. » Les académiciens lui gardaient rancune de ses attaques; mais ils venaient politiquement à ses assemblées du mercredi, où l'illustre Angevin trônait en bonnet de nuit devant ses admirateurs et ses envieux.

Aujourd'hui, le nom de Ménage est pour ainsi dire oublié. Nous ne comprenons plus l'importance qu'on attachait autrefois à la science approfondie des langues mères. Les grands humanistes des siècles passés ne nous paraissent plus que des *forts en thèmes*, et c'est à peine s'il nous reste un peu d'estime pour ces hommes rares, dont le génie rayonnait avec tant d'éclat dans les grammaires, les lexiques, les traductions, les commentaires, les recueils de barbarismes ou d'étymologies.

Il nous semble que Vadius et Trissotin ont dû être toujours ridicules : c'est une grande erreur historique. Avant les comédies de Molière, Vadius passait pour un homme sérieux; Vadius avait des pensions, des bénéfices, des laquais, une chaise et peut-être un carrosse; Vadius entrait galamment à l'hôtel Rambouillet; Vadius dressait pour Mazarin et Colbert le rôle des gens de lettres; Vadius était assez riche pour prêter de l'argent à des évêques; Vadius, en un mot, s'appelait Gilles Ménage, en latin Ægidius Menagius!

Et ses contemporains enthousiastes l'avaient surnommé le Varron du XVIIe siècle, sans prévoir que leurs enfants le classeraient parmi les polichinelles de la science!

Comment Gilles Ménage était-il parvenu à ce rang élevé dans le monde? D'abord par son érudition, et puis par sa *mordacité* : le mot est de Tallemant des Réaux.

Fils d'un avocat du roi à Angers, il avait déjà dans sa patrie la réputation d'un bel esprit satirique. Comme il demandait un jour à une certaine demoiselle de Monrion si elle savait ce que c'était que la médisance, celle-ci lui répondit fort nettement : « Pour la médisance, je ne saurais dire ce que c'est; mais le médisant, c'est Ménage! » Il était alors avocat, et aurait pu répliquer que la médisance était une vertu du métier.

Son père, un honnête bourgeois de la vieille roche, ne se souciait pas trop d'envoyer à Paris l'aigle de la famille. Il tenait, en bon Angevin, à faire profiter Angers de l'illustration réservée à son fils. Pour mieux engager l'impatient jeune homme à se fixer en province, il lui abandonna sa charge et lui en remit les provisions. Gilles ne voulut pas le contrecarrer dans sa maison. Il accepta l'investiture paternelle, sembla tout glorieux de sa nouvelle dignité;

peut-être même se laissa-t-il marier, en perspective, au coin du feu, à quelque riche héritière du comptoir ou du barreau, qui ne soupçonnait point ces arrangements de famille. Quand on eut bien réglé le programme de son existence en Anjou, le jeune Ménage partit pour Paris avec les plus belles promesses de fidélité à sa chère province.

Au premier relais, il n'en était plus question. L'avocat émancipé renvoya les provisions à son père, qui fut tout stupéfait de ce joli tour de page. L'évêque d'Angers reçut les plaintes de la famille; il en écrivit à l'enfant prodigue, espérant, sans doute, le ramener à son devoir. Monseigneur, pour toute réponse, eut un bon mot à rapporter au logis de son vieil ami. — « De quoi se plaint mon père? disait le nouveau Parisien.... de ce que je lui ai rendu un *mauvais office?* »

Un mauvais office, grand Dieu! La charge si honorable d'avocat du roi! Et qu'espérait-il donc, ce jeune écervelé, qui refusait à vingt ans le prix des longs travaux et des existences bien remplies? C'est toujours un grand malheur, dans les bonnes maisons bourgeoises de province, lorsque par hasard il y pousse un garçon d'esprit. On se souvient aussitôt de l'antique maxime des livres sacrés : *Spiritus flat ubi vult*, l'esprit souffle où il veut! Et le plus sou-

vent il ne souffle pas du côté du foyer domestique, pour y entretenir l'honnête flamme qui fait bouillir le pot-au-feu. L'esprit est indépendant; il aime les libres espaces, les pays nouveaux, les beaux lointains des rêves, les horizons lumineux de la gloire et du plaisir. L'esprit souffle où il veut, cela est vrai; mais soyez sûr qu'en province il soufflera toujours du côté de Paris.

Ce fut le vent de Paris qui fit tourner la tête au jeune Ménage. Elle tourna si bel et si bien, qu'en un instant l'écolier angevin aperçut tout le cercle de la vie parisienne; il choisit son point et s'y établit avec une admirable rapidité. Que faire au barreau? Ménage était délicat, il y faudrait crier pour réussir. De plus, les vieux magistrats n'aimaient point, chez les jeunes robins, les gens de galanterie et d'élégance. Un jour que notre avocat était en visite chez M. Talon, celui-ci s'amusa brutalement à lui arracher un à un les nœuds de ruban jaune et vert qui ornaient sa jarretière. Ce fut peut-être ce jour-là que le fils de Guillaume Ménage renonça au barreau. Il déchira sa robe de basoche et prit celle de l'Église, qui, à cette époque, ne gênait pas trop les mouvements.

L'évêque d'Angers s'apaisa, et calma sans doute la grande colère de maître Guillaume, lorsqu'il apprit

que maître Gilles avait entendu le premier appel de la grâce. Le vieil avocat du roi se frotta les mains et rêva sans doute qu'il aurait un fils cardinal.

Ce fils était trop clairvoyant pour songer lui-même à la barrette; mais il songeait très-sérieusement à la feuille des bénéfices. Sa vocation était d'avoir des rentes bien solides sur quelques abbayes de bon rapport, comme il en voyait à tant d'autres qui ne le valaient pas. Au moyen de ces ressources tombées du ciel, il pouvait mener sur la terre une existence honorable, se livrer à son goût pour la littérature, cultiver les belles sociétés, occuper enfin dans le monde quelqu'une de ces places choisies où les gens d'esprit trouvent le repos avec l'agrément.

Pour arriver à ce résultat, il fallait se donner à un ministre, à un prince, ou tout au moins à un grand seigneur. Les gens de lettres ne s'appartenaient pas encore. Ils se suspendaient, faibles lianes, à quelque grand arbre séculaire, où les abeilles de l'Attique apportaient leur doux murmure et leur miel embaumé. C'était, poésie à part, une espèce de servitude, et la pire de toutes, la servitude de l'esprit! Les patriciens de Rome avaient autrefois des esclaves grecs, poètes ou savants, qui décoraient leur maison et devenaient souvent les favoris de leurs maîtres. Les littérateurs français, au XVIIe siècle, avaient à

peu près le même rang, entre l'esclave et le favori! L'intrigue ou le hasard leur donnait un jour la position indépendante qui est due au mérite, et que le mérite seul ne pouvait jamais obtenir.

Ménage eut le bonheur de se lier avec Chapelain, déjà célèbre à l'époque du siége de la Rochelle. Il trouva ce petit homme dans sa chambre, en plein hiver, devant une cheminée où deux tisons éteints, la pointe en l'air, semblaient attendre le feu du ciel pour se rallumer. Comme le tonnerre ne tombe jamais dans cette saison, Chapelain grelottait, avec des mines d'avare. L'abbé lui lut sans doute quelque poésie grecque ou latine, italienne ou française. Chapelain crachota, suivant son habitude, déploya son mouchoir sale pour s'essuyer, et finit par dire son fameux mot : « Cela n'est pas méprisable! » Dès lors, Gilles Ménage fut l'ami de Jean Chapelain.

Cette amitié valut à l'abbé une assez belle position, et l'auteur de la *Pucelle* le mena chez madame de Rambouillet, chez le coadjuteur, plus tard cardinal Retz, et dans l'hôtel du Marais, où grandissait Marie de Rabutin-Chantal, depuis marquise de Sévigné. L'abbé Ménage, si élégant dans sa robe ecclésiastique, devait faire de bonnes grimaces hypocrites, en voyant marcher à côté de lui ce maigre auteur, vêtu d'un habit de satin colombin, doublé de panne

verte et orné de petits passements colombin et vert, à œil de perdrix.

Le bonhomme, arrivé au haut de l'escalier de l'hôtel Rambouillet, s'arrêta dans l'embrasure d'une croisée, pour caresser une fille de la maison qui s'appelait Pelloquin. Le soleil éclairait indiscrètement toute sa personne, et la Pelloquin promenait son regard souriant sur toutes les pièces usées du grotesque équipage. Le manteau s'éraillait et montrait la corde; l'habit, avec ses passements de diverses couleurs, avait l'air d'un arc-en-ciel voilé par la poussière; les bas à bottes manquaient de dentelle et se contentaient d'un peu de réseau; les bottes étaient le comble du ridicule : on citait comme une merveille les bottes de Chapelain !

Ainsi accommodé, le poëte, qui avait toute la mine d'un opérateur, entra regardant ses pieds, dans cette fameuse *chambre bleue*, où resplendissait dans tout son éclat le Décaméron des précieuses. Il ne faut pas demander comment fut reçu Ménage, introduit par son ami. Madame de Rambouillet devait seize cents francs de rente à l'habit colombin.

Le coadjuteur parut enchanté de Ménage, qui fut désormais à M. de Retz comme Bois-Robert fut à Richelieu, Sarrazin au prince de Conti, Pellisson à Fouquet. Le nouveau domestique eut deux chambres;

il prit deux laquais et s'assit à table à côté de Rousseau, l'intendant de la maison. Comme il était abbé sans abbaye, n'ayant point charge d'âmes, rien ne l'empêchait de cultiver ses grâces naturelles. Il voulut apprendre la musique et la danse. Pour la musique, il fallut y renoncer tout de suite. L'oreille lui manquait absolument. Il ne put jamais retenir un air, pas même une chanson à boire. On lui aurait joué le *Branle de Metz* ou le *Poulailler de Pontoise*, qu'il lui aurait été très-difficile d'en répéter les premières mesures. Aussi, avait-il coutume de dire : « Un air n'est jamais si harmonieux que quand on en a fait les paroles. »

Il ne comprenait point la phrase musicale abandonnée à elle-même. Il se consola en songeant que Thémistocle ne savait pas jouer de la lyre. Depuis Thémistocle et Ménage, le monde n'a point manqué de gens de mérite qui se plaignent ou se vantent de ne rien entendre à l'art de Rossini.

Ne pouvant réussir à chanter, Ménage voulut apprendre la danse. Il fit venir un maître, et songeant sans doute aux écus bien sonnants que lui avait coûtés sa fantaisie musicale, il escompta, pour ainsi dire, sa maladresse, dans les conditions qu'il proposa à son nouveau professeur. Voici à peu près la scène qui se passa entre le maître et l'élève. Ménage se borne à

l'indiquer, mais que le lecteur la complète. Il y a là-dessous comme un pressentiment du Jourdain de Molière, avant qu'il n'eût été gâté par la fréquentation des gentilshommes.

Ménage est assis dans son fauteuil, croisant et décroisant ses jambes, rapprochant ses talons, effaçant le genou et cambrant son pied bien chaussé dans la bande de lumière qui glisse à travers les rideaux de sa fenêtre. Des pas légers et discrets se font entendre, on gratte doucement à la porte; Ménage se rassied dans sa dignité un instant compromise, et dit d'un ton distrait : Entrez! Aussitôt la porte s'ouvre et sert de cadre à un grand homme maigre, qui demeure immobile comme un portrait en pied qu'on ferait apparaître en poussant un ressort.

—Avancez, monsieur, avancez.

Sur ce mot, le portrait s'anime; le flandrin s'élance avec des révérences sans fin qui lui donnent l'aspect d'un héron cérémonieux. Ménage l'arrête d'un geste au milieu de sa plus belle inclination :

—Monsieur, lui dit-il, je vous avertis que je suis très-maladroit. Je vous ai envoyé quérir, parce que mon neveu m'a parlé de vous : mais je prévois que vous ne ferez rien de votre nouvel élève. Ne me saluez pas, ne regardez pas ma jambe comme si vous vouliez lui adresser un compliment. Point de madrigaux, s'il

vous plaît! Je sais ce que je dis et je n'aime point la contradiction. Mettez donc, je vous prie, que je serai le plus gauche de vos écoliers. Vous sentez-vous assez habile pour tirer parti de mes mauvaises dispositions?

— Monsieur veut plaisanter, assurément. Il est impossible qu'avec une jambe si fine...

—Ah! voilà le madrigal qui s'échappe! Je vous l'avais pourtant bien défendu. Parlons sérieusement. Je ne dispute point sur le prix de vos leçons. Je payerai ce qui sera juste, mais à une condition, c'est que vous me mettrez en état de danser une gavotte, ou au moins une courante.

Le maître de danse tira sa pochette. Ménage se leva pour recevoir sa première leçon. L'écolier n'avait point menti. Ses gaucheries amusèrent d'abord le maître, qui se rembrunit peu à peu; et, malgré sa maigreur fantastique, s'en alla, le front ruisselant de sueur.

—Je reviendrai demain, dit-il.

Il revint en effet. Cela dura trois mois. Au bout de ce temps, le pauvre artiste, dont le respect avait longtemps enchaîné la langue, osa peut-être insinuer qu'il désespérait de réussir.

—Eh bien! monsieur nos comptes sont faits. Vous savez nos conditions, lui dit l'abbé d'un ton gogue-

nard; et le traître le laissa partir sans lui donner un petit écu. Mais quelque temps après, l'abbé trouva d'autres maîtres qui vengèrent celui-ci. On ne lui enseigna point la gavotte ni la courante, mais on lui fit danser le branle le plus étourdissant qui se puisse imaginer.

Rousseau, l'intendant de M. de Retz, était jaloux de Ménage, qui le prenait d'un peu haut avec les autres domestiques du coadjuteur. Il y eut, sans doute, au milieu des querelles, quelques moments de trêve et de bon accord, puisque un jour M. Rousseau, escorté de son frère l'abbé, s'en vint pateliner M. Ménage et le prier de vouloir bien faire *carrousse* avec eux, dans un jardin public. L'abbé, par malheur pour lui, n'était pas homme à refuser un tel régal. Il accepta et suivit les Rousseau, qui amenèrent deux ou trois autres invités.

Tout alla bien, au commencement; mais quand les têtes furent un peu échauffées, le désordre se mit dans la compagnie. Les bouteilles et les verres se croisèrent en l'air, formant au-dessus des convives les cercles les plus gracieux. Les libations retombaient en pluie sur la table du festin, qui se renversa tout à coup dans un moment d'enthousiasme bachique. Les convives se levèrent tant bien que mal, à cet incident imprévu. Il se fit alors de véritables

prodiges d'équilibre. Les Rousseau enlevèrent Ménage, l'entraînèrent dans une espèce de tourbillon, puis le laissèrent retomber, en s'écriant :

—Voilà notre philosophe; il faudrait le mettre dans un tonneau : ce serait Diogène !

Le philosophe dégrisé mordit Rousseau, et reçut en échange des soufflets et des coups de poing. Ménage ne pouvait lutter, faible et délicat, contre de tels adversaires, dont l'un avait les proportions d'un assommeur. Il se débattit pourtant et les menaça de se venger d'une manière formidable. Alors un ami commun essaya de terminer le combat en traitant toutes ces brutalités de pur jeu d'ivrognes. Les Rousseau, reprenant le ton patelin, offrirent d'avouer qu'ils étaient ivres pendant qu'ils assommaient leur invité. Celui-ci refusa d'écouter un seul moment ces excuses ironiques. Il courut chez M. de Retz et lui dit avec une véhémence tempérée par quelques formules de respect :

— Monseigneur, votre intendant est un insolent, un sot et un fripon. Je ne vous demande point de le chasser, parce qu'il vous est nécessaire; mais je vous supplie de me donner un billet, signé de vous, qui me permette de lui faire donner des coups de bâton.

Et il ajouta qu'il sortirait de la maison, si on ne

lui laissait prendre cette petite vengeance. M. de Retz ne le trouva pas sans doute assez bon gentilhomme pour lui permettre de faire bâtonner ainsi les gens. Il tourna la chose en plaisanterie, ce qui exaspéra Ménage. Au lieu d'étudier la danse et la musique, c'était un grand maître d'escrime qu'il eût fallu prendre, afin de pouvoir châtier l'insolence des Rousseau! Mais les abbés bourgeois n'osaient point aller aux académies, de peur d'y rencontrer les abbés de qualité.

Ménage porta sa fureur chez ses amis. Il alla frapper du pied tout à son aise dans la chambre de Chapelain. L'homme à l'habit colombin était alors vêtu d'un justaucorps de taffetas noir moucheté, qui avait été jadis un cotillon de sa sœur. Les deux tisons éteints se regardaient toujours par-dessus les chenets d'un air mélancolique. Le maître du logis crachotait plus souvent : il avait toujours la même douceur. Il conseilla fort à son ami l'oubli et le pardon des injures.

« La voix de l'intérêt devait étouffer celle de la vengeance. Si Ménage quittait l'hôtel de Retz, sous quelle protection irait-il se placer? »

L'abbé avait pour Chapelain la déférence qu'il fallait pour écouter un conseil. L'auteur de la *Pucelle* exhortait donc tout à son aise. Seulement, ses exhor-

tations n'avaient jamais le moindre succès. Je me trompe; elles amenaient Ménage à faire le contraire de ce que disait Chapelain. Grand sujet d'amertume pour ce vieil ami ! Ses plaintes à cet égard ont laissé dans sa correspondance un douloureux écho.

Ménage était naturellement fier. La servitude lui était insupportable : il saisit la première occasion de s'affranchir. Les caresses du maître ne l'avaient point aveuglé. La familiarité n'était qu'à la surface; au fond, il y avait toujours dans les procédés je ne sais quoi d'humiliant. Ainsi M. de Retz, pour ne citer qu'un exemple, prenait Ménage dans son carrosse lorsqu'il allait faire quelque visite d'importance; mais quand le carrosse s'arrêtait, le coadjuteur descendait tout seul, et Ménage attendait son retour à la porte des hôtels. Aussi disait-il : « On me prend pour un *indut*. » L'indut est le diacre qui, dans les solennités de l'Église, assiste en personnage muet le prélat officiant. N'aurait-il pas pu dire plus justement : « On me prend pour un laquais ! » Il est vrai qu'il n'était point forcé de monter dans l'antichambre. C'est à ce détail que tenait la différence.

Pénétré de ces dégoûts, rien ne put lui faire abdiquer sa liberté dès qu'il l'eut ressaisie. Sarrazin lui adressa de la part du prince de Conti les offres les plus aimables. Cette lettre le consola sans ébranler sa ré-

solution. Il voulut être chez lui, enchanté d'appeler sa demeure la *maison de l'impécuniosité*. Plus d'un écrivain de nos jours aurait volontiers retenu un appartement dans cette maison-là. Ménage, après avoir hérité de son père, jouissait, en comptant sa pension et ses rentes sur diverses abbayes, d'un honnête revenu de dix mille livres ; ce qui vaudrait aujourd'hui plus de trente mille francs.

Voilà, suivant Ménage, en quoi consiste l'*impécuniosité!* Il n'y a rien de pareil dans l'histoire littéraire, si ce n'est la *médiocrité* d'Horace.

Si l'*impécunieux* abbé s'était borné à mordre un intendant, il est probable que Tallemant des Réaux n'aurait pas inventé pour lui le barbarisme de *mordacité*. Ce mot-là s'applique surtout à ses coups de dent satiriques. Ménage a bien le caractère agressif des personnages de la Fronde. Il est de plus impertinent, comme les gens qui ont la vue courte ou qui en font le semblant.

Dans sa *Requête des Dictionnaires*, il ne respecte pas même Chapelain, qu'il appelle l'*archipuriste*. Ses démêlés les plus violents furent avec le père Bouhours, surnommé l'*Empereur des Muses;* avec l'abbé d'Aubignac; Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux; l'abbé Cotin et Montmaur le *Grec*, le type des parasites du XVIIe siècle.

Gilles Boileau était venu lui présenter une élégie latine.

—Nous lirons cela une autre fois, lui dit Ménage en repoussant le manuscrit; mais lisez en attendant mon élégie latine à la reine de Suède. Vous en apprendrez plus là que chez tous les anciens.

L'aîné des Boileau reprit son élégie, et conçut dès ce moment l'idée d'un pamphlet. Si l'on savait combien il est facile de blesser les âmes tendres des jeunes débutants, on excuserait volontiers les éloges que leur prodiguent aujourd'hui nos hommes illustres. Ménage n'avait point avec eux les précautions de M. de Lamartine ou de M. Victor Hugo. Il n'écrivait point aux grimauds littéraires qui lui offraient les prémices de leur imagination : — Chacune de vos lignes vaut un livre et votre livre une bibliothèque! —Mais, comme on vient de le voir, il leur jetait son propre éloge à la face, en les renvoyant brutalement à l'école. Boileau répondit à cet accueil par son *Avis à Ménage*, et les railleurs s'écrièrent alors : *Gilles a trouvé Gilles!* comme ils avaient dit, après la scène de danse avec les Rousseau, que l'intendant de M. de Retz avait joué à *Remue-Ménage*. Le mot est de madame de Longueville, et c'est Tallemant des Réaux qui l'a répété.

Ménage prit feu à cette attaque; une épigramme le

vengea du pamphlet. Comme on lui demandait ce qu'il avait fait à son adversaire, il répliqua méchamment : « Je lui ai fait son *Epictète !* »

Sa querelle avec l'abbé d'Aubignac eut pour sujet une pièce de Térence. Il s'agissait de savoir combien de temps durait cette pièce, et si Ménédème travaillait son champ pendant que Chrémès lui parlait, ou si, au contraire, il retournait à la ville, la pioche sur l'épaule. Là-dessus, les deux savants s'échauffèrent, et la pioche de Térence devint en leurs mains l'instrument d'une lutte terrible.

Je ne sais plus ce que Montmaur le Grec avait fait à Ménage; toujours est-il que celui-ci forma une ligue de satiristes contre le malheureux professeur, et que chaque jour une épigramme volait à l'ennemi commun. Ce Montmaur avait commencé par être jésuite; il devint ensuite marchand d'orviétan, et dans son dernier métier, celui de professeur au collége de France, il lui restait encore la verve babillarde des tréteaux. C'est avec ce talent qu'il payait son écot de parasite aux tables succulentes de la noblesse et du parlement. « Fournissez la viande et le vin, disait-il à ses amphitryons; moi, je fournirai le sel. »

Ménage, dans une petite pièce de vers latins, le métamorphosa en perroquet. D'autres l'appelaient

courtoisement bâtard, meurtrier, faussaire, etc. Un bourgeois qui aurait été aussi grossièrement insulté se serait plaint à Messieurs du Châtelet; mais un savant ou un homme de lettres ne se fâchait pas pour si peu. Ils étaient accoutumés, suivant une expression de Bayle, à se donner entre eux des coups de barre. C'étaient les aménités littéraires du temps.

Montmaur y était parfaitement insensible, en sa triple qualité de savant, de parasite et d'ancien charlatan. Il s'était logé, disait-on, sur la Montagne-Sainte-Geneviève pour voir un peu avant midi fumer toutes les cuisines parisiennes, et dès qu'il s'était orienté du haut de son observatoire, il enfourchait vite son cheval pour se rapprocher en quelques minutes de la table qu'il avait choisie en étudiant le mouvement des vapeurs flottantes. Ses principales maisons étaient l'hôtel du chancelier d'Aligre et celui du président de Mesmes. On raconte qu'un jour le chancelier renversa un plat de potage sur l'habit du parasite. Au lieu de s'irriter, Montmaur salua son hôte en lui adressant le vieil adage : *Summum jus, summa injuria !*

Pour comprendre l'intention de cette plaisanterie scientifique, il faut se rappeler que *jus* en latin veut dire à la fois *justice* et *bouillon*.

C'étaient là les jeux d'esprit de l'helléniste du col-

lége de France; Ménage inventa pour les caractériser le mot de *montmaurisme*.

Tant que les disputes se passaient entre gens de lettres, le danger n'était pas grand; mais l'abbé eut le malheur d'attaquer par une simple allusion nos seigneurs du Parlement. Il y allait pour lui de l'exil ou de la prison. L'érudit se mit à trembler; il publia une protestation dans laquelle rien n'était épargné pour établir son innocence. Il appelait à son aide Martial et les commentateurs Domitius et Raderus pour démontrer que *viles togas*, le mot criminel, ne signifiait point les vils parlementaires, mais tout simplement les vils courtisans.

Il est temps de remarquer, pour être juste, que Ménage ne faisait pas seulement des épigrammes; il se plaisait aussi à distiller des madrigaux. Si dans son histoire il y a le chapitre des morsures, nous y trouvons en revanche le chapitre des baisers. Ici nous prenons congé des savants et nous entrons dans une galerie de tableaux où l'on ne rencontre que des portraits de femmes.

L'abbé Ménage, encore très-jeune, eut la bonne fortune de dîner avec le docteur Guy-Patin. Celui-ci, mirant son verre plein d'un vin généreux, dit en se tournant vers son convive : *Domine Menagi, oportet vivere* SIC! Cette sentence latine fut prise dans son

véritable sens par Ménage, qui se contenta d'approuver d'un signe de tête.

—Je vois que vous ne m'avez pas entendu, reprit Guy-Patin.

—*Monsieur Ménage, c'est ainsi qu'il faut vivre!* tel est le sens littéral de l'apophthegme, et je n'ai garde de le combattre, lorsqu'il est débité le verre en main.

—Il y a là-dessous une finesse que vous ne saisissez pas. Tout est dans le mot SIC! Comprenez-vous ce petit mot SIC? Mais je vois qu'il faut venir à votre secours. Chaque lettre de cet adverbe a un sens déterminé. La première veut dire SOBRIÈ; la seconde, JUCUNDÈ; la troisième, CASTÈ; en sorte que voici ma sentence en bon français : monsieur Ménage, il faut vivre *sobrement, agréablement, chastement.*

Ménage, qui était sensuel de toutes les façons, ne s'écria point avant le personnage de Molière :

> J'aime *agréablement, sobrement, chastement,*
> Ces *trois* adverbes-là font admirablement.

Il cherchait dans sa tête comment il était possible de concilier le JUCUNDÈ avec le SOBRIÈ et le CASTÈ.— Bah! dit-il en lui-même, propos de médecin! — Et comme il avait l'habitude de ne pas écouter la Faculté, il varia sans doute en cette circonstance la ré-

plique sublime qu'il fit pendant quelque maladie dangereuse aux treize médecins appelés en consultation. Après être tombés d'accord sur l'état du malade, ceux-ci lui défendirent solennellement de se livrer à ses travaux ordinaires.

—Non, non, répondit Ménage, il faut mourir la plume en main!

Le sic de Guy-Patin demeura donc sans effet.

L'abbé ne se piqua jamais de pratiquer les deux vertus cléricales que lui recommandait ironiquement le malin docteur. Il fit gaiement *carrousse* avec ses amis, et rechercha jusqu'à cinquante ans, dans un but assez païen, la société des femmes les plus brillantes de son époque.

Ses galanteries n'eurent pas toujours un succès décisif. Il fut assez heureux cependant pour tomber dans les petits dédains de la fatuité. — Excusez-moi, mesdames, si je vous rends si peu de visites. Je ne vois plus que des héroïnes.—De qui est ce propos, adressé sans doute à quelques bourgeoises minaudières? Est-il de M. de Vassé ou de M. de Lude, de Bussy-Rabutin ou de Villarceaux? Non pas : c'est tout simplement M. Ménage qui l'a laissé tomber de ses lèvres méprisantes. Une autre fois, le même M. Ménage disait fort brutalement à une dame brune : « Vous voyez que vous n'êtes pas bonne à jeter aux chiens! » Sous pré-

texte que les chiens de chasse ne peuvent pas manger la viande noire.

Il fallait à l'abbé bourgeois ces faveurs de haut prix qu'obtenaient si naturellement les abbés de qualité. Au-dessous d'un certain monde, la beauté lui paraissait froide et commune. M. de Turenne, qui était de la maison de Bouillon, aimait une grisette de la rue des Petits-Champs. M. Ménage, fils de bourgeois, admirait à pied ou dans sa chaise les marquises et les duchesses qui passaient en carrosse dans les allées du Cours des Tuileries. Tant il est vrai que l'amour jaillit du contraste et de la vanité, qui tantôt aspire à monter et tantôt à descendre.

Les héroïnes de Ménage furent madame de Cressy, bien peu connue pour une héroïne; madame de Lafayette, madame de Sévigné, madame de Montbazon.

Ses relations avec la première naquirent des ricochets du voisinage. Il habitait la même maison, il voulut habiter le même appartement, et se brouilla pour ce motif avec sa sœur. Dès qu'il vit madame de Cressy, tous les jours, assise à sa table, respirant son air, mêlée aux moindres détails de son existence intime, la raison ne put apaiser les mouvements d'un cœur trop prompt à s'enflammer. Il la célébra publiquement sous le nom d'Uranie, tandis que chez elle,

au début de sa passion, n'obtenant rien par les douces plaintes, il se livrait au désespoir, et donnait de la tête contre la muraille, avec cette précaution pourtant qu'il choisissait toujours, dans son délire, un endroit où il y eût une baie de porte ou de fenêtre derrière la tapisserie. Je ne sais si madame de Cressy finit par consoler un désespoir si bien joué. La comédie amoureuse plaît toujours aux femmes, que le drame sérieux effarouche. J'incline donc bien à penser que la belle et son pensionnaire ne s'amusèrent pas trop aux délicatesses de la galanterie.

Plus tard, rapporte Tallemant, les deux amants se *harpignèrent*. Uranie prétendit qu'elle n'avait eu rien de commun que la table avec son adorateur.

—Je ne vous ai jamais trouvé bon, lui dit-elle en face, qu'à être le précepteur de mes enfants.

Elle le traita de *beau prêtre crotté,* l'injure la plus sensible qu'on pût adresser à un abbé galant. Celui-ci répliqua sur-le-champ par une grossièreté de mousquetaire.

De madame de Cressy je passe à madame de Montbazon. Celle-là est une véritable héroïne : on l'appelait la belle des belles, durant cette période turbulente de la Fronde, où toutes les beautés galantes paraissaient sur la brèche, illuminées par les éclairs de la guerre civile.

Ménage avait rencontré chez le coadjuteur le célèbre abbé de Rancé. Il serait plaisant que ce fût cet abbé lui-même qui eût conduit chez madame de Montbazon le domestique de M. de Retz. Ce qui est certain, c'est qu'une fois introduit, Ménage inventa toutes sortes de prétextes pour multiplier ses visites.

Madame de Montbazon avait encore ce charme triomphant que, par une étonnante exception, les courtisanes gardent plus longtemps que les femmes vertueuses. Les fines maturités de l'embonpoint des patriciennes avaient entouré pour les préserver les admirables formes de ce beau corps. La duchesse avait dit à vingt ans qu'on devait se noyer à trente, parce qu'à cet âge on n'était plus bonne à rien. Elle en avait trente-cinq alors, et le miroir des flots lui avait prouvé sans doute, en lui renvoyant son image, qu'il n'était pas encore temps de songer au suicide. Cette Sapho, qui avait sur la courtisane antique l'avantage de n'être point une Muse, s'était donc résignée à jouer avec la vague qui ne voulait point l'engloutir. Assise sur le rivage, on venait la chercher pour l'entraîner encore dans les joies de ce monde. Quoique un peu lassée du tourbillon, elle se laissait ramener aux folies avec une superbe insouciance, qui, soutenue par l'habitude, lui ôta la gloire du saut de

Leucade. Elle mourut dans son lit, emportée par la rougeole.

Cette reine du plaisir montrait, passé trente ans, une âme assez vilaine sous une magnifique enveloppe. Elle ne se contentait pas d'enlever à Rancé les diamants de sa manchette. Les anciens vaudevilles la jettent dans les bras des traitants, et chantent la vertu des *cinq cents écus bourgeois* qui livrent à Jupiter-Bullion cette nouvelle Danaé. Serait-il indiscret de supposer qu'elle a pu tourmenter aussi l'escarcelle de Ménage?

Quoi qu'il en soit, Ménage a trop de vanité pour en convenir. Il est plus flatteur pour lui de laisser croire au succès de son esprit et de sa grâce d'abbé. « L'ordre était donné, nous dit-il lui-même, de me laisser entrer, lorsqu'elle ne recevait personne. »

Ménage n'était pas homme à dédaigner une telle faveur. Il arrivait tout glorieux, après une nuit de bon sommeil, et secrètement remué par l'espoir de quelque surprise matinale. Il montait sans bruit l'escalier, relevant les plis de son habit, de crainte d'être révélé par un léger frôlement. Heureux quand il pouvait, sans être arrêté, glisser jusqu'à l'appartement de la duchesse! Un jour que madame de Montbazon était *mal en ordre*, ses demoiselles essayèrent de le retenir. Sa fougue redoubla, la duchesse lui sut

gré de son ardeur et le récompensa tout de suite, dans un mouvement de générosité féminine.

— Laissez-le, laissez-le entrer, dit-elle : il n'y voit goutte.

Ménage était myope, il était traité en aveugle. Quel excellent prétexte pour l'admiration à petite distance ! L'abbé s'avança, les yeux éblouis, et voulut admirer de si près qu'on eût dit qu'il allait se casser le nez contre l'objet de son culte.

Madame de Montbazon était étendue sur des flots de dentelle et de satin, amoncelés à sa ceinture. Le haut du corps, hardiment modelé, s'échappait largement de ce monceau de draperies. Les épaules planaient; les bras, dans leur molle courbure, semblaient portés sur les eaux. La blancheur du front éclatait sous une masse de cheveux noirs. C'était le buste d'Agrippine avec ses lignes impériales, dignes des baisers et du poignard.

Que devint le pauvre Ménage ? Tandis qu'il se penchait sur le vivant chef-d'œuvre, on ne lui dit pas, comme Ninon à Vassé, qu'il n'avait point l'haleine douce. Madame de Montbazon ne rappela point ses demoiselles. Voici l'heure, je crois, de mêler à notre récit le gai refrain de ce chansonnier de la Fronde, qui fait sonner dans sa main les « cinq cents écus bourgeois ? »

Peu de temps après, M. de Tott, ambassadeur de Suède, à qui Ménage faisait les honneurs de Paris, témoigna le désir d'être présenté à la duchesse. L'abbé demanda une audience pour ce cavalier.

Au jour fixé, les deux visiteurs se présentent; madame de Montbazon expirait.

Il paraît qu'elle mourut assez mal; car l'abbé de Rancé, tout plein de son souvenir, eut une vision dans son avenue de Véretz, qui lui montra au milieu d'un lac de feu une femme dévorée par les flammes. Sur quoi, cet expiateur sublime fonda la Grande-Trappe. Je ne sache pas que l'abbé Ménage ait fondé seulement une messe à l'occasion de cette mort foudroyante.

Il n'y avait point en lui l'étoffe d'un René de monastère. Les êtres goguenards et sarcastiques sont rarement capables d'une émotion profonde. En amour, ils n'ont guère que les ardeurs du tempérament. Ils ne se jettent point de plein saut dans l'abîme des passions; ils y descendent par les pentes les plus douces, et s'y maintiennent toujours à fleur d'eau, le long du bord; s'ils sont engloutis, ce n'est que par surprise. Ils sont trop légers pour ne point échapper au tourbillon.

Le remords n'entra jamais profondément dans l'âme de l'abbé. Il avait trop fréquenté les écrivains de la

Grèce et de Rome pour avoir des sentiments bien chrétiens. Ses moralistes étaient Ovide et Martial. Il savait beaucoup mieux la mythologie que la théologie, et, s'il eût pu raccourcir sa soutane aux proportions d'une tunique, il se serait senti complétement heureux.

On rencontre dans le *Ménagiana* la trace des impressions tout à fait épicuriennes que lui avaient laissées ses premières entrevues avec madame de Montbazon.

—Pour que les femmes soient aimables, dit-il, il ne faut pas qu'elles soient ni trop maigres ni trop grasses.

Il faut l'entendre aussi se récrier, après son maître Ovide, sur le mérite d'une jambe bien faite. Mais ce qu'il adore surtout, c'est une belle main! Il se serait volontiers laissé souffleter, comme Scarron, par la reine Anne d'Autriche. En cette occasion seulement il eût suivi le précepte de l'Evangile, qui, dans le cas de soufflet, ordonne de tendre les deux joues. On le voit souvent, dans les relations qui nous restent de cette époque, baiser avec une gourmandise enfantine les mains de madame de Lavardin, de madame de La Suze et de madame de Sévigné.

Si madame de Lavardin s'en étonne, il répond que ce qu'il en fait, c'est pour ne pas paraître *troppo coglione*.

En général, les héroïnes de ce temps-là n'avaient point de scrupule à permettre ces innocentes familiarités de l'admiration. Elles aimaient, comme les statues antiques, à montrer ce que la nature et l'art leur avaient donné de beau. Tartuffe n'avait point encore drapé son mouchoir sur le sein de Dorine, et ce n'est point Ménage assurément qui aurait dit avant Molière :

> Par de pareils objets les âmes sont blessées,
> Et cela fait venir de coupables pensées.

Il aurait plutôt dit, en franc épicurien :

> Et cela fait venir d'*agréables* pensées.

Encore une fois, ce sont là les mœurs de la Fronde. Je n'invente pas, je répète; je n'approuve pas, je décris! Voyez, dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, le chapitre consacré à madame de Gondran, la maîtresse de M. de Sévigné. Avec quelle candeur et quelle complaisance cette belle et honnête femme abandonne ses bras, renverse sa tête, déploie ses épaules, étale son pied ou sa main!

Il y avait cependant quelques vertus précieuses qui se révoltaient contre l'usage. Le galant Voiture faillit tomber en disgrâce à l'hôtel de Rambouillet, parce qu'il avait eu la hardiesse de baiser le bras de Julie.

Mais pour une Julie qui s'irrite, combien de Gondran qui se contentent de sourire!

Quand le baiser venait surtout d'un bourgeois comme Ménage, les Galatées patriciennes ne craignaient point de s'émouvoir sous l'haleine grossière d'un Pygmalion plébéien. Est-ce que cette chaleur épaisse pouvait faire remonter le sang bleu dans les veines d'une marquise ou d'une duchesse? Il n'y avait de dangereux pour ces corps presque divins que le souffle et le feu d'une bouche de qualité.

Ménage s'aperçut bien, à la longue, que ses baisers avaient produit presque toujours moins d'impression que ses morsures. Il l'éprouva surtout dans ses relations avec madame de Sévigné. Je ne parle pas de mademoiselle de La Vergne (plus tard madame de La Fayette). Il ne reste d'autre vestige du culte de Ménage pour cette aimable femme qu'une pièce de vers latins, où il la célébrait sous le nom de *Laverna;* ce qui était assez plaisant, parce que *Laverna*, chez les Romains, était la déesse des voleurs.

Oh! oh! je n'y prenais pas garde;
Tandis que, sans songer à mal,
Je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur,
Au voleur! au voleur! au voleur!

Ménage eut beau crier : « Au voleur! » avant Mas-

carille; madame de La Fayette avait les mains nettes de ce larcin.

Il existe à la Bibliothèque une taille-douce de Nanteuil, très-finement gravée, qui porte ces mots écrits en rond dans le cadre : *Ægidius Menagius, Guillelmi filius!* C'est le portrait de Ménage dans son beau temps; c'est ainsi qu'il s'offrit aux yeux de madame de Sévigné, ou plutôt de Marie de Rabutin-Chantal, lorsqu'il lui fut présenté par l'excellent Chapelain.

Sa figure rappelle le type commun à presque tous les personnages de la Fronde. Elle est ovale, avec une moustache déliée, et quelques brins de barbe sous la lèvre inférieure.

Les cheveux, clairs et souples, s'échappent doucement de la calotte, et viennent serpenter en petites mèches galantes sur un front bien ouvert, où l'on ne voit encore qu'une seule ride entre les sourcils. Le nez est saillant et long, comme il sied à un ecclésiastique et à un savant. La bouche, un peu forte, accuse une certaine sensualité bourgeoise : elle s'effile et se redresse vers les coins, d'où jaillit l'épigramme. Il y a dans les yeux, qui semblent ternes, la lueur concentrée du regard impertinent.

Le menton, presque aigu, repose sur un large rabat blanc noué autour du cou par des glands fort coquets. La soutane, bien drapée, est ornée de boutons

le long des manches, qui laissent passer deux mains nerveuses aux doigts allongés, dont le tranchant doit retourner aisément les grandes pages d'un in-folio. L'expression générale se ressent d'une espèce d'inquiétude maladive. Une nature fiévreuse tressaille sous la pâleur des traits.

Il faudrait maintenant placer en regard de Ménage madame de Sévigné à dix-huit ans. Mais qui ne connaît cette physionomie charmante, éveillée, délibérée, bigarrée, avec ses yeux pleins d'éclat, sa bouche plate et vermeille, son front en saillie et son nez original, qui fait l'effet d'un petit marteau levé sur le menton?

Ménage ne résista point aux charmes d'une si belle écolière. Il tomba dans le ridicule de tous les précepteurs. Abélard lui avait montré l'exemple que devait suivre plus tard le lyrique Saint-Preux. Mademoiselle de Rabutin était loin du caractère d'Héloïse et de Julie. Il n'y avait point dans cette jolie tête le germe des passions romanesques. Elle avait perdu sa mère en naissant, et c'étaient les Coulanges, des esprits raisonneurs et gais, qui avaient formé à leur image cette gracieuse orpheline. Elle apprit avec eux à ne chercher en tout que l'amusement. A l'hôtel Rambouillet, ce *palais d'honneur,* comme l'appelle Bayle, on lui enseigna le désir et le culte de la considération. En joignant bout à bout les leçons d'Arthé-

nice et celles des Coulanges, elle devint sans s'en douter une femme amusante et considérée.

Que pouvait lui apprendre Ménage? L'amour? Elle s'en moquait. Il fallut se rabattre sur la langue italienne et la langue française : pour l'italien, elle était fort docile; quant au français, elle tenait tête à son maître, et ne se laissait pas facilement reprendre. Un jour que Ménage toussait en lui donnant sa leçon :

—Vous êtes enrhumé, je *la* suis aussi.

—Il faut dire : Je *le* suis.

—Vous direz comme il vous plaira; mais moi, si je disais ainsi, je croirais avoir de la barbe au menton.

Une telle réplique était bien faite pour démonter un grammairien. Battu dans sa propre langue, Ménage ouvrait un volume italien, et soupirait les vers de Guarini :

Se non mirate che v' adoro
Mirate almen che io moro.

« Si vous ne voyez que je vous adore, voyez au moins que je meurs. » Il mourait, en effet, dans le sens qu'on attachait alors à ce mot, c'est-à-dire qu'il était le *mourant* de son écolière. Tant qu'elle resta libre, ce tendre commerce ne fut pas sans quelque douceur; mais dès qu'on parla de la marier, le précepteur bouda. Il n'aimait pas plus M. de Sévigné

que Voiture n'aimait M. de Montausier. Sévigné ne gêna guère les amoureux de sa femme, et c'est là justement ce qui fit le supplice de Ménage. Pendant que le frivole marquis volait à Saint-Cloud avec Ninon ou suspendait des boutons d'or aux oreilles de madame de Gondran, les galants de cour se répandaient en joyeux essaim chez la marquise. L'abbé surveillait d'un œil jaloux tous ces divertissements, auxquels il lui était impossible de se mêler. Ne serait-ce point en voyant danser M. de Lude qu'il eut la pensée d'apprendre la danse? Peut-être M. de Vassé avait-il une belle voix quand Ménage se mit en tête de devenir un grand chanteur.

Si madame de Sévigné remarquait sa tristesse, elle lui sautait au cou devant tous ses adorateurs, en s'écriant joyeusement :

—C'est ainsi qu'on se baisait dans la primitive Eglise!

Ou bien elle lui tendait les mains, qu'il recevait avec délices; mais lorsqu'elle les retirait il se trouvait là quelque mauvais plaisant qui disait à l'abbé :

—Monsieur Ménage, voilà la plus belle œuvre qui soit sortie de vos mains.

On était si accoutumé à ces menues caresses, qu'une dame dont le cajoleur pressait amoureusement le bras se mit à le plaisanter en lui disant :

—Allons, monsieur Ménage, voilà que vous vous recordez pour madame de Sévigné.

Comme tous les amoureux, Ménage cherchait à nuire au mari dans l'esprit de sa femme. Il disait solennellement à la marquise :

—Le plus grand malheur qui pouvait arriver à M. de Sévigné, c'était de vous épouser.

Et comme ce début n'était pas fort galant, il se hâtait d'ajouter : « Car tout le monde dit : Quel homme pour cette femme ! »

Que répondait alors la marquise? Toujours ces mêmes mots dont elle avait pris l'habitude :

—M. de Sévigné m'estime et ne m'aime pas; et moi, je suis réduite à l'aimer sans l'estimer.

Ménage hochait la tête et attendait une nouvelle occasion de reprendre sa thèse favorite. Il s'en présenta une fort bonne. Le jeu ruinait Sévigné. Il y avait séparation de biens entre les deux époux. Malgré cela, madame de Sévigné s'engagea pour cinquante mille écus. L'abbé se récria sur cette folie.

—Madame, une femme prudente ne doit jamais placer de si fortes sommes sur la tête de son mari !

—Pourvu que je ne mette que cela sur sa tête ! répliqua malignement la spirituelle marquise.

C'était un défi pour l'amoureux; mais sans doute un défi qu'on ne l'aiderait jamais à relever. Sur ces en-

trefaites, la marquise étant en Bretagne, Ménage eut une grande consolation au milieu de ses chagrins. Le mari détesté mourut en duel. Le chevalier d'Albret, « fort joli garçon, bien fait, spirituel, et qui tuait bien son monde, » le jeta sur le carreau d'un coup d'épée. La querelle était venue à propos d'un commérage dont la maîtresse de Sévigné, madame de Gondran, était l'héroïne.

Quand la jeune veuve reparut à Paris, elle donna de grandes marques de sa douleur. En renvoyant les lettres de madame de Gondran, elle demanda à sa rivale des cheveux et un portrait de son mari. Plus tard, ayant rencontré dans un bal, chez M. de Saucour, le témoin du chevalier d'Albret, madame de Sévigné s'évanouit. La vue du chevalier d'Albret lui causa la même impression deux ans après ce duel fatal. Il se passa depuis une scène singulière dans une promenade à Saint-Cloud. La marquise se promenait dans le parc avec deux officiers aux gardes, lorsqu'elle aperçut tout près de la source un garçon nommé Larger, qui s'était mêlé à l'affaire du duel.

—Ah! dit-elle aussitôt, voilà l'homme que je hais le plus!

Là-dessus les deux officiers, la main sur la garde de leur épée, offrent galamment leurs services à la marquise.

—Madame, voulez-vous qu'on le pende, qu'on le noie, qu'on l'extermine?

—Non, il suffit qu'on le jette dans la fontaine.

Peu à peu ce ressentiment s'éteignit, et Ménage eut l'amertume de voir la cour de madame de Sévigné plus nombreuse que jamais. Sa grande douleur venait de ce qu'on avait l'air de le traiter en homme sans conséquence. La marquise le mettait sans façon dans son carrosse, en guise de demoiselle de compagnie, lorsqu'elle s'en allait faire quelques emplettes, et comme il hésitait à l'accompagner :

—Mettez-vous là, disait-elle, et si vous vous fâchez je vous irai voir chez vous.

Un jour, en effet, au moment de partir pour la campagne, elle apparut tout à coup dans la maison de l'*impécuniosité*. Quelle surprise, quelle émotion! Où allait-elle ainsi, dans l'attrait négligé d'une toilette cavalière? Peut-être courir le cerf avec madame de Sully! Et lorsqu'elle retournait de la chasse, elle ne se gênait pas pour dire à son ami qu'elle avait « le derrière tout écorché. » Encore une liberté de langage qui étonnera le lecteur; mais c'étaient là des gaietés à la Sévigné! Il y en a mille de ce genre dans sa correspondance et dans sa conversation.

Pauvre abbé! le ridicule de sa position devenait presque touchant. Sa divinité lui gardait toujours une

sorte de compassion souriante, une espèce d'amitié moqueuse qui le tenait sans cesse, par je ne sais quel reste d'espoir, à égale distance de l'échec et de la victoire. On lui donnait tous les moyens de réussir; il avait à la fois, sans les demander, les douceurs du tête-à-tête et de la correspondance. Rien ne lui manquait pour attendrir un cœur moins aristocratique. On caressait doucement sa manie, on écoutait avec une bienveillance toute féminine son idylle française du *Pêcheur* et sa pièce italienne *Sopra il ritratto*. Vingt fois il fut sur le point de s'abandonner à l'élan de sa passion; mais la piquante insensibilité de la marquise le glaçait. Il voyait s'agiter, dans cette blanche main qu'il adorait, la petite badine des précieuses, toute prête à le châtier s'il cédait trop vite à son entraînement.

Les tendresses même de madame de Sévigné pour son ancien précepteur le tourmentaient bien plus qu'elles ne le consolaient. Il voulut échapper de bonne heure au rôle qu'il avait d'abord accepté, sans en prévoir les accidents risibles et les nécessités douloureuses. Les assiduités des *nouveaux amis* lui servirent de prétexte pour essayer une rupture. La marquise n'accepta point ces reproches.

« Je sens, lui écrivit-elle, ma conscience si nette de ce que vous me dites que je ne perds pas l'espérance

de vous faire connaître sa pureté. C'est pourtant chose impossible si vous ne m'accordez une visite d'une demi-heure. »

Ménage refusait de se rendre, et la marquise l'appelait de nouveau :

« Je vous conjure encore une fois de venir ici; et puisque vous ne voulez pas que ce soit aujourd'hui, je vous supplie que ce soit demain. Si vous ne venez pas, peut-être ne me fermerez-vous pas votre porte, et je vous poursuivrai de si près que vous serez contraint d'avouer que vous avez un peu tort. »

Malgré ces appels répétés, le fugitif s'obstinait dans sa bouderie. Une dernière lettre venait le provoquer à sortir de sa tente :

« Devant que de vous perdre, donnez-moi la consolation de vous mettre dans votre tort et de vous dire que c'est vous qui ne m'aimez plus. »

Ménage cédait enfin, et madame de Sévigné le complimentait ainsi :

« Croyez que je ne puis avoir plus de joie que de savoir que vous conservez pour moi l'amitié que vous m'avez promise, et qu'elle est ressuscitée glorieusement. »

Hélas! cette réconciliation était bientôt suivie d'un nouvel essai de rupture. Ménage s'en allait à Pontoise et menaçait d'y périr. Il en revenait pourtant au bout

de quelques jours, et madame de Sévigné lui écrivait encore :

« Puisque vous êtes revenu de Pontoise, je vous conseille de n'y point retourner pour vous pendre; cela n'en vaut pas la peine, et vous y serez toujours reçu quand vous voudrez bien. Mon cher, croyez que je ne suis point irrégulière pour vous, et que je vous aime très-fort. »

L'abbé n'était point de cet avis, car il repartait pour Pontoise, et cette fois il avait demandé son congé de si bonne grâce qu'on le lui avait accordé très-volontiers. La lettre qui lui donnait l'autorisation de s'éloigner renfermait cette expresse recommandation :

« Je vous ordonne de vous occuper un peu, pendant votre voyage, à songer et à dire du bien de moi. J'en ferai de même pour vous, et je vous attendrai le lundi de votre retour à dîner ici. Adieu, l'ami, de tous les amis le meilleur. »

Combien de temps dura cette correspondance avec ces alternatives de brouillerie et de raccommodement? Ce serait une question fort difficile à résoudre. Les données historiques nous font défaut à cette période de notre récit. Tout ce que nous savons, c'est qu'à l'âge de cinquante ans Ménage alla rendre une dernière visite « à toutes les belles de sa connaissance, comme un homme qui renonce à la galanterie. » Ma-

dame de Sévigné ne fut sans doute pas oubliée dans ces suprêmes adieux. Quelque temps avant sa retraite définitive, l'abbé disait à la marquise, qui le conseillait sur toutes ses affaires :

—Je suis maintenant votre confesseur, et j'ai été votre martyr.

—Et moi votre vierge! répliqua madame de Sévigné.

Pour achever de bien faire connaître Ménage, il nous reste à le montrer dans son intérieur, c'est-à-dire présidant les assemblées du mercredi, qu'il appelait d'abord ses *mercuriales*, et qu'il appela plus tard ses *cathémérines*, lorsque après s'être retiré du monde, il reçut tous les soirs les courtisans de sa malignité.

Ces assemblées se tenaient à la même époque que les samedis de mademoiselle de Scudéry. C'étaient de véritables académies, rivales de l'Académie française, et que celle-ci redoutait et flattait. On s'était habitué à dire dans le public : « Tout le mercredi de Ménage pense ainsi ; tout le samedi de mademoiselle de Scudéry a exprimé tel sentiment. » Et ces opinions faisaient loi, en attendant la grande époque des classiques.

Ménage ouvrait la séance par ces mots : « Commençons la mercuriale ! » Et il s'étendait dans son fau-

teuil, écoutant les bruits de ville et les nouvelles littéraires que les survenants lui apportaient. Il paraissait quelquefois en bonnet de nuit, mais jamais en robe de chambre, de peur « de ces charbons qui sautent sur les habits, » en latin, *carbonibus desultoriis*. Il avait toujours à la main son cure-dent, et quelquefois de petits ciseaux pour se couper les ongles.

Autour du maître on distinguait Pellisson à sa laideur; Costar à ses dents jaunes; Sarrazin à sa mine piteuse d'époux trop chéri de sa vieille femme; Conrart, le secrétaire de l'Académie française et l'ami de tout le monde, à son éternel sourire et à ses ongles en ogive, dont il se servait à tous moments pour s'arracher les poils du nez; Chapelain, à son crachotement et à sa figure d'avare; d'Ablancourt le traducteur, à ses grimaces de turlupin. Quelquefois le laquais de Costar, Dugué, qui était un bel esprit comme son maître, entr'ouvrait la porte du fond pour recueillir au vol quelques mots heureux de ces spirituels causeurs.

Il y avait encore Vaugelas le grammairien, très-reconnaissable à son air de bonhomie savoyarde; Furetière, toujours prêt à inventer quelque mystification; des seigneurs français, parmi lesquels se faisait remarquer M. de Coislin; des seigneurs italiens, qui

venaient honorer en Ménage le membre de l'académie della Crusca; souvent encore de bons Angevins, tout fraîchement débarqués de leur pays, et tout glorieux d'admirer au milieu de sa cour le grand homme de leur province.

Ménage, pour fêter ses compatriotes, rappelait que les quatre grands diseurs de bons mots du temps étaient Angevins, et il citait les noms du prince de Guéménée, de M. de Bautru, du comte de Lude et du marquis de Jersey.

—Vous en oubliez un cinquième, disait quelque flatteur.

—Et lequel?

—M. Gilles Ménage!

Et les Angevins d'applaudir. Sur ces entrefaites la porte s'ouvrait pour laisser passer quelque visiteur attardé. C'était l'illustre M. Santeuil, doyen de Saint-Victor, marmottant entre deux vins quelques strophes latines de sa composition. Il roulait plutôt qu'il ne marchait vers M. Ménage, qui le voyait venir avec une sorte de terreur. Santeuil avait l'habitude de tirailler et de tutoyer en parlant, ce qui déplaisait fort à un homme de mœurs douces et polies comme était le président de la réunion.

A M. Santeuil succédait M. Galland, une autre célébrité de l'époque. Celui-ci s'avançait de l'air mysté-

rieux que prend un mari bourgeois, le jour de l'an, lorsqu'il apporte dans ses mains croisées sous son habit quelque étrenne mignonne à sa femme.

— Eh bien! monsieur Ménage, où en est votre œuvre des *Femmes philosophes?*

—Toujours sous la presse! mes ouvrages y restent toujours neuf ou dix ans, et c'est ainsi que peu à peu ils arrivent à une certaine perfection.

—Combien avez-vous recueilli de femmes philosophes dans vos savantes recherches?

—Lactance n'en comptait qu'une; mais j'en ai découvert soixante-quatre.

—Que me donnerez-vous si je vous apporte la soixante-cinquième?

—Une étymologie la plus merveilleuse du monde!

—Eh bien! donnant, donnant! Çà, monsieur Ménage, votre étymologie!

—Je vous prouverai que le mot *jour* vient de *dies*.

—Et il le prouvait en effet en passant par *diurnus*, qui se prononce *diournous*, peut s'écrire *djournous*, et par contraction *djourn*, d'où sort évidemment le mot *jour*.

Ce n'était qu'au milieu des applaudissements que M. Galland pouvait prononcer le nom de Cérellia, maîtresse de Cicéron, soixante-cinquième femme philosophe. M. Ménage embrassait M. Galland,

son compère, et la scène finissait par ce charmant tableau.

La porte s'ouvrait encore. Un grave magistrat, profitant des vacances, amenait son jeune garçon dans la compagnie des beaux esprits, et demandait pour cet adolescent la faveur d'assister aux assemblées.

—Mais, monsieur, disait Furetière, nous ne sommes qu'au mois de septembre; attendez la Saint-Remi!

Et comme le magistrat ne comprenait pas ce mot plaisant, Furetière ajouta :

—A la Saint-Remi, tous les perdreaux sont perdrix!

La conversation s'envola un moment sur les ailes de la perdrix. On discuta sur le mérite gastronomique de cet oiseau. On cita comme un excellent livre à consulter en cette matière l'*Ecole parfaite des officiers de bouche*. Ménage, qui se connaissait en cuisine, loua les soupes de messire Crochet, officier de bouche de madame de Sévigné, et célébra les poulardes de Sablé, « non moins excellentes que celles de Mézerai, qui n'en est éloigné que de quatre lieues, et qui sont estimées les plus excellentes de toutes les poulardes. »

Sans doute il y avait dans la compagnie quelque savant frugal qui ne savait pas ce que c'était qu'une poularde, car Ménage joignit à son discours l'explication suivante :

—Nous appelons poulardes des poulettes châtrées

qu'on engraisse avec du grain dans un lieu obscur. On m'en envoie tous les ans une demi-douzaine de Mézerai. Cette année j'en ai reçu quatre seulement, et j'ai répété à ce sujet le vers de Martial :

Stare aut crescere debent munera,

ce qui signifie en notre langue que le *nombre des présents doit toujours s'accroître et ne jamais diminuer.* Ma traduction n'est que littérale; mais M. d'Ablancourt peut vous dire la chose plus élégamment, lui dont j'appelle les traductions de *belles infidèles.*

D'Ablancourt était occupé dans un coin à contrefaire Gauthier-Garguille, qu'il imitait comme s'il eût été son élève. Il se retourna et dit négligemment :

—Je ne prétends pas empêcher notre président de babiller. Nous faisons, lui et moi, comme l'empereur et le Turc, qui laissent un pays entre deux, où il est permis de faire des courses sans rompre la paix.

Puis il ajouta un peu malignement :

—Serait-ce en considération de ses poulardes que monsieur Ménage a écrit l'*Histoire de Sablé*?

—Ne riez pas, mon ami, répliqua gravement Ménage. Il y a dans cette histoire *vingt-deux éruditions l'une portant l'autre !*

Un seigneur italien demanda à ce propos comment il se faisait que tant d'écrivains français, et particu-

lièrement M. Ménage, composassent encore tous leurs ouvrages en langue latine?

—Il y a plus de sûreté à écrire en latin qu'en français pour faire un ouvrage de durée. Il n'y a point de langue vivante en Europe qui ait plus de six cents ans.

Telle fut la réponse de l'oracle. On entama à ce sujet la querelle des anciens et des modernes. Ménage était pour les anciens. Il entreprit Chapelain, qui était pour les modernes. Le bonhomme craignait comme le feu son ancien protégé. Il balbutia quelques mots en crachant, tandis que son adversaire triomphait. Ce soir-là, Ménage le poussait volontiers, car il savait que l'auteur de la *Pucelle* était décidé à porter Gilles Boileau à l'Académie. Or Gilles Boileau avait osé lutter contre Ménage, et celui-ci, qui avait pour principe qu'il ne fallait point haïr gratis, était payé depuis la publication d'un certain pamphlet pour détester cordialement l'aîné de Despréaux.

Il y eut donc une explication sur ce point entre les deux écrivains. Ménage exigeait de ses amis le dévouement le plus absolu. Chapelain soutenant Boileau, Ménage rompit avec Chapelain. Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on voit, que les chefs d'école ou de coterie n'admettent autour d'eux que des séides, hébétés par l'admiration. Ménage avait son bataillon

comme bien d'autres qui sont venus après lui. Voici comment l'auteur de la *Pucelle* parle de cette rupture :

—Voyant que je ne lui voulais pas servir d'instrument ni devenir ministre de sa cruauté, il a bien eu le mauvais cœur de se brouiller avec moi, après une amitié de plus de vingt années.

Puis il ajoute quelques réflexions qui sont autant de traits de caractère :

—Sans être méchant, il fait les mêmes choses que les méchants, et dans les moindres obstacles qu'il trouve à sa fantaisie, il perd toute connaissance et tout respect; il écrit, il parle, il court le monde avec une véhémence qui n'a pas sa pareille.

Tel était Ménage en effet, le *maître* et le *tyran* de ses amis, et en revanche le sujet et l'esclave de ses maîtresses; ne haïssant point gratis, il est vrai, mais aimant gratis plus d'une fois, malgré sa petite fatuité de bel esprit et d'abbé.

Quand sa mémoire, qui était prodigieuse, commença à s'obscurcir, on ne fut point aussi assidu à ses réunions. D'autres maîtres paraissaient d'ailleurs avec éclat sur l'horizon. Les traditions de l'hôtel de Rambouillet se perdaient en province, où les précieuses de Montpellier admiraient encore Ménage. A Paris, dans la comédie et dans la satire, on attaquait

sans miséricorde les gloires de la Fronde et de la Régence. Ménage avait déjà dit à Chapelain, un jour qu'ils sortaient ensemble du théâtre : « Mon ami, voici le moment de brûler ce que nous avons adoré ! » Chapelain ne brûla pas sa *Pucelle*.

Dès qu'il fut obligé de porter la perruque à la Louis XIV, comme nous le voyons dans le portrait gravé par de Pilles, Ménage, survivant à sa gloire, tourna rapidement à la mélancolie; ses ennemis prenaient leur revanche de ses impertinences passées. Un méchant poëte disait de lui qu'il fallait le mener au pied du Parnasse pour y recevoir la *fleur de lis* pour les vols qu'il avait faits sur les anciens. Montmaur voulait qu'on nommât l'abbé à l'Académie, « comme on force un séducteur à épouser la fille qu'il a déshonorée. »

Ménage se retira à la campagne pour y chercher le repos. Là il pouvait songer encore au succès de ses *Origines du langage,* de ses *Miscellanées* et de ses autres livres tant prônés sous la Fronde et oubliés sous Louis XIV. Il pouvait évoquer autour de lui, du fond de son passé, les ombres douces ou railleuses des femmes qu'il avait aimées. L'influence de cette vie tranquille endormait ses chagrins, lorsqu'un jour on vint lui tirer sous ses yeux un pigeon de son colombier.

Dès lors il eut la campagne en horreur et regagna Paris, où il apparut comme le fantôme de lui-même. On s'amusait à lui faire répéter de vieilles histoires qu'il avait racontées cent fois. En lui adressant de certaines questions, on était sûr d'avance de recevoir les mêmes réponses. Ainsi on lui disait à table :

—Donnez-moi, je vous prie, une pomme de reinette, il me semble que vous vous y connaissez bien.

Et Ménage s'empressait de répondre cette belle maxime que tous les convives savaient par cœur :

—Vous avez raison, car je me pique de me connaître en trois choses : en œufs frais, en pommes de reinette et en amitié.

Quand on l'accusait en riant d'avoir aimé madame de La Fayette et madame de Sévigné, il reniait tout haut ces souvenirs amoureux. Il avait perdu la mémoire du cœur après celle de l'esprit. Dès ce moment, le bonhomme Ménage n'avait plus qu'à mourir. C'est ce qu'il fit en 1692, peu d'années avant madame de Sévigné.

III

BUSSY-RABUTIN.

Horace Walpole, cet Anglais devenu Parisien dans le salon de madame du Deffand, s'était pris, au XVIIIe siècle, d'un amour singulier pour madame de Sévigné. Dans son enthousiasme de lecteur fanatique, il l'appelait *ma sainte*, et quelquefois Notre-Dame de Livry.

En revanche, il ne pouvait souffrir l'humeur vaine et hautaine, l'esprit dénigrant et sec du cousin de la sainte, le profane Bussy-Rabutin. Autant il trouvait de plaisir à canoniser la marquise, autant il mettait de passion à excommunier le comte; et cela s'explique aisément si l'on réfléchit qu'en ce monde il n'est point de sympathie qui ne soit doublée d'une antipathie. Les sentiments humains ne sont-ils pas des écoliers qui jouent à l'escarpolette?

Madame du Deffand jouait à ce jeu-là comme

Horace Walpole, seulement elle ne se plaçait pas du même côté. Son admiration un peu railleuse pour madame de Sévigné laissait percer une certaine tendresse pour Bussy-Rabutin. Elle en aimait, disait-elle, le style délibéré, sans recherche ni tortillage, et pardonnait volontiers au principal défaut de son héros, la vanité, en faveur de la qualité si rare que ce défaut suppose, la sincérité!

Il y eut plusieurs lettres échangées à ce sujet entre ces deux critiques de salon. Madame du Deffand ne résista pas longtemps à la logique incisive de son ami, qui eut la gloire de fermer la discussion par un trait de caractère :

—*Un homme comme moi!* dit-il, voilà tout le précis de ce qu'a fait Bussy-Rabutin.

Le mot est juste et profond. Il faudrait le placer au-dessous du portrait de Bussy, comme l'expression la plus exacte de cette physionomie originale. *Un homme comme moi!* C'est le cri naturel de sa triple vanité de grand seigneur, de bel esprit et de capitaine! La première phrase de ses Mémoires est celle-ci : —Je parlerai *moi-même de moi!* — Et il ajoute aussitôt : « Je pourrais donner à ces Mémoires le titre de Confession générale si je ne disais quelquefois du bien de moi comme du mal. »

C'est presque le début de Rousseau, et ç'aurait été

celui de Ménage, si Ménage avait écrit lui-même le journal de sa vie.

Les deux amoureux de madame de Sévigné se ressemblent par un trait commun, la vanité. Je n'hésiterais pas à mettre au-dessous du portrait de Ménage le mot de Walpole, qui ne semble fait que pour Bussy : *Un homme comme moi!* N'est-ce point aussi le résumé de la vie entière du petit abbé angevin?

Sans doute sa vanité ne s'élève point aussi haut que celle de Bussy. Elle porte l'empreinte de la maladresse bourgeoise et de la sécheresse ecclésiastique; on sent qu'elle a été contrariée par mille obstacles dans son développement naturel, tandis que la vanité de son rival, solidement greffée sur l'arbre généalogique, monte et s'épanouit au soleil avec tout l'éclat de la puissance seigneuriale. Mais il ne faut pas croire que Ménage accepte volontiers l'exagération de cette supériorité aristocratique.

Ce libre railleur du XVIIe siècle soutenait, avec ses chers philosophes latins et grecs, que tous les hommes sont égaux, et que si la Fortune met entre eux quelque distinction de rang ou de naissance, la différence ne peut être que d'un *travers de roue*.

C'étaient, en son temps, des doctrines fort dangereuses, à cause de leur précocité. Si Ménage n'alla point à la Bastille, c'est qu'il ne les exprimait que

devant ses amis, parmi lesquels il n'y avait pas un espion. Elles n'en faisaient pas moins la règle de sa conduite dans toutes les circonstances de la vie sociale. Nous ne citerons qu'un exemple de cette hauteur d'âme, de cette dignité philosophique assez peu commune au XVIIe siècle dans la classe bourgeoise des écrivains.

Ménage rencontra un jour M. de Rohan face à face, dans une chambre très-étroite, chez madame de Sévigné. L'abbé salua profondément le seigneur, qui ne bougea point. C'était une humiliation très-naturelle imposée au petit-collet; mais la vanité de Ménage, ou plutôt sa légitime fierté se réveillant à cet affront, l'ancien précepteur de la marquise déclara hautement qu'à l'avenir il ne se découvrirait plus devant M. de Rohan.

« En province, dit-il, c'eût été fort périlleux : j'aurais peut-être risqué de me faire assommer. » Mais à Paris, l'opinion publique appuyait déjà les hommes de rien qui osaient montrer quelque dignité.

Ainsi donc, on se tromperait complétement si l'on supposait, par une raison tirée des mœurs du temps, que Ménage a pu se laisser humilier par Bussy dans ce petit hôtel du Marais où ils allaient encenser la même idole. Assis sur son placet, l'abbé se croyait l'égal du brillant mestre de camp, étendu

aux pieds de la marquise, sur les plis d'un manteau brodé.

Il réussit même, par ses tranquilles assiduités, à exciter la jalousie de Bussy, puisqu'il reçut plus tard, dans les *Amours des Gaules*, un éclat de la verve caustique du grand seigneur.

« Ménage, raconte Bussy, était devenu amoureux de ma cousine, et sa naissance, son âge, sa figure, l'obligeaient de cacher son amour autant qu'il pouvait. »

Il y a là du dépit, puisqu'on y surprend de l'injustice. Pour la naissance, Bussy avait raison. Il était alors parfaitement ridicule à un bourgeois d'adorer une marquise; mais pour l'âge et la figure, Ménage ne lui était guère inférieur. Sa physionomie était noble, quoiqu'elle n'eût point l'*air de gentilhomme*, et s'il était l'aîné de son rival, il était assez difficile de le deviner, puisque la différence n'était que de trois ans.

En apprenant que son ennemi l'avait exposé dans un pamphlet romanesque aux moqueries du public, Ménage ne sut point se contenir. Sa main nerveuse se crispa sous sa manchette plate; il invoqua dans sa colère l'ombre satirique de Martial, et de sa plume véhémente il composa une épigramme latine ou le nom de Bussy (*Bussiades!*) était accompagné de cette terrible épithète : *Nebulo!*

La guerre était déclarée entre les deux amoureux. Elle se continua sans doute par de légères escarmouches, sous les yeux de madame de Sévigné. L'un et l'autre finirent par comprendre que le prix de la lutte était au-dessus de leurs efforts, et cette conviction mutuelle amena probablement une sorte d'armistice entre les combattants. Après avoir attaqué Bussy en latin, Ménage lui rendit justice en français. Dans une de ses assemblées du mercredi, ses amis l'entendirent s'exprimer en ces termes sur son ancien agresseur :

—C'est un bel et bon esprit que M. le comte de Bussy-Rabutin. Je ne puis m'empêcher de lui rendre cette justice, quoiqu'il ait tâché de me jouer un vilain tour dans son *Histoire des Gaules*. On ne peut écrire avec plus de feu et d'esprit qu'il ne fait dans cette histoire.

Rien ne prouve que Bussy ait, de son côté, réparé ses anciens torts. Il avait trop de dédain pour un pareil adversaire! L'oubli avait succédé à l'attaque, et, bien qu'il reprochât à sa cousine les égards qu'elle montrait pour la soutane, le mestre de camp n'était réellement jaloux que de ses pairs, du comte de Lude, par exemple. Celui-ci avait de grands cheveux, la taille belle, point de figure, à ce qu'il paraît, l'air galant à cheval, s'était battu contre Vardes, homme

à bonnes fortunes et connu pour tel. Ses meilleures qualités étaient la discrétion et le don des larmes. Il gardait un secret mieux que personne, et pleurait aussi noblement qu'il dansait.

Ménage était jaloux de tout le monde. Il dut l'être surtout de Bussy, parce que les liens de la parenté lui donnaient un accès plus facile et des relations plus familières à l'hôtel du Marais. Que devenait-il lorsque le brillant officier emmenait cavalièrement sa cousine dans le tourbillon des fêtes, où son habit et sa naissance l'empêchaient de paraître! Il passait peut-être mélancoliquement le long des jardins enchantés, maudissant les violons, dont l'harmonie poursuivait son oreille, et détestant plus que jamais la musique et la danse, qu'il n'avait jamais pu apprendre, il jouait à l'écart son rôle de *martyr* ou de *mourant*, et c'est dans ces moments-là sans doute qu'il lui prenait l'envie d'aller se pendre à Pontoise.

Bussy n'était pas homme à se jeter dans ces sombres désespoirs. Il n'était pas d'humeur à se tenir longtemps, soufflant dans ses doigts et le cœur en cendres, sous le froid portique de l'amour sentimental. Quelque bonne perfidie lui convenait mieux. Bussy comprenait l'amour ou plutôt le plaisir comme l'avait compris Bassompierre sous Henri IV, comme devait

le comprendre Richelieu, le frivole don Juan du XVIIIe siècle.

Il avait d'ailleurs plus d'un trait de ressemblance dans le caractère avec ces deux nobles aventuriers. Son malheur fut de ne pas naître sous le dernier des Valois ou vers la fin du règne de Louis XIV. Il aurait été l'ami du Béarnais, qui aimait les bons compagnons, ou l'ami du Régent, dont il aurait adoré quelque fille, au risque de perdre un moment cette grande amitié. Sans doute il n'aurait point évité la Bastille, avec son humeur indépendante et railleuse; mais Bassompierre et Richelieu, dont le premier le précéda et l'autre le suivit dans cette gracieuse hôtellerie du roi, n'en furent pas moins honorés des faveurs de la cour; tous deux obtinrent le bâton de maréchal et la dignité d'ambassadeur. Quel triomphe pour le descendant des Amé, des Léonor, des Guy et des Christophe s'il avait pu se nommer le maréchal de Bussy-Rabutin!

Plus heureux, il aurait été meilleur. L'adversité le révolta et l'aigrit à tel point que Saint-Simon a pu lui reprocher «la vanité de l'esprit et la bassesse du cœur,» sans que cette accusation ait jamais été relevée. Son dernier biographe, M. Bazin, l'a poursuivi de ses moqueries en plein XIXe siècle. Je me sens disposé à plus d'indulgence quand j'étudie l'esprit de

l'époque où le comte de Bussy a vécu. Il y aurait un beau livre à faire sur *les favoris et les victimes de Louis XIV*. On y verrait que souvent les victimes valent mieux que les favoris.

Bussy fut une des victimes les plus illustres du roi absolu. Était-il moins digne d'être maréchal que ce duc qui nourrissait avec des têtes de lapin le chien d'une favorite?

Il n'y a que les favoris de hasard que la grande fortune rabaisse. Bussy, je le répète, aurait grandi moralement s'il avait été secondé par quelque bonne étoile, car il se sentait fait pour occuper le premier rang; et cette conscience de sa force lui aurait peut-être communiqué la force elle-même. Accordez-lui le succès, et tous les courtisans du triomphe, qui se moquent de sa vanité, le salueront humblement dans son orgueil.

Pourquoi Bassompierre n'est-il pas ridicule? Pourquoi Richelieu est-il applaudi? L'un et l'autre, sous Louis XIV, n'auraient été que des Bussy-Rabutin. Ils ont réussi, et les voilà établis dans l'histoire avec tous les honneurs que leurs contemporains leur ont décernés, et que la postérité ratifie.

Ce n'est point cependant un homme de Plutarque, à mes yeux, que M. le comte Roger de Bussy-Rabutin, lieutenant général des armées du roi et mestre de camp général de la cavalerie légère!

Il avait traversé une époque où l'on chansonnait le premier ministre, qui se consolait par ce mot si connu : « Ils chantent ! ils payeront ! » Plus hardi que tous les rimeurs de vaudevilles, il osa chansonner le roi, et ce fut la cause de sa perte.

Une chanson était alors un crime de lèse-majesté divine. Louis XIV, travesti en olympien, déclamait lui-même des prologues à sa louange. Des courtisans lui élevaient des autels, où ils entretenaient nuit et jour des cierges allumés. Au milieu de cette idolâtrie générale, pendant que Benserade, Quinault et Louis XIV lui-même entonnent l'hosanna de la royauté, il ne me déplaît pas, je l'avoue, d'entendre, comme une joyeuse protestation, l'*Alleluia* moqueur de Bussy-Rabutin.

Guillaume de Hollande, n'étant encore que stathouder, et assistant à la représentation d'une pièce où l'on chantait ses louanges, fit aussitôt retirer l'acteur en disant : « Ce coquin me prend pour le roi de France. » Il me semble que cette critique des flatteurs de Louis XIV absout devant la postérité le caustique auteur des *Alleluia*.

En résumé, Bussy-Rabutin vaut à peu près les personnages de la Fronde. Il en a la morale cavalière, le penchant à l'intrigue amoureuse ou politique, le besoin et le calcul de l'inconstance au milieu du pêle-

mêle des partis et des maîtresses. Son grand défaut, il l'avoue, défaut qui devint un vice quand les turbulences de la Fronde eurent cessé, son tort irréparable fut « d'être un peu plus longtemps jeune que les autres. » Il trouva dans son tempérament l'écueil de son ambition.

Cette jeunesse de Bussy-Rabutin, qui, pour son malheur, finit trop tard, eut aussi le désavantage de commencer trop tôt. Ce cadet de Bourgogne, émancipé de bonne heure, alla dissiper dans le désordre des camps les faibles germes de vertu que les jésuites d'Autun avaient déposés dans son âme.

A cette époque, les bons pères de la Compagnie la plus accommodante qui fût jamais n'étaient point renommés pour leur sévérité. J'ignore si le noble écolier garda rancune à ses instituteurs de leur extrême indulgence. Toujours est-il qu'au plus fort de la lutte des jansénistes et des jésuites, lorsqu'on lui proposa de relever l'arche sainte de Loyola, presque renversée par la main de Pascal, Bussy se contenta de répondre : « Pascal ne sera jamais réfuté. » Aujourd'hui le moindre grimaud de sacristie prononce dédaigneusement le nom de l'auteur des *Provinciales*.

L'éducation de famille eut de meilleurs résultats pour Bussy que les leçons des plus savants loyolistes. Son père et sa mère l'amenèrent à Paris, rue de La

Harpe, dans un logis à l'année, d'où ils purent surveiller les progrès de leur fils au collége de Clermont.

A douze ans, le jeune Roger était un excellent humaniste. Avant de le débrider, on lui laissa terminer sa logique. Mais dans la suite il ne parut point qu'il eût étudié cette science.

La logique ne le guida jamais dans les crises importantes de son existence aventureuse. Il ne l'appliqua utilement qu'à ses petites intrigues galantes. Dans ses desseins positifs, il se montra aussi romanesque qu'une comédie de cape et d'épée. Sa vanité demeura inflexible lorsqu'il eût fallu l'assouplir; elle tomba tout à fait lorsqu'il pouvait en tirer bon parti pour sa fortune.

Il fut un moment question de le faire chevalier de Malte. Il avait deux aînés et deux cadets, qui moururent fort à propos pour lui. Demeuré fils unique, Roger avait à soutenir l'honneur de son nom et de sa famille. On ne songea plus à le mettre en religion. Peut-être eût-il été plus heureux en s'enrôlant dans cette milice monastique, où le gentilhomme gardait son épée sous le froc, et jouissait paisiblement des immenses revenus de l'ordre. Au premier abord, les trois vœux imposés aux novices auraient pu l'effrayer, mais il aurait vite compris que la sévérité de la règle disparaissait dans la pratique. S'il avait consulté en

ce temps-là le docteur Guy-Patin, qui était un ami de Ménage, sur la vie intérieure des chevaliers de Malte, voici la réponse tout à fait rassurante qui lui aurait été faite :

— « Les chevaliers de Malte sont des gens fort simples, fort innocents et fort chrétiens; gens qui n'ont rien de bon que l'appétit; cadets de bonne maison qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudraient bien tout avoir. Au reste, gens de bien et d'honneur, moines d'épée qui ont fait trois vœux : de pauvreté, de chasteté, d'obédience; pauvreté au lit, ils couchent tout nus et n'ont qu'une chemise au dos; chasteté à l'église, où ils n'embrassent pas les femmes; obéissance à table : quand on les prie d'y faire bonne chère, ils le souffrent; ils mangent, après qu'ils sont soûls, d'une cuisse de perdrix, puis du biscuit, en buvant par-dessus du vin d'Espagne, du rossolio et du populo avec des confitures et de la pâte de Gênes, et tout cela par obéissance : *O sanctas gentes!* »

Il n'y avait pas là de quoi épouvanter un cadet de bonne maison; mais en perdant ses frères, Roger perdit du même coup les tranquilles jouissances de ces chevaliers fainéants. Il avait d'ailleurs imaginé dans ses rêves une destinée plus active et plus éclatante.

« Aussitôt que j'entrai dans le monde, nous dit-il

dans ses Mémoires, ma première et ma plus forte inclination fut de devenir honnête homme et de parvenir aux grands honneurs de la guerre. »

Ce qui signifie en bon français qu'il visait dès lors à la fortune et au bâton de maréchal de France.

Son rêve se réalisa d'une singulière façon. A vingt-deux ans, un chevalier du guet le conduisit à la Bastille. Mais il avait déjà dépensé six belles années dans la vie des camps et des garnisons, où il avait appris des meilleurs maîtres les finesses du jeu, de l'amour et de l'escrime.

Roger, en entrant au service, eut d'abord une compagnie dans le régiment de son père. Avec l'agrément de Richelieu, il fut mis plus tard à la tête du régiment comme mestre de camp d'infanterie. Vers ce temps-là, le vieux comte de Bussy tomba malade, et, se croyant à sa dernière heure, il appela son fils pour transmettre, avec les suprêmes adieux, l'âme de la famille à l'héritier de son nom.

C'était alors, dans les grandes maisons, une scène solennelle que cette conférence au bord de la tombe entre le chef féodal d'une race noble et le jeune homme qui allait être chargé d'ajouter un nouvel éclat aux glorieuses traditions de l'écusson armorié. Le mourant, de sa voix défaillante, rappelait les grands souvenirs attachés à son nom; il parlait long-

temps des aïeux et de lui-même, vantant le passé, dédaignant le présent, et laissant échapper sur l'avenir quelques pressentiments amers. Après cette leçon d'histoire, le vieillard résumait ses conseils dans quelques maximes chevaleresques. Il redressait sur son chevet sa tête grisonnante pour imprimer plus de majesté aux oracles sacrés d'une expérience séculaire. Son héritier, à genoux, l'écoutait en silence, entrecoupant de sanglots le murmure de plus en plus sourd de cette éloquence du trépas.

Il y avait alors de soudaines effusions de tendresse entre ces deux êtres du même sang, condamnés par la loi féodale à ces froides relations du sujet et du maître, de l'autorité absolue et de la crainte respectueuse. Le sujet devenait un fils et retrouvait un père dans son maître.

Le vieux Bussy recommanda trois choses à Roger : 1° la crainte de Dieu; 2° le soin de son honneur avant celui de sa vie; 3° le service du roi.

Puis il prononça le nom de la comtesse, et Roger promit de bien traiter sa mère. Enfin il s'étendit et s'expliqua très-nettement sur l'état de ses affaires, qui étaient en bon ordre, avec la grâce de Dieu.

Un de ses amis, Guenaut, médecin, avait reçu en dépôt une somme de 3,000 pistoles, la seule dont on ne trouverait point la trace dans ses papiers. Mais

Guenaut était un honnête homme, qui remettrait la somme au premier avertissement.

Cela dit, le vieux seigneur congédia son fils et se retourna pour mourir. Le deuil était déjà dans la maison; la mort refusa d'y entrer. Il en fut de cette maladie comme de certains voyages : quand tout est réglé d'avance pour le départ, le voyage manque. M. de Bussy ressuscita au moment de l'agonie, enchanté de faire un nouveau bail avec l'existence.

Ce fut un discours perdu; Roger en retint pourtant la partie essentielle, comme on le verra plus tard. A peine remis de sa douleur, le jeune officier demanda la permission d'aller faire quelque séjour à Paris. Trop faible pour l'accompagner, son père le laissa partir seul; mais ce ne fut point sans lui faire entendre un nouveau discours, dont le sujet, il faut le dire, n'avait cette fois rien d'attristant.

—Mon fils, lui dit à peu près le vieillard, vous avez à Paris une cousine, âgée de dix ans, qui aura quelque jour cent mille écus de dot. Elle s'appelle Marie de Rabutin-Chantal, et vient de perdre son tuteur. Un conseil de famille est convoqué, vous m'y représenterez avec ma procuration, que voici. Tâchez de plaire dès aujourd'hui à votre cousine, et surtout au nouveau tuteur que vous contribuerez à lui donner.

Cette Marie de Rabutin, qui n'était alors qu'une enfant fort étourdie, était destinée à illustrer le nom de Sévigné. Roger vit sa cousine, assista négligemment au conseil de famille, et n'eut après cela d'autre souci que de se procurer de l'argent pour mener à Paris la vie d'un jeune seigneur. Après quelques minutes de réflexion, il se rappela fort à propos le discours funèbre de son père, et ce dépôt mignon de trois mille pistoles confié à la loyauté du médecin Guenaut. Il trompa Guenaut par quelque bon conte, et tira du sac aux pistoles, à diverses reprises, la somme rondelette de mille écus.

Roger aurait confisqué le dépôt tout entier si Guenaut, le crédule Guenaut, devenu tout à coup soupçonneux et défiant, n'avait eu la funeste pensée d'écrire sur ce point à son vieil ami. Celui-ci répondit une lettre foudroyante, et l'enfant prodigue fut renvoyé à son régiment sous le coup des malédictions paternelles.

Le jeune mestre de camp reçut du roi un secours de dix mille livres pour mettre ses douze compagnies en état de tenir la campagne. Il plaça les dix mille livres sous son chevet et s'endormit tranquille la nuit de son arrivée. Peu de temps après, une partie de cette somme disparut. Deux jeunes capitaines, deux filous de qualité, s'étaient introduits dans sa chambre, et,

tenant le pistolet à la gorge des valets, ils avaient eu le temps de piller l'argent du roi.

A cette nouvelle, le père de Bussy, malmené par le cardinal de Richelieu, accourt à Moulins, persuadé que son fils a joué l'argent aux trois dés. Il se souvenait de l'affaire Guenaut, et croyait Roger capable d'avoir lui-même vidé le coffre du régiment. Le mestre de camp fournit des preuves de son innocence; les filous furent pris et l'affaire arrangée.

Quelque temps après, une lettre de cachet, signée de Sa Majesté, arrive à Moulins. Le roi se plaignait de ce que les soldats de Bussy, de *connivence avec les officiers*, faisaient la contrebande du sel, au préjudice de l'administration des gabelles, et couraient les grands chemins, au préjudice des voyageurs, qu'ils soumettaient à des péages inusités. Le mestre de camp, mandé à Paris, se défendit personnellement de l'accusation; mais des ennemis de son père avaient, à ce qu'il paraît, grande envie de le trouver coupable. Il fut arrêté sans autre forme de procès, et remis à M. du Tremblay, qui le logea cinq mois aux frais du roi, dans une chambre voisine de celle où le vieux Bassompierre écrivait ses Mémoires depuis une dizaine d'années.

Bassompierre raconta sans doute à son jeune compagnon les anecdotes du temps de Henri IV et de la

régence de Marie de Médicis. Roger n'avait point eu à brûler, comme le maréchal, six mille lettres d'amour le jour où le chevalier du guet était venu lui demander son épée. Il se promit, à sa première heure de liberté, de réparer le temps perdu.

Revit-il sa cousine en sortant de prison? Alla-t-il jusqu'à l'abbaye de Livry lui montrer sa pâleur de jeune captif et la faire pleurer sur la trace de ses fers? Son père lui conseillait toujours, avec la ténacité du chef de famille, de courtiser la dot de cent mille écus. Roger obéit par pure déférence filiale, car il ne raffolait pas de mariage, à ces heures frivoles de la jeunesse.

Mademoiselle de Rabutin avait grandi près de son tuteur, le bon abbé de Coulanges. C'était un prodige d'esprit, d'étourderie, de gaieté, de hardiesse naïve et piquante. Elle ne baissa point les yeux devant le cousin de la Bastille. Franche comme un oiseau familier, élevée en pleine forêt de Bondy, dans toute la liberté du paradis, habituée à chanter en dansant les joyeuses chansons de son tuteur, elle mêlait dans un heureux tourbillon les grâces mobiles de l'enfant aux coquetteries précoces de la jeune femme. A quinze ans, Marie n'avait rien de cette timidité virginale, ou, si l'on veut, de cette innocente gaucherie que les jeunes filles rapportent du couvent dans les plis de

leur robe montante. Le feu de ses yeux éclairait l'espace autour d'elle. Malgré sa pureté rayonnante, ce regard savait tout, parce qu'il avait tout deviné.

Roger dut examiner cette merveille avec l'attention réfléchie d'un élève de Bassompierre. Le charme de cette belle cousine l'enivra; mais son opinion raisonnée fut celle-ci :

—Certaine manière étourdie dont je la vois agir me la fait appréhender, et je la trouve la plus jolie fille du monde pour être la femme d'un autre.

Il ne devina pas les germes de vertu qui levaient secrètement dans cette âme enjouée. Son erreur fut celle de tous les docteurs en galanterie, si facilement trompés par l'apparence, en dépit des ressources mystérieuses de leur expérience frelatée.

Plus hardi que lui ou plus insouciant, Sévigné ferma les yeux et fit bien. Il trouva la plus vertueuse des femmes où Bussy n'avait soupçonné que la plus agréable des maîtresses.

—Ce mariage achevé, disent les *Amours des Gaules* en parlant du mariage de madame d'Olonne, les amants qui avaient voulu être mariés se retirèrent, et il en vint d'autres qui ne voulaient qu'aimer.

Bussy se promit de revenir auprès de sa cousine dès qu'elle aurait changé de nom, et d'avance il ba-

lançait le panache des époux comiques sur le front du mari de mademoiselle de Rabutin.

Pour donner un bon exemple à sa cousine, Roger se maria le premier. L'exemple fut suivi presque aussitôt que donné. Il s'écoula tout au plus un an, les dates en main, entre ces deux événements de famille.

Dès que Marie de Rabutin s'appela madame de Sévigné, Bussy se mit en devoir de gagner au plus vite l'amitié de son nouveau cousin, qui, sans prendre garde aux malices du traître, le choisit aussitôt pour confident de ses équipées.

—Je viens de passer une nuit délicieuse, dit un jour Sévigné à Bussy; vous pouvez croire que ce n'est pas avec votre cousine : c'est avec Ninon.

—Tant pis pour vous : ma cousine vaut mille fois mieux, et je suis persuadé que si elle n'était pas votre femme elle serait votre maîtresse.

—Cela pourrait bien être, répliqua Sévigné.

Et, sans l'écouter davantage, il s'en alla retrouver Ninon.

Quant à Bussy, ravi de cette confidence, il courut chez sa cousine et lui raconta ce galant entretien.

—Il y a bien de quoi se vanter, à lui!

Telle fut la réflexion dédaigneuse dont madame de Sévigné honora ce récit.

—Ne faites pas semblant de savoir cela, car vous en voyez la conséquence.

—Je crois que vous êtes fou de me donner cet avis, ou que vous croyez que je suis folle.

—Vous le seriez bien plus, reprit hardiment Bussy, si vous ne lui rendiez la pareille; vengez-vous, ma belle cousine, je serai de moitié dans la vengeance : car enfin vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres.

—Tout beau! s'écria la marquise à la façon des héroïnes de Corneille; tout beau, monsieur le comte! je ne suis pas aussi fâchée que vous le pensez!

Il y eut à la suite de cette scène une explication entre les deux époux; et madame de Sévigné, de sa plume la plus coquette, écrivit à son cousin qu'il lui était désormais défendu de le voir.

Bussy battit en retraite avec sa courte honte. Que pouvait-il espérer maintenant? Il lui était prouvé que sa cousine aimait cet étourdi de Sévigné. Quelques années auparavant il avait hâté de ses désirs le mariage de mademoiselle de Rabutin. Il était réduit aujourd'hui à implorer le veuvage de madame de Sévigné.

Le hasard le servit à souhait; mais le cousin perdit sa femme avant que la cousine perdît son mari. Que serait-il arrivé si ces deux *accidents* avaient eu

lieu le même jour? Peut-être madame de Sévigné, qui aimait l'esprit de Bussy-Rabutin, aurait-elle consenti à changer sa couronne de marquise en une couronne de comtesse. Les cent mille écus avaient été entamés, il est vrai, par les folies d'un mari joueur et débauché. Cependant il en restait assez pour faire les frais d'une nouvelle union, et c'était encore merveille de rencontrer une si belle dot au milieu du chaos de la guerre civile.

Bussy était trop pressé de relever ses affaires pour attendre la mort problématique de Henri de Sévigné. Son père lui criait sans cesse de fumer ses terres en épousant quelque riche veuve de la bourgeoisie. Il résolut de se remarier et de s'enrichir par des moyens héroïques. On était en pleine Fronde; les audaces les plus extravagantes demeuraient impunies si elles étaient protégées par quelque grande influence. Bussy, qui avait alors la lieutenance de la compagnie des chevau-légers de Condé, pouvait compter sur la protection du vainqueur de Rocroy et de Nordlingue. Il se lança donc tête baissée dans une intrigue de comédie espagnole, d'où il aurait fort bien pu sortir par la porte sinistre du drame. Heureusement pour lui, le prince de Condé avait accepté d'avance un rôle dans la pièce.

Il nous reste de cette anecdote deux versions un

peu différentes : celle de Bussy lui-même et une autre de l'abbé de Choisy. Nous consulterons de préférence la dernière, comme la plus complète et la plus vraisemblable. L'abbé de Choisy, étant le parent ou l'ami des deux personnages intéressés, n'avait aucune raison d'altérer les événements, tandis que Bussy a cherché sans doute à rejeter l'odieux de l'entreprise sur un personnage secondaire.

Je suis étonné que les fabricants de pièces historiques n'aient point eu l'idée de tailler un drame dans le récit de l'enlèvement de madame de Miramion par le comte de Bussy-Rabutin. Il y a là tous les contrastes exigés dans les théâtres violents; une succession merveilleuse de scènes rapides et saisissantes, et vingt occasions de changements à vue.

Madame de Miramion était une veuve très-riche et très-pieuse. Un bourgeois, nommé du Bocage, mit Bussy-Rabutin en relation avec un religieux de la Merci, dont elle était la pénitente. Ce religieux, qui se nommait le père Clément, avertit Bussy d'un pèlerinage que madame de Miramion devait faire au Mont-Valérien. Il ne s'agissait que d'enlever la belle au passage et de la conduire en lieu de sûreté.

Des relais furent préparés sur la route de Boulogne à la commanderie de Launay, château fort qui appartenait au grand prieur de l'ordre de Malte, oncle de

Bussy. Une troupe de cavaliers s'embusqua dans le bois de Boulogne.

On aperçut bientôt le carrosse où se trouvaient madame de Miramion, sa belle-mère, et deux demoiselles. Les cavaliers se lancèrent à sa poursuite, et le rejoignirent le long du jardin de mademoiselle du Tillet, qui est maintenant enclavé dans le parc de Saint-Cloud. On força le carrosse à reculer jusqu'au bois, où l'on avait disposé une voiture légère attelée de six chevaux. Un cavalier de l'escorte pria les trois dames de monter dans cette voiture. Comme madame de Miramion refusait d'obéir, on se mit à trancher les courroies des mantelets, espèce de rideaux de cuir qui fermaient les portières. La malheureuse jeune femme chargea ses ennemis avec son sac d'heures, et ensanglanta ses mains à la pointe des épées.

Cette résistance modifia quelque peu le plan arrêté. Pour ne point perdre de temps, on attela des chevaux frais au carrosse, et Bussy donna l'ordre du départ.

Madame de Miramion leva les yeux au ciel, et demanda à Dieu le jugement, la force et le sentiment de sa présence. Elle coupa avec un petit couteau les courroies des mantelets qu'on avait rattachées, afin de se mettre en communication avec tous les passants

qu'on rencontrerait sur la route. Dès qu'elle apercevait quelqu'un, elle jetait de l'argent par la portière, et s'écriait :

—Je suis madame de Miramion !

Une voix dans l'escorte répondait :—Elle est folle ! Et le carrosse continuait sa marche vers la commanderie de Launay.

Quand on arriva dans la forêt de Livry, l'escorte prit un détour pour éviter les taillis.

Madame de Miramion s'élança par la portière et se mit à courir à travers l'épaisseur des bois. Mais s'apercevant qu'on la poursuivait, elle remonta dans le carrosse. Elle avait les mains et le visage tout en sang ; sa coiffe et le mouchoir qui couvrait son sein étaient demeurés suspendus à la pointe des broussailles. Ses cheveux dénoués flottaient en désordre ; elle avait bien l'air d'une folle !

Avant de quitter la forêt, on renvoya la belle-mère, l'écuyer et l'une des deux demoiselles. Le laquais, hissé derrière la voiture, déclara qu'il se ferait plutôt tuer que d'abandonner sa maîtresse.

Enfin, le carrosse roula sur un pont-levis, dont les chaînes s'abaissèrent avec fracas. On était dans une cour du château de Launay.

Un chevalier de Malte, d'une figure noble et douce, qui faisait partie de l'escorte, se présenta au nom de

Bussy, et pria madame de Miramion de descendre. Elle le regarda fièrement, et bien résolue à ne point quitter son carrosse :

—Est-ce par vos ordres, dit-elle, qu'on me traite ainsi ?

—Non, madame, c'est le comte de Bussy qui nous a assuré avoir votre consentement pour vous conduire ici.

—Ce qu'il vous a dit est faux, et vous verrez si j'y consens.

Le chevalier de Malte, ébranlé par cette déclaration, eut un beau mouvement de pitié généreuse.

—Madame, dit-il, nous sommes ici deux cents gentilshommes, amis de Bussy. S'il vous a trompée, nous vous servirons contre lui. Daignez seulement vous expliquer en présence de plusieurs de nous, et ne refusez pas de descendre et de vous reposer.

Sur ces paroles, elle prit un peu de confiance et descendit en disant à sa demoiselle : — Gabrielle, ne me quittez pas.

On la fit entrer dans une salle basse et froide. Elle remarqua sur une table deux pistolets chargés. Soutenue par une sorte d'énergie fiévreuse, elle s'avança vers la table et mit la main sur ces armes avec une sombre décision. Après cet effort suprême, elle se

sentit faible et s'évanouit sur les coussins de sa voiture qu'on avait apportés pour la faire asseoir.

Un médecin de Sens, qui se trouvait là, lui tâta le pouls et déclara qu'elle allait mourir. Bussy, effrayé, vint présenter ses excuses à genoux, les mains jointes. A sa vue, madame de Miramion se redressa vivement, et lui dit avec l'accent d'une résolution inébranlable :

—Monsieur, je jure devant le Dieu vivant, mon créateur et le vôtre, que je ne vous épouserai jamais!

—Hélas! si vous partez, je ne vous reverrai plus.

—Si vous me laissez partir, reprit lentement la jeune veuve, vous réussirez plutôt par cette voie que par celle que vous avez prise.

—Je ne m'y attends pas, dit Bussy en se relevant.

Le chevalier de Malte reparut alors, et engagea madame de Miramion à prendre quelques aliments pour réparer ses forces épuisées.

—Quand les chevaux seront à mon carrosse, répondit-elle d'un ton ferme.

On attela les chevaux, elle remonta dans la voiture, avala deux œufs frais, et le chevalier de Malte la reconduisit jusqu'à Sens. Arrivée aux portes de la ville, elle traversa les rues à pied avec Gabrielle, entra dans la première hôtellerie et se trouva bientôt entourée de ses parents.

—Hélas! c'est moi, s'écria-t-elle les yeux en larmes.

L'entreprise avait échoué. Bussy annonça tristement son échec au prince de Condé, qui écrivit au sieur Bonneau, père de la dame, de se tenir tranquille.

Bassompierre, en son temps, avait eu une aventure d'un genre tout opposé. Il avait séduit mademoiselle d'Entraigues, en lui donnant la promesse écrite de l'épouser. Armée de cette pièce, la belle, qui se faisait appeler partout madame de Bassompierre, intenta bravement un procès à son séducteur pour le forcer à remplir son engagement. Bassompierre gagna le procès : Bussy aurait perdu le sien sans l'intervention du prince de Condé.

Après cette malheureuse affaire, il semble que la fortune devait un dédommagement à notre héros. Comme elle ne se pressait pas de le lui offrir, Bussy se détermina à le prendre lui-même. Il abandonna le parti de Condé pour s'enrôler dans le parti de Mazarin. Sa lettre au cardinal renferme un passage curieux :

« Monseigneur, écrivait Bussy, je supplie Votre Éminence de garder cette lettre pour faire voir à tout le monde que je suis un coquin si, en cas que vous ayez besoin de vos serviteurs, vous ne me trouvez

avec tous mes amis, en état de vous témoigner que je suis, envers et contre tous, votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur. »

Le cardinal lui permit d'acheter la charge de mestre de camp de la cavalerie légère. Il devint lieutenant général et gagna dix mille écus au jeu, après s'être remarié à la fille du comte de Clinchamp. Mais à partir de ce moment, le sort prend sa revanche contre lui. Sa carrière militaire s'arrête; la Bastille et le désert de l'exil se dessinent à l'horizon de son histoire. Pour trouver encore quelques heures souriantes dans cette existence qui s'assombrit, il faut se rejeter en arrière, et chercher encore Bussy auprès de madame de Sévigné, sa maîtresse idéale, ou chez madame de Montglat, sa maîtresse réelle, ou bien encore dans le parc de Roissy, chantant avec ses amis Vivonne, Guiche et Manicamp, les couplets satiriques de son fameux *Alleluia*.

Le comte de Vivonne, premier gentilhomme du roi, était allé avec l'abbé Le Camus, aumônier de Sa Majesté, et Mancini, neveu du cardinal Mazarin, passer les derniers jours du carême et les fêtes de Pâques à sa maison des champs. Ce n'était point assurément pour faire pénitence que ces trois amis avaient quitté la cour au milieu de la semaine sainte. Roissy ne ressemblait point à la Grande-Trappe;

c'était plutôt une retraite profane dans le goût de l'abbaye de Thélème.

L'abbé Le Camus n'était point ennemi du plaisir; seulement il tenait à s'amuser sous le manteau, loin des indiscrets et des bavards, qui auraient pu calomnier sa douce philosophie épicurienne.

L'excellent homme serait mort de honte, si quelque libertin de cour avait pu surprendre une goutte de champagne sur son petit collet. Il me semble le voir, à l'heure du dîner, entrer avec des airs furtifs dans la salle où se trouvaient déjà ses deux compagnons, et s'avancer vers eux sur la pointe du pied, comme un conspirateur qui va révéler un secret.

—Sommes-nous seuls, bien seuls? disait chaque trait de sa physionomie inquiète.

Rassuré par un geste, il se décidait aussitôt, et baisait dévotement la nappe de la table, comme si c'eût été la nappe de l'autel. L'aumônier du roi devenait alors, pour parler le langage du temps, l'aumônier de Bacchus et de Momus. Il souriait, en mangeant, aux équivoques de Vivonne, applaudissait, en buvant, aux pointes de Mancini. Peut-être même allait-il jusqu'à s'applaudir le premier, quand il lançait du bout de ses lèvres vermeilles quelque honnête turlupinade. Mais si dans le feu d'une conversation un peu vagabonde, Mancini ou Vivonne élevait

trop la voix, l'abbé tressaillait et conjurait l'écho de ne répéter que tout bas les paroles retentissantes.

—Chut! messieurs, disait-il le doigt sur les lèvres, et il écoutait les moindres bruits qui pouvaient dénoncer un espion.

Un jour, il fut interrompu tout à coup, au milieu d'une de ces petites phrases craintives, par deux éclats de rire harmonieux qui le firent changer de couleur.

—Bonjour, monsieur l'aumônier; bonjour, monsieur Le Camus! nous venons partager votre retraite, jeûner et prier avec vous, dans la paix de la solitude.

C'étaient deux courtisans nouvellement arrivés. Le comte de Guiche, « jeune et beau comme un ange, » et ce damné de Manicamp, le Nisus de cet Euryale! Si le tonnerre fût tombé dans la salle du festin, le pauvre aumônier n'aurait pas été plus consterné.

—Allons-nous-en, dit-il à Mancini en le tirant par la manche; allons-nous-en, mon fils; je prévois qu'il va se passer ici d'étranges choses.

Il y avait en effet quelque chose d'étrange dans le regard caressant du comte de Guiche, et Manicamp lui-même avait une langueur diabolique où palpitait l'espoir des plus incroyables folies.

—Partons, mon ami, partons, répéta l'aumônier, je crains que ces voûtes ne nous écrasent.

Il n'y avait point de voûtes sur la tête de l'abbé : mais le lyrisme de la peur a sa rhétorique, qui ne peut se contenter d'un plafond.

Pour remplacer le vide que laissait la fuite de ces deux épicuriens timorés, les nouveaux venus proposèrent d'appeler Bussy, qui valait à lui seul tout un bataillon de fous. On écrivit à ce dernier un billet plein d'onction, où nos solitaires imitèrent à merveille le ton de l'homélie.

« Vous êtes prié, disait le billet, de quitter pour quelque temps le tracas du monde, pour venir avec nous vaquer avec moins de distractions aux pensées de l'éternité. »

A la lecture de cette dévote invitation, Bussy, animé d'un saint zèle, monte à cheval et se dirige au galop vers Roissy.

— Je suis bien aise, mes amis, soupira-t-il en mettant le pied sur le seuil de ce pieux asile, je suis bien aise de vous trouver détachés du monde comme vous êtes. Il faut des grâces particulières de Dieu pour faire son salut dans les embarras des cours; l'ambition, l'envie, la médisance, l'amour et mille autres passions y portent ordinairement les gens les mieux nés à des crimes dont ils sont incapables dans des retraites comme celle-ci. Sauvons-nous donc ensemble, mes amis, et, comme pour être agréable à Dieu, il n'est

pas nécessaire de pleurer ni de mourir de faim, rions, mes chers, et faisons bonne chère!

Après cette harangue sacrée, Vivonne résigna tous ses pouvoirs entre les mains de l'orateur. Bussy fut désormais le chef reconnu de la communauté. Ce fut lui qui régla les cérémonies de la semaine sainte et du jour de Pâques.

On administra, dit-on, le baptême à un cochon de lait, qui, malgré le sacrement, figura sur la table des quatre reclus. Bussy composa des *Heures* en l'honneur de tous les saints de la cour. Dans ce livre bizarre, on appelait saints tous les maris que leurs femmes avaient... canonisés. Les offices de la médisance et même de la calomnie se célébrèrent en grande pompe. On chanta successivement la messe du roi et les vêpres de madame de Sévigné.

Dans la messe du roi, l'hymne du jour de Pâques, *ô filii et filiæ*, fut remplacée par une chanson galante, dont le premier couplet a été cité dans tous les mémoires du temps :

Que Déodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va.
Alleluia!

Deodatus signifiait Louis XIV, et le *bec amoureux*

mademoiselle de Mancini, sa première maîtresse, la sœur de ce Mancini qui venait de partir entraîné par l'abbé Le Camus. Les couplets suivants étaient consacrés au duc d'Orléans, à la reine Anne d'Autriche, au cardinal Mazarin, à mademoiselle de Montpensier et aux filles d'honneur. Nous ne les reproduisons pas et pour cause. Il nous faudrait une piété qui nous manque pour égrener jusqu'au bout ce chapelet d'*alleluia*.

Le tour vint enfin de madame de Sévigné, avec laquelle Bussy était brouillé à cette époque.

— Dites-nous, mon cher, demanda Vivonne en minaudant, ce que c'est décidément que la marquise, car je n'ai jamais vu deux personnes s'accorder sur son sujet.

— C'est la définir en peu de mots que ce que vous dites là ; on ne s'accorde point sur son sujet, parce qu'elle est inégale, et qu'une seule personne n'est pas assez longtemps bien avec elle pour remarquer le changement de son humeur.

— Que pensez-vous de sa vertu ? reprit le comte de Guiche, qui roulait et déroulait, en se jouant, l'oreille toute rouge de Manicamp.

— La foi conjugale n'a pas été violée. Je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais devant Dieu, je le tiens pour un sot.

— Nous direz-vous maintenant, demanda Manicamp en dégageant son oreille qui menaçait de s'amincir comme une crêpe entre les mains de son ami, nous direz-vous maintenant pourquoi vous rompîtes avec votre cousine : car on en parle bien différemment ; les uns disent que vous étiez jaloux du comte de Lude, et les autres que vous la sacrifiâtes à madame de Montglat, et personne n'a jamais cru, comme vous l'aviez dit tous deux, que ce fût une raison d'intérêt.

— Il se présenta une occasion où j'avais besoin de madame de Sévigné, et où, sans son assistance, j'étais en danger de perdre ma fortune. Cette ingrate m'abandonna, et me fit en amitié la plus grande infidélité du monde. Madame de Montglat, bien différente de ma cousine, me rendit service du meilleur cœur.

— Racontez-nous donc l'histoire de madame de Montglat.

Bussy, à cette question, abandonna le ton satirique et se mit à faire l'éloge de sa maîtresse. De l'épigramme il passa tout à coup au madrigal : « L'air qu'elle souffle, dit-il, est plus pur que celui qu'elle respire. » Et il continua pendant une demi-heure à détailler les perfections de cette belle.

Les relations de Bussy avec madame de Montglat

sont expliquées tout au long dans les *Amours des Gaules*. Mais ce qu'il serait impossible d'y trouver, et même d'y soupçonner, c'est l'explication du refus qui brouilla le comte de Bussy avec la marquise de Sévigné.

Or voici, selon moi, le mot de cette énigme. On se souvient sans doute que Ménage voulut empêcher un jour la marquise de payer les dettes de son mari. Si l'abbé défendait ainsi l'argent de son écolière, lorsqu'il s'agissait d'un mari, ne peut-on supposer qu'il le ménageait bien plus encore, lorsqu'il s'agissait d'un amoureux et d'un rival? Oui, madame de Sévigné céda probablement dans cette occasion aux conseils de son ancien précepteur, devenu son confident. Elle avait d'ailleurs, au milieu de cent qualités, le défaut de la fourmi qui se moque en son grenier de la plainte des cigales.

Ménage n'eut donc pas beaucoup à faire pour la déterminer à un refus. Rien au monde n'est moins généreux qu'une veuve, à moins que l'amour ne vienne chasser l'avarice. Madame de Sévigné tenait sous la même clef son argent et sa vertu. Qui sait même si sa vertu ne fut pas tout simplement de l'économie?

Il y a des cœurs généreux, toujours prêts à se donner : il y en a de calculateurs qui se resserrent et thé-

saurisent. Madame de Sévigné thésaurisa ses sentiments; puis elle plaça tout son trésor sur la tête de sa fille.

Les scènes joyeuses de Roissy furent ébruitées. On était déjà loin des folies cavalières de la Fronde, et personne n'entrevoyait encore dans l'avenir les orgies effrénées de la Régence. Le moment était mal choisi pour braver à la fois deux puissances qui grandissaient alors d'heure en heure: la religion et la royauté! De telles audaces ameutèrent du même coup les gens d'église et les gens de cour. On réclama hautement la punition des coupables; le châtiment ne se fit point attendre. Le comte de Bussy fut exilé dans ses terres, d'où on le tira quelque temps après pour le remettre à la Bastille, lorsque, par l'indiscrétion d'une de ses maîtresses, il circula dans le monde quelques copies de son *Histoire amoureuse des Gaules*.

Le prisonnier du roi ne recouvra sa liberté, après treize mois de souffrance, que pour reprendre, malade de corps et d'esprit, le chemin de la Bourgogne qui était pour lui le chemin de l'exil.

J'ai lu dans un vieux recueil d'anecdotes, qu'un certain marquis Spinola, admis à baiser la main de Louis XIV, lors de la naissance du duc de Bourgogne, avait fait crier le roi en lui mordant le doigt. — « Je demande bien pardon à Votre Majesté, s'écria-t-il

aussitôt. Si je ne l'eusse mordue, elle n'eût pas pris garde à moi. »

Bussy eut beau s'excuser, avec la soumission la plus raffinée, de sa morsure à la Spinola ; le roi ne lui pardonna jamais.

Madame de Sévigné fut plus indulgente. Au premier signe de repentir, elle tendit la main au coupable. On eût dit à son empressement qu'elle avait peur de le laisser mourir dans l'impénitence finale. La marquise avait gardé à son cousin l'amitié de famille perpétuellement ravivée entre eux par une mutuelle sympathie de l'esprit.

Quoique Bussy eût toujours désiré de sa cousine un peu plus que de l'amitié, il se résigna cependant, peu de temps après la mort de Sévigné, aux douceurs d'un simple commerce épistolaire. Son désespoir demeura d'ailleurs fort galant. Il se dédommageait des cruautés de la marquise en s'abandonnant à l'élan passager des faciles amours. Les premières femmes qui lui *sautaient à la tête* égayaient ses loisirs, et jamais il ne fit mystère à sa cousine des écarts de son tempérament ou des fantaisies de sa galanterie.

« Je vous envoie, lui mande-t-il un jour, copie de la lettre que j'ai écrite à la marquise d'Uxelles. Elle me mande que si j'aime les grands yeux et les dents

blanches, elle aime, de son côté, les gens tendres et les amoureux transis; et que, ne me trouvant pas comme cela, je me tienne pour éconduit. Elle revient après; et sur ce que je lui mande que je la quitterai, si elle me rebute, et qu'à moins de se déguiser en maréchale pour me surprendre, elle ne m'y rattrapera plus; elle me répond que je ne me désespère point, et qu'elle me promet de se donner à moi quand elle sera parvenue à la dignité pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os; que mon poulet ne pouvait lui être rendu plus à propos, et que n'ayant pas un denier, elle était dans la plus méchante humeur du monde. »

Madame d'Uxelles n'est, à vrai dire, qu'une passion en l'air : mais madame de Montglat fait quelquefois oublier à Bussy le rôle de soupirant aux aguets qu'il joue depuis si longtemps aux pieds de sa cousine. Il part un beau jour pour Landrecies sans dire adieu à madame de Sévigné, et puis il lui écrit du camp pour s'excuser sur ce qu'il a passé la nuit chez un baigneur la veille de son départ. Chez le baigneur, cela signifie chez madame de Montglat. Madame de Sévigné s'en montre piquée au vif : « Je me doutais bien, répond-elle, que tôt ou tard vous me diriez adieu, et que si ce n'était chez moi, ce serait du camp de Landrecies. Comme je ne suis pas une femme de

cérémonie, je me contente de celui-ci, et je n'ai pas songé à me fâcher que vous eussiez manqué à l'autre. Je m'étais déjà dit vos raisons avant que vous me les eussiez écrites, et je suis trop raisonnable pour trouver étrange que la veille d'un départ on couche chez le baigneur. Je suis d'une grande commodité pour la liberté publique, et pourvu que les bains ne soient pas chez moi, je suis contente. Mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la ville...» Et plus bas : — « Je serais une indigne cousine d'un si brave cousin si j'étais fâchée de vous voir, cette campagne, à la tête du plus beau corps qui soit en France... Je crois que vous désavoueriez des sentiments moins nobles que ceux-là; je laisse aux *baigneurs* d'en avoir de plus tendres et de plus faibles; chacun aime à sa mode; pour moi, je fais profession d'être brave aussi bien que vous : voilà les sentiments dont je veux faire parade. »

Évidemment il y a là, sous le badinage de la plume, une jalousie réelle, jalousie de tête, bien entendu : car madame de Sévigné ne connaît pas celle des cœurs emportés. Pour excuse unique, le coupable avoue la vérité, récite le détail de son aventure galante, et demande en compensation une pareille franchise du côté de sa cousine. Où en est le surintendant avec madame de Sévigné? Le

surintendant est ménagé; mais on lui fait entendre que tous ses soins sont peine perdue. La correspondance se poursuit, et l'inégal Bussy, selon son habitude, témoigne tour à tour une sèche indifférence et une passion déclamatoire. Tantôt il oublie d'écrire à madame de Sévigné lorsqu'il écrit à madame de Montglat et à madame de Gouville, tantôt il envoie à Paris et en Bretagne des phrases comme celle-ci : « Il faut que je vous dise, madame, que je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous; vous êtes les délices du genre humain : l'antiquité vous aurait dressé des autels, et vous auriez assurément été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, et surtout pour le mérite vivant, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connais des princes du sang, des princes étrangers, de grands seigneurs façon de prince, de grands capitaines, des gentilshommes, des ministres d'État, qui fileraient pour vous, si vous les laissiez faire. En pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez aller plus loin.»

Certes, voilà un bel éloge, et il est impossible de ne pas compter grandement avec la vertu de madame de Sévigné quand on trouve cette vertu si haut pla-

cée que ni héros, ni princes, ni ministres, tous gens d'un appétit féroce et de ressources infinies, ne peuvent y atteindre. On a beau se récrier sur la torpeur native de son organisation. Ce n'est point uniquement la chaleur du sang qui fait courir au-devant de la tentation. On succombe tout aussi bien par vanité. Les plus dépravées des femmes galantes de la Fronde sont celles qui ont les veines glacées.

Nous n'insisterons pas sur la correspondance de Bussy et de madame de Sévigné. Bussy se brouille, nous l'avons déjà dit, avec sa cousine pour un refus d'argent, et c'est peu de temps après que, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, paraît le fameux portrait de la marquise.

Une réconciliation a lieu lors de l'ouverture de la cassette de Fouquet, cette cassette où l'on découvrit avec étonnement le tarif de tant de fausses vertus prétendues inaccessibles. Le surintendant avait conservé les lettres de toutes ses maîtresses. Il y avait dans cette nombreuse correspondance quelques *voitures* de madame de Sévigné, comme on disait alors; des malveillants semèrent, à ce propos, de mauvais bruits. Avant que le roi n'eût déclaré fausses ces calomnies de circonstance, Bussy, dont l'humeur était chevaleresque aujourd'hui, grossière demain, se porta le champion de la petite-fille de sainte Chan-

tal. Il rendit hautement témoignage de sa vertu, faisant ainsi justice lui-même des calomnies de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Sur ce beau trait, le ressentiment de madame de Sévigné tomba; elle le crut du moins, et Bussy avec elle. Il y eut, de nouveau, échange de lettres, comme si l'*Histoire amoureuse des Gaules* n'était jamais sortie des mains de madame de Montglat. A la première occasion pourtant, madame de Sévigné récrimina avec amertume; elle y revint à plusieurs reprises, ne se lassant pas de rafraîchir la trace des vieux affronts, peut-être pour empêcher le réveil d'une inclination mal étouffée. On ne tourmente ainsi que ceux qu'on se défend d'aimer, et qu'on aimerait ouvertement si l'on pouvait encore les estimer. La querelle s'échauffe, Bussy-Rabutin s'irrite. Chaque attaque est suivie d'une riposte. Cette guerre acharnée ne finit pas. Après la réplique, duplique et triplique; des flots d'encre coulent sur le papier. Bussy a bien raison de dire que l'amour est un *vrai recommenceur*. Malgré quelques boutades, dont il n'est point le maître, il donne à celle qu'il a offensée toutes les satisfactions possibles. L'indiscrétion de madame de Montglat, à jamais irréparable, ne lui permet pas de dérober aux contemporains ni à la postérité le portrait blessant de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

En revanche, il a trois autres portraits de madame de Sévigné, l'un dans sa chambre, l'autre dans sa galerie, le dernier dans la généalogie de sa famille. Au-dessous du premier sont tracées ces paroles :

« Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments. »

La deuxième inscription n'est pas moins flatteuse :

« Marie de Rabutin, vive, agréable et sage, fille de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges, et femme de Henri de Sévigné. »

La troisième enchérit encore sur les précédentes :

« Marie de Rabutin, une des plus jolies filles de France, épousa Henri de Sévigné, gentilhomme de Bretagne, ce qui fut une bonne fortune pour lui à cause du bien et de la fortune de la demoiselle. »

Ceci ne passa pas sans reproches. Madame de Sévigné défendit le nom de son mari, devenu le sien, que Bussy prétendait faire descendre au-dessous de celui de Rabutin. Il n'est cependant si rude guerre qui n'ait ses trêves forcées. Quelquefois la fatigue se trahit : « Adieu, comte, point de rancune : ne nous tracassons plus... C'est grand dommage que nos étoiles nous aient séparés. Nous étions bien propres

à vivre dans une même ville; nous nous entendons, ce me semble, à demi-mot. Je ne me réjouis pas bien sans vous, et, si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge... Notre amitié est d'une bonne trempe; le fond en tient à nos os. » Un jour elle semble justifier par un ton d'abattement tout à fait extraordinaire une parole de Bussy, qui lui avait annoncé que dans sa vieillesse elle se repentirait de sa vertu. Comme son cousin lui a mandé par forme de plaisanterie qu'on lui attribue une conduite dégingandée, elle répond avec une résignation douloureuse : « Hélas! mon cousin, je n'ai point d'ennemis : ma vie est tout unie, ma conduite n'est pas dégingandée (puisque dégingandée il y a). Il n'est point question de moi : j'ai une bonne réputation; mes amis m'aiment... » Ne voit-on pas dans cet aveu le contre-coup des anciennes luttes intérieures, maintenant que l'époque du danger est passée? Oui, la nature humaine est ainsi faite! Au penchant d'une vie sereine, nous regrettons souvent les agitations, les enivrants plaisirs dont notre fermeté nous a écartés durant les combats de la jeunesse.

Et Bussy de s'écrier, avec une espèce de bienveillance immorale, étrange et presque équivoque : « La fortune vous fait de belles avances, ma chère cousine! n'en soyez point ingrate. Vous vous amusez après la

vertu comme si c'était une chose solide, et vous méprisez les biens comme si vous ne pouviez jamais en manquer : ne savez-vous pas ce que disait le vieux Senectaire, homme d'une grande expérience et du meilleur sens du monde : que les gens d'honneur n'avaient point de chausses? Nous vous verrons un jour regretter le temps que vous avez perdu; nous vous verrons vous repentir d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu, avec tant de peine, acquérir et conserver une réputation qu'un médisant peut vous ôter, et qui dépend plus de votre fortune que de votre conduite... »

Ainsi se déroule, avec le plus naturel abandon, cette galante correspondance de Bussy et de madame de Sévigné. Quel amusant chef-d'œuvre de grâce prime sautière, d'esprit familier et raffiné, de sentiment léger et moqueur! Il faut lire tout ce *rabutinage :* Rien de plus frais et de plus vif que ce roman par lettres : le style a le vol de l'oiseau.

Tout le talent de Bussy est là, et dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Dans ses autres ouvrages, sauf quelques joyeux points de vue de ses *Mémoires*, sa plume est empêchée, alambiquée, pompeuse, académique. Ce n'est pas l'homme de cour et d'esprit jouant familièrement avec sa pensée; c'est l'officier général de cavalerie, prononçant du haut de ses

étriers je ne sais quels discours ampoulés et lamentables.

Nous ne suivrons point le comte de Bussy au fond de son exil, où il n'eut d'autres consolations que celles de sa fille Louise. Dans ses châteaux de Bussy et de Chazeu, lorsque sa fille ne vient pas le distraire, il assemble dans sa tête, comme des nuages, de lourdes sentences sur l'adversité. Il se compare à Bélisaire, à saint Louis, à Bassompierre, à Tobie et à Job. Madame du Deffand voudrait nous persuader qu'en fait de patriarches, Bussy ressemble plutôt à Loth qu'à Job.

Sur la foi de madame de Choiseul, elle accuse Bussy du crime d'inceste, reproché plus tard au Régent. Comme je ne fais point de tragédies, je n'ai pas besoin de ce crime, et je trouve de bon goût de n'y pas croire.

On y crut cependant au XVIIe siècle : il y eut au parlement un procès scandaleux, et l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut puni par où il avait péché. L'honneur de son nom devint la proie des avocats, le jouet de l'opinion publique, pendant quinze jours que durèrent les plaidoiries. Le *Journal des audiences au Parlement* nous rapporte que maître Nivelle le déconsidéra *avec beaucoup d'ornement*. Aujourd'hui encore la mémoire de Bussy demeure chargée de cette terrible accusation. Mais je m'aper-

çois que ce récit frivole s'assombrit; il faut finir.

Qu'on me permette de remettre en présence, un seul instant, mes deux *Amoureux de madame de Sévigné*. Me suis-je trompé en croyant que ces deux existences demi-littéraires, demi-galantes, pouvaient fournir le prétexte d'un amusant récit? En tout cas, je prie le lecteur de se consoler avec le mot de Walpole :

« Ah! que c'était bien ma sainte qui dorait tous ces gens-là! »

LES FEMMES VERTUEUSES

DU

GRAND SIÈCLE

DE

LA VERTU FÉMININE

On faisait, un jour, devant la duchesse de Montbazon l'éloge des femmes vertueuses. Elle sourit, et, d'un air d'indifférence accomplie, déclara que toutes les femmes l'étaient également. Un petit-maître de la suite de M. le Prince n'aurait pas mieux dit. Quelques années plus tard, comme pour appuyer ce mot de la duchesse, une spirituelle marquise écrivait : « Toutes les femmes sont folles; il semble qu'elles aient la tête cassée, on leur met le premier appareil et elles se reposent comme pour une opération. » Faut-il accepter sans discussion ce double témoignage? Ce serait, à mon avis, commettre une grande injustice envers cette singulière époque de Louis XIV, aussi mal connue de

ceux qui la glorifient par habitude que de ceux qui la rabaissent par système.

Au premier aspect, il est vrai, les places assignées à la vertu dans ce siècle de galanterie ne paraissent pas fort nombreuses; les belles pécheresses occupent, brillantes et parées, tout le devant de la scène. Groupe divin, où la majesté, la grâce, l'insolente perfection des formes, les enchantements subtils de l'esprit se combattent et s'unissent dans un ensemble ravissant! Ici, les fronts superbes et les coiffures de deux pieds de haut, enrichies de perles, de rubans et de poinçons d'or; là, de jolies têtes enfantines, frisées à petits étages, avec le bouquet de cheveux jeté sur l'oreille; plus loin, de frais visages d'un ovale si parfait qu'à peine deux ou trois boucles renversées viennent en relever les contours; partout un attrait invincible, soit qu'il frappe le cœur d'un brusque éblouissement et l'envahisse d'un seul coup, soit qu'il y pénètre sans violence et l'enivre par degrés comme une liqueur fine savourée goutte à goutte.

Même à deux siècles de distance, ce charme souverain subsiste et du fond du passé agit sur le présent. Si dans un jour d'étude on retrouve, au milieu d'une froide collection d'estampes, le souvenir tout mythologique des esclaves-reines de Versailles, on ne peut se défendre d'une sorte de frémissement voluptueux

comme si ces mortes adorables respiraient encore. On les suit d'un œil passionné à Marly, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Meudon, aux Tuileries, au Palais-Royal, dans les promenades de nuit, dans les carrousels, dans les ballets allégoriques, à la chasse aux flambeaux dans les grands bois ; on les suit, et le cortége des illusions les environne. Elles apparaissent aux furtives lueurs de l'intrigue et dans l'éclat des voluptés royales ; en Flandre, dans le prolongement des armées (léger bagage de guerre !), et sous les ogives de Notre-Dame, quand les paix glorieuses se signent au bruit des *Te Deum*.

Magnifiques objets de vanité dont la vue ne se retire pas sans effort, une fois ravie dans le pays des songes par un caprice de l'imagination !

Mais tant d'écrivains ont célébré les femmes galantes de ces temps illustres, qu'il serait peut-être piquant aujourd'hui, après tant d'anecdotes licencieuses éparpillées, tant de secrets d'alcôve mis au grand jour, d'aller chercher les femmes vertueuses dans les calmes régions de l'histoire. Envolez-vous donc, légers fantômes, et laissez paraître ces âmes sereines du passé que l'estime des siècles accompagne !

Je craignais d'abord, j'en conviens, de ne rencontrer dans mes recherches qu'un bien petit nombre de ces âmes élues. Ma liste, où je croyais inscrire à peine

deux ou trois noms, s'est allongée peu à peu comme celle de don Juan. J'ai rencontré partout des femmes vertueuses dans cette société dissipée où elles semblent si rares. La dignité exemplaire des religieuses de Port-Royal ne rachète-t-elle point, par exemple, les charmants péchés des religieuses de Longchamps? Quand celles-ci ouvrent leurs parloirs aux galants visiteurs et se mettent à genoux au confessionnal pour converser une heure ou deux avec d'aimables laïques déguisés en prêtres, que des sœurs tourières transformées en Frosines introduisent à petit bruit dans le sanctuaire; celles-là professent un dédain superbe pour les frivolités de la vie extérieure, et leur fière piété, retranchée dans la solitude comme dans un un camp, a l'air d'une sublime révolte, d'une protestation menaçante contre le désordre universel. Les épicuriennes cloîtrées de Longchamps profitent de la confusion des guerres civiles pour abandonner leurs cellules profanées. On les voit à Paris dans une piquante parure qui rappelle à la fois le monde et le couvent. Elles ont raccourci leur guimpe pour découvrir leurs épaules, et sous le voile monastique brille une chevelure galamment ornée, dont les dernières tresses viennent caresser le bord de la guimpe. Elles ont des rubans couleur de feu, des gants d'Espagne, des montres d'or, des colliers de perles, mille bijoux

éclatants qui font le désespoir de monsieur Vincent de Paul. Quelle simplicité, quelle réserve au contraire chez les dames jansénistes; quels esprits élevés, quelles âmes sérieuses dans ces deux familles des Arnauld et des Pascal !

A la cour, même opposition. A côté de la scandaleuse madame de Lyonne, femme du ministre, se place l'imposante figure de la chancelière de Pontchartrain. Du groupe des quiétistes rangés autour de Fénelon et de madame Guyon, se détachent deux filles de Colbert et une fille de Fouquet, madame de Beauvilliers, madame de Chevreuse et madame de Béthune. La mère de Fouquet elle-même est une sainte. Dans cette maison de Condé où l'on respire, sous la Fronde, une odeur d'inceste et d'adultère, la présence d'une Martinozzi purifie les faiblesses de madame de Longueville et l'infamie de cette Maillé-Brézé qui poussait effrontément ses pages et ses valets dans le lit d'un Bourbon. Pendant que les Mancini, ces folles nièces du cardinal Mazarin, poursuivent en habits d'homme leurs amants absents de la cour, Marie Martinozzi, dont nous venons de parler, nièce comme elles du cardinal-ministre, mérite par ses hautes vertus le surnom de Mère de l'Église. Princesse de Conti, elle fait noblement le bonheur de son époux; et sa cousine Hortense, mariée à cet imbécile de Meilleraye,

duc de Mazarin, s'éloigne de la maison conjugale comme d'un lazaret. Frondeuse après la Fronde, elle s'écrie jusque devant le roi : Point de Mazarin ! point de Mazarin ! Louis XIV accorde à cette révoltée l'autorisation de vivre loin de son mari ; mais quand la princesse de Conti descend dans la tombe, Sa Majesté lui fait en deux mots la plus belle oraison funèbre. « Elle était plus considérable par sa vertu que par la grandeur de sa fortune ! » Marie Martinozzi avait nourri pendant une famine les pauvres de trois provinces, et pour subvenir aux besoins des peuples, quand sa bourse était épuisée, elle vendait ses pierreries.

Je pourrais encore citer vingt exemples qui prouveraient combien la vertu se maintient et fleurit en dépit de tous les obstacles, sous la pression d'une atmosphère brûlante au sein de laquelle il n'y a que germes de mort.

Il se rencontre, dans tous les temps, des âmes droites, maîtresses d'elles-mêmes, où la pensée du mal ne pénètre jamais. D'autres, violemment combattues par leur propre penchant, résistent, et c'est dans le triomphe disputé, chèrement acquis, que consiste surtout la vertu. Il faut s'entendre, au reste, sur ce mot de vertu qui prête si fort à l'ambiguïté. On commettrait, par exemple, une étrange erreur si on pre-

nait pour signe de vertu la dévotion souvent complaisante d'une époque où les choses les plus contraires s'allient. Nos reines espagnoles et italiennes avaient importé à la cour de France les mœurs à la fois galantes et bigotes de leur pays. La pratique de la volupté s'unissait à la pratique de la religion dans une même existence, et l'on donnait même des raisons assez spécieuses pour justifier ce singulier amalgame. Fallait-il, disait-on, parce qu'on était trop bien avec l'enfer, se brouiller tout à fait avec le ciel? On ménageait Dieu comme une de ces personnes vénérables à qui l'on voudrait être soumis en tout et à qui l'on déplaît cependant malgré soi, sur un point essentiel. On lui demandait souvent pardon de lui désobéir, et de temps en temps on lui promettait par ambassadeur une satisfaction complète pour les anciens griefs. Il se trouvait des directeurs, comme M. de Sainte-Beuve, qui, tenant beaucoup, selon la parole d'Arnauld d'Andilly, à sauver une belle âme enfermée dans un beau corps, acceptaient des engagements à terme au lieu d'argent comptant lorsqu'ils traitaient avec leurs pénitentes l'importante affaire du salut. Puis, le moment de l'échéance arrivé, on réclamait un sursis, on renouvelait le billet. « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! » comme disait Ninon. Bref, on s'acquittait le plus tard possible envers le divin créancier. Une

femme célèbre par ses galanteries, tout en embrassant le comte de Fiesque, un de ses amants, lui disait avec des minauderies sans fin : « Petit bon, j'ai quelque chose contre vous... Vous n'êtes point dévot à la Vierge... ah ! vous n'êtes point dévot à la Vierge... cela me fait une peine étrange. » Ce tendre reproche explique mieux que tous les raisonnements du monde le chapitre des capitulations de conscience telles qu'on les entendait à la cour d'Anne d'Autriche et de son fils.

Ainsi les pratiques religieuses ne suffisaient pas pour préserver la vertu des femmes. Par une étonnante anomalie, cette vertu se préservait souvent elle-même. Beaucoup de femmes, s'il faut en croire la mère de la duchesse de Longueville, sont vertueuses de la ceinture en bas, mais de la ceinture en haut, qui pourrait en répondre ? A celles-là, une belle occasion leur a manqué pour succomber ; ou peut-être que le soin de leur gloire les élevait, comme les héroïnes de Corneille, au-dessus de la tentation.

On se moque aujourd'hui des beaux sentiments étalés dans les tragédies classiques et dans les romans de chevalerie. Ces sentiments-là régnaient alors au sein même de la société.

Les amusements romanesques de l'hôtel Rambouillet contribuaient infiniment à tromper les impatiences

du cœur en intéressant l'esprit. Quand, par un travail subtil, on réduisait les belles passions à doubler successivement toutes les étapes de la carte du *Tendre*, à subir mille épreuves savamment graduées par les scolastiques de l'amour, on refroidissait l'audace des plus entreprenants. Il était aussi impossible de s'abandonner à une passion vraie, qu'il l'est de faire de l'éloquence en obéissant aux préceptes de la rhétorique. J'admire comment on était parvenu ainsi à combattre le danger par le danger même, à subdiviser la plus élastique des forces pour en arrêter les brusques expansions. On fondait des ordres de chevalerie amoureuse avec de magnifiques devises. Il y avait l'ordre des Égyptiens, distingué des autres par le ruban gris-de-lin et vert comme par cette devise hardie : *Rien ne m'échappe*. Celui-là était très-sérieux, mais il y en avait de comiques ; l'ironie se glissait dans la chevalerie des Céladon comme dans celle de Don Quichotte. Une dame de province eut l'idée de créer l'ordre des Allumettes. Chaque membre de l'ordre portait une allumette d'argent à la boutonnière, et la devise était : *Nous ne brûlons que pour brûler les autres*. Les incendies étaient d'autant moins dangereux que la flamme, parfaitement méthodique, s'inclinait plusieurs fois en signe de respect, devant les cœurs précieux qu'elle voulait atteindre. La préciosité

était donc, on le voit, une garantie de vertu. Madame de Rambouillet et madame de Montausier, sa fille, furent des modèles de fidélité conjugale.

Il faut remarquer cependant que la qualité de précieuse, en thèse générale, n'exclut pas plus que celle de dévote le titre de galante effective. Plus d'une intrigue amoureuse, dans le sens le plus vif du mot, se liait avec des nœuds de rubans détachés de la *Guirlande de Julie*. La rue Saint-Thomas-du-Louvre n'était pas, après tout, située sur les bords du Lignon. Les observations relatives à l'hôtel Rambouillet s'appliquent aussi à l'hôtel d'Albret et à l'hôtel de Richelieu, qui avaient recueilli les débris de la société des précieuses.

Nous avons parlé des femmes vertueuses par hasard, par préciosité, par religion. Il en est d'autres qui le sont par tempérament (Dieu leur a donné la chaleur d'esprit avec un cœur froid), ou par paresse (elles sont sédentaires, elles n'aiment pas les aventures), ou enfin par nécessité de position (le cérémonial les a retenues sur le bord de l'abîme); quelques-unes se sont jetées avec une vivacité salutaire dans le mariage, comme l'héritière des Rohan et la grande Mademoiselle. La province, l'éloignement de la cour et de Paris ont aussi parfois protégé contre les coups de canif la lettre du contrat. M. d'Arpajon,

vieux gentilhomme, épouse une jeune fille et l'emmène en Auvergne, dans un pays sauvage où nulle figure humaine ne pouvait lui apparaître. Madame d'Arpajon fut surnommée la *duchesse des Bruyères*. Honneur à vous, bruyères bénies, qui gardez le secret de la vertu d'une duchesse!

Je regretterais de clore la liste de ces divers groupes de femmes vertueuses sans jeter un coup d'œil à quelques âmes charmantes placées sur l'extrême limite de la vertu. Peut-être sont-elles innocentes, peut-être ont-elles besoin de pardon. Ce sont des figures souriantes, toutes vermeilles encore d'une pudique émotion. Elles ont la gracieuse hésitation de celles qui vont faillir, ou la honte presque vertueuse de celles qui ne failliront plus: car elles mourront, à peine éveillées de leur premier rêve. Le marquis de Vardes abandonne la duchesse de Roquelaure, elle passe comme une fleur du matin au soir. Qu'avait fait pour mourir Henriette d'Angleterre, et cette jeune duchesse de Bourgogne, le charme et les délices d'une cour attristée par la vieillesse du grand roi? Henriette avait aimé sans doute le comte de Guiche, et Nangis avait des lettres de Marie-Adélaïde. Il me semble surprendre ces deux princesses à leur petit lever, dans une agitation, une inquiétude, un frémissement inexplicables. Elles sont là, les cheveux dé-

noués, les mains tremblantes, et, comme on dit familièrement, un pied chaussé, l'autre nu. La porte de la chambre est entr'ouverte, elles écoutent; qui sait si c'est un pas qui se rapproche ou un pas qui s'éloigne?

J'aurais bien envie d'admettre aussi les belles pénitentes du XVIIe siècle dans les rangs des femmes vertueuses. Le repentir n'est-il pas toujours une seconde innocence? Mais le moyen de choisir dans cette immense foule de Madeleines éplorées! Le XVIIe siècle tout entier gémit à son déclin sur les égarements de ses années frivoles. Aux grandes carmélites de Chaillot, chez les sœurs de la rue du Bouloi, dans les couvents de la Visitation, ce ne sont que sanglots et pieux désespoirs. Un parfum de sainteté monte du faubourg Saint-Jacques, transformé en thébaïde. L'encens des sacrifices spirituels forme sur la rive gauche de la Seine une traînée de blanches vapeurs, au moment où, sur la rive droite, commencent à se préparer les orgies de la Régence.

Dans l'étude que je veux faire, il est essentiel, pour expliquer le caractère des mœurs publiques sous Louis XIV, de remonter jusqu'aux folies de la Fronde, jusqu'à la régence d'Anne d'Autriche. L'éducation du jeune roi, confiée à des mains plus fermes, n'aurait-elle pas imprimé une tout autre direction à

son esprit? L'autorité de sa mère, et plus tard le doux ascendant d'une jeune reine, qui eût été vraiment faite pour le trône, auraient pu modérer l'impétueuse nature de Louis et détruire ainsi les germes de désordre semés par la Fronde. Que fit Anne d'Autriche? quel rôle choisit Marie-Thérèse ?

Il n'entre pas dans notre plan, cela se comprend sans peine, d'écrire la biographie de toutes les femmes vertueuses du XVIIe siècle. Nous sommes curieux surtout de suivre et d'observer dans ses variations le niveau des mœurs de la cour, c'est-à-dire des mœurs de la France : car la cour donnait le ton à Paris, et Paris à la province. Il y avait alors dans le royaume trois pays distincts : la province, la ville et la cour. La ville était comme la province de la cour, ainsi que l'atteste un refrain de ce temps-là :

Voici votre tour,
Venez, messieurs de la ville,
Parlez-nous d'amour,
Mais jusqu'à leur retour.

La société de Paris était acceptée comme un pis-aller par la société de Versailles quand la guerre entraînait les courtisans aux frontières. Nous ne sortirons donc que rarement du cercle de la cour. D'ailleurs toutes choses sont tellement ordonnées, dans ce

règne, pour le triomphe constant de l'Égoïsme royal que le vice et la vertu, dans leurs manifestations les plus éclatantes, siégent également autour du trône, afin que rien ne manque à la splendeur de cette période classique de notre existence nationale.

I

MADAME DE LA GUETTE.

La Fronde est un amusant chaos. Après la mort de Richelieu, bientôt suivie de celle de son royal pupille, tout semble remis en question. Il n'y a plus de pouvoir assez imposant pour arrêter le développement soudain de tous les instincts de révolte comprimés par une main de fer. La reine est si bonne et le roi si jeune! Mazarin n'est qu'un favori d'Anne d'Autriche, ce n'est pas encore le successeur légitime et tout-puissant du grand cardinal. Il faudra longtemps ruser avec les partis réveillés en sursaut et avec la reine elle-même avant que le Sicilien arrive à rétablir le ministériat despotique dans l'intérêt de la puissance royale. Mille ambitions particulières aspirent à l'héritage vacant. Un levain d'agitation et de désordre fermente dans Paris. On a besoin d'insulter à l'autorité, sous quelque forme qu'elle apparaisse,

pour se soulager de l'oppression. Noblesse, clergé, bourgeoisie, peuple, toutes les classes de l'État se précipitent dans la guerre civile avec une égale pétulance. Pour tout le monde, c'est un jeu, une fête que ces querelles à main armée. Comme dans toutes les fêtes, les femmes président. Les unes sont politiques, les autres guerrières; celles-ci et celles-là mènent de front, dans cette confusion si favorable aux intrigues de toute espèce, le plaisir et les affaires. Entre les deux sexes, familiarité complète! On se voyait la nuit dans des conférences imprévues qui se tenaient souvent dans la chambre du lit. Les dames assistaient au conseil, le coude sur l'oreiller, dans un négligé dont personne ne prenait ombrage, ni les maris, ni les amants. Elles avaient pris sans façon les allures indépendantes des hommes. Leurs têtes s'exaltaient au récit de mille incidents romanesques. Elles faisaient bon marché de leurs cœurs et de leurs personnes, et d'ailleurs les chefs de parti eux-mêmes les engageaient à ces galantes capitulations. Madame de Montbazon, la belle des belles, était la plus effrontée de ces intrigantes. Madame de Chevreuse suivait en tout les conseils de son amant; aussi était-ce une grande affaire pour les meneurs de choisir un homme sûr quand la place était libre, ou de chasser l'heureux occupant quand il n'était pas dans leurs intérêts.

On imposait ainsi un guide absolu à cette femme remuante, qui, en s'abandonnant elle-même, laissait prendre sa fille au coadjuteur pour agir sur M. de Corinthe par mademoiselle de Chevreuse. La princesse de Guéménée, jalouse de la nouvelle maîtresse de Gondi, proposait à la reine d'attirer le coadjuteur dans un piége auquel celui-ci échappait par miracle. M. de La Rochefoucauld cédait au duc de Nemours madame de Longueville, plus puissante sur l'esprit de son frère que sur celui de son mari. La sœur de Condé, qui rêvait par delà le possible, ne se donnait nul repos, pas même pendant ses grossesses. Elle accouchait à l'Hôtel de Ville d'un fils, baptisé sous le nom de Paris.

Madame de Longueville et la célèbre princesse palatine Anne de Gonzague, la plus forte tête de ce bataillon de femmes, étaient galantes dans un but politique. Il y en avait d'autres qui profitaient des intrigues politiques pour se procurer le plus clair bénéfice des intrigues amoureuses. Tour à tour obéies et dociles, les héroïnes de la Fronde se voyaient contraintes parfois de sacrifier leurs inclinations à des combinaisons de parti, et de cette nécessité résultait la corruption la plus profonde : car un amour sincère est presque une vertu au prix de ce libertinage intéressé. Dans ce pêle-mêle repous-

sant pour qui ne devine pas combien il y avait d'entraînement dans ces combinaisons, de bonne foi dans ces perfidies, on rencontre des oppositions surprenantes. Toutes les folies s'expliquent par une ivresse générale qui aboutit d'un côté aux plus vagabondes amours, et de l'autre à une sorte d'impiété chevaleresque. Un jour on dégaine l'épée contre le crucifix, en criant : « Voilà l'ennemi ! » comme si le Christ eût été Mazarin.

Pour madame de La Guette, une Longueville de province, mais une Longueville fidèle à Dieu, au roi et à son mari, le Christ demeura toujours royaliste.

Cette vertueuse héroïne n'apparaît qu'un instant au milieu des troubles civils : la hardiesse de son caractère et la pureté de sa vie commandent à la fois l'admiration et le respect.

Ses aventures sont fort singulières, quoiqu'il n'y ait pas l'ombre d'une galanterie dans ses belles chevauchées aux environs de Paris ou de Bordeaux ; elles ressemblent tout à fait à un joli roman de cape et d'épée : aussi s'est-on demandé si ces aventures étaient réelles, ou si elles n'étaient point un jeu d'esprit au lieu d'un récit tout personnel et scrupuleusement historique. « Qui sait, a dit un savant bibliophile, si le manteau de madame de La Guette ne couvre pas le pourpoint d'un Sandraz des Courtils? »

Que de faux Mémoires en ce temps-là furent édités à Paris par de prétendus libraires de Hollande! Nous devons aux recherches patientes et minutieuses d'un érudit le plaisir de lire enfin les *Mémoires de madame de La Guette* avec la foi du charbonnier.

Ces Mémoires, il est vrai, n'apportent rien de bien nouveau à ajouter au trésor déjà si encombré des annales du XVIIe siècle. Madame de La Guette s'inquiète assez peu des grands événements et des grandes figures de son temps; elle se borne à décrire avec simplicité, avec rondeur, les détails d'une existence ignorée, qui est la sienne, et sans le savoir elle nous livre un des aspects les plus curieux des mœurs sociales de son époque. Cela forme un tableau de famille à trois figures principales, devant lesquelles il est impossible de passer sans s'arrêter un moment.

Madame de La Guette, son mari et M. de Meurdrac, le père de notre héroïne, appartiennent bien authentiquement à cette période héroï-comique de la Fronde. Catherine Meurdrac est comme une sœur de lait des Montpensier, des Longueville, des Chevreuse; une sœur tant soit peu gauloise et rustique, il est vrai, car elle n'est pas née princesse ou duchesse, elle n'a pas vécu à la cour, et ne se connaît point du tout en galanterie castillane ou italienne; mais quant au tem-

pérament d'amazone, au goût de l'aventure et du grand air, quant à la fierté féminine et au caractère viril, elle ne le cède nullement aux illustres glorieuses de la Fronde. M. Cousin lui reprocherait peut-être quelques petitesses provinciales, qui sentent le Gâtinais et la Brie : la fidélité conjugale, par exemple, et le défaut de culture littéraire. Elle rachète à nos yeux ces rusticités par une qualité fort singulière et fort rare en ce temps-là, surtout chez les princesses et les duchesses : madame de La Guette fut une *bonne Française :* elle a bien raison de s'en vanter. Au milieu du tumulte et du désordre des guerres civiles, elle élevait son esprit à Dieu en lui disant :

« Seigneur, conservez la gloire de mon roi, sauvez ma patrie, et me faites la grâce que je puisse faire connaître que je suis *bonne Française*... Grand Dieu ! Jeanne la Pucelle a servi Charles VII ; faites, Seigneur, qu'en cette occasion je puisse servir Louis XIV ! »

Quand madame de Chevreuse montait à cheval, elle ne songeait guère au *salut de sa patrie*, et je ne pense pas que la noble mission de Jeanne d'Arc ait jamais fait envie à madame de Longueville. Que madame de La Guette y ait rêvé dans son Gâtinais, cela n'est peut-être pas de fort bon goût, mais cela vaut la peine d'être noté, comme une chose très-par-

ticulière et très-originale; il me semble qu'on doit lui en savoir gré pour plusieurs raisons. *Cette laboureuse de bonne foi*, comme elle s'appelle elle-même, avait d'abord le mérite de n'imiter personne, quand elle concevait de tels sentiments; et de plus, au moment où elle s'inquiétait si naïvement de sa patrie, on pillait sa maison, au milieu de ses terres ravagées par les royalistes aussi bien que par les frondeurs; ce qui ne l'empêchait pas, après une perte de plus de soixante mille francs, de raconter ce désastre avec une merveilleuse sérénité.

« Tout cela, dit-elle, ne me touche nullement, n'ayant jamais eu d'attache aux biens, et en ayant fait un mépris toute ma vie. Pour la vertu, c'est ce que je considère fort, en quelque lieu qu'elle se trouve, et quiconque la possède possède tout. »

Cette vertu-là, ce *détachement des biens*, madame de La Guette n'y faillit point une seule fois en sa vie. Quoiqu'elle ne l'eût point apprise dans les romans allégoriques et dans les conversations raffinées, elle la pratiquait sans hésitation et sans efforts. Sous une écorce qui n'avait point été polie, qui était restée avec ses nœuds de nature, c'était une âme fière, un esprit résolu, une âme vaillante et délicate; il n'y a qu'à détailler un peu sa vie pour s'en assurer.

Le tempérament de l'amazone se trahit tout

d'abord au milieu des divertissements de sa première jeunesse :

« Comme mon humeur a toujours été martiale, je le priai (son père) de me donner un maître d'armes, ce qu'il m'accorda. J'avoue que je n'avois point plus de satisfaction que lorsque je tenois le fleuret en main. En exerçant ce métier avec mon maître, le poignet me devint assez ferme. Il y avoit deux jeunes gentilhommes dans notre voisinage qui venoient souvent visiter mon père... Je leur faisois toujours quelque défi touchant le fleuret. Ils avoient assez de complaisance pour se mettre en garde et parer mes coups. Je m'y échauffois tout de bon, et l'on ne se séparoit point que je n'eusse donné quelques bottes. Mon père, qui étoit présent, y prenoit un plaisir extrême. Quant au pistolet et au fusil, je m'en démêlois assez pour faire feu et tirer juste. »

Mademoiselle de Meurdrac ne négligeait pourtant pas les jeux et les exercices de son sexe. Quand elle ne croisait pas le fleuret avec quelque noble ferrailleur, elle jouait gaiement avec trois amies de campagne, dont les goûts n'avaient rien de viril : « Tous nos passe-temps aboutissoient à de petits divertissements, tels que sont la guitare, le chant, la promenade, les collations et les bains dans la petite rivière d'Yerres, dont l'eau est la plus claire qui se voie et la plus

bienfaisante. J'y admirois ces beautés avec plaisir...»

Une franche gaieté embellit cette activité changeante des premières années. Mais l'enfant grandit, et déjà M. de Meurdrac songe à marier sa fille. Celle-ci montre alors un sérieux précoce et une rare indépendance de caractère. Elle comprend à merveille que les beaux yeux de sa dot sont le charme qui attire autour d'elle un bataillon de prétendants. Tous ces maris désignés, elle les écarte d'un geste. Son père a beau la presser: « Mon petit sentiment, dit-elle, étoit toujours fort éloigné du sien. » Le hasard, ou plutôt la Providence (c'est ce dernier mot qu'elle emploie), devait la conduire à l'autel sans que son père eût voix au chapitre; mademoiselle de Meurdrac avait une sœur aînée, mariée au capitaine du château de Gros-Bois, qui appartenait alors à M. le duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet. Il y avait naturellement des relations de voisinage et de parenté qui amenaient les Meurdrac à Gros-Bois.

« Un jour, raconte l'auteur des *Mémoires*, un jour que ma mère alla rendre ses respects à madame d'Angoulême, je vis dans la chambre de cette princesse un homme fort bien fait qui me regarda beaucoup. Cela me donna la curiosité de m'informer qui il étoit. Ma sœur m'apprit que c'étoit un gentilhomme que M. d'Angoulême aimoit, et dont quantité de gens

faisoient grand cas. Je m'en retournai chez mon père, mais non pas si libre que j'en étois sortie, parce que cet homme si bien fait me flattoit toujours l'idée et me donnoit de l'inquiétude sans savoir pourquoi. Je l'ai su depuis, car je l'aimois assez pour en faire mon mari, comme l'on verra dans la suite. La rencontre fut pareille de son côté; les regards si fréquents qu'il me faisoit formèrent dans son âme une idée si avantageuse pour moi, qu'il n'y a eu que la mort qui l'ait pu détruire. »

Au premier regard, on le voit, ce cœur intrépide était dompté. La jeune Catherine avait senti ce que nous avons appelé plus tard le coup de foudre, la sympathie magnétique. Plus de partie de rivière avec les trois amies; plus de partie de fleuret avec les jeunes gentilhommes. La nymphe et l'amazone s'effaçaient devant la femme *inquiète et flattée*, qui ne songeait plus, dans sa solitude, qu'à *cet homme si bien fait*. Quoique M. de La Guette fût un guerrier, quoique Catherine eût toujours eu des airs indépendants et délibérés, ils passèrent tous deux par les charmants embarras de la timidité amoureuse. A sa première visite le galant fut presque muet.

« Hors le salut il ne me dit rien ce jour-là..... L'amour agissoit fortement pour tous deux. Ses visites devinrent plus fréquentes, et il fut assez heureux

pour rencontrer une heure favorable pour me déclarer sa passion ; ce qu'il fit de la manière la plus obligeante du monde. Il avoit beaucoup d'esprit, beaucoup d'amour et étoit fort éloquent, ce qui m'embarrassoit assez, ne pouvant repartir juste à ce qu'il me dit dans ce moment; mais je lui fis bien connoître que j'approuvois son dessein et que je me tiendrois heureuse si mon père le vouloit approuver aussi, parce que j'y étois absolument résolue. »

Pour un capitaine de chevau-légers, un pareil début sentait presque la pastorale de cour. Mais quand le père de Catherine se montra hostile aux vœux des deux amants, M. de La Guette tourna sérieusement et tout d'un coup au matamore de la vieille comédie. Sur ce que M. de Meurdrac justifiait son refus par un engagement déjà pris, M. de La Guette « se mit à jurer et à tempêter horriblement, disant qu'il sauroit bien dégager mon père de sa parole. Mon père, qui n'étoit pas d'humeur à souffrir de tels emportements, lui repartit qu'il n'en seroit point autre chose. Tout ce tintamarre dura plus d'une heure dans son cabinet, l'un à déclarer ses sentiments, l'autre à les combattre. Ma mère et moi nous étions dans une salle en attendant le retour du cavalier; il y entra avec la plus grande furie du monde, disant que mon père l'avoit refusé, mais qu'il se sauroit bien satisfaire, qu'il étoit

résolu de tuer jusqu'à la septième génération et qu'il commenceroit par moi... » Une autre femme eût poussé les hauts cris, se fût évanouie peut-être en entendant ces menaces. Catherine n'y vit que des *fleurettes*, et à partir de ce moment elle le *considéra davantage*, parce qu'elle jugea par là qu'il l'aimait d'une façon tout extraordinaire, et que l'excès de son amour lui faisait dire toutes ces choses. « Je n'étois pas résolue, dit-elle, d'en demeurer là comme mon père le prétendoit, puisque la Providence divine en avoit ordonné autrement. » De son côté, l'amant éconduit revint à la charge, bien qu'on lui eût interdit de reparaître, et madame de La Guette, en cet endroit, nous raconte de nouveau une bonne scène. « Il s'en alla au cabinet de mon père, le pistolet à la main, se jeta à ses pieds et lui dit en deux mots : « Monsieur, il me faut mademoiselle votre fille pour femme ou la mort. » Il lui présenta son pistolet et lui dit : « Il y a trois balles là dedans, vous n'avez qu'à faire jouer les ressorts. » Le père écarta le pistolet et demeura inflexible. Il offrit à sa fille d'autres prétendants, un entre autres d'une espèce fort tendre qui, se voyant rebuté par Catherine, s'écria : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes. — Il est vrai que vous l'êtes, repartit la jeune fille, car si vous persévérez je vous perdrai. » M. de La Guette était alors

au régiment ; il revint enfin, et l'on se maria sous les croisées de M. de Meurdrac, et à son insu, avec une dispense de M. l'archevêque de Paris. « Mon mari me voyoit tous les jours comme l'on verroit une sœur. Nous nous entretenions de cent choses agréables... » Un mot de M. le duc d'Angoulême mit fin à ces beaux entretiens fraternels. Comme M. de La Guette le priait de déclarer son mariage à M. de Meurdrac, le duc demanda si le mariage était consommé. Le candide époux répondit que non ; sur quoi le Valois se mit en colère et lui dit : « Par la corbleu ! vous êtes un plaisant homme ! Si votre beau-père sait votre mariage, il mettra votre femme dans un couvent d'où vous ne la verrez jamais sortir. Partez incessamment et couchez avec elle sans remise. »

Il partit et M. d'Angoulême fut obéi : « Je ne dis point ce qui se passa, on le peut bien imaginer. » Il s'ensuivit presque aussitôt un enlèvement pour échapper à la furie de M. de Meurdrac, informé de tout par le duc d'Angoulême. Les deux jeunes époux s'idolâtraient. Malheureusement il fallait souvent se séparer, le devoir appelant souvent M. de La Guette pour le service du roi, devers les frontières. « J'eus le temps de verser des larmes à mon aise et de faire la femme au préjudice de ces nobles inclinations et de cette fermeté d'âme qui m'étoit si naturelle et qui

me fait même avoir de l'aversion pour celles de mon sexe qui ont trop de mollesse. En effet, j'ai toujours été d'une humeur plus portée à la guerre qu'aux exercices tranquilles de mettre les poules à couver et de filer la quenouille, quoiqu'on dise qu'une femme ne doit savoir que cela. » Dès la seconde séparation les larmes se séchèrent, car en remettant le pied à l'étrier, M. de La Guette signifia que s'il voyait encore pleurer sa femme il ne reviendrait plus jamais, et que cela fût dit une fois pour toutes. Par docilité conjugale, madame de La Guette chercha des distractions fort animées pendant les absences de son mari. Elle chassait le cerf en habit d'homme, dansait aux chansons (elle en avait toujours un demi-cent toutes prêtes), buvait du vin blanc sans sourciller, au milieu des plus joyeux convives. C'est dans ces habits, le verre en main, la chanson sur les lèvres, que son mari la surprit un soir qu'il revenait de l'armée. Elle se leva et lui dit : « Me voilà, s'il manque quelque cavalier dans votre compagnie, je suis tout équipée, comme vous voyez, et prête à vous servir. » Et comme après tout elle adorait *son guerrier*, il lui tardait déjà que la nappe fût levée pour aller l'entretenir à son aise, « et... deux personnes qui s'aiment ne demandent point de tiers. »

Madame de La Guette demeura toujours exactement

fidèle à ses devoirs, mais on s'aperçoit en revanche qu'elle tenait énergiquement à ses droits; elle l'avoue d'ailleurs sans biaiser, car elle a le parler franc et gaillard comme une Sévigné de campagne, et l'on sait que madame de Sévigné ne reculait pas elle-même devant les libertés du vieux parler gaulois. Une dame de qualité lui mit un jour martel en tête : un accès de jalousie monta au cerveau de l'épouse fidèle, qui n'entendait nullement avoir pour mari un papillon. Elle s'en expliqua d'une verte façon avec M. de La Guette : « Si vous voyez davantage une telle dame, j'ai à vous dire que je suis résolue de vous perdre tous deux.— Êtes-vous folle ? » répliqua le mari tout en s'engageant à ne plus voir la dame. Ils étaient d'ailleurs un peu fous l'un et l'autre, mais leurs accès de folie étaient vite passés. Une fois M. de La Guette dit à son laquais : « Va dire à ta maîtresse qu'elle vienne promptement, que je veux lui donner un coup de pistolet. » D'où venait cette fureur? Madame de La Guette l'ignorait, mais elle se dit : « Monsieur veut me donner un coup de pistolet, vraiment la nouvelle est agréable, allons le recevoir. » Et la voilà partie pour aller gaiement au-devant du danger. M. d'Angoulême l'arrête au passage : « Par la corbleu ! voilà votre mari qui fait le fou, où allez-vous ? — Je vais quérir un coup de pistolet qu'il me veut donner.—Par

la corbleu ! n'y allez pas, les voilà un cent qui ne sauraient le mettre à la raison. » Elle passa outre, disant qu'elle avait un secret pour l'y mettre. « Je trouvai mon mari à cheval, entouré de gens qui faisaient tous leurs efforts pour l'adoucir ; mais ils n'avançoient guère. Aussitôt que je l'eus approché, je lui dis : Mon cavalier, pied à terre, j'ai un mot à vous dire ; pour le coup de pistolet nous en parlerons une autre fois. Il sauta à l'heure même de son cheval pour me parler ; je l'entretins un moment, puis il se remit en selle le plus agréablement du monde... » Elle avait un secret, on le voit bien, ou plutôt un charme : mais ce charme-là ne réussissait pas toujours. Elle recourait quelquefois à sa force physique pour triompher au plus vite d'un égarement trop menaçant. Un jour qu'on venait de réconcilier M. de La Guette et M. de Meurdrac, le beau-père et le gendre, une bourrasque imprévue s'élève pendant le dîner, les assiettes volent contre la tapisserie, en un clin d'œil les épées sont en l'air. Que fait madame de La Guette ? Laissons-la raconter elle-même cette scène tragi-comique :

« Je me mis devant mon père et découvris ma poitrine, puis je dis à mon mari qui avait l'épée nue : Donne là-dedans, il faut que tu me tues avant que tu fasses la moindre chose à mon père. Et tout d'un coup je lui sautai au collet et lui arrachai son épée qu'il

n'eut pas de peine à me lâcher, lui étant impossible de me résister en quoi que ce fût, car il m'aimoit trop pour cela. Je jetai l'épée par la fenêtre, et j'emportai mon mari hors de la salle, puis je fermai la porte; mon pauvre père effrayé, qui avait vu le péril où il avait été, me vint embrasser étroitement, les larmes aux yeux, et me dit : Mon enfant, je t'ai donné la vie, tu me la rends aujourd'hui. Après Dieu, je ne la tiens que de toi : tes ennemis m'avoient voulu persuader que tu souhaitois ma mort; mais je reconnois le contraire, et je t'aimerai plus que jamais... »

Ne reculant jamais ni devant l'épée ni devant le pistolet de monsieur son mari, on comprend que madame de La Guette reculât encore moins devant d'autres pistolets et d'autres épées. Moitié présence d'esprit et moitié courage, elle sut toujours glisser entre les mains des cavaliers frondeurs ou royalistes qui infestaient le plat pays et qui se jouaient de l'honneur des femmes. Son honneur à elle resta sauf, et quelquefois même elle réussit par sa contenance à préserver ses terres du pillage. Dès qu'elle se nommait, les cavaliers s'inclinaient, et de ces loups ravisseurs elle faisait presque des agneaux, bêlant des fadaises galantes. Elle poussait si hardiment un cheval, elle avait la mine si fière, et prenait tant de plaisir, en galopant, à jeter de la poudre aux yeux! « Nous

eûmes, dit-elle, dans nos quartiers quelques troupes du roi... C'étoit dans le commencement de la moisson. J'appris que les gens de guerre fourrageoient dans mes grains... Je montai à cheval la canne en main, pour aller trouver MM. les fourrageurs, et dans la plus belle disposition du monde pour en frotter quelques-uns si j'avois trouvé de la résistance; mais aussitôt qu'ils me virent et qu'ils se furent informés qui j'étois, ils s'en vinrent à moi et me dirent : Madame, nous nous étions mis dans vos grains pour fourrager, comme vous voyez; mais nous allons sortir tout à l'heure pour aller chez vos voisins... Je mis pied à terre pour voir de quelle façon ces bonnes gens travaillent quand ils pêchent en eau trouble. J'en voyais plusieurs qui se servaient de faulx, d'autres de fléaux, d'autres de faucilles, d'autres de tonneaux pour battre le blé, d'autres qui portoient des trousses, et la plupart qui étoient faits comme des démons. » Eh bien! tous ces démons-là se signaient galamment devant cette châtelaine à cheval qui les abordait la canne à la main.

Il me plairait fort de continuer ainsi à suivre notre amazone à travers tous les épisodes de sa vie et de ses *Mémoires*, mais voilà déjà beaucoup d'extraits et de citations. Je signalerai aux curieux le chapitre de son voyage à Bordeaux. Rien n'est plus animé, plus vif,

plus galant et de meilleure humeur. Je ne puis résister, en terminant, à l'envie de copier le récit d'une de ses dernières cavalcades, quoique le détail en soit assez cru : madame de Sévigné d'ailleurs, je le répète, n'a pas plus de scrupules dans sa correspondance que madame de La Guette dans ses *Mémoires*. Cette cavalcade eut lieu à Bordeaux avec madame de Marsin, et les filles d'honneur de madame la Princesse et de madame de Longueville.

« Nous allâmes du côté de Bacalan, et beaucoup d'officiers suivirent à pied. Quand nous fûmes dans la prairie, je pris plaisir à faire galoper mon cheval de toute sa force, sans m'apercevoir que mes jupes avoient un peu remonté... Ah! voilà madame de La Guette qui montre sa cuisse!... je leur dis : Il n'y a remède. Elle n'est pas comme celle d'un héron. Elle est belle, blanche et bien polie, comme vous voyez; mais vous ne la verrez pas davantage, puis je recommençai à galoper plus qu'auparavant. »

A quelques jours de là, cette brillante écuyère fit une chute et se cassa le nez. Elle continua pourtant à faire l'héroïne quoiqu'elle eût le nez cassé. On ne lui tint pas compte à la cour du service qu'elle avait rendu au parti royaliste, dans le voisinage de Gros-Bois, où l'armée de Turenne qui n'était que de six à sept mille hommes « avait Paris à dos, la Seine à

boire, dix-huit mille Lorrains en tête. » Madame de La Guette fut cause que l'armée si faible du roi ne fut pas attaquée et balayée. Sa mission en Guyenne auprès de M. de Marsin, quoiqu'elle eût d'heureux résultats, ne lui fut d'aucun avantage, ni à son mari ni à ses enfants. Elle survécut à M. de La Guette et à son fils aîné, qu'elle avait suivi en Hollande, où il avait pris du service. On croit qu'elle est morte en ce pays-là.

Au temps de la mode des portraits, madame de La Guette fit le sien chez madame la marquise d'Hocquincourt : il était en vers, à la cavalière et à la burlesque. Voici un couplet de cette pièce :

Si je suivois ma fantaisie,
Je m'en irois dans les combats
Avec un fort grand coutelas
Faire une étrange boucherie.

Avec de pareils goûts, elle eut du mérite à rester bonne femme et bonne mère. Elle sut gaillardement élever ses garçons pour le métier *d'honnête homme*. Quant aux filles, elle en prit beaucoup de soin sans doute, mais elles lui donnèrent, à ce qu'il semble, infiniment plus de souci : « Il les faut toujours tenir à sa ceinture ou en religion, et pour conclusion ce sont de fâcheuses bêtes, et bien à charge à ces mères

qui aiment l'honneur. » Ce qui est certain, c'est qu'on ne se représente pas madame de La Guette avec des petites filles pendues à sa jupe; ce qu'elle tient toujours à sa ceinture, c'est le grand coutelas, qui, s'il ne lui sert pour la guerre, l'accompagne du moins à la chasse, quand elle court le cerf en habits d'homme dans le voisinage de son château, ou qu'elle découpe hardiment sur une table féodale quelque pièce fumante de venaison.

II

LA REINE MARIE-THÉRÈSE.

S'il y avait eu sous la Fronde beaucoup de caractères pareils à celui de madame de La Guette, la cause royale eût bientôt dominé les mouvements confus et désordonnés de la guerre civile. Elle n'en put triompher décisivement qu'à l'aide d'une intrigue galante. Anne d'Autriche, si faible et si opiniâtre à la fois, soutint dans Mazarin l'homme qu'elle aimait. Le cardinal serait tombé s'il n'avait été que le ministre de la reine. Comment Anne d'Autriche, d'une froideur dédaigneuse à l'égard de Richelieu, se laissa-t-elle gagner par Mazarin? Maîtresse d'elle-même à la mort du roi, dépositaire impuissante de la domination suprême, et déjà loin de la jeunesse, elle n'avait plus les mêmes raisons de résister; elle céda. Singulière destinée que la sienne! Trop indifférente pour disputer Louis XIII à Richelieu, elle abandonna la

tutelle de Louis XIV à Mazarin. Elle n'avait du rang souverain que la majesté extérieure.

La guerre civile apaisée, Anne d'Autriche se livra de plus en plus à la dévotion. Elle se renferma plus souvent dans son oratoire et fit des visites plus nombreuses au Val-de-Grâce. Mazarin, qui suivait les goûts du roi, avait appelé ses nièces d'Italie. La cabale de la jeunesse se dressait en face de la vieille cour. Anne d'Autriche essayait en vain de combattre ces entraînements. Le mariage du roi pouvait seul y mettre un terme. Des négociations furent ouvertes avec la maison de Savoie. Mais l'alliance avec l'Espagne était une nécessité politique : on partit pour les Pyrénées. D'accord avec la reine et faisant violence au roi, le cardinal avait envoyé Marie de Mancini au Brouage. Tout ce qui se rapporte à l'union de Louis avec sa cousine Marie-Thérèse doit nous intéresser forcément. Les destinées du règne sont sur le tapis où s'accoudent Louis de Haro et Mazarin.

Le caractère, l'esprit, les qualités et les défauts de l'infante peuvent avoir, s'ils sont à la hauteur de sa situation prochaine, une influence décisive sur la direction de la jeune cour de France. Il est donc important d'examiner tout ce qui trahit déjà les goûts, le naturel, le degré d'ambition et d'intelligence de Marie-Thérèse.

Ses impressions à la vue du roi et les impressions de celui-ci à la vue de la fille de Philippe IV sont précieuses à recueillir.

D'abord réservée comme il sied à une Espagnole et à une infante, Marie-Thérèse s'enhardit à mesure qu'elle s'approche de l'île de la Conférence. A Madrid, complimentée au nom de la reine-mère et du roi, elle ne répond d'autres paroles que celles-ci : « Dites à la reine ma dame et ma tante que je serai toujours à ses pieds. » Plus tard elle ajoute que ce qu'elle a dit pour la reine peut s'entendre pour le roi : « *Y al rey tambien!* » Arrivée dans l'île de la Conférence, elle s'assied à côté de Philippe IV et de sa tante sur la ligne qui, dans la salle de l'entrevue, sépare les deux États. Le duc d'Orléans, frère du roi, se place auprès d'elle. Tout à coup, du côté de la France une porte s'ouvre, et Louis XIV paraît sans être attendu entre Mazarin et Louis de Haro qu'il dépasse de la tête.—« Que dites-vous de l'inconnu? demande Anne d'Autriche. — Il n'est pas temps de s'expliquer, répond Philippe IV pour sa fille.—Et quand le pourra-t-elle?—Lorsqu'elle aura passé cette porte. » Tandis que Sa Majesté Catholique s'entretient ainsi sur un ton solennel avec sa sœur, le jeune duc d'Orléans et l'infante causent à voix basse : — « *Que le parece à Vuestra Majestad de la puerta? — Muy linda*

y muy buena me parece la puerta, » répond Marie-Thérèse avec une franchise étourdie.

Quand le roi d'Espagne remonte en bateau avec sa fille, le rivage de la Bidassoa présente un tableau charmant. Les seigneurs français se pressent autour de Sa Majesté Catholique, dont le vêtement sévère se trouve enchâssé au milieu d'un cercle brillant de dorures, de rubans, de plumes et de broderies, tandis que le riche costume du roi de France rayonne sur les tristes habits des seigneurs espagnols qui l'environnent. On se sépare, le bateau part, et Louis, le chapeau à la main, se met à courir sur le rivage comme un amoureux de seize ans. Tous les courtisans le suivent. Le roi d'Espagne feint d'abord de ne pas remarquer cette course romanesque. Il se décide enfin, après réflexion, à se retourner vers la rive. Sa tête pétrifiée par l'étiquette paraît à la fenêtre du bateau. Il salue gravement et rentre dans son immobilité sans plus s'occuper de Louis qui accompagne encore longtemps le bateau.

Si j'insiste sur ces détails, ce n'est pas pour étaler une minutieuse érudition, c'est pour mettre en relief la différence des deux cours et des deux pays. Pour exercer quelque influence à Versailles, il faut que Marie-Thérèse comprenne ce contraste. Il est si peu de princesses étrangères qui aient su devenir fran-

çaises en passant la frontière! L'infante saura-t-elle se dépayser et le voudra-t-elle? Le sang de sa mère, qui est le sang d'Henri IV, se réveillera-t-il pour colorer d'une vive teinte la blancheur autrichienne de son visage? Tout semble le promettre. Elle aime le luxe de nos courtisans; et quand la señora Molina, son *assafata*, lui demande si le roi lui convient, elle répond avec une gracieuse volubilité : « — *Y como! que me agrada! por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hechó una cavalcada muy brava, y muy de galan!* »—Nous citons les mots espagnols parce que le charme de la réplique serait affaibli par la traduction. A partir de ce moment, son exaltation s'accroît de jour en jour, elle publie son bonheur avec une innocence presque effrontée. Elle quitte sans regret son *guard-infante*, horrible machine bonne tout au plus à défigurer sa taille, et la voilà si amincie qu'elle peut faire place au roi sur un pliant, elle qui tenait à peine sous le dais avec sa sœur, en grande toilette espagnole! On lui essaye la couronne fermée, sa laide et grosse coiffure empêche qu'on ne puisse l'affermir sur son front. Quand les *monos* ne chargeront plus sa tête comme les cercles aplatis du *guard-infante* embarrassaient sa ceinture, quand on aura remplacé tous ses vilains rubans et ses maigres dentelles, quand enfin, pour dernière cérémonie, on lui

aura passé le corps de jupe des dames françaises, il semble qu'une transformation complète renouvellera les habitudes, la physionomie, la démarche, tout l'air de la princesse. Il lui sera permis d'être aussi jeune que le veut son âge et d'oublier les tyrannies d'une étiquette outrée. La fille compassée de Philippe IV deviendra peut-être une gracieuse reine de France. Ce beau titre l'enorgueillit, elle en est fière ; et quoiqu'elle donne, en sortant d'Espagne, une larme au souvenir de son père et de sa patrie, elle aime déjà la France parce qu'elle adore le roi. Quand sa camerera prend congé pour retourner à Madrid, Marie-Thérèse lui fait cadeau d'un portrait de Louis XIV.— « Vous pourrez dire en Espagne que le portrait *lui* ressemble, mais qu'*il* est plus beau. » Ses chastes hésitations, suivies d'un empressement passionné, au moment où elle va passer dans le lit nuptial, unissent dans un même sentiment les plus douces plaintes de la virginité mourante aux élans les plus irrésistibles d'un amour sincère.—*Es muy temprano :* C'est trop tôt, dit-elle d'abord en rougissant. Puis, saisie d'une impatience fébrile, elle hâte ses femmes qui la déshabillent trop lentement à son gré :—*Presto, presto, qu'el rey m'espera!*—Vite, vite, *que* le roi m'attend!— Ce mot est comme un pressentissement du caractère de ce roi, jaloux de sa dignité souveraine, qui doit

se plaindre plus tard d'avoir failli attendre. Anne d'Autriche avait averti sa nièce de l'humeur absolue de Louis XIV, elle lui avait prescrit l'obéissance comme un dogme impérieux de la religion conjugale. Aussi Marie-Thérèse montra-t-elle de bonne heure une sorte de docilité ombrageuse, si cela peut se dire, une de ces soumissions effarouchées qui bronchent à chaque pas dans une route aplanie, seulement par peur de broncher. Elle fut la première et la plus humble sujette de son royal époux, qui la souffrit à ses pieds quand elle n'osa plus se jeter dans ses bras.

Par déférence pour sa tante, la jeune reine abdiqua ses droits à toute influence particulière ; elle se mit en tutelle comme un enfant, ne se dirigea plus par ses propres inspirations, et fit si bien, en un mot, qu'au bout d'un certain temps elle n'était plus une personne. Au lieu d'imposer sa direction à ce qu'on appelait la cabale de la jeunesse, elle fut de la vieille cour à l'exemple d'Anne d'Autriche. La froideur du roi augmentant de plus en plus, elle s'enferma dans la solitude, n'admettant à ses côtés que sa chère assafata, doña Molina, son unique confidente. Cependant la spirituelle et brillante princesse d'Angleterre, maintenant Madame ; la comtesse de Soissons, la duchesse de Valentinois, entouraient le roi et le char-

maient. C'était un motif pour que la reine les détestât. Elles n'en triomphaient pas moins par la grâce de la jeunesse et le goût des plaisirs magnifiques, imaginés par Louis. Les bois de Fontainebleau resplendissaient la nuit de mille lueurs enchantées. Madame et le roi y soupaient ensemble et s'y promenaient aux étoiles ou chassaient aux flambeaux. Monsieur, duc d'Orléans, se plaisait d'abord à ces divertissements qu'il finit par voir avec chagrin. On se moqua de ses sentiments. Infatigables l'un et l'autre, Henriette et le roi continuèrent à enchaîner les belles nuits aux belles journées, sans autre souci que celui de réaliser les merveilles d'une existence magique. Ils menaient à grandes guides le char mythologique du soleil, escorté de ces Heures souriantes qui disparaissent une à une en repliant leur blanche tunique aux détours de la route enflammée. Dédaigneux de l'avenir, ils puisaient à pleines mains dans le trésor de la jeunesse et faisaient largesse au Temps.

Marie-Thérèse pleurait et ne savait que pleurer. Anne d'Autriche traitait sa nièce comme sa fille et parlait à son fils en belle-mère qui blâme les dissipations d'un gendre. Ces querelles finissaient par des brouilleries, bientôt suivies de réconciliations, où Louis XIV ne cédait rien. Anne d'Autriche s'apaisait alors et conseillait à la reine de rênouer avec Ma-

dame, d'aimer un peu plus les joies du monde que les consolations de la retraite. Exhortations dérisoires et vaines ! Conseille-t-on à l'oiseau de s'envoler quand on l'a retenu longtemps prisonnier dans sa cage ? Qu'il essaye de s'élever dans l'air, il sentira ses pauvres ailes mortes au mouvement, un rayon de soleil suffira pour l'éblouir, un coup de vent pour l'abattre. Marie-Thérèse ne tenta pas même un tardif essor ; elle referma tristement la porte de sa retraite entr'ouverte par la reine mère. Peut-être, après s'être ainsi résignée, une révélation du cœur, si clairvoyant dans les choses qui l'intéressent, lui vint-elle expliquer la principale cause de son abandon. Animée d'une passion sincère et plus près du roi que personne, avait-elle besoin de choisir un avocat pour plaider sa cause devant lui ? N'aurait-elle pas mieux agi en prenant la parole elle-même ? Ces retours aigrissaient sans doute son esprit. Il n'était plus temps d'ailleurs de lutter, la partie était désormais perdue, elle le comprenait d'instinct. On avait beau lui cacher, par les ordres d'Anne d'Autriche, l'inclination du roi pour mademoiselle La Vallière, elle devinait l'énigme, sans secours, par la seule pénétration de son cœur. Un jour que cette favorite passait devant elle pour aller souper chez la comtesse de Soissons, la reine dit en espagnol : *Esta donzella con las arracadas de diamante,*

es esta que el rey quiere : Cette demoiselle aux pendants d'oreilles de diamant est celle que le roi aime.

Je passerai légèrement sur l'intrigue, ourdie chez Madame, qui fit exiler le comte de Guiche et le marquis de Vardes. Les détails en sont trop connus. Personne n'ignore que Madame, jalouse de sa fille d'honneur, aussi bien que la comtesse de Soissons, tâcha d'apprendre par une lettre à Marie-Thérèse l'amour du roi pour La Vallière. Cette lettre fut surprise avant de parvenir à son adresse; mais comme il était impossible de taire plus longtemps un secret si difficile à cacher, la comtesse de Soissons fut chargée par le roi d'éclairer la reine sur ce point, afin de prévenir le fâcheux effet d'une dénonciation. En amenant Louis XIV à cette démarche, l'artificieuse comtesse avait eu surtout en vue de se laver de tout soupçon de participation dans l'affaire de Vardes. Elle y réussit pour un temps. Les pressentiments de la reine furent confirmés par la comtesse de Soissons aux Carmélites de la rue du Bouloi, où rendez-vous avait été pris pour cette explication si délicate. Louis XIV y gagna de ne plus se contraindre en rien. Il conduisait La Vallière à un bal masqué chez Madame, et refusait ouvertement d'y conduire la reine. Il commandait aux dames de qualité de suivre la favorite. La comtesse de Brancas, la femme du

chevalier d'honneur d'Anne d'Autriche, s'empressait de donner l'exemple de l'obéissance. Là-dessus plaintes de la reine mère à son chevalier, au sujet de la conduite de la comtesse, qui accuse auprès du roi la duchesse de Navailles d'avoir soulevé cet orage.

La duchesse, d'une vertu rigide, avait offensé le roi pour avoir rempli avec trop de droiture sa charge de dame d'honneur, gouvernante des filles de la reine. Elle avait poussé le scrupule jusqu'à faire griller l'ouverture des cheminées, de peur qu'un beau soir le roi ne prît ce chemin pour se rapprocher de mademoiselle La Mothe d'Argencourt. Cette hardiesse lui valut une disgrâce masquée. Soutenue par la mère de Louis XIV, elle demeura sans aucune sûreté à la cour, d'où elle devait sortir tôt ou tard. Après le mariage du roi, survint une querelle de préséance entre la dame d'honneur et la surintendante, qui était la comtesse de Soissons. La protection des deux reines rendit forcément Louis XIV favorable aux prétentions de la duchesse. L'arrêt fut à son avantage. La surintendante en garda rancune à la dame d'honneur et attendit une occasion pour se venger. Quand madame de Navailles, à tort ou à raison, fut accusée par madame de Brancas, le roi se ressouvint de ses anciennes injures, et la comtesse de Soissons aviva ce ressentiment. La foudre éclata : madame de Navailles et son

mari furent frappés, leur perte résolue. Ordre au duc et à la duchesse de donner la démission de leurs charges ; les deux reines interviennent encore : mais cette fois, nulle pitié. Il fallut s'exécuter et partir. Honorable exil, qu'aucunes considérations, pas même les prières d'Anne d'Autriche au lit de mort, ne purent abréger ! Les femmes vertueuses de la cour furent averties par ce châtiment de se montrer tolérantes. Madame de Montausier, vertueuse autant que madame de Navailles, mais d'une autre façon, rechercha les bonnes grâces de la favorite.

Pendant que La Vallière avait le cœur du roi, madame de Montespan amusait la reine à son petit coucher. La Vallière, détrônée par madame de Montespan, se jeta aux Carmélites, comme autrefois mademoiselle de Lafayette à Sainte-Marie. Elle partit, et revint, et ne sut plus s'en aller qu'abreuvée de dégoûts. Le jour où sœur Louise de la Miséricorde prononça ses vœux, Marie-Thérèse entendit, à côté d'elle, derrière la grille, les sublimes consolations de Bossuet.

Anne d'Autriche était morte peu regrettée. Elle avait eu les meilleures intentions du monde, mille occasions et nulle énergie pour les appliquer au bien de l'État. Avec une tête digne de sa fortune, elle aurait eu un magnifique rôle à remplir dans les dra-

matiques affaires de deux règnes. Ce rôle, elle n'eut pas même assez de sérieux pour l'étudier. Dévote et coquette, légère sans entraînement, religieuse sans mesure, amoureuse de son beau corps, froide et irritable, ayant des favorites qu'elle n'aimait guère, bonne avec indifférence et point de discernement, changeante et opiniâtre ; tous les contrastes en un mot, sans rien de grand que l'air de sa personne ! Je suis de l'avis du cardinal de Retz : c'est une nature de Suissesse qui n'inspire pas la moindre sympathie. Le bien se fit en dehors d'elle, et sa mollesse ne sut jamais empêcher le mal. Marie de Médicis, agissant directement contre sa belle-fille, éloigna Louis XIII de sa femme ; celle-ci, agissant au contraire dans l'intérêt de Marie-Thérèse, éloigna Louis XIV de la jeune reine. Elle contribua puissamment, par sa tutelle inhabile, à rendre sa pupille malheureuse et insignifiante.

Marie-Thérèse n'avait pas de quoi exercer une influence souveraine. Volontairement résignée à la condition de pupille, la nièce n'avait pas même la majesté extérieure de sa tante. Quelque chose pourtant la rend sympathique : je veux parler de son amour, aussi vrai que celui de La Vallière. Révoltée des honneurs de la première favorite, elle s'accoutuma à la grandeur des autres. Elle allait avec madame de Montespan

aux Carmélites, où Vasthi, comme la nommaient les courtisans quand madame de Maintenon s'appela Esther, s'amusait à de pieuses loteries et à faire la cuisine. Si doña Molina était menacée d'être renvoyée en Espagne, elle invoquait pour la maintenir à la cour l'appui de sa triomphante rivale. Celle-ci accablait la reine de ses hauteurs, et le roi, tout indifféreut qu'il fût aux souffrances de Marie-Thérèse, était obligé parfois de rappeler à sa maîtresse le respect dû à sa femme. La dignité royale manquait d'ailleurs à la reine; point de représentation, l'apparence d'une carmélite égarée à Versailles, une bonne et fade odeur de couvent; avec tout cela, des réveils pour le monde, qui la rendaient sans doute ridicule. Si la favorite du roi avait une nouvelle coiffure, elle blâmait cette mode et finissait ensuite par l'accepter. Quand madame de Thianges, madame de Nevers et madame de Montespan parurent avec les cheveux courts et frisés *à la hureluberlu*, la reine s'en moqua; puis elle fit venir la Vienne et la Martin, dont les ciseaux tranchèrent sa belle chevelure.—Ah! Madame, s'écria madame de Crussol, vous avez pris notre coiffure.—Votre coiffure, répliqua la reine avec dépit; je vous assure que je n'ai pas voulu prendre votre coiffure : je me suis fait couper les cheveux parce que le roi les aime mieux ainsi; mais ce n'est point pour prendre votre coiffure.

Telle était Marie-Thérèse, inférieure jusque dans les bagatelles à ses heureuses rivales. Quand elle mourut, Louis XIV prononça ces paroles si connues: «C'est le premier chagrin qu'elle m'ait donné.» Singulier aveu d'un égoïsme naïf! Louis XIV ne se préoccupait de la reine que lorsqu'elle était enceinte : alors il l'environnait de soins, de prévenances; il lui faisait fabriquer, pour ses voyages, une espèce de chaise à porteurs en forme de lit. En toute autre circonstance, il lui témoignait cette stérile pitié qu'on accorde à des afflictions dont on n'est point la cause, sentiment banal comme un compliment de condoléance. Il n'avait pas même conservé les faciles égards des premiers jours.

Plus indépendant que s'il n'eût point été marié, le roi Très-Chrétien vivait en sultan. De l'entraînement romanesque, de la passion touchante, presque justifiée par la fragilité des jeunes cœurs, il en était venu hardiment à choisir dans sa cour ainsi que dans un harem. Tranquille dans cette vie de désordre, il avait élevé le scandale à la hauteur imposante d'un monument. Quand le souverain absolu d'un royaume donne sur les degrés de son palais le spectacle d'un double adultère, il ne faut pas demander où en est la vertu des femmes. C'est à qui fixera pour un jour ou pour une heure la fantaisie du maître. On profite d'une fougue

des sens aussi bien que d'une surprise du cœur ou de l'imagination. L'honneur des familles les plus illustres est à ses pieds. Le poste de favorite est d'un si grand rapport que les charges les plus lucratives et les plus honorables tombent dans le décri auprès de cet emploi radieux. La maîtresse du roi dispose des priviléges attachés à un véritable ministère, qu'on pourrait appeler le ministère de grâce et justice. Elle distribue titres et faveurs, son caprice fait loi. Les libéralités de la cassette passent par ses mains; elle agrandit sa maison, procure à ses proches et à ses amis de splendides établissements. Aussi voit-on des hobereaux de province équiper une fille comme un armateur équipe un bâtiment marchand. Mademoiselle de Fontanges, par exemple, arrive à la cour toutes voiles dehors et hasarde aux brises changeantes de la haute mer les espérances de fortune de ses parents. Si le gracieux vaisseau chavire, les parents sont ruinés. « Sotte comme un panier, belle comme un ange, » suivant l'expression de la palatine de Bavière, seconde duchesse d'Orléans, mademoiselle de Fontanges réussit, et les deux nœuds de rubans qui tombent sur son joli front deviennent le point de mire de tous les courtisans. La sotte angélique ne dure pas ; un mal funeste l'enlève, et madame de Montespan reparaît avec tout l'esprit des Mortemart. Il est

grand temps qu'une ère nouvelle se montre : voici madame de Maintenon !

Nous ne retracerons pas la lutte entre les deux amies devenues rivales. Sa Solidité triomphera de Sa Hauteur, malgré la sainte maladresse de Bossuet qui, le plus innocemment du monde, sert un jour d'entremetteur à madame de Montespan. A son heure suprême, la reine a vu Louis XIV lui revenir ; elle sait que ce retour est dû à la gouvernante de M. le duc du Maine. Sa reconnaissance éclate de la manière la plus significative. Marie-Thérèse donne son portrait à *sainte Françoise*, comme si elle comprenait que la dernière favorite du roi doit être l'héritière légitime de la reine de France.

Il nous est impossible de nous séparer de Marie-Thérèse sans attendrissement. Pauvre reine inutile, et plus misérable dans son palais qu'une sujette ! Nous l'avons prise sur les bords de la Bidassoa si gracieuse dans sa timidité, puis si glorieuse de son bonheur ! Anne d'Autriche s'empare de l'infante et ne lui laisse même pas les séductions de la jeunesse. Cette fille d'Espagne vieillit et s'aigrit avant l'âge, par la faute d'une tutrice déjà vieille et sombre. Elle n'a pas même, dans ses ennuis, le courage d'une noble résignation. Sa vertu naturelle et sans éclat n'avait point d'action à la cour ; avec de plus grands dehors, une

contenance plus ferme, elle eût été contagieuse dans de certaines limites, et les âmes honnêtes, éparses çà et là, auraient bientôt formé groupe autour du trône. Quand Marie-Thérèse abandonna la terre, on la vit au ciel; personne ne pleura. Son panégyriste sacré, si terrible dans l'oraison funèbre de Madame, n'eut pas même dans celle-ci l'occasion d'être éloquent. La parole tonnante du prédicateur s'apaise et coule doucement, sans aucun de ces sursauts qui bouleversent. Ce sont des louanges sereines comme on en adresse aux élus. Les textes les plus consolants de l'Écriture sainte viennent s'enchaîner l'un à l'autre dans ce calme discours : *Sine macula ante thronum Dei... Ambulabunt mecum in albis... Virgines enim sunt... Hi sequuntur Agnum.* « Elle était de ces âmes blanches, virginales, immaculées, qui brillent devant le trône de Dieu et suivent l'Agneau. » Puis le sublime orateur place ces humbles mots dans la bouche de Marie-Thérèse : *Neque ambulavi in magnis, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.* « Je n'ai point marché parmi les grands, mon cœur ne s'est point élevé, et mes yeux sont restés baissés. » C'est là justement sa faute ou plutôt son malheur dans le rang suprême où Dieu l'avait mise. On a déploré souvent, avec des éclats de voix pathétiques et toutes les exagérations d'une sensibilité théâtrale, le sort des grandes âmes incomprises,

retenues par la fatalité dans des conditions misérables. Il y a quelque chose de plus triste au monde ; c'est la destinée d'un esprit modeste enclavé dans les gênes de la grandeur humaine. Madame de Maintenon était, au XVIIe siècle, la seule femme digne d'être unie à Louis XIV.

Il a été longtemps spirituel, et philosophiquement ou politiquement édifiant, de rabaisser celle qui décora le titre de favorite. De nos jours, M. Cousin lui-même s'est montré plus voltairien que Voltaire à l'égard de madame de Maintenon. Il a déclaré par écrit (je cite ses propres mots) : « ne ressentir aucune sympathie « pour celle qui jamais ne consulta ni le devoir ni « son cœur, mais l'opinion ; ne poursuivit qu'un seul « et bien misérable objet, la considération, feignant « de prendre le plaisir d'un roi pour la volonté de « Dieu, sans vertu à la fois et sans amour; victime « volontaire et par conséquent peu intéressante de « ce tyran vulgaire qu'on appelle les convenances du « monde. » L'accusation est forte, venant surtout d'un tel adversaire. Puisque nous en trouvons l'occasion, qu'il nous soit permis d'en appeler de cette sentence injuste. Nous ne prétendons pas sanctifier tous les actes de madame de Maintenon ; mais il nous sera facile de relever bien des erreurs en définissant clairement le degré, le caractère de son influence. Avant d'abor-

der cette tâche délicate, nous voudrions, si le lecteur le permet, toucher en passant la vie de quelques femmes vertueuses qui n'ont pas eu d'influence historique et qui ne pouvaient en avoir pour cent raisons. Elles nous apparaissent dans un lointain romanesque, au milieu d'un groupe bien distinct que nous appellerons le groupe des veuves de Randan.

III

MADAME DE MOTTEVILLE.

En 1660, madame de Motteville et la grande Mademoiselle, accoudées à une fenêtre du cardinal Mazarin, qui s'ouvrait du côté des Pyrénées (c'était un peu avant le mariage du roi), se laissèrent aller d'un même mouvement à contempler les vallées tranquilles, repliées sous leurs yeux dans le manteau d'ombre suspendu à la pointe des pics. Ces deux femmes, oubliant un moment la cour si importune et si attrayante à la fois, se mirent à rêver les pures voluptés de l'existence champêtre. Une fois sur cette pente doucement ombragée, elles descendirent peu à peu en se donnant la main vers les recoins les plus enfouis du mystérieux paysage, sans songer au point de départ où il fallait nécessairement remonter après cette riante promenade de l'imagination. On fit à la croisée, avec un parfait détachement du siècle et de ses distractions

fugitives, le plan d'une nouvelle abbaye de Thélème accommodée aux délicatesses de l'hôtel Rambouillet; on ébaucha dans une causerie négligente la préface d'un roman demi-pastoral, demi-mondain, qui fut continué quand la fenêtre fut refermée. Après avoir beaucoup parlé de leurs projets de solitude, elles y revinrent par écrit, afin de développer ce qu'on avait seulement indiqué dans la conversation. Mademoiselle, renonçant alors aux Pyrénées, imagina quelque joli désert auprès de la Loire ou de la Seine. Elle y voulait établir une colonie d'honnêtes personnes vivant dans le célibat et partageant leur temps entre les plaisirs de l'esprit et les occupations agrestes. Dans le lointain, un couvent de carmélites où l'on entendrait la messe, des sermons élégants si l'on en avait le goût; puis une maison où de pauvres enfants seraient nourris, élevés; un asile pour des malades qui seraient traités avec une charité intelligente. En se promenant dans ce pays d'élection on irait, selon l'humeur de chacun, voir prier les saintes filles, travailler les enfants ou soigner les malades; on lirait ensuite quelque bel ouvrage que personne ne serait forcé d'écouter jusqu'au bout, en un mot la journée entière serait consacrée à une sorte d'aimable oisiveté, animée par un doux mouvement de l'esprit et du corps. Surtout point de contrainte, toutes les libertés ensemble hors celle

de l'amour effectif, Madame de Motteville était plus raisonnable. — Si vous ne permettez pas l'amour illégitime, disait-elle, il est nécessaire d'autoriser l'amour légitime, c'est-à-dire le mariage. Mademoiselle répugnait à cet assujettissement. « Qu'il y ait un coin du monde, répliquait-elle, où l'on puisse dire que les femmes sont maîtresses d'elles-mêmes. Tous nos défauts tiennent à notre dépendance. » Et pour appuyer ses idées, elle citait l'exemple des veuves de Randan, en Auvergne, qui ne se remariaient jamais. Madame de Motteville ne cédait pas, elle s'en tenait au mariage, comme à un préservatif indispensable contre les conséquences matérielles de la galanterie éthérée. « Je n'ai été soumise, reprenait-elle, au lien qui vous déplaît si fort que deux années de ma vie. Je n'avais que vingt ans quand la liberté me fut rendue ; et de la manière dont j'en ai usé, il me semble que j'ai été habitante de Randan.... Cependant je penche pour le mariage. » Telle était à peu près sa conclusion. Ce qui ne l'empêcha pas de rester veuve, et veuve irréprochable comme une habitante de Randan, tandis que Mademoiselle finit par se marier secrètement à Lauzun.

Il est singulier que dans le groupe des veuves la vertu brille plus que partout ailleurs. Suffit-il donc d'avoir un bandeau de crêpe sur le front et une cordelière dans ses armoiries pour surmonter tout dan-

ger? Faut-il croire aux talismans contre l'amour comme on a cru aux philtres qui faisaient aimer? Dénouez le bandeau de crêpe et vous verrez encore des fronts charmants, serrez un peu la cordelière, elle dessinera des tailles dégagées et pleines de jeunesse. Comment se fait-il donc que ces veuves gracieuses soient restées inutilement belles? Peut-être sont-elles vertueuses par un excès de fidélité à la mémoire d'un époux adoré. Quand M. de Vaubrun mourut, sa femme ordonna des funérailles plus fastueuses que celles de Turenne, elle garda le cœur de son mari, le déposa sur une petite crédence entre deux flambeaux, et dans son désespoir elle passait quelquefois six ou sept heures à pleurer devant cette relique précieuse. Une autre veuve inconsolable, la maréchale de Rochefort, se condamnait au jeûne et à l'abstinence après avoir perdu son cher maréchal. J'en citerais encore qui gardaient le lit, et, montrant à côté d'elles une place vide et froide, s'écriaient d'un ton à fendre l'âme : « Il serait là ! » La crainte du ridicule et la tyrannique douceur des mœurs françaises pouvaient seules empêcher ces malheureuses délaissées de rallumer le bûcher de Didon. Je comprends qu'une passion aussi exemplaire défende mieux que les verrous et les grilles l'honnêteté des femmes. Il est des veuves pourtant qui, ayant été mariées contre leur

gré, se retrouvent libres sans regret; celles-là devraient, ce me semble, tenter une expérience nouvelle. Eh bien non, elles redoutent le sacrement, se refusent à le recevoir encore une fois, et demeurent néanmoins irréprochables. Voilà les véritables veuves de Randan, non point du Randan d'Auvergne (il est trop aisé de pratiquer la vertu parmi les rochers d'une contrée barbare), mais de ce Randan imaginaire situé au centre de toutes les séductions, au milieu de ce pays trop civilisé qui s'appelle la cour. C'est là que nous voyons madame de Motteville, rêveuse comme nous l'avons déjà vue aux Pyrénées, à la fenêtre de Mazarin, et comme on la représente à Fresnes, dans le salon de madame Duplessis-Guénégaud, entourée de cette société joyeuse des *Tritons de la Brévonne*.

Que dire de madame de Motteville? son histoire n'offre pas un intérêt bien saisissant. Sous la Régence, elle parle espagnol avec Anne d'Autriche et doña Estefania; plus tard elle cause encore dans la même langue avec Marie-Thérèse et doña Molina. Française, elle devient ainsi l'un des membres de cette colonie espagnole groupée dans des limites si étroites autour des deux reines. De là son insignifiance à la cour, où elle ne parvint à rien. Dévouée par reconnaissance à sa bienfaitrice, Anne d'Autriche, auprès

de laquelle on la plaça de très-bonne heure (à l'âge de sept ans), Françoise Bertaut traversa la Fronde et une grande partie du règne de Louis XIV sans que son dévouement fût jamais récompensé par de solides faveurs. A la mort de la reine-mère elle eut un legs de trente mille livres, voilà tout. Jusque-là une pension médiocre, point de charge et nulle influence. Après avoir déplu à Richelieu, elle déplut à Mazarin, elle déplut au roi. La reine-mère la garda néanmoins comme un objet familier dont on ne peut se passer. Pour demeurer auprès de sa maîtresse, madame de Motteville se résigna d'ailleurs à beaucoup de sacrifices. Souvent elle abandonna de chères amitiés ou du moins elle s'en cacha. Pleine de respect pour la royauté comme pour Dieu, il ne lui échappe point dans ses *Mémoires* une seule parole légère à cet égard. Elle n'a pas, tant s'en faut, la même réserve en ce qui regarde les ministres. Mazarin surtout lui était antipathique; elle se plaint à diverses reprises de l'avarice du cardinal qui pille le trésor public et refuse de faibles sommes aux deux reines, pour les dépenses du jeu, de la toilette, et les libéralités indispensables. Elle accuse le ministre d'ingratitude envers celle qui du seigneur Giulio avait fait un cardinal, un conseiller de la couronne, un homme riche à millions. Quand Son Éminence

rend le dernier soupir au château de Vincennes, madame de Motteville est bien près de damner d'avance le moribond. Elle rapporte qu'à l'autopsie on a trouvé une pierre à la place du cœur; puis elle cite les couplets populaires dont la mort du Sicilien fut l'occasion. En voici deux que je reproduis comme échantillons des dernières mazarinades :

Enfin, le cardinal a terminé son sort.
Français, que dirons-nous de ce grand personnage?
Il a fait la paix, il est mort.
Il ne pouvait pour nous rien faire davantage.

Ce quatrain prouve au moins que le peuple savait gré de son plus bel acte au négociateur de l'île de la Conférence. Le distique suivant ressemble à une prophétie :

Ci-gît l'Éminence deuxième,
Dieu nous garde de la troisième!

La troisième Éminence, vous la connaissez; ce fut l'abbé Dubois.

Le cardinal enterré, madame de Motteville respire. Elle vise un instant à jouer un rôle. Cette ambition tardive ne lui réussit pas. Employée par Anne d'Autriche à la réconciliation de Madame et de Marie-Thérèse, tout entière à la vieille cour, du parti de la duchesse de Noailles contre la comtesse de Soissons

dans le démêlé de la dame d'honneur et de la surintendante, elle déplaît nécessairement à la cabale de la jeunesse. Non-seulement à cause de ces inimitiés puissantes, elle ne peut obtenir, comme elle l'espérait, la charge de gouvernante des enfants de Monsieur; mais encore elle est plusieurs fois sur le point d'être exilée. Forcément absente de la cour pendant un certain temps, elle reparaît devant le roi à Vincennes. « Il me fit bon visage, dit-elle, et me fit l'honneur de me répondre assez obligeamment, c'est-à-dire à son ordinaire, par des syllabes; mais qui ne laissèrent pas de me donner la vie et des forces pour souffrir les chagrins fréquents d'un si méchant pays que l'on hait toujours par raison, mais que l'on aime naturellement. »

Elle survécut une vingtaine d'années à sa maîtresse. Son temps se passait en retraites chez les carmélites de Chaillot, où était sa sœur Socratine, et en visites chez madame Duplessis-Guénégaud, où elle avait déjà vu autrefois la reine Christine de Suède avec sa perruque d'homme toute défrisée, où elle rencontrait maintenant madame de Sévigné, M. de Pomponne, d'autres personnages moins importants. Elle parlait peu, observait beaucoup, s'occupait de ses *Mémoires* aux heures que le monde et le couvent laissaient libres. Je ne vois pas que sa vertu

ait eu à supporter de dangereux assauts. Hormis quelques prêtres espagnols qui, selon l'usage du pays, lui débitent des propos galants dans une église à l'époque du mariage du roi, personne ne s'attaque à cette personne sensée, discrète, prudente et sincèrement religieuse. Elle ressemble, auprès d'Anne d'Autriche, à une de ces confidentes de tragédie qui n'ont jamais de mouvement spontané, de vie personnelle et distincte.

C'est une tout autre personne que madame de Sévigné; nous l'avons déjà décrite au milieu de sa cour d'amoureux. Nous ne la mentionnerons ici que pour rappeler que la *jolie Païenne,* comme la nommait le grand Arnauld, fut au XVIIe siècle le type accompli de la vertu mondaine, et si cela peut se dire, de la vertu piquante et galante.

IV

MADAME DE MIRAMION.

La vertu de madame de Miramion est celle d'une sainte au milieu du monde. Cette fille spirituelle de saint Vincent de Paul mérita, comme la princesse de Conti, par son active piété, le titre glorieux de Mère de l'Église. Aujourd'hui, c'est un bien petit nom que le sien : mais il y a deux cents ans, ce nom retentissait jusqu'au fond de la Chine, et la mort de cette inconnue d'aujourd'hui était considérée, en France, comme un malheur public.

Marie Bonneau, bien que de naissance assez basse, s'éleva par ses vertus actives à un rang distingué. Son souvenir se lie à celui de madame de Montespan, dont ses conseils hâtèrent la conversion. Elle fut en relation avec Bossuet, saint Vincent de Paul, et fut chargée après mademoiselle de Lamoignon de la distribution des aumônes du roi. Elle assistait, à côté de

madame de Maintenon, aux représentations d'*Esther*.

Nous avons cherché des détails sur sa vie et ses œuvres dans un livre de l'abbé de Choisy, consacré tout entier à notre *Mère de l'Église*. En tête de ce livre on remarque un portrait de madame de Miramion, peint par de Troy, gravé par Edelinck. Nous nous sommes longtemps arrêté à considérer cette douce physionomie.

Une sorte de capuchon grossièrement noué sous le menton encadre la tête comme en une niche, se relève en ogive sur le front et traîne jusque sur la collerette très-étroite et très-haute. Un petit crucifix suspendu au cou par une tresse de cheveux descend sur une poitrine desséchée. Les yeux sont grands, parfaitement enchâssés dans l'orbite et surmontés d'épais sourcils. Le regard s'est terni et voilé; la bouche encore fine est exactement fermée, ce qui peut faire supposer que les dents sont belles, puisqu'un sentiment de modestie empêche madame de Miramion de les montrer. Le peu de cheveux grisonnants qui s'échappent de l'ogive du capuchon semblent d'une délicatesse singulière. Une expression de bonté pèse sur tous les traits et les attire vers la partie inférieure du visage. Madame de Miramion a toute l'apparence d'une supérieure de couvent; mais d'une supérieure bourgeoise ne ressemblant en rien à ces nobles abbesses qui portent la crosse et l'anneau avec

un air de légèreté patricienne, ont des États où elles commandent royalement et bravent quand il leur plaît l'autorité ecclésiastique.

Marie Bonneau fut mariée, à peine âgée de seize ans, à Jean-Jacques Beauharnais, seigneur de Miramion, et conseiller au parlement. Veuve six mois après, elle eut un moment la pensée de se consacrer à Dieu. Mais son mari la laissait enceinte ; elle accoucha bientôt d'une fille, à l'éducation de laquelle tous ses soins furent consacrés et qui devint plus tard la présidente de Nesmond.

Jeune et millionnaire, elle ne devait pas manquer de prétendants. Madame de Miramion les refusa tous. Bussy-Rabutin tenta de l'enlever comme nous l'avons raconté dans les *Amoureux de madame de Sévigné* ; mais Dieu, qui la destinait à une sainte activité, la retira du bord de l'abîme. Elle reprit courage, quoique désormais bien des ressorts dussent rester brisés dans cette frêle organisation presque mortellement atteinte. Sa faible santé ne fut point un obstacle au développement immense de ses généreux instincts.

Maîtresse d'un corps débile, l'âme ardente de Miramion le précipita dans un mouvement sans fin. Soutenu par la force qui le lançait, il résista aux fatigues incessantes dont le poids lui était imposé.

On vit madame de Miramion se multiplier pour apporter quelque soulagement à toutes sortes de misères, Elle ouvre une maison de refuge pour les repenties, des ateliers pour les filles pauvres et honnêtes, embrassant ainsi dans un même amour, protégeant avec la même sollicitude la vertu menacée, le vice purifié par le remords. Et ce n'est pas tout. Que l'œuvre des enfants trouvés chancelle, saint Vincent de Paul aura un ferme appui dans madame de Miramion; que l'hôpital général épuisé mette sur le pavé sept cents pauvres, madame de Miramion ne les abandonnera pas aux angoisses de la faim; qu'une maladie contagieuse éclate à Melun, la courageuse héroïne de la charité paraîtra tout à coup au foyer du mal et ramènera les prêtres épouvantés à leurs devoirs. Les missions étrangères languissent; il faut des évêques en Chine pour diriger le zèle des ouvriers apostoliques: elle fournira, de concert avec madame d'Aiguillon, aux dépenses nécessitées par la cérémonie du sacre et le voyage des prélats, au nombre desquels on remarque M. d'Héliopolis, un de ses parents. Si dans ce gaspillage magnifique de sa fortune, madame de Miramion a un regret, c'est de ne pouvoir se montrer plus prodigue encore de ses richesses.

Sa fille, jeune et belle, ne doit pas être sacrifiée à cette passion de bienfaisance universelle. Elle lui per-

met le luxe convenable à son rang dans le monde, en la laissant libre pourtant d'y renoncer. Un jour elle lui présente deux jupes de valeur et d'éclat différents : « Si vous choisissez la moins belle, dit-elle, il vous restera quatre pistoles pour les pauvres. » Quant à ce qui la regardait personnellement, elle était d'une rigueur excessive. Point de vaisselle, point de bijoux, de la laine grise pour ses robes, du drap gris au lieu de velours pour son lit et son ameublement. Aussi avait-elle le plaisir d'élever la bienfaisance à des proportions gigantesques. Un jour de guerre civile, elle distribuait deux mille potages, elle nourrissait des populations entières pendant la famine. De plus elle établissait sur des bases solides son œuvre de prédilection, la communauté des filles de Sainte-Geneviève ou des Miramiones; cette communauté fournissait aux campagnes des institutrices et des sœurs de charité. Paris ne fut pas seul à profiter du bienfait de cette utile création. La province demanda des Miramiones, et la fondatrice quittait la ville pour aller organiser des succursales de son établissement. Ces petits voyages ne lui coûtaient nul effort à entreprendre. Consumée d'une ardeur singulière, elle aurait voulu aller jusqu'au fond de l'Asie évangéliser les idolâtres. Dans ce siècle de merveilles tout a un air d'exagération romanesque, même la piété. En dépit des mo-

queries de Molière, avant et après ses comédies satiriques, les femmes impriment leur trace dans chaque sphère de l'activité humaine. Elles défient les hommes d'aller plus loin qu'elles-mêmes en galanterie, en politique, les lettres profanes et sacrées ne rebutent pas leur ambition. Elles vont jusqu'à exercer, comme les diaconesses de l'Église primitive, une partie des fonctions du sacerdoce. A Saint-Cyr, madame de Brinon est *prédicatrice*, qu'on me pardonne le mot. Elle fait des prônes et commente les Évangiles aussi bien qu'un prêtre. Madame Guyon est quelque chose comme une prophétesse, un oracle divin, un Messie de circonstance. Peu s'en faut que madame de Miramion n'entreprenne les courses lointaines de l'apostolat voyageur. Sœur Louise de la Miséricorde, la touchante La Vallière, devient pour madame de Montespan convertie une sorte de directeur. Enfin madame de Maintenon descend des hauteurs du trône pour se transformer en catéchiste, elle explique aux gens d'Avon les vérités de la foi.

Les personnages, on le voit, ne manquent pas au tableau historique dont nous avons déjà crayonné beaucoup de physionomies sérieuses ou enjouées.

Avant d'aborder la principale figure, celle de madame de Maintenon, nous lèverons le voile mystique qui couvre le front de la comtesse de Dalet, une sainte

ignorée et digne d'être glorifiée, une vraie fille de saint François de Sales, comme madame de Miramion fut la fille de saint Vincent de Paul.

V

LA COMTESSE DE DALET

Tout est romanesque, héroïque et merveilleux dans la vie d'Anne-Thérèse de Préchonnet, comtesse de Dalet. Si le jeune abbé Fléchier, en accompagnant M. de Caumartin aux Grands Jours d'Auvergne, s'était arrêté au château d'Usson, au petit bourg de Dalet, ou dans la petite ville de Montferrand, il aurait eu à raconter, à propos de notre sainte comtesse, des traits de mœurs locales de l'ancienne France mille fois plus intéressants que ses anecdotes sur mademoiselle de Combes, sur la belle Étiennette, et sur le curé de Saint-Babel; mais le galant abbé, qui n'avait alors pour bréviaire que l'*Art d'aimer* d'Ovide, traduit par le président Nicole, ne s'inquiétait point de chercher en Auvergne la trace lumineuse des grandes vertus. Ce qu'il lui fallait avant tout, c'était le spectacle des petites folies mondaines, c'était la chronique amoureuse

et scandaleuse de la province où il était venu s'exiler un instant, à la suite de Messieurs des Grands Jours. Ne devait-il pas, en rentrant à Paris, divertir avec ses Mémoires les belles précieuses qui rêvaient déjà pour lui la crosse et la mitre? S'il entendit par hasard nommer dans quelque salon la Révérende Mère Anne-Thérèse, cette fille de vœu, cette maîtresse d'oraison, comme l'appelle sa biographe, la Mère Madeleine de Chaugy, il dut sourire dans son rabat des austères grandeurs de cette noble veuve que les laquais de sa maison avaient insolemment surnommée la Dame crottée, la Comtesse coureuse, le valet de pied de la Visitation. Qu'avait-il affaire des aventures de cette étrange personne qui, née dans un rang élevé, s'était plu à renvoyer carrosse et litière « pour aller plus vite au ciel » par les sentiers des humbles et des pauvres?

Je regrette très-sincèrement que les derniers éditeurs des *Mémoires sur les Grands Jours* de l'abbé Fléchier n'aient pas eu la pensée de joindre à l'appendice de cet ouvrage la vie de la comtesse de Dalet, par la Révérende Mère Madeleine de Chaugy. A côté de la chronique romanesque de l'abbé, même au point de vue littéraire, la légende historique de l'humble religieuse n'aurait point paru déplacée. Les lecteurs intelligents qui auraient deviné le sens de ce contraste

se seraient rappelé fort à propos, qu'à l'époque la plus florissante de l'hôtel Rambouillet, au moment où l'esprit de Voiture frétillait dans la cervelle des petits abbés, le génie poétique et religieux d'un François de Sales créait de grandes âmes, pleines de douceur et d'ardeur, jusque dans les provinces les plus reculées du royaume de France et du pays de Tendre.

La Mère de Chaugy, pour écrire la vie de la comtesse de Dalet, semble avoir emprunté le style du saint évêque de Genève[1]; elle commence en ces termes : « De même que notre vénérable Père (saint François de Sales) dit que les chiens de chasse se confondent et se fourvoient aisément quand ils quêtent dans des lieux pleins de fleurs et de plantes qui parfument l'air de leurs odeurs; j'ai sujet de craindre que la grande variété et la multitude des vertus héroïques de cette servante de Dieu ne m'éblouisse; et que surprise par la douceur du parfum que sa vie très-religieuse et très-exemplaire a exhalé... je tombe en défaut parmi une si grande affluence de saintes actions et de vertus odorantes... »

Anne-Thérèse de Préchonnet naquit vers le com-

[1] *Voir* la nouvelle édition des *Vies de huit vénérables veuves*, etc., récemment publiée par M. Charles d'Héricault, avec une préface très-remarquable.

mencement du XVIIe siècle, de Gaspard Le Loup de Montfan et de Charlotte de Beaufort de Montboissier-Canillac. Les Montfan, maison d'ancienne chevalerie, étaient alliés aux d'Aligre, aux Montmorin, aux Lafayette, aux Rochefort, aux Rochechouart, aux Choiseul, aux Lévis. La maison de Beaufort remontait jusqu'aux princes d'Auvergne; elle avait donné à la France plusieurs grands capitaines, et à l'Église deux papes : Clément VI et Grégoire XI. Un membre de cette famille, un Canillac, était gouverneur d'Usson, pendant que la reine Marguerite de Valois, la première femme d'Henri IV, exilée et prisonnière, tenait sa cour dans ce château. Ce fut, selon toute apparence, au milieu de cette petite cour littéraire et plus que galante, que se passèrent les premières années de la future comtesse de Dalet. Madame de Montfan ayant été appelée auprès de la reine Marguerite, sa fille Anne-Thérèse la suivit à Usson, où elle devint une des demoiselles d'honneur de la reine. Ici l'excellente Mère de Chaugy se sent grandement embarrassée pour démontrer comment en cette folle cour l'innocence d'Anne-Thérèse resta victorieuse des plus grands périls. « Il faut avouer, dit-elle, qu'à la réserve de cette pudeur qu'elle conserva même avec orgueil et avec une espèce d'empire, on ne peut l'excuser qu'en tout le reste elle n'ait fait un très-mauvais

usage du temps et des dons naturels dont la bonté divine l'avait avantagée. » La jeune fille d'honneur s'était abandonnée tout entière au démon de la vanité. Sans cesse occupée de divertissements et de modes nouvelles, elle passait son temps à se parer et à se farder pour briller au premier rang dans les bals et les spectacles. Elle dessinait, chantait, causait et récitait à merveille; elle avait lu les romans avec passion, elle savait par cœur les poëtes; ce qui la faisait paraître avec éclat dans les compagnies galantes. La belle mignonne, au sein de cette dissipation, avait même oublié de dire ses prières, et pourtant Dieu lui fit la grâce de s'honorer à treize ans par un trait de vaillance et de vertu : « Parmi toutes ces gentillesses et complaisances qu'elle avait pour toutes les délicatesses qui flattent l'esprit, raconte naïvement la Mère Françoise-Madeleine, elle eut le courage de donner un soufflet à un grand prince qui eut la hardiesse de lui dire quelque parole trop libre et voulut s'émanciper à quelque action qui lui parut immodeste, et sans avoir égard à la qualité de ce prince ni à la révérence qui était due à la chambre de la reine, où elle était.... » Mais le vertueux soufflet qui châtie un libertin n'épouvante pas un galant. Pour avoir résisté à une insolence, la petite main n'en était pas plus disposée à repousser les cajoleries. Jusqu'à son départ

du château d'Usson, mademoiselle de Préchonnet se laissa donc mugueter sans crainte, et non sans plaisir. Bien des prétendants, parmi les jeunes seigneurs de la cour de Marguerite, se disputèrent l'honneur de l'obtenir pour femme. Soumise à ses parents, elle n'eut point à se décider elle-même entre tant de rivaux. Madame de Montfan, dont la volonté maternelle n'admettait point de réplique, madame de Montfan dut choisir son gendre : mademoiselle de Préchonnet épousa docilement le comte de Dalet.

« La joie de ces deux mariés fut bien courte, dit la Mère de Chaugy, et leur souffrance bien longue. L'estime commune a toujours été que quelqu'un des rivaux de M. le comte de Dalet, en la recherche de cette demoiselle, par le désespoir de se voir privé de sa possession, se laissa transporter à la dernière extrémité où la passion d'une jalousie enragée peut emporter un amour frénétique et désespéré ; on a tenu pour certain qu'un maléfice fut jeté sur ce mariage, le propre jour de la noce... » Le comte de Dalet conçut dès lors une si étrange aversion contre sa femme « qu'il la frappait à coups de plat d'épée, comme si elle eût été son esclave ; et tous les soirs il mettait tout proche de son lit des pistolets chargés et une épée toute nue pour l'égorger. De manière que cette pauvre dame se considérait à toute heure

comme une brebis de massacre et une victime qui n'attendait que le moment auquel elle serait immolée. »

Telle fut la lune de miel de la comtesse de Dalet. Gilbert de Langeac, comte de Dalet, que tout le monde avait d'abord regardé comme un jeune homme doux, poli, tendre et débonnaire, avait passé en un instant de l'amour timide à la plus féroce jalousie. Comment échapper aux effroyables violences de ce forcené? La jeune comtesse ne pouvait songer à invoquer l'appui de sa mère. Madame de Montfan, espèce de châtelaine féodale, impérieuse, dominante, et *haute à la main*, aurait mis toute l'Auvergne à feu et à sang pour venger l'injure faite à sa maison. Anne-Thérèse cacha son malheur comme un avare enfouit son trésor. Silencieuse et résignée, les larmes furtives et la prière retrempaient seules son courage et fortifiaient sa prudence. Elle tâchait d'imposer le sourire à ses yeux éteints, à ses lèvres pâles, à tout son visage martyrisé par la douleur. Croyait-elle à un maléfice, à un sortilége, à quelque possession diabolique, comme la bonne Madeleine de Chaugy? Victime innocente de l'amour terrestre, elle se consacrait peut-être déjà, dans son cœur, aux noces immaculées de l'Époux divin. Sa mère apprit enfin la vérité par l'indiscrétion d'un domestique, et l'emmena presque

mourante dans son château. « Ce ne fut pas sans miracle, dit la Mère de Chaugy, que ces outrages ne furent expiés par l'effusion du sang de plusieurs personnes de qualité de ces deux grandes familles. » Madame de Montfan se montra d'abord aussi courroucée de la discrétion de sa fille que des cruautés de son gendre. La parfaite douceur et les larmes d'Anne-Thérèse apaisèrent enfin les ressentiments de l'orgueil blessé.

Pour rapprocher les deux époux, désormais séparés par un abîme, il ne fallait pas moins qu'un miracle : le miracle arriva. Frappée de paralysie dans la maison de sa mère, la comtesse de Dalet fit un pèlerinage à Notre-Dame d'Orcival, « lieu de très-grande dévotion dans les montagnes d'Auvergne. » Elle était à genoux devant l'image de la Vierge, lorsque son mari entra par hasard dans l'église. Dès que le comte aperçut sa femme, il se sentit guéri de ses hallucinations diaboliques, au moment même où la comtesse se sentait guérie de sa paralysie. Leurs mains se joignirent devant l'autel miraculeux, leurs âmes se lièrent de nouveau par une sorte de mariage mystique, comme celui de Joseph et de Marie : ils se mirent sous la direction de l'abbé Bonnebant, frère du comte de Dalet, « personnage très-intérieur et grand serviteur de Dieu ; » ce qui fit de leur maison *une église domes-*

tique. Mais le véritable directeur de leur maison et de leur vie, ce ne fut bientôt plus l'abbé Bonnebant, ce fut le poétique et doux pasteur François de Sales qui, du haut de ses montagnes de Savoie, gouvernait avec un petit livre toutes les âmes tendres de la chrétienté.

L'*Introduction à la vie dévote*, ou comme on disait alors, la *Philotée*, avait paru depuis quelques années à peine, et déjà, comme devait le proclamer plus tard Bossuet, tous les esprits purs venaient y goûter avec joie les saintes douceurs de la dévotion. Le comte de Dalet connaissait ce beau livre ; il le fit connaître à sa femme, et dès lors il put mourir. L'imagination d'Anne-Thérèse était pour toujours suspendue aux lèvres éloquentes du nouvel évangéliste, du merveilleux romancier de la vie spirituelle et de l'amour divin.

Selon M. de Sacy[1], Philotée, l'*amatrice* ou l'*amoureuse de Dieu*, d'après l'explication même de saint François, ne serait après tout qu'une femme tendre et dévouée, une mère de famille appliquée à faire régner la paix et l'ordre dans son ménage, qui éviterait comme le plus grand des malheurs de rebuter par sa dévotion un mari, des enfants, des domesti-

[1] Voir la préface de la nouvelle édition de l'*Introduction à la vie dévote*.

ques. Si M. de Sacy a bien compris l'idéal du saint évêque, on peut affirmer que la comtesse de Dalet n'avait point en elle les vertus pondérées et réfléchies d'une Philotée. Aussi tendre que les plus tendres héroïnes de Racine, mais aussi véhémente que les héroïnes les plus passionnées de Corneille, Anne-Thérèse, sans s'arrêter aux sages conseils de son guide, ne devait obéir qu'aux élans irrésistibles d'une piété romanesque : en véritable amoureuse de Dieu, elle visa du premier coup à la perfection.—« Mon Sauveur, s'écriait-elle, que vous sert-il de me donner une vue si claire et un désir si ardent de la vie religieuse, tandis que je suis retenue dans les liens du mariage; est-ce pour martyriser mon cœur ou pour m'anéantir, me faisant connaître que je ne suis pas digne du bonheur que je vois? » Et se repliant en son âme, elle craignait d'avoir conçu quelque dégoût et froideur d'amitié pour son mari. Dès qu'elle devint veuve, elle n'eut plus d'autre dessein que de s'unir sans réserve à l'époux céleste. Ce qu'Appia fut pour saint Paul, Electa pour saint Jean, Proba pour saint Augustin, elle voulut l'être à son tour pour François de Sales. En respirant dans ses solitudes les petits bouquets de myrrhe, les *bouquets de dévotion* de la *Philotée*, elle s'enivrait ardemment de ces parfums spirituels, et, plongée en extase, elle entendait le saint qui lui

criait : « hardiment, ma bien chère amie ! » ; elle le voyait entre le ciel et l'enfer, à travers les pages du divin livre, aussi clairement que si elle était allée chercher à Genève le pieux ravisseur de sa conscience. De son côté, le saint évêque, informé des résolutions de la comtesse, déclarait, bien qu'il ne l'eût jamais vue, qu'il se sentait un instinct tout particulier pour elle et pour son esprit.

Madame de Montfan, qui n'avait que des vues d'agrandissement pour sa maison, voulait cependant remarier sa fille. Elle convoqua, pour la décider, une assemblée de docteurs et de religieux, des Pères capucins, des Récollets, des prêtres de l'Oratoire, des Jésuites ; elle fit même intervenir un de ses proches parents, l'évêque de Clermont. Mais la comtesse de Dalet, pleinement détachée du monde, résista au vœu de sa mère avec une inflexible douceur. Celle-ci alors, dominée par les folies de l'orgueil, comme le comte de Dalet avait été entraîné par les délires de la jalousie, la chassa de sa propre maison à coups de pied et à coups de poing, en la chargeant des plus terribles malédictions. « Il est vrai, raconte à ce propos madame de Dalet à une amie, il est vrai que j'ai eu l'honneur d'être battue et flagellée... Si votre charité a jamais vu de ces gueuses qui ont des enfants à leur col et en leurs bras, j'étais en cet équipage...

Mais que nous avons un Dieu plein de miséricorde! Il permit bien en cette rencontre que mes sens fissent quelque révolte, à cause de mes pauvres petits enfants; néanmoins mon âme était dans une si grande tranquillité, paix et joie, que n'osant chanter extérieurement, à cause de la bienséance, je chantais mentalement plusieurs versets des psaumes de David que Dieu me mettait au cœur... Une pauvre personne me reçut lorsque ma mère m'eut ainsi chassée, et me prêta deux de ses couvre-chefs dont je fis des coiffes de nuit pour moi et pour mes pauvres enfants. Elle me quitta son lit, où je couchai mes quatre petits, et quant à moi, j'avais tant de choses à dire à mon bon Dieu, que je ne me couchai point cette nuit-là. »

Ce qu'Anne-Thérèse avait à dire à son bon Dieu, cette nuit-là, elle le lui répéta bien des fois dans ses solitudes, avec une effusion d'amour toujours croissante :

« Anne-Thérèse, tu es morte au monde et à toi-même, se disait-elle, pour ne vivre qu'en Jésus-Christ. » Elle cherchait et trouvait son dernier refuge dans le sacré côté du Sauveur, où est la plaie la plus vive de l'amour. « C'est où je désire me tenir à couvert, disait-elle encore, et cachée si profondément que je ne puisse plus paraître, ni être exposée à la vue

des créatures.... O Jésus, mon amant et mon amour! je vous rends grâces d'avoir fait comprendre à mon âme que tout revient en bien à ceux qui vous aiment. Mon vrai et unique bien, c'est vous seul, mon Dieu, puisque tout reviendra à mon bien si je vous aime! tout honneur, louange, gloire et bénédiction vous soient donnés à jamais! A jamais, mon Jésus, que tout revienne à vous et rien à moi, à la réserve de votre seul et unique amour. »

Vraiment éperdue de dévotion au sacré côté du Sauveur, comment la comtesse Dalet pourrait-elle consentir à un nouveau mariage? Tendre et passionnée tout à la fois, elle sent avec un frisson d'épouvante que si elle quitte un moment son divin refuge, elle ira peut-être jusqu'au bout des vanités et des passions terrestres. La voici donc de plus en plus attachée à l'ancre de salut. Elle méditera sans cesse, en les mettant en action, les belles paroles de saint Paul : « Que la veuve qui est vraiment veuve et abandonnée espère en Dieu et persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons. Et pour celle qui vit dans les délices, elle est morte quoiqu'elle paraisse vivante. »

Père, mère, enfants, rien ne saurait la détourner de sa vocation religieuse. Cette Philotée véhémente et douce désobéirait même à saint François de Sales,

si le saint lui ordonnait de rentrer dans le monde. Choisi pour arbitre entre la mère et la fille, l'évêque de Genève commence par insinuer avec onction le précepte de la soumission filiale : « O mon Dieu, ma chère dame, qu'il faut faire de choses pour les pères et mères, et comme il faut supporter amoureusement l'excès, le zèle et l'ardeur, à peu que je die encore, l'importunité de leur amour. Ces mères, elles sont admirables tout à fait : elles voudraient, je pense, porter toujours leurs enfants, surtout l'unique, entre leurs mamelles ; elles ont souvent de la jalousie si on s'amuse un peu hors de leur présence; il leur est avis qu'on ne les aime jamais assez.... Quel remède à cela? Il faut avoir patience, et faire au plus près ce que l'on peut, tout ce qui est requis pour y correspondre..... »

Mais après ce bel exorde, le saint se ravise tout à coup pour jeter un coup d'œil pénétrant sur le débat qu'il doit terminer. Quand une intelligence comme la sienne, habituée et prédestinée aux subtilités angéliques, examine avec les lumières de l'Esprit Saint un de ces grands procès d'ici-bas où les intérêts terrestres sont mis en balance avec la grâce divine, elle déploie tout naturellement une pénétration, une sagacité, une finesse que n'atteindra jamais le plus habile diplomate, doublé du plus clair-

voyant moraliste. Ces belles âmes d'apôtre, touchées de la langue de feu, unissent sans effort la prudence du serpent à l'ingénuité de la colombe. Saint François de Sales démêle très-vite et très-bien que madame de Montfan « ne serait pas marrie que sa fille fût religieuse, pourvu qu'elle lui communiquât ses moyens pour la retenir en possession des biens de la maison. » Il ne croit pas que madame de Dalet soit tenue de fournir à sa mère « de quoi tenir grand train et portes ouvertes à toute sorte d'honnêtes conversations. » Il félicite la jeune comtesse de son détachement des vanités de famille en un âge où les enfants du siècle font de si gros brouhaha de leurs maisons, de leurs noms et de leurs extractions. « La conservation des maisons, dit-il, n'est pas considérable sinon pour les princes, quand leur postérité est requise pour le bien public ; si vous étiez princesse, et celui qui vous souhaite, prince, on vous devrait dire : contentez-vous de la postérité que vous avez ; et à lui : faites de la postérité d'une autre princesse. » Et puis, comme il faut après tout se prononcer sur le fond du débat, il conclut très-sagement en conseillant la séparation des séjours pour conserver l'union des cœurs. « Après donc avoir invoqué le Saint-Esprit, je vous dis que je ne vois nulle juste occasion, en tout ce que vous me dites, et ce que madame votre mère me dit, pour

laquelle vous devez violer le vœu que vous avez fait de votre chasteté à Dieu. »

L'Esprit Saint a jugé, le débat est fini. Madame de Dalet règle ses affaires et prend le voile. Elle devient une des plus pures gloires de l'ordre de la Visitation. Saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal la nomment leur fille bien-aimée, tandis que prosternée devant les tabernacles, elle laisse échapper de son cœur ces brûlantes paroles, dignes de sainte Thérèse :

« Abîme-toi, ô mon âme, dans le sentiment de ton néant.... O Jésus, mon doux maître, je me jette entre vos bras ; portez-moi par miséricorde où votre amour me veut ; je m'y laisse, délaisse, et abandonne pour jamais. »

Ces traits d'amour divin, pour employer un beau mot de saint François de Sales, révèlent une nature héroïque et romanesque dans la poursuite de la sainteté ; nous pouvons deviner par cet exemple comment se formaient les grands caractères féminins au XVIIe siècle. Il a fallu certainement des Anne-Thérèse dans la vie réelle pour que les poëtes aient conçu des Pauline et des Esther. La langue de la comtesse de Dalet touche naturellement au sublime : elle commente et justifie l'éloquence pathétique des grandes chrétiennes de Racine et de Corneille.

La vie que je viens de ranimer, cette vie qui débute comme un conte de la reine de Navarre, et se poursuit à travers des péripéties tragiques où la volonté divine intervient par des miracles, ce drame sacré à trois personnages dominés par l'influence souveraine de saint François de Sales, m'a paru plus profondément et plus curieusement historique, dans la plus large acception du mot, que la plupart des événements authentiques racontés dans les mémoires les plus célèbres.

Je n'ignore pas qu'en ce temps d'amélioration pratique, de progrès rationnel et de vertus légalisées, on est peu disposé à l'admiration des âmes contemplatives comme celle d'Anne-Thérèse. Nous préférons communément, pour ne parler que des femmes du XVIIe siècle, la charité agissante d'une demoiselle Legras, d'une demoiselle de Melun, ou d'une Miramion, à cette dévotion enthousiaste d'une comtesse de Dalet, à cette sainteté presque surhumaine dont la charité pratique n'est vraiment qu'une émanation. Si loin que nous soyons aujourd'hui de l'esprit des temps passés, sachons reconnaître pourtant la hiérarchie des âmes comme nous reconnaissons celle des intelligences. Le génie contemplatif sera toujours au-dessus du génie d'application et d'action. L'âme plongée dans le surnaturel et le divin méritera toujours de dominer et

d'inspirer les bonnes âmes les plus humainement, les plus pratiquement chrétiennes. Dans l'éternelle maison de Lazare, qui est la figure de l'humanité, il y aura sans cesse des Marthe et des Marie, et l'on peut ajouter que Marie est non-seulement la grande sœur, mais la mère spirituelle de la famille. Si Marie ne comprenait et ne contemplait, Marthe refuserait de servir et de travailler, de se dévouer et d'agir. Les Miramion sont des Marthe : la comtesse de Dalet, vraie sœur et vraie mère des Marthe et des Lazare, est une Marie.

VI

MADAME DE MAINTENON.

Quand les mœurs publiques ont atteint, par l'exemple du souverain, le dernier degré d'abaissement, lorsque la fortune des favorites a soulevé dans le royaume les ambitions les plus méprisables, une femme vient qui, de sa main sévère, applique le sceau sur la porte ouverte au scandale. Cette porte, ainsi condamnée, ne se rouvrira plus qu'à la mort du roi. Le signal d'une transformation éclate; nous assistons au départ et comme à l'exil des espérances honteuses tenues en réserve pour la fin du règne.

On s'était trop hâté de prévoir et de spéculer. Où l'on apercevait déjà un abîme entr'ouvert, s'établit une route ferme qui d'un trait va toucher à un but nouveau. C'en est fait désormais, dans toute l'Europe, du favorisat que de charmantes aventurières, échappées de la cour de France, étaient allées naturaliser

à la cour de Londres, en Bavière, en Danemark. Avec les maîtresses de Louis XIV disparaîtront peu à peu les maîtresses des ministres et des courtisans.

Vers les dernières années du XVIIe siècle, on avait compté sur une vieillesse royale destituée de toute dignité. A ce monarque refroidi par l'abus des joies sensuelles, il faudrait, croyait-on, de jeunes Sulamites, comme à David, pour peupler le vide de ses insomnies. Livré à ses instincts, Louis XIV devait en effet tomber à la fois dans les puérilités avilissantes de la débauche et de la bigoterie. Mais une protection surnaturelle prend soin de l'orgueil du prince. Par l'unique ascendant d'une raison élevée, une femme sérieuse et déjà loin de l'âge des séductions, met le pied sur l'estrade de l'alcôve royale et referme sur elle les balustres dorés. Le titre de favorite et celui d'épouse se confondent en sa personne. Elle s'offre ainsi, dès le commencement de sa généreuse mission, aux respects de la cour entière.

Même après avoir lu tous les écrits de cette femme illustre, même après avoir confronté longuement les hymnes des panégyristes et les satires des pamphlétaires, il est fort douteux qu'on parvienne à déchiffrer le sens d'une aussi singulière destinée. Madame de Maintenon restera toujours sous ses longs voiles une espèce d'énigme historique. On peut la voir pédante,

intrigante et sèche ; on peut la rêver souriante, désintéressée, naturelle. Elle a recommandé la douceur à l'égard des protestants, elle a aussi poussé son frère à profiter de la dépouille des réformés ; elle a gouverné Louis XIV et Louis XIV l'a tyrannisée. Il y a des textes contradictoires qui tiennent forcément l'esprit en suspens. L'histoire nous offre à la fois le masque et la figure. Qui distinguera l'un de l'autre ? Je crois, pour mon compte que le nom de madame de Maintenon sera éternellement l'objet de sympathies profondes et de violentes antipathies. Après l'avoir bien étudiée, on a toutes sortes de bonnes raisons pour l'adorer et pour la détester ; car elle a le charme invincible de ces âmes étranges qui attirent et repoussent à la fois.

Madame de Maintenon déplaît d'abord au roi par son austérité. Ce n'est pas un éblouissement de beauté qui frappe le cœur de Louis XIV. Mal reçue déjà quand elle demandait le rétablissement de la pension de son mari, la veuve Scarron ne fut pas mieux traitée quand elle accepta d'être la gouvernante des enfants de madame de Montespan. Louis XIV la détestait comme bel esprit, comme précieuse, et s'écriait avec ennui si quelqu'un sollicitait pour elle : « N'entendrai-je jamais parler que de la veuve Scarron ? » Plus tard, à la mort du premier enfant de la favorite

régnante, il s'aperçut que la vraie mère c'était la gouvernante et non la favorite. Celle-ci avait l'œil sec, tandis que l'autre pleurait en silence. « Voilà une femme qui sait aimer, dit alors le roi, il y aurait du plaisir à être aimé d'elle. » Il la vit plus souvent, et surtout l'écouta parler. Personne, dans ce siècle, n'eut du charme dans la conversation, et du naturel et de la distinction en même temps comme cette noble petite-fille d'Agrippa. Beaucoup de femmes réputées spirituelles avaient un tour d'esprit délicat, enjoué, badin, brillaient par un mélange de naïveté et de malice, ou par une piquante hardiesse. Françoise d'Aubigné possédait le véritable esprit, celui dont la calme lumière rayonne sans scintillation, sans éclair, avec une douceur et une mesure parfaites. Son langage, comme le disait le petit duc du Maine, était celui de la raison, mais de la raison sous sa forme la plus agréable; qualité précieuse, si bien définie par madame de Maintenon elle-même dans ses *Instructions de Saint-Cyr*. « La raison ne doit pas être confondue avec la sévérité... Elle s'accommode de la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres. Elle n'est point hérissée, sévère, critique; elle met tout à sa place; elle veut que la jeunesse se divertisse innocemment et que la vieillesse même cherche des délas-

sements. Elle s'accommode de tout, elle compatit aux faiblesses des autres, elle diminue les siennes; elle console dans les afflictions, elle les avait prévues. Elle se modère dans les plaisirs; elle jouit de la société, elle s'en passe; elle goûte la santé, elle ne s'accable point dans les maladies; elle fait un bon usage de la fortune, elle soutient la pauvreté; elle est en paix, elle la porte partout! » Comment s'étonner ensuite qu'avec de telles dispositions et de telles ressources d'esprit, madame de Maintenon, selon l'expression de madame de Sévigné, ait fait connaître à Louis XIV un pays nouveau? Ne voit-on pas, dans ce portrait de la Raison, l'idéal de cette femme d'élite que doit souhaiter un homme supérieur pour compagne de ses destinées?

Le caractère de madame de Maintenon n'est pas là tout entier. Il nous manque, pour le compléter, d'autres traits que nous retrouverons encore dans les *Instructions de Saint-Cyr :* car ce petit livre est le dépositaire le plus exact des secrètes pensées de cette personne illustre. Madame de Maintenon n'est pas seulement douée d'une raison mille fois plus séduisante que la plus ingénieuse folie, elle a de plus ce don inestimable, l'humeur! Si vous tenez à connaître ce que c'est que l'humeur, écoutez ce dialogue de deux demoiselles de Saint-Cyr sur les mérites comparés de mademoiselle Hortense et de mademoiselle Irène.

— Cette personne (Hortense) a un charme..., son charme est son humeur.

— J'aimerais mieux l'esprit.

— L'esprit peut plaire davantage en passant, il donne des moments de plaisir plus vifs; mais pour vivre ensemble, l'humeur est préférable à tout. Mademoiselle Irène est agréable quand il lui plaît; mais il faut prendre son temps avec elle; il n'y fait pas toujours bon, elle est inégale, elle se fâche aisément, elle est difficultueuse, elle exige de grands égards...

Puis l'entretien, un moment occupé par Irène, revient directement à Hortense. Nous ne citons que les lignes nécessaires.

— Est-ce un grand esprit?

— Non...

— Est-elle divertissante?

— Elle est naturellement assez sérieuse.

— Elle aime les plaisirs apparemment et la conversation?

— Elle entre dans tout ce qu'on veut; mais on ne lui voit aucun goût particulier.

— Je crois pourtant qu'elle ne s'accommoderait pas de la solitude, car elle n'est presque jamais chez elle.

— C'est que ses amies ne la laissent pas respirer; mais quand elle est chez moi et que mes affaires m'o-

bligent à la quitter, il ne paraît pas qu'elle s'ennuie dans sa chambre.

— Osez-vous ainsi la laisser seule quand vous l'emmenez chez vous pour vous divertir ensemble ?

— On ose tout avec elle : on la prend, on la laisse, on s'occupe des autres devant elle, on lui montre ses afflictions, on parle de ses affaires, on l'oublie, on se croit seule avec elle quand on veut être seule, et on trouve une bonne compagnie en elle quand on ne veut plus être seule ; enfin il n'y a rien de fâcheux avec elle que de la quitter.

Telle est l'humeur en général, telle est en particulier celle de madame de Maintenon, la femme la plus *amusante* et la plus sérieuse à la fois. Chez madame d'Albret, chez madame de Richelieu ou à la campagne chez madame de Monchevreuil, et plus tard à la cour auprès du roi, madame de Maintenon porte partout le rare caractère qu'elle prête à Hortense. La dépendance pour elle avec l'indépendance pour autrui ! Voilà sa règle de conduite, et l'on sait quel en fut le triomphe. Louis XIV s'habitua si bien à ce genre tout nouveau d'indépendance, qu'il finit par tenir conseil dans la chambre de madame de Maintenon. Il faisait les affaires du royaume au coin du feu et pour ainsi dire en famille, consultant parfois l'oracle domestique avec un sourire : — Qu'en dit la Raison ? Qu'en pense

Votre Solidité? — Comme nous sommes loin de l'époque où la Raison n'était qu'un *bel esprit* et Sa Solidité qu'une *précieuse !*

Quand on étudie avec soin ce personnage attachant de madame de Maintenon, on commence comme Louis XIV et on finit comme lui. D'abord mille préventions vous assiégent, de sombres vapeurs enveloppent la solennelle figure. Approchez, la prévention disparaît, les vapeurs se dissipent; malgré la robe d'étamine et les rubans noirs, vous admirez et vous êtes bien près de dire avec le père Gobelin : « — Je ne sais ce qu'il y a, ma très-honorée dame, mais quand vous venez vous confesser, je vois tomber à mes pieds une quantité d'étoffe qui a trop bonne grâce et sied trop bien. » Ce visage sans incarnat, sans blanc, et cette belle pâleur des créoles, avec des yeux pleins de feu, vous jettent dans une inquiétude ardente où ne vous auraient plongé ni les langueurs de La Vallière, ni les hardiesses de Montespan, ni l'adorable sérénité de Fontanges. On comprend alors les folies de Villarceaux, le dévouement intéressé du chevalier de Méré, les regrets de Barillon, les offres splendides de Fouquet, la passion de Guilleragues et celle du maréchal d'Albret, aussi bien que l'envie universelle excitée par Scarron, si malheureux pourtant de son bonheur : car, on le sait, Françoise d'Aubigné n'avait

que le titre de femme de Scarron. Le malade de la reine-mère avait dit en se mariant : « Je dirai plus de sottises à ma femme que je ne lui en ferai. » Anne d'Autriche ajoutait en faisant allusion à la belle Indienne et à son piteux mari : « — Ce sera le meuble le plus inutile de sa maison. » Et la veuve de Scarron elle-même, devenue madame de Maintenon, écrivait à d'Aubigné, son frère : « Vous savez que je n'ai jamais été mariée, c'était une union où le cœur entrait pour peu de chose et le corps en vérité pour rien. » Précisément à cause de cela, les libellistes eurent beau jeu pour calomnier madame Scarron, lorsqu'elle se fut assise sur les marches du trône.

On feuilleta dans son passé pour y découvrir des armes contre une si étonnante faveur. Était-il possible en effet que celle qui avait été si longtemps misérable eût pu mettre son honneur à l'abri d'une faiblesse amoureuse ou de quelque honteux marché ? Quelle invraisemblance choquante ! On prêta vingt amants pour un à cette femme sans mari : Villarceaux, qui, dans son désespoir d'amant éconduit, adora sa maîtresse en peinture ; le maréchal d'Albret, qui introduisit madame Scarron dans le salon de la maréchale, une des femmes les plus irréprochables du temps ; et quantité d'autres tout aussi heureux que ceux-ci. Si l'on

veut une preuve irrésistible de la fausseté de ces accusations, on n'a qu'à lire dans la correspondance de madame de Maintenon la lettre du 3 mars 1666. Après la mort de l'auteur du *Roman comique*, on offrit à la veuve, privée de la pension de ce pauvre poëte, une riche alliance avec un homme débauché. Voici ce qu'elle répondit à une de ses amies :

« Madame, je le jure en présence de Dieu, quand même j'aurais prévu la mort de la reine, je n'aurais point accepté ce parti ; j'aurais encore mieux aimé ma liberté ; j'aurais respecté mon indigence. Mes amis sont bien cruels, madame, ils me blâment d'avoir rejeté les propositions d'un homme riche et de condition à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs. J'ai dit à ce sujet à madame la maréchale d'Albret tout ce que j'ai pu trouver de plus fort et de plus sensé ; elle me condamne, elle m'impute mes malheurs. A la vérité, je n'aurais pas aujourd'hui à regretter la perte de la pension qui me faisait subsister ; mais Dieu y pourvoira ; et j'aurais à présent à regretter ma solitude, ma liberté, mon repos, biens que Dieu ne pourrait me rendre sans miracle. Si le refus était à faire, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au ciel de m'éprouver. Je me suis bien consultée ; j'ai tout considéré, tout pesé, tout vu. Je ne suis

donc pas coupable, madame! je ne suis que malheureuse, et c'est bien assez. »

Sérieusement, est-il possible de soupçonner la femme galante sous ce mâle langage empreint d'une honnêteté héroïque? Il y a là, ce me semble, un accent incontestable de sincérité. J'entends dans cette protestation éloquente le cri d'une âme pleine de noblesse aux prises avec une misère invincible, et s'obstinant malgré tout à ne pas acheter à vil prix une situation meilleure. Cette résolution généreuse est encore bien marquée dans une autre lettre adressée à mademoiselle de Lenclos :

« Votre approbation me console, écrit-elle, de la cruauté de mes amis : dans l'état où je suis, je ne saurais me dire trop souvent que vous approuvez le courage que j'ai eu de m'y mettre. A la place Royale on me blâme, à Saint-Germain on me loue, et nulle part on ne songe à me plaindre ni à me servir. Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé faire de cet homme à M. Scarron? O Dieu! quelle différence! sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue; celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide : s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le fond excel-

lent, je l'avais corrigé de ses licences; il n'était ni fou ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C*** n'aime que les plaisirs et n'est estimé que d'une jeunesse perdue, livré à six femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue, au moins m'a-t-il paru tout cela... Assurez ceux qui attribuent mon refus à un engagement, que mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être, et le sera toujours. »

Cette dignité si fortement exprimée dans ce fragment de sa correspondance ne manque jamais à madame de Maintenon. Pour ma part, je l'admire encore plus dans cette triste période qu'à l'heure où elle détrône madame de Montespan, et conquiert l'éclatante place où la portait son mérite. Née dans une prison de Niort, on la voit toute jeune encore montrer ce bel orgueil qui la sauvera, ce dédain de la richesse qui lui permettra de porter légèrement sa pauvreté. La fille du geôlier étale à ses yeux un petit ménage en argent, lui faisant entendre qu'elle est très-riche. — C'est vrai, répond l'enfant; mais je suis demoiselle et vous ne l'êtes pas. — Plus tard elle aurait pu répondre aux mauvaises conseillères qui lui faisaient honte de sa détresse : — Cela est vrai, je suis misérable et vous êtes heureuses : mais je suis considérée et vous ne l'êtes pas. — La considération était à son

jugement le trésor le plus précieux d'une femme.— J'étais, dit-elle avec une frappante énergie, élevée à cent piques au-dessus de l'intérêt. Rien ne me coûtait quand j'envisageais ces louanges et cette réputation qui devaient être le fruit de ma contrainte, c'était là ma folie.... Je voulais de l'honneur! — Reprocher à madame de Maintenon, comme l'a fait M. Cousin, sa passion pour la considération, pour la *gloire*, comme on disait alors; affirmer que c'est là un petit mobile, n'est-ce pas du même coup se montrer insensible à la passion du conquérant pour la renommée militaire, à la passion du poëte pour la couronne impérissable des hommes de génie? Quel but plus magnifique, plus élevé, pour une femme jeune, belle, spirituelle et malheureuse, que l'ardente estime des honnêtes gens? Quel plus noble emploi de la vie, que de la tenir, par une fermeté inébranlable, au-dessus du niveau commun des existences terrestres? Est-il donc si aisé de se préserver ainsi, par une belle fierté, des entraînements du cœur et de l'imagination? L'amour de la considération, l'amour du devoir sont un même sentiment chez madame de Maintenon. Il en est ainsi d'ailleurs chez les belles *glorieuses* de Corneille, de Racine. Elles ont comme celle-ci la passion de leur honneur; *c'est là leur folie*, et je ne sache pas qu'on les ait jamais accusées cependant

d'obéir à quelque mobile mesquin. Quand elles viennent encore sur la scène célébrer en vers pompeux l'idéal objet de leur ambition, le public tressaille, admire, applaudit avec enthousiasme : car, dans ces grands mouvements d'une âme indépendante, il reconnaît un héroïsme romanesque, aussi logique, aussi sincère, aussi digne de le passionner que le dévouement parfait d'une amante tragique à son amant grec ou romain. Pour ma part, cette poursuite de l'honneur me semble tirer son origine des temps chevaleresques, et quelque chose de merveilleux s'en détache pour entourer d'un charmant prestige cette noble tête de madame de Maintenon. Aucune partie de la vie de cette illustre compagne de Louis XIV ne dément les grandes maximes de dignité morale qu'elle s'était faites et dont elle avait puisé le germe dans Plutarque, où sa mère la faisait lire dans son enfance. Françoise d'Aubigné avait reçu une éducation solide et fortifiante. Elle la compléta par goût quand elle eut la libre possession de son esprit. Lyriane, comme l'appelle mademoiselle Scudéry, devint bientôt une précieuse dans le sens primitif et honorable de ce mot.

—Quel douaire constituez-vous à madame Scarron? demandait au poëte infirme le notaire qui rédigea ce bizarre contrat de mariage où l'épouseur reconnais-

sait à l'accordée quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit? — A la question du notaire l'interpellé répondit cette simple parole : L'immortalité ! — C'était beaucoup promettre. Ce n'est pas sous le nom de Scarron que la veuve du grotesque est devenue immortelle. Mais le temps qu'elle passa dans la maison du pensionnaire d'Anne d'Autriche ne fut pas perdu pour sa renommée. Elle rencontra chez Scarron mille occasions de perfectionner ses connaissances au milieu d'une société licencieuse et spirituelle, où les gens du monde coudoyaient les gens de lettres. Par l'influence de la *belle Indienne*, la licence disparut, l'esprit ne diminua pas. La fréquentation de l'hôtel d'Albret et de l'hôtel de Richelieu acheva de former madame Scarron. Quoique la compagnie des vieilles femmes l'ennuyât, elle la recherchait parce qu'elle était jalouse de sa *gloire*. On s'habitua à la traiter en femme sérieuse; les seigneurs les plus importants la consultaient et en recevaient d'utiles avis. Madame de Chalais, qui fut plus tard madame des Ursins, se montra jalouse de cette confiance croissante. On la laissait avec les jeunes courtisans, tandis qu'on prenait à part madame Scarron pour l'entretenir d'affaires importantes. C'est alors que celle-ci fut présentée à madame de Montespan. Prête à accompagner

la duchesse de Nemours en Portugal, elle fut retenue par sa nouvelle protectrice : de là sa fortune.

On accuse ordinairement madame de Maintenon d'ingratitude envers madame de Montespan. La gouvernante de M. le duc du Maine usurpa, dit-on, par l'intrigue, la place de la mère de son élève. Rien de plus élastique et de plus commode que ce mot d'usurpation; tous les souverains déchus par leur faute le jettent à la tête de l'heureux successeur désigné le plus souvent par une nécessité impérieuse. Ils traitent de perfide et de conspirateur celui que le flot des événements a soulevé de terre et porté jusqu'au trône. Vain reproche indigne d'une âme élevée, toujours prête dans son orgueil à s'attribuer ses revers, comme un général habitué à la victoire et trompé par la fortune dans un jour de vertige publie loyalement sa défaite et en revendique toute la responsabilité, sachant bien qu'il se relève par cet abaissement! Comment madame de Maintenon eût-elle fait d'ailleurs pour usurper une place à peu près inoccupée? Ne sait-on pas que Louis XIV était depuis longtemps fatigué des inégalités de la plus exigeante des favorites? Madame de Montespan gardait par l'indifférence même du roi le titre d'une charge exercée tour à tour par des maîtresses de passage. Madame de Monaco, madame de Soubise et bien d'autres consolaient les en-

nuis du souverain. Pour se reposer de l'esprit des Mortemart, Louis XIV s'éprenait tout à coup de la sottise des Fontanges. Supposez madame de Maintenon absente de la cour, madame de Montespan n'en serait pas moins tombée. Seulement la succession vacante aurait passé en d'autres mains. Le roi, comme on s'y attendait, aurait peut-être déshonoré sa vieillesse par de nouveaux désordres. Il eut la bonne fortune de rencontrer une femme forte qui mit à couvert la dignité de la personne royale.

Que devait madame de Maintenon à madame de Montespan pour être contrainte à une reconnaissance déshonorante : car ce sentiment aurait dû se traduire chaque jour en actes de complaisance réprouvés, je ne dirai pas par la religion, mais par la plus indulgente morale? Où sont les bienfaits de la prétendue protectrice? Ils se réduisent à ceci : Madame de Montespan, de concert avec M. d'Alincourt, plus tard M. de Villeroy, fit rétablir la pension de Scarron, avec quelque augmentation en faveur de la veuve du poëte.

Athénaïs de Mortemart et Françoise d'Aubigné s'étaient connues chez le maréchal d'Albret, proche parent des Mortemart. Elles s'exerçaient ensemble aux jeux d'esprit en usage dans cette belle société. Madame Scarron rimait l'épitaphe d'un joyeux vivant, l'abbé Tétu, tandis que madame de

Montespan, donnant un libre cours à sa verve caustique, écrivait ce hardi couplet, digne de Bussy-Rabutin :

Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Point de gorge, fort peu de sens,
Des parents, Dieu le sait! faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfants,
Sur ma foi! vous aurez le premier des amants;
Et La Vallière en est la preuve.

Ces deux femmes spirituelles s'étaient liées d'une amitié particulière, fondée sur un double égoïsme. Au gré de madame de Montespan personne ne causait comme madame Scarron, et de son côté celle-ci aimait le piquant abandon de l'esprit des Mortemart; mais déjà elle avait pu remarquer la hauteur importune du caractère de la future favorite, et ceci explique pourquoi, lorsqu'elle fut nommée gouvernante des enfants de madame de Montespan, elle voulut un ordre exprès de Louis XIV, de peur d'être dans la dépendance de la maîtresse, c'est-à-dire dans la pire des servitudes. Malgré ces précautions, il fallut subir les éclats d'une humeur fantasque et s'accommoder, selon l'occasion, tantôt des enfantillages d'une amitié de pensionnaire, tantôt des boutades insupportables de la favorite toute-puissante. Aussi madame de Maintenon fut-elle mille fois tentée de quitter la cour.

L'inclination du roi la retint. Dès que ce goût se manifesta, madame de Montespan voulut le confisquer à son profit. Elle se servait de madame de Maintenon auprès du roi comme d'un jouet qu'on donne à un enfant pour le divertir. Dans ses mauvais jours, elle n'avait aucun ménagement pour celle qu'en d'autres circonstances elle fatiguait de ses caresses. Impérieuse et jalouse, elle prétendait disposer à sa fantaisie de madame de Maintenon, la retirant et la redonnant au roi comme il lui plaisait. A la fin, madame de Maintenon se lassa de ces humiliations, et comme Louis XIV cherchait à réconcilier ces deux femmes, orgueilleuses chacune à sa façon, l'une d'elles, jusque-là muette devant le roi, osa se défendre et se défendit bien. Sa cause ne tarda pas à triompher. Bientôt madame de Maintenon, qu'on appelait tout bas madame de Maintenant, se trouva assez puissante pour entendre sans colère les sarcasmes de sa rivale oubliée. Elle eut une cour de duchesses et de princesses, la main dans les affaires du royaume, autant qu'il était possible à la femme légitime d'un roi jaloux de son autorité souveraine, et put se permettre dans cette haute situation de protéger ses anciens protecteurs.

Qu'était devenue l'époque où Guillemette, comme l'appellent les libellistes, un chapeau de paille sur le front, un loup sur le visage pour conserver son teint,

chassait devant elle du bout de sa gaule un troupeau de dindons en apprenant par cœur les quatrains de Pibrac? Et le temps où elle venait à Paris, installée sur l'un des mulets de la litière de madame de Neuillant, cette tante avare qui raccourcissait les jupons de sa nièce, sauf à faire mourir de honte la pauvre fille humiliée? Madame de Maintenon, au faîte de la grandeur, ne se laissait point éblouir. Elle songeait à ses chères misères d'autrefois, quand elle vivait chez Scarron des revenus du *marquisat de Quinet* et du produit des dédicaces de quelques méchants livres, en ces joyeuses années où le poëte dédiait ses œuvres à un personnage bien puissant, à la levrette de sa sœur. La faveur n'avait point comblé cette âme dévorée d'ambitions infinies. « Je n'en puis plus, s'écriait-elle à ses heures de mélancolie, je voudrais être morte.—Vous avez donc parole d'épouser Dieu le Père? » lui disait en plaisantant son frère d'Aubigné. L'abdication de la reine Christine de Suède la préoccupait. Elle aspirait aussi à la retraite, au repos, et quand on lui demandait à Saint-Cyr ce qui l'empêchait de renoncer à la faveur : « On n'en est pas le maître, répondait-elle avec tristesse; quand on a été si élevée, la chute ne peut être que rude; vous êtes comme disgraciée, tout le monde vous insulte; cette faveur qui n'a pu vous satisfaire a bien pu vous gâter,

et vous ne trouvez plus que des contradictions et même des persécutions, d'autant plus sensibles que vous avez été accoutumée à des flatteries et à des complaisances dont la privation se fait plus sentir que la jouissance. »

Dans cet examen profond de ses incertitudes, madame de Maintenon livre son secret. Quand on a, comme elle, passé les plus belles années de sa vie dans les traverses, si par fortune on grandit enfin jusqu'à s'étonner soi-même de ce nouveau caprice de la destinée, il est trop tard le plus souvent pour s'acclimater dans la région du vertige. Comment ne pas regretter alors la jeunesse, si misérable qu'elle apparaisse dans l'ombre croissante du souvenir? On n'a plus assez d'énergie pour s'enivrer de ces prospérités de l'arrière-saison, ni pour les recevoir d'un cœur libre. De là ces perpétuelles oscillations qui font ployer et crier les ressorts les plus fermes. Est-ce bien la peine, en effet, au bout d'une carrière douloureuse de nous féliciter et de nous complaire dans la satisfaction de notre ambition pour un tour de roue qui nous a subitement tiré de la poussière? On perd, au sein d'une longue pauvreté, le goût de ces grands mets des tables somptueuses qu'on a regardés d'abord avec envie, à travers les vitres étincelantes. Quand notre main peut y toucher, ils n'ont plus de saveur pour nous.

Ce qui dut encore désoler madame de Maintenon, ce fut de parvenir, à l'heure même où le règne si glorieux de Louis XIV commençait à s'attrister par une suite rapide et inévitable de revers. Au dedans, les persécutions religieuses, la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades. Au dehors, guerres désastreuses sottement menées par de maladroits généraux qui faisaient expier à la France les succès de Turenne et de Condé. Tous ces événements déplorables se sont liés par je ne sais quel rapport à la mémoire de madame de Maintenon. Erreur opiniâtre qui vient tout simplement de ce qu'on a exagéré l'influence de l'illustre conseillère du roi. « On écoute mes conseils, dit quelque part madame de Maintenon, quelquefois on m'en sait gré, souvent on s'en fâche, jamais on ne les suit et toujours on s'en repent. » Tel est, au juste, le degré de son empire sur les affaires générales.

Louis XIV n'aimait pas les partis religieux, il les redoutait comme des partis politiques. Madame de Maintenon eut successivement à se défendre du soupçon de quiétisme et de huguenotisme. Cependant elle écrivait à son frère de ménager les huguenots, de se rappeler que les d'Aubigné avaient été de la secte, et finalement de laisser faire les prédicateurs. Il est vrai qu'elle enlevait par ruse les enfants de M. de Villette,

son parent, pour les élever dans la foi catholique. Pur excès de zèle qui peut sembler odieux aujourd'hui, et qui ne m'étonne ni ne me révolte aux époques de lutte religieuse! Ces pieuses fourberies ne se justifient pas, mais s'expliquent assez par la célèbre maxime : « Hors de l'Église, point de salut! »

Il est possible que madame de Maintenon ait conseillé quelques mauvais choix pour l'armée et le cabinet. Mais était-il facile de mieux choisir? Les hommes manquaient. Une génération de commis avait succédé à celle des grands ministres, et pour maréchaux, on n'avait que la petite monnaie de Turenne; des courtisans, des ducs, des marquis, pas un homme de guerre! J'avoue qu'à mérite égal les dévots étaient préférés à tous les autres pour les charges publiques. Eût-il mieux valu des libertins? On a voulu rendre madame de Maintenon responsable de l'hypocrisie de la cour à la fin du règne de Louis XIV. A en croire certaines gens, l'avénement de madame de Maintenon est l'avénement des bigots. Qu'on y songe pourtant, la dévotion mesquine et simulée remonte plus haut. Le *Tartuffe* de Molière date de la jeunesse du roi. Ce n'est pas madame de Maintenon qui pesait son pain dans le carême par scrupule religieux, c'est madame de Montespan. La fondatrice de Saint-Cyr disait à ses élèves : — Soyez

dévotes en hommes. Les institutrices, du reste, lui coûtèrent peut-être plus à former que les élèves, et souvent il lui arriva de se montrer plus sévère pour madame de Brinon que pour telle demoiselle de la classe verte ou jaune qui avait excité la colère de sa maîtresse par un mouvement d'innocente coquetterie.

L'institut de Saint-Cyr ne fut pas fondé d'un seul coup. Il fut précédé d'une série de timides essais, à Rueil, à Noisy, à Montmorency. Madame de Maintenon n'avait d'abord songé qu'à donner un peu d'instruction aux petites paysannes de ses domaines. Elle intéressa peu à peu Louis XIV à ses tentatives d'éducation qui finirent par s'écarter entièrement du modeste point de départ. Les guerres de ce long règne avaient appauvri les gentilshommes de province. Le roi se chargea, par une délicate inspiration, d'élever leurs filles à ses frais et de les doter au sortir de la maison de Saint-Cyr. Au premier abord, quoi de plus naturel, de plus généreux et de plus véritablement royal? L'expérience prouva que Louis XIV et madame de Maintenon avaient bâti Saint-Cyr dans le pays d'Utopie. La fondatrice s'aperçut un peu tard qu'elle avait poursuivi l'ombre d'un rêve; mais le rêve était beau et tout à fait digne d'une imagination élevée. Donner aux gentilshommes de France

(ils étaient fort nombreux alors) des compagnes ornées de tous les enchantements de l'esprit, n'était-ce pas fonder d'un bout du pays à l'autre une infinité de petits foyers de lumière et de civilisation? Je crois que si les jeunes missionnaires avaient pu accepter leur mission, le sort de l'aristocratie française eût peut-être changé. En tout cas, les lumières de la vie intelligente se seraient largement répandues, et madame de Maintenon aurait amené une sorte d'émancipation féminine qui, pour ne pas être inscrite dans un code, n'eût pas moins laissé une trace profonde dans les mœurs nationales. Le difficile était de renvoyer en province, à un moment donné, des jeunes filles qui, pour la plupart, rêvaient sans doute d'épouser un roi ou tout au moins un prince du sang.

Madame de Maintenon, plus occupée du présent que de l'avenir de ses filles, ne s'arrêta d'abord qu'à cette judicieuse idée : substituer pour les filles nobles une éducation sociale à l'étroite éducation du couvent. C'est pour cela que les dames de Saint-Louis furent dispensées de faire des vœux. Elles devaient être des institutrices laïques. Il fut malaisé tout d'abord de les habituer au caractère précis de leurs devoirs. Les exercices de la vie religieuse et contemplative, la méditation, l'oraison, les entretiens mysti-

ques avec le ciel plaisaient beaucoup mieux aux dames de Saint-Louis que la société continuelle de leurs enfants. Une grande partie des lettres de madame de Maintenon sont destinées à les ramener vers le but spécial de l'institut. « Tout doit céder à Saint-Cyr, » leur écrit-elle souvent. Elle les arrache aux pieuses rêveries des âmes tendres pour leur imposer l'incessante activité des fonctions de l'enseignement. Elle leur répète cent fois son idée favorite, qui fait consister le système entier de l'éducation dans ce précepte : Éclairer et fortifier la raison! Aussi, en voulant former des chrétiennes éclairées, il arriva qu'on forma des *libertines* qui mettaient même en question les vérités du christianisme; si bien qu'on eût pu dire de Saint-Cyr ce que le bonhomme Chrysale dit de sa famille dans Molière :

> Raisonner est l'emploi de toute la maison,
> Et le raisonnement en bannit la raison.

Les jeunes philosophes de Saint-Cyr raisonnaient en effet sur toutes choses, et l'esprit de raillerie, au sein de l'institut, s'attaquait même parfois à la fondatrice. Les lettres de madame de Maintenon étaient souvent lues dans toutes les classes ou pendant les récréations. On imita ses façons de parler, on réduisit tout en maximes, et un jour qu'elle avait recommandé

la *simplicité*, on poussa le *libertinage* jusqu'à dire en riant : « Par simplicité je vais me louer, par simplicité je prends la première place, par simplicité je veux ce qu'il y a de plus loin de moi sur la table. » Cette simplicité-là ne pouvait convenir longtemps à madame de Maintenon. Il y a dans ses lettres des passages touchants où elle s'accuse elle-même des défauts de Saint-Cyr. C'était elle en effet qui, en raisonnant et en *maximant* sans cesse, avait semé le germe des idées libertines. C'était elle qui, en donnant à ses jeunes filles des rôles princiers dans les tragédies de Racine, les avait accoutumées à une sorte de fierté théâtrale. Une réforme était devenue nécessaire, elle fut ordonnée. Saint-Cyr devint un institut assujetti à une règle religieuse. L'esprit de Saint-Cyr changea-t-il? J'en doute. Il aurait fallu pour cela changer l'esprit même de madame de Maintenon. Les *Lettres* et *Entretiens* qui s'inspirent de cette pensée de réforme sont souvent démentis par des réflexions et des observations de détail. Madame de Maintenon ne se serait pas résignée à élever et à patronner de petites sottes. Il lui fallait, en dépit de ses maximes les plus sévères, une école d'aimables précieuses. Elle prescrivait l'humilité chrétienne, et cependant, au fond du cœur, quand une fille noble employée aux travaux du ménage balayait devant elle avec des gestes de

reine, je suis sûr que cette fierté de race lui donnait un frisson de plaisir. Elle se rappelait sans doute la pauvre Guillemette des pamphlétaires, cette petite-fille des d'Aubigné qui, réduite à pousser devant elle un troupeau de dindons, portait aussi majestueusement sa gaule que si elle eût tenu un sceptre dans sa main. La gaule royale de Guillemette resta toujours emmanchée dans le balai de Saint-Cyr.

Quoique en général les esprits élevés et justes de notre siècle se soient montrés mieux disposés pour madame de Maintenon que les courtisans aigris de Versailles et les philosophes irréligieux de la Régence, on a jusqu'ici négligé de relever à l'honneur de cette noble femme les faits importants qui auraient pu servir de contre-poids à d'odieuses calomnies historiques. On ignore assez généralement, par exemple, que madame de Maintenon eut le mérite de pousser le duc de Bourgogne au conseil et de l'accoutumer aux affaires. Saint-Simon, juste à cet égard, parle longuement des merveilles de cet avant-règne du second dauphin; l'ordre rentrait dans l'administration, l'influence passait aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, dignes ministres de l'héritier désigné de la couronne. Les mœurs publiques, déjà corrigées, se renouvelaient. Fénelon était prêt à quitter Cambrai pour ressaisir le chapeau et l'autorité de Mazarin. Il

eut été curieux de voir Mentor et Télémaque disposer du pouvoir après Idoménée. Quel changement dans la politique et peut-être dans l'histoire tout entière du XVIIIe siècle !

Un coup du ciel renversa toutes ces espérances. Au lieu du duc de Bourgogne, le Régent ; au lieu du cardinal Fénelon, le cardinal Dubois ! Il ne nous reste plus, pour terminer cette étude, qu'à mettre en présence de madame de Maintenon, son irréconciliable et vertueuse ennemie, Élisabeth-Charlotte de Bavière, la mère du Régent.

VII

LA MÈRE DU RÉGENT.

Cette grave personne était surnommée, à Versailles, sœur Pacifique, et l'on dirait qu'elle prit à cœur toute sa vie de justifier ce surnom. Madame de Montespan lui reprochait de n'être bonne à rien, parce qu'elle ne voulait pas se mêler d'affaires. A ce point de vue, c'est une physionomie extrêmement curieuse et originale que celle de la dure Allemande qui, du fond du Palatinat, vint s'asseoir dans la maison de Monsieur, à la place de la poétique Henriette immortalisée par un cri sublime de Bossuet.

Les romanciers et les vaudevillistes, qui ont jeté dans leurs feuilletons et dans leurs pièces tant de personnages empruntés à la famille du Régent, ont oublié de peindre cette tête d'aïeule reléguée dans l'arrière-plan, loin du groupe où se détachent sous les girandoles de l'orgie les figures trop connues de mademoi-

selle de Valois, de la duchesse de Berry et de l'abbesse de Chelles. La princesse Charlotte-Élisabeth, fille de l'électeur palatin Charles-Louis, mérite de prendre rang à côté de madame de Maintenon, ne fût-ce qu'à titre de contraste, parmi les femmes vertueuses du règne de Louis XIV.

Carrée comme un cube, la tête chargée d'une perruque d'homme, le teint rouge avec des taches jaunes, la bouche grande et les dents gâtées, le nez et les deux joues bariolés de petite vérole ; grande chasseresse, capable de se tenir en selle des jours entiers comme le plus robuste piqueur, et se remettant l'estomac après ses fatigues avec de la soupe au lait, à la bière, au vin, avec du jambon cru, de la choucroûte, du lard salé, des harengs saurs et des boudins; dormant aux sermons, rompant le jeûne en carême, lisant la Bible en allemand quand elle n'écrivait pas en Allemagne, ou qu'elle ne parlait pas allemand avec sa dame d'honneur allemande, madame Ratzenhausen; haïssant les mœurs françaises, la cuisine française et tout ce qui est français; soupirant à Saint-Cloud pour son cher Heidelberg; et jamais plus heureuse que lorsqu'elle pouvait s'écrier : « J'ai en ce moment dans ma chambre six princes, quatre comtes et plusieurs gentilshommes... en tout vingt-un Allemands. » Voilà d'après ses propres *Mémoires* quelle était la seconde

femme de Monsieur et la mère du Régent. Mais il faut l'entendre parler d'elle-même avec une brutale et comique sincérité :

« Je suis née, dit Madame, à Heidelberg, dans le septième mois. Il faut bien que je sois laide : je n'ai points de traits; de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates; tout cela ne peut former une physionomie. J'ai de grandes joues pendantes et un grand visage : cependant je suis très-petite de taille, courte et grosse; j'ai le corps et les cuisses courts : somme totale, je suis un petit laideron. Si je n'avais bon cœur, on ne me supporterait nulle part. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves; autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes. Le roi m'en a souvent fait l'observation, et m'a fait rire de bon cœur; car, n'ayant pu me flatter, en conscience, d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur : cela m'a très-bien réussi, et j'ai souvent trouvé de quoi rire. » Oui, sans doute, grâce aux dons charmants de sa bonne fée, la digne Allemande n'a pas manqué de prétexte pour se moquer hautement d'elle-même.— Excellent calcul d'ailleurs! car personne ne s'obstine à tourner en ridicule un être

contrefait, qui accepte franchement son rôle de caricature avant qu'on ait eu l'idée de le lui imposer.

D'un autre côté, Madame, en parlant de ses défauts sur ce ton dégagé, pouvait s'attribuer ensuite le privilége de traiter sans ménagement les défauts d'autrui. Aussi la réserve ne fut-elle jamais sa vertu principale. On ne vit guère cette aigre frondeuse écarter ses lèvres pesantes et méchantes sans qu'il en sortît quelque vilain sarcasme. Elle ne se contraignait sur rien, et pourvu qu'elle eût l'agrément du roi, elle ne se faisait pas faute de railler impitoyablement, à tort et à travers. Dès son arrivée en France, la fille de l'électeur palatin avait compris tout d'abord qu'il lui était impossible d'exciter quelque sympathie dans une cour où régnaient de droit divin la grâce, la jeunesse, la beauté. Impuissante à se faire aimer, elle résolut de se faire craindre, et cette résolution une fois prise fut exécutée avec tout l'entêtement germanique. Pour couper court aux attaques, pour se constituer une sorte d'inviolabilité, la nouvelle duchesse d'Orléans fit des exemples. Elle menaça madame de Fiennes dont la langue sifflante et venimeuse n'épargnait pas même le roi, pas même le duc d'Orléans qui souffrait des mots tels que celui-ci : « La reine votre mère était une sotte femme, Dieu veuille avoir son âme ! » Elle parla si vertement à deux filles qui osaient se donner comme

ses parentes que ces malheureuses, réduites à néant par sa parole vengeresse, moururent de rage et de confusion; c'est la princesse elle-même qui raconte cette belle anecdote et qui s'en applaudit. Je n'oserais citer le texte littéral de la terrible interpellation fidèlement reproduite dans la correspondance de Madame. Il faudrait traduire en latin la cynique apostrophe, ou supposer que le lecteur de nos jours ne reculera pas devant les crudités de l'*allemand palatin*. J'aime mieux ne pas insister sur cet épisode, et rappeler la scène vive et sèche qui eut lieu entre la princesse et madame de Fiennes. Elle est caractéristique et a le mérite de ne point effrayer par la licence du langage.

Je m'efface et laisse parler la belle-sœur de Louis XIV : « Madame de Fiennes avait beaucoup d'esprit... Voyant qu'elle ne ménageait pas plus dans ses discours le roi et Monsieur que les autres, je la pris un jour par la main, et, la conduisant dans un coin, je lui dis : Madame, vous êtes aimable, vous avez beaucoup d'esprit; mais vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés ; pour moi, qui ne fais que d'arriver, je n'y suis point faite ; je me fâche quand on se moque de moi; c'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis : si vous m'épargnez, nous serons très-bien ensemble; mais, si vous me traitez comme

les autres, je ne vous dirai rien cependant, je m'en plaindrai à votre mari; et, s'il ne vous corrige, je le chasserai. Il était mon écuyer ordinaire. Elle me promit de ne jamais parler de moi, et elle a tenu parole. Monsieur disait souvent: « Mais comment faites-vous pour que madame de Fiennes ne vous dise rien de fâcheux? » Je lui répondais : « C'est qu'elle m'aime. » L'intraitable susceptibilité de ce caractère froid et rigide comme l'acier ne s'était révélée qu'en France. Jeune fille, la duchesse d'Orléans était maigre et espiègle, sa mère lui disait : « *La Dauphine de Bavière*, où apprends-tu toutes les drôleries que tu sais? » Plus tard, après son mariage, la *Dauphine* perdit sa taille grêle et son espiéglerie d'enfant. Elle se ramassa et s'aigrit. La triste épouse du dauphin de Meudon lui disait alors : « Ma pauvre chère maman, où prends-tu toutes les sottises que tu fais? » Il n'est pas difficile de deviner le vrai sens de ce changement d'humeur.

Charlotte-Élisabeth n'était pas venue en France avec le ravissement naïf de l'infante espagnole Marie-Thérèse. Les barbaries de Turenne avaient fait détester notre nom sur la rive droite du Rhin. « Je sais, dit la princesse, comment on a sévi, dans le Palatinat, pendant plus de trois mois... Quand je songe aux incendies, il me vient des frissons... Toutes les fois que je voulais m'endormir, je revoyais tout Heidel-

berg en feu ; cela me faisait lever en sursaut, de sorte que je faillis en tomber malade. » Après la mort imprévue d'Henriette d'Angleterre, quand Louis XIV demanda pour son frère la main de la fille de l'électeur palatin, la vanité de Monsieur l'électeur trouva son compte à cette grande alliance ; mais Charlotte-Élisabeth y répugnait violemment, et la jeune Allemande avait bien raison. Quel homme allait-elle épouser ? Dans quelle maison allait-elle entrer ?

Monsieur, prince faible et de mœurs scandaleuses, était livré à des favoris odieux. Indifférent aux grâces enchanteresses de sa première femme, il obéissait aux caprices du chevalier de Lorraine et du comte de Marsan. Henriette mourut parce qu'elle voulut résister à *la vermine de Lorraine*, pour employer un mot de ce temps-là. L'homme soupçonné d'avoir empoisonné le gobelet d'argent, cet infâme Morel « qui vendait de jeunes garçons comme des chevaux, » ne quitta pas la maison de M. le duc d'Orléans. Sans charme et sans beauté, la fille de l'électeur pouvait-elle espérer de réussir où la divine Henriette avait échoué ? Quelle contenance garder entre les favoris de Monsieur et cette folle compagnie de femmes au milieu desquelles il se plaisait à babiller, à danser, à broder, comme s'il eût été la sœur ou l'amie de madame de Grancey, de madame de Fien-

nes, de madame de Monaco? La résignation était avilissante, la révolte dangereuse. Prévoyant cette alternative, Charlotte-Élisabeth eût volontiers refusé la main du prince; M. l'Électeur parla, il fallut céder et partir.

Du premier coup elle déplut, et ce ne fut point une surprise pour elle. Seul, le roi, qui tirait le chapeau devant toutes les femmes, même devant les paysannes, la reçut et la traita bien. Mais de peur qu'elle ne prît quelque influence sur Monsieur, il chercha bientôt à les brouiller. Ce n'était point la peine vraiment. Monsieur ne tarda pas à prier sa femme, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, parce que cela lui était trop à charge. Sur quoi la dame s'exprime ainsi dans un passage de sa correspondance : « J'ai obéi à feu Monsieur en ne l'importunant plus de mes embrassements, et je me suis comportée à son égard avec beaucoup de respect et de soumission. » Voilà de nobles paroles, et l'on serait assez disposé à louer le sentiment de résignation hautaine qui semble les avoir inspirées, si le ton n'en était aussitôt démenti par ce grossier aveu : « J'ai été bien aise quand, après la naissance de ma fille, mon époux a fait lit à part; car je n'ai point aimé le *métier de faire des enfants.* » Une telle phrase échappée à une bouche féminine excite le dégoût et le mépris. La dignité de mère de famille, à défaut de la dignité d'épouse, absolument

compromise par les monstrueux écarts du duc d'Orléans, devait être le refuge naturel d'une âme élevée. Mais l'âme d'Élisabeth-Charlotte n'était point accessible à ces beaux mouvements dont les héroïnes du XVIIe siècle ont donné de si éclatants exemples. Toute masculine, comme son mari était tout féminin, elle répugnait aux devoirs maternels, et si elle demeura vertueuse, ce ne fut point assurément pour garder son honneur sans tache ou pour ne point transgresser les commandements d'une religion sévère : sa vertu fut la suite logique de son tempérament glacé. « Je ne puis concevoir de quelle pâte vous êtes pétrie, lui disait une dame qui lui proposait de prendre le chevalier de Vendôme pour amant; il faut que la nation allemande soit plus froide que toutes les autres.» Madame refusait en souriant le chevalier, et cela sans prendre des airs de matrone romaine, sans faire de grands signes de croix pour repousser la tentation du démon. Elle ne croyait guère à la vertu et ne songeait point à se faire un mérite de la fidélité conjugale. Le rôle de Cornélie était loin d'enflammer son ambition ; celui d'une épouse chrétienne la touchait encore moins. Je l'ai déjà indiqué, ses convictions religieuses n'avaient rien d'impérieux. «Lors de mon arrivée en France, dit-elle, on m'a fait tenir des conférences sur la religion avec trois évêques. Ils différaient tous trois dans leurs

croyances; je pris la quintessence de leurs opinions et m'en formai ma religion. » Cela signifie que la duchesse eut une religion de parade, une religion de cour, se réduisant à quelques pratiques extérieures déterminées par le cérémonial de Versailles. A cette époque l'apparence suffisait.

Sa véritable religion, c'était le culte des grandeurs héraldiques, travers allemand qui chez elle était développé à outrance. Les mots de Majesté, d'Altesse Royale, lui paraissaient magiques. Au-dessous de la noblesse il n'y avait rien. Elle était intraitable sur les mésalliances, et l'on sait qu'elle souffleta son fils le duc de Chartres lorsque celui-ci consentit à épouser la fille naturelle du roi et de madame de Montespan. Avant ce mariage, Louis XIV donnait à Madame une pension de mille louis. La pension fut supprimée dès qu'on vit une tentative d'opposition chez la duchesse.

Celle-ci refusa son consentement avec une opposition gourmée. De là une diminution fort sensible dans ses revenus. Au lieu de jouer au *hoca*, il fallut se contenter, plus d'une fois sans doute, de voir jouer le roi au reversi. N'est-il pas fort piquant de surprendre chez Louis XIV, ce type classique de la générosité royale, un ridicule tel qu'aurait pu en avoir, à cette époque, un bourgeois de la rue Saint-Denis,

gouvernant despotiquement les membres de sa famille, en serrant plus ou moins les cordons de sa bourse!

Dans sa rude franchise, Madame révèle çà et là, tantôt volontairement et tantôt par mégarde, les moindres petitesses qui déparent l'ensemble d'une cour magnifique. Ces confidences sont presque toujours instructives et souvent amusantes. Elles donnent lieu à des rapprochements historiques tout à fait inattendus. Citons deux exemples. Sous Louis XIV comme sous Napoléon, les dames de la cour s'habillaient d'étoffes anglaises, et le roi s'irritait de cet engouement comme s'en irrita plus tard l'empereur. Autre singularité : tous les princes de la famille royale avaient l'accent qui devait à cent ans de là rendre si ridicule la jeunesse dorée du Directoire. Ils prononçaient *Pahis* au lieu de *Paris*. Cela ne dérange-t-il pas un peu l'idée qu'on se fait, à distance, des hommes et des choses du passé? On se croit à l'Œil-de-Bœuf, et l'on se trouve en plein salon de Barras. Il faut convenir aussi que la perspective des *Mémoires* et celle de l'histoire proprement dite n'embrassent point les mêmes horizons. L'historien entre à Versailles par les grands appartements. Le *mémorien* (je demande pardon pour ce néologisme) jouit des petites entrées; il connaît l'escalier secret, tire les rideaux de l'alcôve, presse le ressort des portes

mystérieuses. Le premier trouve les personnages historiques en costume de cérémonie, le second les surprend et les peint en déshabillé. Toute médaille a son revers, et les écrivains qui traitent du passé doivent, comme les numismates, étudier soigneusement le revers de la médaille. On pourrait comparer les annales d'un peuple à un grand journal dont les colonnes supérieures seraient consacrées aux graves enseignements de l'histoire, tandis que l'amusant babil des *Mémoires* occuperait le feuilleton.

Comme la spirituelle marquise de Sévigné, la duchesse d'Orléans est un feuilletoniste du siècle de Louis XIV ; mais un feuilletoniste au propos brutal, à la verve salée, tenant fort peu à reproduire dans son style les grâces délicates de l'hôtel Rambouillet ou à charmer par les mille agréments de l'atticisme parisien les échos des belles ruelles. La langue de Madame n'a rien de commun avec le français raffiné de la rue Saint-Thomas-du-Louvre ; c'est plutôt le vieux gaulois de Rabelais et de Régnier, avec des réminiscences de l'allemand palatin. Nulle prétention littéraire ! des incorrections nombreuses, mais aussi par moments des tours énergiques, hardis, expressifs, des mots scabreux qui font image, des portraits enlevés à l'emporte-pièce ; enfin, pour nous résumer, un style épicé comme le jambon et les saucisses germaniques

dont Madame fait ses délices, pendant que les petites bouches féminines de Versailles savourent doucement le chocolat ou le café.

La correspondance de cette singulière princesse ne renferme pas seulement des anecdotes plaisantes sur les personnages de la cour de Versailles; il y a des passages curieux sur la reine Christine, le margrave d'Anspach, le duc de Mecklembourg, l'électeur de Bavière, la duchesse de Hanovre, le prince électoral de Saxe, etc. — La tragique maîtresse de Monaldeschi nous apparaît dans le déshabillé le plus bouffon. Couchée dans son lit, les rideaux fermés, elle écoute un concert que lui donnent dans sa chambre des castrats italiens. Tout à coup, au beau milieu d'un solo, elle ouvre les rideaux violemment, avance sa tête royale coiffée d'une serviette, et s'écrie avec un enthousiasme grotesque : « Mort-diable ! qu'ils chantent bien ! » Et les castrats de fuir épouvantés. Les ridicules des petits souverains et souveraines d'Allemagne ne sont pas moins bizarres. Elle s'en préoccupe beaucoup plus que des désordres de son fils et des scandales causés par ses petites-filles. « Ma bru, dit-elle, fait de ses enfants ce qu'elle veut. Elle les *a eus* (je supprime le mot propre) sans mon ordre; qu'il en soit ce qu'il lui plaira. » A la mort de la duchesse de Berry, elle rapporte ce vilain refrain,

chanté par un courtisan à Riom, l'amant de la fille du Régent :

> Elle est morte, la vache à panier;
> Elle est morte, il n'en faut plus parler.

Chose singulière ! Madame paraît mieux disposée pour les bâtards de son fils que pour les enfants légitimes. Elle parle fort au long du chevalier d'Orléans, de l'abbé de Saint-Albin, de la fille de Desmarest qui devint marquise de Ségur. L'abbé de Saint-Albin est son favori. Elle déteste dans ses petites-filles le sang de madame de Montespan. Cette favorite n'est pas la seule d'ailleurs qui lui inspire une haine violente. La mère du Régent traite madame de Maintenon de *vieille truie, vieille carcasse;* et lorsque celle-ci, laissant le roi mourant dans son lit, se retire précipitamment à Saint-Cyr, la duchesse d'Orléans la poursuit dans sa retraite, et va complimenter aigrement cette puissance déchue.

A cette époque, on aurait pu croire que Madame allait accroître son influence. Son fils devenu régent, elle avait presque sous la main un rôle de reine mère. Une autre eût profité de l'occasion ; Madame la dédaigna, et voici *les raisons pour lesquelles elle ne voulut se mêler de rien.* « Je suis vieille, j'ai besoin de repos... On ne m'a point enseigné l'art de régner,

je m'y prendrais fort mal; je n'entends ni les affaires d'État, ni la politique, et je suis beaucoup trop âgée pour essayer d'apprendre une science si difficile... Ce royaume n'a malheureusement que trop été dirigé par des femmes jeunes et vieilles de toute espèce, il est temps enfin qu'on laisse agir les hommes... Mes jours sont passés, il ne me reste que l'intervalle nécessaire pour tâcher de mourir tranquillement. »

Madame se réfugia en effet à Saint-Cloud, où elle s'éteignit obscurément, loin du fracas politique et galant de la Régence.

LES PRINCES ALLEMANDS

A LA COUR

DE VERSAILLES

LES PRINCES ALLEMANDS

A LA COUR DE VERSAILLES

Aux diverses époques de son histoire, la France a vu défiler des caravanes d'étrangers sous les fenêtres de ses palais. Parmi ces visiteurs, les uns venaient se franciser en passant et rapportaient ensuite dans leur pays l'empreinte de nos mœurs avec le souvenir de notre hospitalité ; d'autres y dressaient leur tente en arrivant, et grâce à la protection de quelque grand personnage, la tente fragile devenait en peu d'années un hôtel de financier, une résidence digne d'un prince. Ces habiles gens groupés en petites colonies ambitieuses, et secondés quelquefois par une sorte d'engouement, acclimataient chez nous les goûts et les usages, les arts et le caractère de leurs nations. Favoris

de tout rang, créatures de tous les degrés, ils avaient le profit et l'honneur des plus beaux emplois, qu'ils savaient enlever en un tour de main.

On trouverait encore chez les amateurs de livres rares plus d'une brochure satirique avec ce titre expressif : *la France devenue italienne*. Et si l'on n'a pas écrit de libelle intitulé *la France espagnole*, ce n'est pas que les occasions aient fait défaut. Au temps de la Ligue et de la Fronde, les Espagnols eurent beau jeu ; la langue castillane, entendue et parlée à la cour, ne fut pas inutile à Mazarin lui-même pour gagner insensiblement le cœur d'Anne d'Autriche et le pouvoir souverain. Le long règne de ce ministre assura le triomphe des Italiens, si favorisés déjà par les deux Médicis, Catherine et Marie.

Ne soyons pas ingrats pour ces étrangers industrieux qui ont rendu tant de services à la France en la rançonnant. Le flot qui les amenait avait d'ailleurs son reflux. L'Europe a vu souvent de nos Français enjamber le Rhin, les Pyrénées ou les Alpes : nous avons partout, hors de nos frontières, tantôt des caravanes fugitives, et tantôt de véritables colonies. Avant la révolution de 89, tous ces rapprochements si divers, toutes ces influences alternées et croisées, dépendaient beaucoup des mariages princiers et royaux. Jamais, par exemple, on ne vit à la cour de France autant

d'Allemands qu'à la fin du XVIIe siècle, lorsque la dauphine était de Bavière, et que le Palatinat eut donné une belle-sœur à Louis XIV. Et pourtant ces deux princesses, la première dauphine et la seconde Madame, languissaient sans crédit à la cour, n'ayant pas les bonnes grâces de madame de Maintenon. Cela n'empêcha point les Allemands, princes, électeurs, landgraves, margraves et rhingraves, de se presser confusément dans les antichambres de Versailles.

Quelle figure faisaient à la cour ces bons princes allemands? Quel rôle y pouvaient-ils jouer? Personne mieux que Madame ne serait en mesure de nous l'apprendre : car ayant toujours conservé, comme elle le dit si crûment, la *gueule* allemande et le cœur allemand, elle a dû flatter ses portraits plutôt que de les tourner en caricature. Eh bien! le croirait-on? Parmi cette foule de compatriotes qui venaient lui baiser la main dans son cabinet, au milieu de ses chiens, de ses perroquets, de ses chats et de ses médailles, il n'y en a pas un qui ne l'irrite, qui ne la blesse et qui ne lui fasse honte; pas un qu'elle puisse présenter avec honneur et dont elle ait le droit d'être fière en songeant à sa patrie. Du premier au dernier ils sont tous laids, sots, fous, inconvenants, grossiers, libertins, et toujours ridicules quand ils ne tombent

pas de vice en vice jusqu'à la dégradation de la plus vile débauche.

Ridicules! ridicules! voilà surtout le mot qui lui échappe à tout propos en parlant de ses compatriotes. Cette Allemande savait assez de français pour connaître les funestes effets du ridicule en ce pays de railleurs impitoyables. Elle redoutait, à chaque présentation, les terribles sourires de Louis XIV. Quand une duchesse de Hanovre appelait le roi Monsieur, quelle grimace devait faire la belle-sœur du roi! Quand un électeur de Bavière faisait une sottise, le roi disait tout doucement à Madame : « Que dites-vous de cela ? l'approuvez-vous? » Et Madame, désespérée, répondant que c'était la chose la plus ridicule du monde, le roi se mettait à rire de tout son cœur. Quelquefois Louis XIV remarquait l'ébahissement d'un prince allemand, tout décontenancé au milieu des splendeurs de Versailles, et il se trouvait que cet ébahi était le propre neveu de Madame : « Allez au secours de votre pauvre neveu, disait le roi, car il ne sait plus où il en est. » Et Madame n'était pas plus heureuse avec son oncle qu'avec son neveu. Celui-là encore est un pur sot quoiqu'il se nomme le landgrave de Hesse-Reinfelds. « Le landgrave, écrit-elle, parle toujours de son cocher qui est de si bonne compagnie qu'il le fait coucher auprès de lui, et qu'il veut le

charger d'élever son fils cadet. Je lui ai dit très-sérieusement qu'il devrait bien se garder de dire toutes ces bêtises qui faisaient que tout le monde se moquait de lui. Il a pris la chose fort mal; il a répondu qu'il voyait bien que je désirais qu'il s'en allât, puisque j'avais honte de mes parents. Je me fâchai, et lui répliquai crûment que lorsque mes parents parlaient de la sorte, j'avais sujet d'avoir honte pour eux. »

A côté de ce digne landgrave, nous pouvons placer le prince de Hesse : il est de la famille des gens qui font plus de sottises qu'ils n'en disent : « Il est arrivé au prince de Hesse une chose désagréable qu'il aurait pu éviter... Il va à la chapelle, et il entre durant la messe ; il reste debout au moment où tout le monde s'agenouille; les gardes lui disent de se mettre à genoux, il s'y refuse; les gardes le prennent au collet; le maréchal de Villeroy s'en mêle et lui ordonne de s'en aller... »

Mais cette incartade n'est rien à côté des inconvenances du margrave d'Anspach et des bévues du duc de Mecklembourg. Lorsque le duc de Mecklembourg était à réfléchir, et qu'on demandait à quoi il pensait, il répondait : « Je donne audience à mes pensées. » C'était un singulier personnage que ce prince. Il avait demandé une audience au roi; le roi croyait qu'il

voulait l'entretenir d'affaires, et il l'admit seul dans son cabinet. Sitôt qu'il vit le roi il lui dit : « Sire, je vous trouve grandi depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir. » Le roi répondit : « Je ne crois pas être en âge de grandir (il avait trente-cinq ans). » Le duc répliqua : « Eh ! Sire, vous avez bien bonne mine, tout le monde trouve que je vous ressemble, mais que j'ai encore meilleure mine que vous. » Le roi se mit à rire et répondit : « Cela peut bien être. » Là-dessus l'autre s'en alla. Ne fut-ce pas une belle audience?

Quant au margrave d'Anspach, on peut affirmer que sa bizarrerie, son humeur capricieuse, ses propos inconsidérés et ses prétentions de l'autre monde le mettaient au premier rang des personnages ridicules de son pays. « Il m'a joué un singulier tour, raconte Madame. On m'avait priée de lui proposer un mariage. Lorsque je lui eus parlé de la chose, il me dit qu'elle lui paraissait convenable et qu'il me priait, lorsqu'il serait revenu en Allemagne, de lui écrire pour lui faire savoir si l'on pouvait y donner suite, et si certaines personnes y consentaient. Lorsque j'ai pris les informations nécessaires, je lui écris en lui demandant de me répondre immédiatement ; voilà neuf mois que cela s'est passé, et je n'ai pas encore un mot de lui. » Une fois édifié sur *le consentement de certaines*

personnes, il brigua sans façon une autre alliance, se maria, perdit sa femme, et songea dès le lendemain à se distraire de son deuil. Son Altesse Royale avait déjà vu la France : conduite chez le roi par le maréchal de Grammont, une seule chose l'avait surprise, enchantée, ravie : c'était un petit chardonneret qui était dans le cabinet du roi et qui sifflait des airs. Le souvenir de cet oiseau siffleur valut peut-être au palais de Versailles l'honneur d'une seconde visite du margrave. Son Altesse Royale se fit recommander cette fois et très-directement à Madame. Elle parut avec une lettre de famille qui priait la duchesse d'Orléans de traiter comme un frère l'auguste voyageur. La duchesse prend au sérieux la recommandation, et met tous ses soins à soutenir le prince de bons conseils : on va voir comment ces conseils furent suivis. Voici la la conversation qui s'établit d'abord entre la duchesse d'Orléans et le margrave : Madame le voyant en petit deuil s'informa tout naturellement de ce qu'il venait faire en France. Elle ne pouvait deviner que Son Altesse avait quitté l'Allemagne pour revoir le merveilleux chardonneret ou pour toute autre distraction aussi futile. Le margrave répondit qu'il avait le projet de se rendre en Angleterre, mais qu'auparavant il désirait faire sa cour au roi.

« Votre Altesse, reprit Madame, a-t-elle quelque

chose à traiter avec le roi ? a-t-elle des affaires dont elle a besoin d'entretenir Sa Majesté ?

— Non vraiment, je n'ai rien à lui demander.

— Si j'osais, je conseillerais à Votre Altesse d'envoyer auprès du roi le principal personnage de sa suite et de faire complimenter Sa Majesté en lui faisant savoir que Votre Altesse se rend en Angleterre et qu'elle n'aurait pas manqué de faire sa cour, mais qu'étant en grand deuil à cause de la mort de son épouse, elle croit devoir, par respect, ne pas se montrer devant Sa Majesté dans un appareil aussi lugubre. »

Le margrave rêva un instant (au chardonneret peut-être), puis il répondit : « Je voudrais bien aller au bal, car j'aime la danse ; mais pour y aller, il faudrait que j'eusse été présenté à Sa Majesté. »

Aller au bal en deuil, avec des dentelles blanches sur du noir ! Quel scandale à la cour ! Vous jugez de la stupéfaction et de l'épouvante de Madame. « Pour l'amour de Dieu, s'écrie-t-elle, que Votre Altesse n'aille pas au bal ; ce n'est pas l'usage ; Votre Altesse se rendra ridicule.

— Je vois bien, Madame, que vous reniez les princes allemands, et que vous ne voulez pas les laisser présenter au roi. »

Là-dessus il s'en alla tout en colère chez le maréchal de Schomberg, lui conta son entretien avec Ma-

dame, et quoique désapprouvé de nouveau par le maréchal, persista à vouloir être présenté au roi. Le maréchal s'exécuta de fort bonne grâce, après avoir résisté honnêtement : le margrave fut présenté, le margrave alla au bal en rhingrave, avec des rubans bleus et des dentelles blanches sur du noir. Cela le divertit, mais beaucoup moins que les spectateurs d'une action si singulière. Son Altesse Royale n'en resta pas là; elle prétendit encore aller au cercle du roi et même s'y asseoir. Or personne ne s'y asseoit que les membres de la famille royale. Ceci fut reçu avec moins de gaieté; ce qui fit que Son Altesse s'ennuya et partit. Le chardonneret était peut-être mort dans l'intervalle de ses deux voyages. S'il l'eût encore entendu siffler des airs, il est fort probable que le margrave eût différé son départ pour admirer de nouveau cette merveille.

La merveille de Versailles et de Paris pour l'électeur de Bavière, ce n'était point un oiseau musicien; c'était... (quelle passion indigne d'un prince souverain!) c'était tout simplement la grisette! Peu soucieux des dames de qualité, des grandes manières et du bien dire, il chassait à l'écart un gibier moins fier et plus sautillant; on le surprenait, avec son grand nez voisin du menton, suivant amoureusement la piste capricieuse d'une grisette. Il aimait aussi la paysanne, à ce qu'il paraît; car Madame nous apprend qu'il

laissa de sa race dans les villages. Plus tard il eut pour maîtresse une comédienne, la Desmares, qui appartint au Régent, et dont celui-ci ne voulait pas reconnaître les enfants comme étant trop *arlequins*, c'est-à-dire trop bigarrés de pièces différentes. Le goût des grisettes fut pourtant celui qui domina dans cette tête princière. Il n'en rougissait pas : il en parlait au roi lui-même. Quand Sa Majesté donna des noms aux avenues de je sais quelle forêt, l'électeur voulait à toute force qu'il y eût l'allée des Grisettes; « ce que le roi, dit Madame, ne jugea pas à propos. » Quand ce prince, si peu relevé dans ses galanteries, n'était pas aux pieds des grisettes, il tombait à genoux devant Torcy et d'autres personnes puissantes. « Il est digne d'excuse, remarque Madame avec une dédaigneuse pitié; il a besoin de ces gens-là, autrement il mourrait de faim. » Et l'altière Allemande ajoute ces derniers mots, qui sont une condamnation sans appel : « C'est sa faute si l'on fait en France si peu de cas de lui : il s'est abaissé lui-même au lieu de se placer au niveau qui lui revenait... *Il s'est entouré de grisettes!* » Son maréchal, le comte d'Arco, était désespéré de ce que le prince jouait en France un rôle *ridicule et niais*.

Un autre niais, un autre ridicule, c'est le roi de Danemark, qui a bien le droit de figurer à la place la

plus distinguée parmi nos Allemands. Il est roi, et pourtant (je cite les paroles de Madame) il pourrait bien dire comme le *Chevalier à la mode :* « Celle qui ne m'aura point ne sera pas la plus malheureuse. » Voici comment le représente notre peintre ordinaire, avec sa touche franche et nette : « Fréderic IV me paraît un peu niais... Il n'est pas bien fait; il est très-laid de visage et désagréable dans toutes ses façons... Il voulait passer pour amoureux de ma fille pendant qu'il était ici; en dansant il lui serrait la main, il regardait le ciel; il commença un menuet à un bout de la salle et le devait terminer à l'autre bout; mais il resta au milieu du salon sans savoir ce qu'il devait faire. Il me fit de la peine. Je me levai, le pris par la main, et le ramenai à sa place; je crois que sans cela il serait encore au même endroit. Le bon sire ne sait pas ce qui est bien et ce qui est inconvenant. »

Glissons maintenant entre les grands portraits deux petites figures dans le même cadre : « Il est arrivé à Paris deux nouveaux princes, un prince d'Anhalt et un de Frise. A dire vrai ce sont les plus vilaines personnes que j'aie vues de ma vie. Le premier est sec comme un morceau de bois; il est tout mal bâti; il a une bouche affreuse et des dents toutes gâtées; il porte une grande perruque blanche toute crêpée;

il a des yeux rouges comme du feu, un visage tout marqué de la petite vérole, et il est très-maigre. L'autre, au contraire, est fort gros, la tête enfoncée dans les épaules, tout le visage plongé dans la graisse, le nez gros et plat. En somme ils sont tous deux extrêmement laids. » Rien de plus : tels sont les demi-dieux qui viennent demander l'honneur d'être admis dans l'Olympe de Versailles. Certes, les rires olympiens durent éclater, comme au temps d'Homère, à l'aspect de ces deux Apollons germains, et tel aussi dut être l'accueil joyeux qui salua la venue du duc de Deux-Ponts.

« Le duc de Deux-Ponts est un bien triste sire, et pour la figure comme pour les manières, c'est assurément l'être le plus désagréable que Dieu ait jamais fabriqué. Il s'imagine que lui et moi nous nous ressemblons comme deux gouttes d'eau. Je me flatte d'être moins désagréable que lui et d'avoir un peu plus de bon sens. Sa femme est contrefaite. C'est un couple de vilains êtres très-déplaisants. Je me réjouis de ce qu'ils n'aient pas d'enfants; ç'auraient été des fous, et j'ai déjà assez de fous parmi mes parents d'Allemagne. » Ce déplorable prince n'avait pas même l'orgueil de son rang. Un jour que le duc de Saint-Simon le pressait un peu trop et passait devant lui pour se mettre à la table du roi, Madame se vit

obligée de rabattre par une boutade la présomption du plus orgueilleux des seigneurs français. « D'où vient donc, dit-elle, que M. le duc de Saint-Simon presse tant le duc de Deux-Ponts ? A-t-il envie de le prier de prendre un de ses fils pour page ? » Mais cette brusque revendication des droits princiers n'empêcha pas les ducs français de prendre en toute occasion le pas sur les princes étrangers. Il y avait depuis longtemps prescription à cet égard, et la légitimité la mieux établie devait naturellement céder à une longue usurpation, surtout quand celle-ci n'avait à se maintenir que devant des princes semblables au duc de Deux-Ponts, ou à l'électeur de Saxe, ou au duc de Nassau. Ces deux derniers méritent aussi une mention honorable, et nous laisserons volontiers Madame leur décerner, comme aux précédents, un brevet de sottise et de folie.

Voici d'abord un joli trait du prince électoral de Saxe : « ..... Le roi ordonna à la duchesse de Berry de montrer au prince électeur tout Marly. Il se promena une grande heure avec elle sans lui offrir la main et sans lui dire un seul mot. Pendant qu'ils gravissaient un monticule, le palatin, son gouverneur, le poussa dans le côté ; et comme le prince ne comprenait pas ce qu'il voulait, il fut obligé de crier : « Présentez donc la main à madame la duchesse de

Berry ! » Le prince le fit sans dire une parole: Quand ils furent arrivés en haut, madame de Berry dit en plaisantant : « Voilà une belle place pour jouer au colin-maillard ; » alors sa bouche s'ouvrit, et il dit : « Oui, j'y jouerai volontiers. » Madame de Berry était si fatiguée qu'elle ne put jouer ; mais le prince joua toute la journée sans faire la moindre honnêteté à madame de Berry qui s'était fatiguée pour lui. On voit par là combien ce prince est puéril. » Pour ne pas se déniaiser dans la société de madame de Berry, il fallait posséder en effet toute la gaucherie enfantine d'un Eliacin allemand.

Citons maintenant le passage qui concerne le prince de Nassau. Celui-ci est un peu fou, et il rôde çà et là, mourant de faim. « Chaque semaine je reçois une lettre de lui et je n'y réponds jamais, car je ne suis nullement en mesure d'aider ces princes... Pourquoi le prince de Nassau ne retourne-t-il pas en Allemagne ? Ici il ne fait que faire rire tout le monde à ses dépens. Ce sont de singuliers personnages que lui et son frère, celui qui a épousé la sœur du marquis de Nesle. Il voulait à toute force que je lui disse pourquoi sa femme ne peut pas le souffrir ; il sent horriblement mauvais de la bouche ; je lui ai dit que je croyais que c'était là le motif de son aversion. » O mari allemand d'une Française légère ! Le *Journal de Dangeau* rap-

porte qu'il accusa sa femme de choses effroyables, et présenta au roi un placet où il priait Sa Majesté de lui permettre de convaincre sa femme d'adultère, et de pouvoir attaquer en justice ceux qui l'avaient commis avec elle. Au milieu de notre France galante, c'était un vrai germanisme conjugal. Puisque M. de Nassau tenait à se franciser, que ne demandait-il à des gentilshommes comme M. de Polignac de quel air nos Actéons portaient leur panache, quand ils avaient eu le bonheur d'épouser quelque chaste Diane ! — « Je suis grosse, disait madame de Polignac à son mari, et vous savez bien que ce n'est pas de vous. Mais je ne vous conseille pas de faire du bruit : car s'il y a un procès à cet égard, vous perdrez, et vous savez bien quelle est la loi dans ce pays-ci : tout enfant né dans le mariage appartient au mari ; ainsi cet enfant est à vous, et d'ailleurs je vous le donne. » Les leçons de M. de Polignac eussent été fort utiles à ce mari loup-garou qui fit brutalement enfermer sa femme à la Bastille, comme si cette prison eût rendu la sagesse aux femmes étourdies.

Faute d'un Nassau à accommoder à la française, madame de Polignac endoctrina un chevalier de Bavière, fils de l'électeur et de madame d'Arco, et nous allons voir que ce chevalier paya sa bonne fortune en subissant un affront public. Moins expert en ruses

de guerre amoureuse que les galants émérites de la cour, il se laissa naïvement surprendre auprès de sa belle. « Le lendemain, raconte Madame, M. le duc (il avait une revanche à prendre) donna rendez-vous chez lui à madame de Polignac; elle se rendit dans la chambre à coucher, elle croyait qu'il ne savait rien. Cependant le duc ouvrit grandement la porte, en sorte qu'on pouvait la voir du cabinet qui était tout rempli d'hommes; il appela le chevalier de Bavière et lui dit:

— « Monsieur, venez prendre votre compagne, elle n'aura pas besoin d'aller si loin pour vous trouver.» Le pauvre chevalier! Quelle Française avisée eût consenti, après un tel éclat, à lui accorder un rendez-vous?

Un galant allemand d'une autre sorte, et qui vaut bien son prix, c'est M. le prince de Birkenfeld. Durant son séjour en France, ce grand vainqueur a obtenu un merveilleux gage d'amour, un charmant portrait. Au retour du prince en Allemagne, ce portrait ne le quitte plus; il le garde précieusement dans ses poches, et lorsque par hasard il le laisse voir, c'est l'image d'une *héroïne* qu'il permet de contempler. Or, savez-vous quelle était cette héroïne conquise et cette tigresse apprivoisée? Une actrice de l'Opéra, Fanchon Moreau, *une coureuse*, dit Ma-

dame. Elle a une jolie petite place dans le *Recueil de Maurepas* :

Avant de faire une chanson
Et de vouloir railler personne,
Il faut savoir si la Fanchon
Mérite l'argent qu'on lui donne.

Ces drôlesses-là coûtent fort cher (ce sont les expressions de Madame). « Quant à Fanchon, son prix est connu, c'est mille pistoles ; » sur quoi Madame s'abandonne à de bien singulières réflexions : « Puisque la France est pleine de femmes coquettes et galantes, le prince aurait mieux fait d'en prendre une qui lui aurait apporté une bonne somme d'argent plutôt qu'une qu'il lui a fallu payer si cher.» Franchement, pour l'honneur de l'Allemagne princière et de M. de Birkenfeld, il vaut mieux que le prince ait enrichi Fanchon. Elle ne lui a pas tant coûté d'ailleurs qu'au chevalier de Sully, au financier Touanne, et surtout au grand prieur, comme le témoigne encore le *Recueil de Maurepas* :

Une dupe en amour est un mauvais railleur.
Qu'en dis-tu, grand prieur?

A la suite des princes galants, il y a les princes libertins, débauchés et pis encore, tels que le prince

héréditaire de Darmstadt et M. le prince de Wolfenbuttel : mais les crudités allemandes de Madame seraient intraduisibles dans le pur français d'aujourd'hui. Contentons-nous d'emprunter à sa correspondance quelques portraits de princesses, afin d'accrocher dans notre galerie historique de dignes pendants aux portraits de princes. Nous commencerons par la princesse de Deux-Ponts : « Elle était avec moi à l'Opéra et voulait à toute force que son écuyer vînt s'asseoir auprès d'elle. Je lui dis : « Pour l'amour de Dieu, que Votre Altesse reste tranquille et qu'elle ne se tracasse pas ainsi de Gerstorf; elle ne connaît pas encore ce pays ; lorsqu'on se préoccupe si fort de ses gens, on donne lieu de croire qu'on a de l'amour pour eux.» Elle répondit : « Est-ce qu'on ne peut pas porter d'intérêt à ses gens? » Je dis : « Oui, on peut les mener à l'Opéra, mais on n'a pas besoin de les avoir auprès de soi. » L'intérêt de la princesse fut expliqué lorsqu'elle épousa plus tard son écuyer.

La princesse de Siegen débute à peu près comme la princesse de Deux-Ponts. On verra bientôt qu'elle ne s'arrête pas aussi vite : « Elle prétend que parce qu'elle ne fait aucun mystère des visites et des rapports qu'elle entretient avec le jeune Dornberg, rien de mal ne se passe entre eux; cela s'appelle une finesse cousue de fil blanc... La princesse de Siegen s'est tout à

fait gâtée en France... Elle est tombée dans la mauvaise compagnie, s'est livrée au jeu et s'est mise à courir les bals; cela l'a entièrement pervertie, comme bien d'autres, et l'a jetée dans une conduite scandaleuse et désordonnée... La façon dont vit la princesse de Siegen montre qu'il n'y a chez elle aucun principe de la foi chrétienne ; je crois qu'elle est tout à fait sans religion. »

Est-ce bien la peine, après cela, de s'arrêter à cette nièce de la princesse d'Ussingen, *qui a mené une si drôle de vie* et qui se vante d'être un peu la cousine de Madame? « Il n'y aurait que demi-mal si elle n'était que sotte, mais elle est débauchée et intéressée, et c'en est trop. Pourquoi veut-elle que je lui donne de l'argent? Je ne lui dois rien, et je ne suis pas assez riche pour faire des présents inutiles à des princesses, surtout lorsque j'ai honte qu'elles soient mes parentes. » L'article de la comtesse de Wurtemberg dépasse, et de bien loin, tout ce qui précède.

« La comtesse de Wurtemberg est encore à Paris et elle y mène une drôle de vie ; je ne l'ai point vue, elle ne vient plus à la cour. Elle était en liaison avec un jeune Saxon nammé Minquitz, qui lui a volé tous ses bijoux et qui s'est enfui avec ; elle s'en est plainte et elle l'a envoyé chercher en Flandre. Il lui a écrit

une lettre ouverte où il maintenait que ce qu'il avait fait n'est pas le moins du monde un vol, car il dit qu'elle lui avait promis de lui faire un cadeau d'une boîte de la valeur de cinquante mille francs, comme dédommagement de ce qu'elle lui avait donné le mal français. Comme il est certain que cela lui est arrivé deux fois, il a le droit d'être payé double. Ce cavalier a été relâché à la condition qu'il rendrait les bijoux; ce qu'il a fait, et elle a payé les frais. Aucune femme comme il faut ne la voit ; il est impossible de mener une vie plus scandaleuse que la sienne. Elle est un objet de mépris et de dérision pour tout le monde. »

A côté de tels déréglements ce sont pures bagatelles que ces fréquentes mésalliances de princes et princesses, qui sont pour Madame un éternel sujet d'indignation. Le duc de Brunswick épouse une Française, Éléonore d'Ezmier. « C'eût été pour elle un honneur d'épouser mon premier valet de chambre. » Le prince d'Anhalt-Dessau pousse l'indécence jusqu'à donner le rang de princesse à une demoiselle Anne-Louise Foëhoe, la fille d'un apothicaire; et cette union révoltante est sanctionnée par l'empereur ! Nous avons déjà vu la princesse de Deux-Ponts épouser son écuyer. La princesse de Hambourg imite cet exemple et tend la main, devant l'autel, à un général de Schlieben.

Partout des mésalliances publiquement avouées ou des mariages de conscience dont le secret est celui de la comédie! Ce sont là des crimes que Madame ne saurait pardonner. Elle serait volontiers plus indulgente pour les crimes de son page Neuhoff ou pour les faux de madame de Bernholdt, la fille de sa dame d'honneur, madame de Ratzenhausen. Du jour où les princes allemands se mésallient, il est évident que l'Allemagne est gâtée, corrompue, perdue. Et d'où viendrait donc le mal, si ce n'est de la France?

Oui, si nous en croyons Madame, la manie de l'imitation française a bouleversé, vers la fin du règne de Louis XIV, les têtes les plus saines de l'empire germanique. « Ils viennent (les Allemands) voir en plein Opéra les dames qui portent les plus grands noms traiter les hommes avec une familiarité qui indique toute autre chose que la haine... » « ... Il paraît qu'on laisse maintenant en Allemagne les princesses aller, venir, agir tout comme en France... » « ... Il est certain qu'autrefois les Allemands étaient plus vertueux qu'aujourd'hui. Ils ont reçu de la France toute sorte de déréglements, et surtout les vices italiens, qui sont effroyables à Paris... » Ainsi c'est la faute des Vendôme sans doute, du maréchal d'Uxelles et de Monsieur lui-même si M. le prince de Wolfen-

buttel se livre à d'infâmes violences. Et pourquoi le margrave de Dourlach a-t-il un sérail? Ne serait-ce point parce que le comte de Clermont a mené une existence de pacha? Les meutes de quatre mille chiens, les écuries pour quinze cents chevaux, le luxe des équipages, de la table, de la toilette, la vogue des filles d'Opéra, les batailles acharnées sur le tapis vert, autant de modes françaises transportées sur l'autre rive du Rhin par d'indignes Allemands pervertis à Versailles et à Paris! Tous ces visiteurs, si enclins à l'imitation, n'avaient donc jamais vu jouer les comédies de Molière :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Mais ils se bornaient à reproduire nos vices et nos folies, comme si la France du XVIIe siècle n'avait pas *ses beaux côtés*. Quels sont, en effet, les personnages qui dominent presque exclusivement dans cette galerie historique? Des sots, des niais, des fous, des vicieux, des êtres contrefaits, chefs-d'œuvre de laideur et de ridicule. N'y avait-il donc en ce temps-là, soit à Versailles, soit à Paris, qu'une société vicieuse, difforme, stupide et bouffonne? La cour de France était-elle donc une cour des Miracles? Il y avait encore, à cette époque (n'en déplaise à Madame), une société

polie; cultivée, lettrée, raffinée, élégante. Si les princes allemands venus en France n'ont pas su l'imiter, c'est qu'ils n'ont pas eu l'esprit de la voir.

UN BOURGEOIS DE PARIS

SOUS MAZARIN

UN BOURGEOIS DE PARIS

SOUS MAZARIN

Dans l'étude consacrée aux *Amoureux de madame de Sévigné*, nous avons rencontré Guy Patin aux mercredis de Ménage. L'ami de Ménage et de Naudé, de Gassendi et du président de Lamoignon, l'héritier direct des Rapin, des Passerat, des Montaigne, des Charron, des Rabelais, Guy Patin n'est nullement un grand homme, pas même dans le sens anglais de *great man* qui pourrait s'appliquer aux illustres érudits comme Saumaise, Casaubon, Heinsius, Scaliger; mais il mérite bien d'être représenté en pied dans son grand cabinet d'étude : car il est le type le plus original de la bourgeoisie éclairée du XVIIe siècle : car il use pleinement avec ses amis, en bourgeois gausseur

et prudent, de cette liberté d'esprit que possédaient seuls dans l'aristocratie les Saint-Évremond, les Bussy-Rabutin et les courtisans de Ninon de Lenclos.

Voici donc le docteur Guy Patin tel que nous le montrent ses portraits :

Guy Patin a le grand nez de l'érudit, dont l'arête s'avance comme l'aiguille d'un cadran; ce nez magistral et inébranlable, admirablement fait pour s'abaisser dans les grands livres entr'ouverts, et pour respirer voluptueusement la fine poussière des in-folio! Vu de profil, ce nez sans rival empiète sur le plan rétréci de la joue; et cependant, malgré ces proportions imposantes, l'aile de la narine est délicate et mobile, *naris emunctæ*. Les arcades des sourcils s'élancent d'un seul jet vers les tempes comme des ellipses hardies. La direction du regard, rigoureusement horizontale, inflexible, trahit une certaine opiniâtreté de caractère que rien ne pourrait entamer. Plutôt vifs que pénétrants, mieux faits pour briller que pour éclairer, les yeux se reposent volontiers sur des objets familiers et rapprochés, en dehors desquels tout leur échappe. Ce qu'on aime le mieux, ce qui est le plus attrayant dans la physionomie expressive de Guy Patin, c'est la bouche, qui est toute pittoresque avec ses plis et replis, ses reliefs ondulés, ses

angles et ses rondeurs élastiques. Un grain de malice pèse sur la lèvre supérieure et y creuse une fossette; la lèvre inférieure, potelée, charnue, et légèrement en saillie, fait contraste avec l'autre, qui ressemble à un ressort d'acier effilé, sinueux, toujours sur le point de rebondir par le jeu d'une invisible détente. Aux deux coins de la bouche, il y a de la place pour loger tous ces fins sourires qui voltigent sur les lèvres, avant ou après les franches explosions de gaieté. Tout le bas du visage, on l'a dit avec raison, tient du renard; le haut ne manque pas de noblesse. En un mot, il y a là un mélange de dignité magistrale et d'abandon bourgeois, de gravité hippocratique et de matoiserie picarde, un trait décisif à côté d'une ride inquiète, la mobilité circonscrite par l'entêtement; mille oppositions de détail dans l'ensemble de physionomie le plus solide et le plus personnel; l'érudit, le bourgeois, le frondeur, le médecin, confondus et ralliés dans un type commun, de l'originalité la plus saisissante.

Voyons-le maintenant, tel qu'il se montre lui-même dans ses lettres : car en dehors de sa correspondance, il n'y a guère de témoignages contemporains qui puissent nous aider à le bien comprendre. Quand on a lu le *Naudæana* et le *Patiniana,* quand on a parcouru *l'Esprit de Guy Patin,* et autres petits

recueils d'anecdotes suspectes, quand on a recueilli les quelques mots échappés à Vigneul-Marville et à Bayle, il faut en revenir nécessairement aux nombreuses lettres adressées par Guy Patin à ses amis Falconnet, Belin et Charles Spon. C'est là qu'on le découvre et qu'on le surprend dans son intacte originalité, après de longues lectures tantôt pleines d'agrément et d'intérêt, tantôt mortellement arides et fatigantes.

Où trouverions-nous, par exemple, des détails biographiques plus curieux et plus complets que dans la lettre suivante, adressée à Charles Spon?

« Mon lieu natal est un village à trois lieues de Beauvais, en Picardie, nommé Hodenc, troisième baronnie de la comté de Clermont en Beauvoisis. Le plus ancien de ma race que j'aie pu découvrir a été un Noël Patin qui vivait dans la même paroisse, il y a près de trois cents ans, duquel la famille a duré jusqu'à moi. De ses descendants quelques-uns se sont retirés dans les villes et y ont été notaires à Beauvais et marchands drapiers à Paris; d'autres ont porté les armes, d'autres sont restés aux champs. Mon grand-père, de qui je porte le nom, avait un frère conseiller au présidial et avocat du roi à Beauvais, qui était fort savant, et duquel feu mon père honorait fortement la mémoire. Mon grand-père était un homme de guerre,

comme tout ce temps-là fut de guerre. Feu mon père avait étudié pour être ici avocat, où il fut reçu en l'an 1588, huit jours avant les barricades, après avoir étudié à Orléans et à Bourges sous feu MM. Fournier et Cujas. Il se fût arrêté à Paris pour toute sa vie, si la mort du roi Henri III et le siége de Paris qui s'ensuivit ne l'en eût empêché. L'an 1590, il fut pris prisonnier par les ligueurs, et ne put être libre à moins d'une somme de quatre cents livres qu'il fallut payer comptant, somme qui n'est pas grande aujourd'hui, mais qui l'était alors, et principalement en temps de guerre et aux champs. Feu ma grand'mère m'a dit que pour parachever cette somme, ramassée çà et là, elle engagea ses bagues de mariage et son demi-ceint d'argent chez un orfévre de Beauvais, à gros intérêt; ce que j'ai maintes fois ouï dire en pleurant et détestant le malheur de ce temps-là. Le seigneur de notre pays voyant qu'il pouvait tirer bon service de feu mon père qui était un jeune homme bien fait, qui parlait d'or et qui n'était point vicieux, fit tant, qu'il le retint près de soi pour s'en servir dans ses affaires, *annuente avo meo, imo urgente*, et, pour l'attacher davantage au pays, lui procura le plus riche parti qui y fût..... Feu mon père s'appelait François Patin, homme de bien si jamais il en fut un; si tout le monde lui ressemblait, il ne faudrait point de notaires. Il venait à

Paris tous les ans pour les affaires de son maître, et il avait tout le crédit imaginable. J'y ai trouvé quantité d'amis que je ne connaissais point du tout, qui m'ont fait mille caresses à cause de lui ; ce qui me l'a fait maintes fois regretter de plus en plus. De ce mariage sont sortis sept enfants *adhuc superstites :* deux fils dont je suis l'aîné, mon frère est en Hollande; les cinq filles sont toutes cinq mariées, et ont eu entre elles tout le bien de ma mère, lequel étant partagé en cinq a suffi pour les marier. Mon frère et moi avons eu le bien paternel qui ne me vaut pas encore, apporté ici, cent écus de rente; mais ce n'est pas la faute de ces bonnes gens qui ont vécu *moribus antiquis*, sans avarice et sans ambition..... Le regret qu'eut mon père d'avoir quitté Paris et s'être arrêté à la campagne sur les belles paroles d'un seigneur, qui *nimium attendebat ad rem suam*, fit qu'il pensa, dès que j'étais tout petit, de me faire ici avocat, disant que la campagne était trop malheureuse, qu'il se fallait retirer dans les villes, et me disait souvent ce bon mot du sage : *Labor stultorum affliget eos qui nesciunt urbem pergere ;* à cause de quoi il me faisait lire, encore tout petit, les vies de Plutarque tout haut, et m'apprenait à bien prononcer. A ce dessein, il me mit au collége à Beauvais, âgé de neuf ans, puis m'amena à Paris au collége de Boncourt, où je fus

deux ans pensionnaire, y faisant mon cours de philosophie. Quelque temps après, la noblesse, pour le récompenser d'une façon qui ne leur coûtât rien, lui voulut donner un bénéfice pour moi que je refusai tout à plat, protestant absolument que je ne serais jamais prêtre (*benedictus Deus qui illam mentem immisit in tenera adhuc ætate*). Feu mon père, qui reconnut en ce refus quelque chose de bon et d'ingénieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus; mais ma mère en demeura outrée contre moi plus de cinq ans, disant que je refusais la récompense des longs services que feu mon père avait rendus à cette noblesse; mais il n'en fut autre chose. — Dieu m'aida; je fus cinq ans sans la voir ni aller chez nous. Durant ce temps-là j'eus connaissance d'un homme (Riolan) qui me conseilla de me faire médecin à Paris. Pour à quoi parvenir j'étudiai de grand cœur depuis l'an 1612 jusqu'à l'an 1624 que je fus ici reçu, et alors père et mère s'apaisèrent, qui m'assistèrent de ce qu'ils purent pour mes degrés et avoir des livres. Cinq ans après *duxi uxorem*, de laquelle j'aurai de succession directe vingt mille écus sur père et mère vivants encore, mais fort vieux, sans une collatérale qui est une sœur sans enfants et fort riche. Dieu a béni mon alliance de quatre fils, savoir est de Robert, Charles, Pierrot et François. *Annum ætatis attigi LI* avec plus d'emploi que de mérite en

ma profession et moins de santé qu'il ne me serait de besoin.... Voilà, ce me semble, ce que vous avez désiré de moi, et peut-être beaucoup davantage. Excusez mon importunité et ma prolixité *in re tam vili et tam exigua.* »

Nous n'avons presque rien à ajouter à cette biographie. Guy Patin survécut à tous ses enfants, excepté à Charles, qu'il eut le chagrin de voir partir pour l'exil, sur un ordre du roi. Il eut à se louer de mademoiselle Patin, sa femme; mais par les éloges qu'il adresse à mademoiselle Spon, la femme de son ami, on entrevoit que la sienne n'était pas exempte de défauts. Comme presque tous les gendres, il se plaint de sa belle-mère, dont la mort est racontée dans sa correspondance en termes d'une franchise poussée jusqu'à la dureté : — « Ma belle-mère est morte âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle était dans sa maison de campagne à Cormeille, proche d'Argenteuil. Elle fut saisie d'un grand vomissement, et en même temps perdit le sentiment et le mouvement de la moitié du corps, et, bientôt après, cette paralysie devint apoplexie. On m'en porta la nouvelle qu'il était déjà nuit. Le lendemain je m'y rendis, mais je la trouvai aux abois. C'était une excellente femme dans les soins du ménage. *Je ne saurais pourtant me donner la peine de la pleurer, puisqu'elle était riche, vieille, avare et*

trop souvent malade. On nous fait de grands habits de deuil à la bourgeoise, ce que je ne souffre qu'à regret; mais il faut hurler avec les loups et badiner avec les autres bêtes : ce n'est pas un des moindres efforts de la sagesse de pouvoir souffrir toutes les sottises des hommes, et ceux qui ne s'y peuvent ranger n'ont qu'à faire comme a fait ma belle-mère..... »

Guy Patin *s'y range* très-difficilement; mais il retardera le plus longtemps possible le moment de *faire comme a fait sa belle-mère.* Malgré sa vive admiration pour Sénèque, il n'est pas homme à quitter la vie avant le temps. Quoi qu'il en dise, et malgré ses colères classiques, il aime l'existence parisienne; il se plaît au milieu de ses contemporains qu'il injurie par habitude avec une verve brutale. A tout prendre, cette société contre laquelle il jure à la huguenote, selon son expression, cette société a fait d'un pauvre écolier abandonné de ses parents, un riche bourgeois, un homme considérable, un doyen de la Faculté, sorte de petit souverain qui fait frapper des jetons à son effigie et qui jouit de priviléges innombrables, auxquels le roi de France lui-même ne peut porter la main. Guy Patin a une maison à la ville, une maison à la campagne : la médiocrité dorée du poëte, et même un peu mieux. — « J'avais, dit-il, une belle maison dans la tête, dont le marché était près d'être

conclu et qui l'a été aujourd'hui ; elle me coûte vingt-cinq mille livres ; il y a toutes sortes de commodités, et, entre autres, une première chambre ou salle fort grande et fort claire, où je ferai mon étude ; mes neuf mille volumes y seront commodément arrangés ; outre cela, il y aura une chambre de réserve qui sera celle des amis, dans laquelle je vous invite à venir loger, si vous venez à Paris ; nous l'accommoderons tout exprès à cause de vous, et y mettrons tous les ornements raisonnables, dont vous serez le plus grand. Ma femme, qui est fort réjouie de l'achat de cette maison nouvelle, dit que voilà, pour la fin de cette année, trois bonnes fortunes : *mon mari doyen, mon fils aîné docteur, et une maison achetée.* »

Comme il l'annonce dans cette lettre, sa première chambre est bien vite transformée en *étude*, et voici la curieuse description de cette pièce : — « Je vous puis assurer qu'elle est belle. J'ai fait mettre sur la cheminée un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre, que j'avais fait tailler, me donna l'an 1627. Aux deux côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse ; au-dessous du crucifix sont les deux portraits de feu mon père et de feu ma mère ; aux deux coins sont les deux portraits d'Érasme et de Joseph Scaliger. Vous savez bien le mérite de ces deux hommes divins. Si vous doutez du

premier, vous n'avez qu'à lire ses adages, ses paraphrases sur le Nouveau Testament et ses épîtres. J'ai aussi une passion particulière pour Scaliger, des œuvres duquel j'aime et chéris les épîtres et les poëmes particulièrement; j'honore aussi extrêmement ses autres œuvres, mais je ne les comprends point : aussi, quand je les lis, je baisse la tête en me souvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum est habere nasum.* — Outre les ornements qui sont à ma cheminée, il y a au milieu de ma bibliothèque une grande poutre qui passe par le milieu de la largeur, de bout en bout, sur laquelle il y a douze tableaux d'hommes illustres, d'un côté, et autant de l'autre, y ayant assez de lumière par les croisées opposées; si bien que je suis, Dieu merci, en belle compagnie, avec belle clarté. »

Ce n'est pas tout encore; après la décoration de l'*étude*, il faut connaître celle de sa chambre, qui mérite aussi d'être remarquée : « C'est hier que je fis mon festin à cause de mon décanat. Trente-six de nos collègues firent grande chère. Je ne vis jamais tant rire et tant boire, pour des gens sérieux, et même de nos anciens. C'était du meilleur vin de Bourgogne que j'avais destiné pour ce festin. Je les traitai dans ma chambre, où, par-dessus la tapisserie, se voyaient curieusement les tableaux d'Érasme, des deux Scaliger

père et fils, de Casaubon, Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, feu M. de Thou, et notre bon ami M. Naudé, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qualité externe; car, pour les internes, il les a autant qu'on peut les avoir; il est très-savant, bon, sage, déniaisé et guéri de la sottise du siècle, fidèle et constant ami depuis trente-trois ans. Il y avait encore trois portraits d'excellents hommes : de feu M. de Sales, évêque de Genève (saint François); M. l'évêque de Bellay, mon bon ami; Festus, Lipsius, et enfin de François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistoles. Que dites-vous de cet assemblage? Mes invités n'étaient-ils pas en bonne compagnie? » De cette compagnie-là, si bonne en effet et si singulièrement mêlée, Guy Patin faisait ses délices, et il ne la quittait guère que pour aller s'asseoir à la table du président Lamoignon ou du président Blancmesnil, et passer les après-soupées chez MM. Charpentier et Miron, l'un conseiller, l'autre président aux enquêtes; tous deux habitant, comme Guy Patin, sur la place du Chevalier-du-Guet. — « M. le premier président m'envoie quelquefois querir pour aller souper avec lui : il me fait grande chère; mais son bon accueil vaut mieux que tout le reste. Je lui ai promis d'aller souper avec lui tous les dimanches de ce carême, et après nous prendrons

d'autres mesures selon la saison. Il y a du plaisir avec lui, parce qu'il est le plus savant de robe longue qui soit en France; il est fort sage et fort civil et dit en souriant qu'il ne faut pas dire du mal des jésuites et des moines : et pourtant il est ravi quand il m'échappe quelque bon mot contre eux. » Si ravi, ajouterons-nous, que, selon Bayle, il payait les conversations du docteur aussi cher que ses consultations. Guy Patin trouvait, à chaque visite chez M. de Lamoignon, un rouleau de louis sous son assiette; et le premier président ne se croyait pas quitte pour si peu avec son amusant convive : il l'envoyait chercher en carrosse et le renvoyait de même, bien escorté. Il se plaignait d'être trop négligé par son ami, disant que celui-ci devait avoir pitié de lui pour la peine qu'il avait dans l'exercice de sa charge. « Je vous prie, répétait-il souvent à Guy Patin, de venir au moins une fois la semaine, si vous n'y voulez venir tous les jours; lorsque je ne pourrai pas souper avec vous, vous souperez avec ma femme. » De la part du président de Blancmesnil, mêmes soins, mêmes prévenances : — « M. le président voudrait bien me tenir souvent en sa maison de Blancmesnil, à trois lieues d'ici : mais je ne pourrais quitter Paris. Quand il a besoin de mon conseil, il m'envoie un coureur gris qui me porte là en cinq quarts d'heure; et, après y avoir bien soupé

et bien causé fort avant dans la nuit, nous deux seuls, (car il n'a ni femme ni enfants, ni n'en veut avoir, ni valet même), je dors le reste de la nuit, pour en partir le lendemain de grand matin. C'est un des plus honnêtes hommes du monde et un des plus sages pour son âge, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente-deux ans, avec vingt mille livres de rente, à trois lieues de Paris. Nous en disons de bonnes tous deux quand nous sommes enfermés. » On en dit de bonnes aussi le soir chez MM. Charpentier et Miron, ses voisins, qui ont grand soin de l'envoyer querir. La conversation des *trois docteurs du quartier* roule sur la religion, l'État, les lettres. — « Si nous parlons de la religion ou de l'État, ce n'est qu'historiquement et sans songer à réformation ou à sédition. Nous nous disons les uns aux autres les choses à peu près comme elles sont. Notre principal entretien regarde les lettres, ce qui se passe de nouveau, de considérable et d'utile. L'esprit ainsi délassé, je retourne à la maison, où, après quelques entretiens avec mes livres ou quelque consultation pressée, je vais chercher le sommeil dans mon lit, qui est, sans mentir, comme dit votre grand Fernel après Sénèque le tragique, *pars humanæ melior vitæ*. » Si nous décrivons maintenant sa maison de campagne de Cormeille, le lecteur aura visité tous les endroits familiers

à notre personnage. C'est encore Guy Patin qui se charge de tenir le pinceau. — « Le jeune Falconnet a bien envie de s'aller promener à Cormeille; mais il ne fait pas beau : il y ira à Pâques, avec ma femme, et y verra tous nos arbres fleuris. Nous y avons cinq cents petits poiriers, sans les pruniers, pêchers, abricotiers, mûriers et figuiers. Il y retournera à la Saint-Jean, où il y aura deux cents cerisiers chargés de bonnes cerises bien mûres. J'avais envie de vous y mener il y a tantôt trois ans; mais vous eûtes ici trop d'affaires. Il en fera la revue à votre place. Notre maison est tout joignant la montagne, sur laquelle nous avons un moulin à vent duquel on voit le grand clocher de notre ville de Beauvais. Nous lui montrerons tout cela. »

Ce grand clocher de Beauvais, dont la vue charmait l'heureux seigneur de Cormeille, assis à l'ombre de son splendide verger, marquait à ses yeux l'extrême limite de l'univers. Jamais Guy Patin ne sut se résoudre à quitter, même pour quelques jours, cet heureux bassin de la Seine où la France concentre depuis des siècles son inépuisable activité. Charles Spon l'appelle à Lyon, M. Belin à Troyes, Gassendi le recevrait à bras ouverts en Provence; Naudé l'invite, du haut du Capitole, à venir passer en revue avec lui toutes les richesses de l'antiquité romaine;

le nonce du pape lui offre une chaire à Bologne; la république de Venise lui propose une fortune s'il consent à s'établir dans la ville des doges : ni l'amitié ni l'intérêt ne peuvent le décider à courir les grandes routes. Comme le plus timide et le plus sensé des pigeons de La Fontaine, il attend paisiblement au colombier le retour de l'ami voyageur. Que gagnent, en effet, à se dépayser les savants et les lettrés de ce temps? Après avoir servi deux Eminences romaines, Naudé rentre à Paris si maltraité par la fortune qu'il se résigne à entrer dans la maison de Mazarin, le plus ingrat des maîtres, le plus avare des protecteurs. Un autre juif-errant de la science, M. de Saumaise, l'incomparable, le grand homme, comme l'appelle Guy Patin, voyage tristement à la recherche d'une pension : ennuyé en Hollande, il arrive à Paris, puis se tourne vers la Suède; et ce prétendu rejeton des ducs de Bourgogne, l'illustre Salmasius, ne rencontre le repos nulle part. Heureux, à cette époque, les savants et les gens de lettres qui ne demandent point aux muses le pain quotidien! Les nobles filles n'ont ni sou ni maille, et sont obligées, pour vivre, de rimer quelques méchantes dédicaces sur le seuil d'un palais. Souvent on les laisse se morfondre au bas du perron; et si par hasard on leur fait accueil, si elles obtiennent de se faire inscrire sur le livre des pensions, il

arrive toujours que la guerre civile ou la guerre étrangère ont vidé les coffres de l'épargne. M. le contrôleur général des finances n'a pas d'ordre pour payer; tout l'argent de l'État passe dans la caisse des maltôtiers, des partisans, des traitants et des courtisans; il ne reste pas même une espérance à la science en détresse, à la poésie criant famine.

Guy Patin, plus heureux que bien d'autres, vit de sa profession de médecin, et la science n'est pour lui qu'un domaine d'agrément, auquel il ne demande ni froment ni vin, ni arbres fruitiers, ni plantes potagères destinées à la frugale cuisine d'un fervent disciple de l'antiquité. Frais vallons de Tempé, que l'herbe de vos prairies se couvre de fleurs au printemps et se dessèche languissante dans la triste saison où les ruisseaux tarissent, notre heureux docteur ne vous dérobera pas même une poignée de foin pour sa mule grisonnante. Tombe librement dans l'abîme, blanche cascade de Tibur! on ne forcera pas tes pures ondes à tourner la meule nourricière du moulin de Guy Patin. Ce moulin a des ailes, il est solidement bâti sur la montagne, et le vent du ciel a promis d'acquitter la rente du meunier.

Ainsi peut se bercer et s'endormir dans la sécurité d'une facile existence le fortuné savant qui, tirant ses ressources de lui-même, n'a point chargé Virgile ou

Sénèque, Homère ou Aristote, d'être ses maîtres d'hôtel. Tel est le calme bien-être de notre Guy Patin, soit qu'il savoure Tacite sous les douze portraits de sa *poutre du milieu*, soit qu'il s'indigne avec Juvénal au pied d'un cerisier ou d'un poirier de Cormeille.

Quel est le philosophe, tant soit peu raisonnable et pratique, le sublime érudit encore imparfaitement détaché des amères inquiétudes du présent, qui ne s'accommoderait d'une destinée aussi bien réglée? Je comprends maintenant pourquoi Guy Patin n'est point possédé du démon de la *pérégrinomanie*. Il est fixé par l'habitude dans la sphère de ses inclinations satisfaites. D'ailleurs, bien qu'il adresse de violentes apostrophes aux Français de son temps, il les préfère encore aux Anglais, aux Hollandais, aux Suédois, aux Allemands et surtout aux Italiens. L'Italie, dit-il, c'est le pays de Merlin-Coccaïe, *patria diabolorum*, c'est un pays d'empoisonnement, d'athéisme, de papolâtrie, de juifs, de renégats et des plus grands fourbes de la chrétienté. Tout y est plein de moinerie et d'hypocrites, et quoique M. Naudé lui ait assuré qu'il n'y a point de serpents venimeux, il n'en est pas moins vrai que les Italiens ont la signora Olimpia, *force principiots affamés qui sont comme autant de tyrans, force bandits et autres pestes du genre humain.*

L'Angleterre, la Hollande et d'autres pays ont aussi leur part d'invectives dans la correspondance de Guy Patin. Voyage donc qui voudra. Quant à notre docteur, il se contente de s'intéresser aux récits de ceux que la nécessité ou la pérégrinomanie ont poussés dans les contrées lointaines. Bien établi dans son fauteuil, il accompagne Jean de Bettencourt aux Canaries, le Père Pacifique en Perse. Il visite la Turquie avec Basbekius, l'Amérique avec Jean de Laet; il suit dans sa navigation autour du monde le chevalier de Rhodes Pigafelta, et fait voile pour les Indes en compagnie d'Odoardo Barbosa, Portugais, qu'il abandonnera plus tard pour descendre en Afrique avec Jean Léon. La lecture des ouvrages de ces vagabonds lui paraît des plus divertissantes. —« On voyage, sans incommodité, on navigue sans péril, on combat sans crainte d'être tué. Quand je m'occupe de ces relations, il me semble être présent à tous les événements qui sont décrits. Je me trouve tantôt dans un vaisseau, tantôt au milieu d'une sanglante mêlée, tantôt dans les pays les plus éloignés, et cela sans sortir de mon cabinet et sans autre équipage qu'un livre à la main. La chose est fort commode, pendant que les gens qui sont auteurs de ces Mémoires curieux ont couru toute sorte de risques pour nourrir enfin ma curiosité propre et pour avoir la seule vanité

de m'apprendre qu'ils avaient vu ce que j'ai le plaisir de lire tranquillement. »

Non-seulement Guy Patin ne veut pas s'aventurer hors de France, il a même de la peine à sortir de son *étude* pour aller voir dans les rues de Paris quelque spectacle extraordinaire qui attire à la fois le peuple et la noblesse. Il se garde bien d'assister, par exemple, à l'entrée solennelle des envoyés de Sigismond Ladislas, roi de Pologne, venus à Paris pour emmener leur future reine, Marie de Gonzague. Cependant les petites gens assiégeaient la porte Saint-Antoine, et les courtisans s'installaient à la place Royale chez madame de Vellesavin ou ailleurs, pour admirer le palatin de Posnanie, l'évêque de Warmie et leur suite. Les seigneurs polonais, hissés sur des chevaux peints en rouge ou nonchalamment étendus dans de lourds carrosses revêtus d'argent massif, déployaient aux yeux des Parisiens ébahis toutes les magnificences de leur luxe barbare. Quels singuliers gentilshommes que ces magnats qui ne portaient point de linge sous leur veste de brocart d'or étincelante de diamants, et qui ne couchaient point dans des draps selon la remarque de madame de Motteville! Ils se coiffaient d'un bonnet fourré, avec des plumes de coq telles qu'il y en avait sur la tête de leurs chevaux, et pour toute chevelure laissaient

voir une petite mèche tombant du haut du crâne sur la nuque dépouillée. Certes il y avait là de quoi réveiller la curiosité des plus indifférents. Guy Patin garde le logis et voici ses raisons :

« Les spectacles ne me touchent guère ; ils me rendent mélancolique, moi qui suis naturellement joyeux, au lieu qu'ils divertissent les autres. Tout cet appareil me fait déplorer la vanité de ceux qui s'y attachent ; il est vrai qu'on ne prépare point cette montre pour des philosophes de l'honneur et de la capacité desquels je voudrais bien être, mais c'est pour le vulgaire, accoutumé à ouvrir de grands yeux sur des bagatelles et à se laisser éblouir par leur indu éclat. Le jour de la superbe entrée de l'ambassadeur de Pologne, je demeurai dans mon cabinet plus longtemps qu'à l'ordinaire, et je m'y employai d'une manière à pouvoir être content de moi. Mes voisins disent que j'ai grand tort de n'avoir point été à cette cérémonie, qui est une des plus belles qui puissent être jamais vues ; ils me reprochent que je suis trop peu curieux et trop mélancolique ; je réponds qu'ils ne sont point assez ménagers de leur temps, je m'en rapporte aux sages ; s'ils me condamnent, je leur promets que la première fois que le pape viendra à Paris j'irai exprès jusqu'à la rue Saint-Jacques au-devant de lui, ou je l'attendrai chez un

libraire en lisant quelque livre; mon étude me plaît au delà de ce qui passe dans le monde pour être agréable, curieux, magnifique, et je préfère mon cabinet aux plus riches palais de l'univers. »

Là est le secret de son philosophique mépris des agitations de la multitude et des objets de l'admiration ou de la curiosité du vulgaire. Guy Patin se cloître dans son cabinet comme dans un lieu de délices interdit aux profanes. Il y converse des heures entières avec Sénèque le tragique, Tacite, Thucydide, M. de Thou (Thuanus), qu'il met au-dessus de tous les historiens; avec Juvénal, avec Lucien, avec Virgile. « Vous me ravissez, écrit-il à l'un de ses confrères, quand je vous vois parler du bon et sage Juvénal. *In omnibus est ille mihi sanctissimus, si satiram nonam excipias.* Mais aussi en récompense la neuvième, *Omnibus in terris est*, est tout à fait inimitable..... Juvénal me fera souvenir de vous; il est, mon cher ami, d'entre les anciens, avec Virgile et Lucien, sans pourtant que je méprise aucun des autres; et des modernes, entre lesquels je compte des premiers le bon Erasme, le docte Scaliger et l'incomparable M. de Saumaise. » Ce dernier surtout, parmi les écrivains latins de son temps, le jette dans l'extase. Qu'on en juge par la citation suivante : « J'ai vu aujourd'hui M. de Saumaise. O l'excellent et incompa-

rable personnage! Il m'a dit que *pulvis nabathinus* est une poudre faite *ex saccharo nabeth*, qui est une espèce de sucre duquel il est parlé dans les Arabes, et que ce mot de *nabeth* peut venir de *Nabathæa* qui est en l'Arabie Pétreuse, et qu'il en a parlé dans son livre *De manna et saccharo.* » N'y a-t-il pas là en effet de quoi tomber à genoux devant ce savant illustre? *Nabeth, nabathinus, nabathæa!* Oh! le beau concert de mots harmonieux! et que l'érudition est une chose merveilleuse! *Manna et saccharo, ex saccharo nabeth!* Le moyen après cela de ne pas dresser des autels à M. de Saumaise! Le fameux Grotius était aussi l'ami de Guy Patin. « J'étais tout transporté de joie quand je l'avais entretenu; mais il est mort trop tôt pour moi et pour le public. Quand j'appris la nouvelle de sa mort, qui fut à Rostoch, ville anséatique, à son retour de Suède, le dernier jour d'août (*natali meo die*) l'an 1645, j'en fus si fort touché que j'en tombai malade, et en huit jours j'en fus tout changé. » Puisque nous en sommes à l'article des prédilections littéraires du sceptique docteur, transcrivons ici le singulier passage de sa correspondance qui se rapporte à Calvin.

« Pour Calvin, je suis fort bien informé du mérite de son esprit... Joseph Scaliger disait que Calvin avait été le plus bel esprit qui eût paru depuis les

apôtres. J'ai eu autrefois un régent qui était ravi quand il en pouvait parler... Jamais homme ne fut si savant dans l'histoire ecclésiastique que Calvin. A l'âge de vingt-deux ans il était le plus savant homme de l'Europe. Je fus un jour à un festin d'un de nos doctorats, où un de nos vieux docteurs nommé Bazin disait que Calvin avait falsifié l'Écriture sainte. Mais j'entrepris ce bonhomme, que je rendis si ridicule que M. Guenaut le jeune, qui était près de moi, me dit que je le poussais trop loin et que j'eusse pitié de son âge et de sa faiblesse. Jean de Montluc, évêque de Valence, disait ordinairement que Calvin avait été le plus grand théologien du monde. N'ayez pas peur qu'on en dise autant à Rome. »

L'exagération est amusante, et Guy Patin, on s'en aperçoit de reste, est excessif dans ses affections comme dans ses haines. Quand un ouvrage ou un auteur lui plaisent, ce n'est jamais à demi. L'auteur est un homme divin, et quant à l'ouvrage, *il a du suc et de la chair, du sang et de l'esprit*. Que peut-on dire de plus fort en matière de louange?

Après les auteurs latins anciens et modernes, les écrivains qu'il aime le plus sont Rabelais, Charron, Muret, ses aïeux, et quelques autres sceptiques de même nature. Quant aux littérateurs de son temps, il n'a pour eux qu'une estime fort légère. Corneille

n'est qu'*un illustre faiseur de tragédies*, Molière, *un comédien d'importance, qui a une jolie femme, qui est fille de la Béjart, autre comédienne;* Voiture, *un Parisien homme d'esprit, de bonnes lettres, fils d'un marchand de vin*, qui ne vaut pas Balzac; sans doute parce que celui-ci a écrit de beau latin. Le savant docteur consacre aussi quelques mots aux romans en vogue de Scudéry : « Tout cela, dit-il, plaît aux femmes, aux courtisans et aux partisans, » et comme il n'appartient à aucune de ces trois catégories, il est évident que ce qui plaît aux salons et à la cour déplaît au bourgeois et à l'homme de cabinet. De cette observation on peut conclure que sur les dix mille volumes de sa bibliothèque il n'y en avait peut-être pas cent écrits en français.

Passionné pour les livres comme son ami Naudé, Guy Patin en faisait venir de Hollande, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. « Je désirerais fort, dit-il quelque part, en recouvrer *un petit*, fait par Epiphanius Ferdinandus, lequel je crois être in-8°, dédié au pape Paul V, si je ne me trompe..... Il traite *de vitæ longitudine*. Je voudrais l'avoir bien payé et le tenir. Il y en a aussi un autre *petit* nommé *Animadversionum et cautionum medicorum..... J'aimerais mieux ces deux petits-là* que d'autres plus gros. » Quelle tendresse d'érudit respire dans ce mot de *petit* répété

trois fois, et comme il trahit la puérilité touchante du bibliophile qui serre dans sa main fermée un de ces volumes microscopiques rares et précieux! Malgré sa jalouse affection pour les ouvrages de sa bibliothèque, il ne refusait pas de les prêter, mais il les prêtait un à un. « Je lui ai donné (à Belin fils) pour lire un beau livre français; quand il l'aura lu je lui en baillerai un autre. » Et quand l'emprunteur tardait trop à rapporter le bien-aimé volume, Guy Patin lui envoyait un avertissement d'abord, et plus tard une sommation formelle. « Les importuns (écrit-il à M. Belin père) qui m'ont emprunté des livres sans me les rendre sont avertis *in posterum* par une affiche que j'ai mise à la porte de mon étude, de laquelle je vous envoie une copie pour servir à même fin s'ils vous incommodent. »

Si les bibliophiles de notre époque voulaient avoir une idée à peu près complète des publications de la librairie européenne du XVIIe siècle, ils auraient un guide exact et attentif dans Guy Patin. Rien ne s'édite à Paris, à Lyon, à Bâle, à Leyde, à Florence, que ce curieux liseur ne le sache et ne le constate dans sa correspondance. Il enregistre tout aussi bien dans son journal biographique l'apparition d'un volume d'histoire de Dupleix que la mise en vente du traité *De febribus* ou *De morbis mulierum et infantium*.

Nul ne sait mieux que lui le prix courant des livres : il vous dira quel est celui qu'on paye six sous, quel est celui qu'on vend deux petits écus; c'est un rude acheteur, fort choyé, fort redouté en même temps des libraires, qu'il regarde comme des filous acharnés à la ruine des honnêtes amateurs de livres. Il faut entendre les injures retentissantes dont il poursuit ces *nebulones*, comme il les appelle :

« Ce que vous me dites des libraires de Paris est très-vrai, il y a longtemps que je le sais très-bien : *sunt pessimi nebulones et lucriones tenacissimi, vilissimi, mendacissimi*. Il n'y a rien que je déteste et que je haïsse plus que le mensonge, que j'abhorre plus que le démon de Loudun et de Louviers, et cette espèce de gens me déplaît encore davantage en ce qu'ils mentent à toute heure fort impunément et sans aucune nécessité; ce sont gens qui n'ont non plus de foi que d'esprit, et qui sont purement indignes de ce beau nom de marchand. J'en excepte les bons comme vous, qui sont en petit nombre. Le Macé, que vous m'indiquez, est un tyran en son métier, rue des Barbares, et qui n'y connaît rien; mais il n'est pas tout seul, il y en a encore plus d'une douzaine d'autres qui ne valent pas mieux que lui et qui sont aussi ignorants. Dieu les veuille bien amender, autrement ils gâtent un beau et très-innocent commerce. Ils sont

si sots et si superbes qu'ils s'imaginent qu'on leur doit encore de reste quand on les a bien payés. »

Cette sottise et cette tyrannie des libraires lui inspirent pour le moins autant de tirades violentes que l'ignorante présomption des chirurgiens et des apothicaires, *ces laquais bottés;* la fourberie des jésuites et autres moines; l'incapacité des médecins de cour et des docteurs antimoniaux ou hémaphobes; les pilleries du cardinal Mazarin et de cette armée innombrable de partisans conjurés pour la perte du royaume. Jésuites et libraires, partisans et chirurgiens, apothicaires et médecins de la *troupe stibiale et stygiale,* tous ces gens-là excitent chez lui de communes et violentes antipathies. Guy Patin se déclare en mille occasions leur ennemi acharné; il lance contre eux tous les traits empoisonnés d'une verve d'invectives inépuisable. Une fois la guerre ouverte contre ses adversaires maudits, il la continue *per fas et nefas* avec une colère toujours nouvelle. Il a beau s'écrier sur le ton de l'honnêteté emphatique : « J'aime mieux justice que toutes choses; qu'elle se fasse ou que le monde périsse! » Rarement Guy Patin se montre impartial envers ses adversaires. Il se fait l'écho des plus évidentes calomnies. Il a recours aux interprétations les plus malveillantes pour leur porter des coups plus certains. Sa haine ne les respecte pas même après la

mort. Lisez l'oraison funèbre qu'il prononce sur la tombe de Guy de La Brosse, opposé à la divine, à la sainte saignée, dont Guy Patin célèbre les merveilles en termes dithyrambiques :

«Guy de La Brosse, qui avait ici le Jardin du roi au faubourg Saint-Victor, est mort le samedi, dernier jour d'août. Il avait un flux de ventre d'avoir trop mangé de melon et trop bu de vin; pour ce dernier, ce n'était point tant sa faute que sa coutume; il se plaignait d'une grande puanteur interne, avait la fièvre, et son flux de ventre était dysentérique, en ce qu'il faisait du sang : *vide peritiam hominis*; et voyez combien il était grand personnage au métier dont il se mêlait : il se fit frotter tout le corps d'huile de scarabée, quatre jours durant, le matin, et avalait à jeun un grand demi-setier d'eau-de-vie avec un peu de quelque huile astringente. Quant il vit que cela ne lui servait de rien, il se fit préparer un émétique qu'il prit vendredi au soir, dans l'opération duquel il mourut le lendemain matin : *Sic impuram vomuit animam impurus ille nebulo, in necandis hominibus exercitatissimus*. Comme on lui parla, et même vendredi, d'être saigné, il répondit que c'était le remède des pédants sanguinaires (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi), et qu'il aimait mieux mourir que d'être saigné : ainsi a-t-il fait. Le diable le saignera

dans l'autre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide et bourreau public tel qu'il était; qui même en mourant n'a eu non plus le sentiment de Dieu qu'un pourceau, duquel il imitait la vie et s'en donnait le nom. Comme un jour il montrait sa maison à des dames, quand il vint à la chapelle du logis, il leur dit : *Voilà le saloir où l'on mettra le pourceau quand il sera mort,* en se montrant, et se nommait assez souvent *pourceau d'Épicure,* combien qu'Épicure valût bien mieux que lui, *quem scribunt Galenus et Seneca fuisse vitæ sanctissimæ et continentissimæ. Epicurus non coluit Christum, quia non novit : Brossæus non coluit quem noverat,* etc. *Sed satis hæc, imo plusquam satis de illo nebulone.* »

Mazarin n'est pas mieux traité après sa douloureuse agonie de Vincennes. Quant aux jésuites, ce sont ses bêtes noires, ses loups-garous; il n'y a point de supplice assez sauvage pour punir ces *carabins du père Ignace.* Leurs malheurs, s'ils en ont, sont pour lui des sujets de réjouissance domestique. Le pape veut-il les chasser de ses États : *Fiat, fiat !* Les voilà proscrits par la république de Venise : Dieu veuille qu'ils n'y rentrent jamais ! Un homme méprisable, le père Jarrige, sort tout à coup d'une de leurs maisons et publie contre eux un pamphlet intitulé :

Les jésuites sur l'échafaud. Guy Patin applaudit des deux mains aux déloyales attaques de ce *jésuite retourné et révolté.* Les *Petites lettres* paraissent, vous jugez que l'auteur, fût-il un misérable écrivain au lieu de se nommer Pascal, obtient de prime abord le titre d'homme de génie; et si par hasard il arrive que les bons pères soient en lutte avec d'autres moines, les oratoriens par exemple, le scandale de ces hostilités religieuses inspire à ce terrible laïque les réflexions suivantes :

« Il y a ici grosse querelle entre les jésuites et les pères de l'Oratoire. Autel contre autel; guerre de gens désarmés et qui n'ont point d'épée : *arma armis, littora littoribus contraria, fluctibus undas...* Il me semble que je n'entends plus parler que de moines, de leurs débauches, de leurs prisons et de leurs querelles. Il faudrait, afin d'avoir ici la paix, mettre toute cette vermine monacale dans des bateaux et les envoyer au Mozambique ou au Monomotapa, d'où l'on n'entendrait guère leur bruit; ou bien en Amérique, pour les y employer à la conversion des sauvages; ou à travailler aux mines d'or et d'argent, qu'ils aiment tant. »

Ce moyen de couper court au *mal loyolitique* est assez original pour tenter, même aujourd'hui, les politiques de la force de Guy Patin. Les prédicateurs

de liberté emploient volontiers les expédients de la tyrannie pour brusquer le triomphe de leurs doctrines. Malheureusement pour Guy Patin, les jésuites de son époque ont de solides appuis; et, loin d'aller conquérir des âmes au Mozambique, ils convertissent sous les yeux même de leurs ennemis cette bizarre souveraine du Nord, Christine, un moment l'idole des libres penseurs du XVIIe siècle, comme Catherine de Russie le fut plus tard des libres écrivains du XVIIIe. Ce que dit Guy Patin de la reine de Suède après sa conversion est assez curieux pour être cité :

« La reine de Suède n'a pas été à Paris autant qu'elle eût désiré. Elle n'y a presque rien vu. Néanmoins elle a eu de deçà l'approbation de ceux qui ont eu l'honneur d'approcher d'elle. Elle a l'esprit fort pressant et fort présent. Elle n'est ni bête ni bigote. Elle n'aime ni femmes ni filles. Elle entend bien le latin et en sait plus que beaucoup de gens qui en font profession. Je sais de bonne part qu'à vingt-trois ans elle savait tout le Martial par cœur. On dit qu'elle fait grand état de Catulle, de Sénèque le Tragique, et encore plus de Lucain. Je serais fort de son avis. Feu M. Grotius était extrêmement passionné pour cet auteur; il en avait toujours un dans sa poche, qu'il baisait plusieurs fois le jour. Pour Sénèque le Tragique, c'est un admirable écrivain; il est

beau partout pour bien du monde. Il y a *in Troade* un chœur qui commence : *Verum est an timidos fabula decipit? Umbras corporibus vivere conditis.* Si vous le lisez, vous trouverez que c'est la religion de plusieurs personnes d'aujourd'hui, et entre autres des princes, des grands, des magistrats, des supérieurs de religion, même de quelques médecins et philosophes. Il est probable, dit Cicéron, que ceux qui s'appliquent à la philosophie ne croient pas qu'il y a des dieux. Il y en a encore plusieurs autres, mais il n'est pas nécessaire d'en faire la liste. Les esprits éveillés, tels que celui de la reine de Suède, aiment de telles pointes et de ces subtilités qui passent le commun. Pour sa conversion procurée par les jésuites, je ne sais qu'en dire. Feu mon père m'a appris que le gros M. du Maine, chef de la Ligue, disait que les princes n'avaient point de religion qu'après avoir passé l'âge de quarante ans, quand ils deviennent vieux :

> . . . . . *Quum numina nobis*
> *Mors instans majora facit.....,*

lorsqu'ils deviennent sages, ou du moins lorsqu'ils le devraient être. Quand je considère le chemin que cette reine a fait depuis deux ans, sans celui qu'elle fera, je me souviens d'un conte d'un certain Italien qui était malade de la *pérégrinomanie*, ou maladie de

voyager, familière aux Allemands. Il vint à Genève, et, ayant vu comment vivaient les ministres, interrogé d'eux sur ce qu'il pensait de leur religion, il leur répondit : *Elle n'est pas mauvaise, mais la nôtre est plus commode pour voyager par les pays*. Ainsi, dans le dessein qu'elle a eu de voyager en différents pays, elle a pu prendre l'avis de cet Italien; et sans doute elle ne pouvait pas aisément voir Rome, le pape, et tant de papillons qu'il y a, sans se travestir comme elle a fait, soit qu'elle l'ait fait sérieusement ou non. »

Après les jésuites, c'est le tour des carmes, des capucins, il n'y a pas jusqu'aux chevaliers de Malte qui ne reçoivent en pleine cuirasse quelques-uns de ces projectiles acérés que le diabolique docteur lance avec une si redoutable énergie.

Toutes ces hardiesses pourtant (il faut prendre garde de l'oublier) demeurent toujours à l'état de confidences amicales. Dans cette période de transition à laquelle appartient le correspondant des Falconnet et des Belin, les libres esprits ne songent nullement à convertir le public à leurs opinions. Leur incrédulité n'a rien d'impérieux qui les jette dans le tourbillon de l'activité extérieure. Elle se replie au contraire avec un soin jaloux; elle fait des initiés, et non des prosélytes; on la dissimule comme un goût excen-

trique, une bizarre humeur dont le public ne doit rien connaître.

Les *déniaisés* du temps s'enferment dans une petite chambre pour causer ensemble de leurs chères doctrines; hardis sous le manteau de la cheminée, intraitables derrière les verrous d'une double porte close, ils savourent en cachette le plaisir du franc parler avec ce naïf abandon de l'homme sage qui presse amoureusement, à ses heures de nonchaloir, le goulot de la dive bouteille ou les genoux tremblants d'une jeune maîtresse. C'est de la débauche d'esprit furtive, mesurée, discrète, concentrée dans un étroit espace, à cent lieues du mouvement des choses humaines, tout à fait au bout du monde. La fête mystérieuse réunit trois ou quatre convives seulement, qui passent une demi-journée ensemble à goûter le fruit défendu, et Dieu sait avec quelle gloutonnerie rabelaisienne. Ils peuvent d'ailleurs se livrer en toute sûreté, loin des curieux et des profanes, à ce divin péché de gourmandise inventé tout exprès pour leurs belles dents affamées par les longues abstinences. Les murs sont épais, les portes solides, rien ne doit transpirer hors de la profonde retraite où ces bons compagnons célèbrent leurs joyeux mystères. Écoutez la confidence que Guy Patin en fait d'avance à l'un de ses amis de province qui était l'un des

membres correspondants de cette libre académie :

« M. Naudé, bibliothécaire de M. le cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendi, comme il est le mien, nous a engagés pour dimanche prochain à aller souper et coucher tous trois en sa maison de Gentilly, à la charge que nous n'y serons que nous trois et que nous y ferons la débauche, mais Dieu sait quelle débauche! M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau et n'a jamais goûté vin. M. Gassendi est si délicat qu'il n'en oserait boire, et s'imagine que son corps brûlerait s'il en avait bu. C'est pourquoi je puis bien dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide :

Vina fugit gaudetque meris Abstemius undis.

« Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces grands hommes. J'en bois fort peu, et néanmoins ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage, pour être guéris du loup-garou et être délivrés du mal des scrupules, qui est le tyran des consciences. Nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire. Je fis, l'an passé, ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, mais seul avec lui, tête à tête; il n'y avait point de témoins; aussi n'en fallait-il point. Nous y parlâmes fort librement de tout, sans que personne en ait été scandalisé. »

J'aurais beaucoup encore à citer pour mettre suffisamment en relief le caractère de Guy Patin. Si j'étais professeur à l'École de médecine de Paris, je trouverais aisément le moyen de prolonger cette étude; mais j'ai dû me borner à étudier ici l'humeur du bourgeois, les boutades du philosophe et les goûts de l'érudit. Peut-être devrais-je, en terminant, consacrer quelques lignes, je ne dirai point aux idées, mais aux sensations politiques de Guy Patin. On les devinera aisément d'après quelques légères indications. Guy Patin a le cœur d'un bon citoyen dévoué à sa patrie; mais il remplit une profession pacifique. L'horreur de l'impôt, le mépris de la cour et des courtisans, ses amitiés avec les parlementaires et les frondeurs accusent chez lui les mouvements naturels d'un sang bourgeois. Il est sincèrement du parti de la guerre civile; il ne la ferait pas néanmoins en personne. Il accepterait avec enthousiasme les bienfaits d'un gouvernement libre; quant à contribuer directement à la ruine du despotisme, il s'y refuserait avec énergie : le désespoir seul serait capable de lui mettre les armes à la main. « Si l'on m'attaque dans ma maison, dit-il pendant la Fronde, je me défendrai. » C'est là son seul cri de résistance.

Il est vraiment dommage que Guy Patin ne soit pas né vers la fin du règne de Louis XVI. Je le vois, sous

Louis-Philippe, entrer à la Chambre avec sa haine du jésuite, son patriotisme ronflant, sa politique à la Broussel, et son éloquence tantôt sarcastique, franchement gauloise, tantôt doctorale, creuse, pédantesque et cicéronienne. Guy Patin aurait été alors de l'opposition dynastique, mais d'une opposition capricieuse et toute personnelle. Avec un beau talent d'orateur, n'ayant aucune intelligence des affaires, il eût été classé parmi les impossibles de la Chambre. Interrupteur amusant et obstiné, il serait monté rarement à la tribune. Mais si par hasard il en avait gravi les marches, on aurait entendu de loin le son métallique de ses souliers ferrés.

Le caractère et l'esprit du docteur Guy Patin ont été singulièrement défigurés dans la dernière édition de ses lettres, publiée par un médecin de la Faculté de Paris. Dans la préface enthousiaste de l'honorable éditeur, Guy Patin nous apparaît sur le piédestal de marbre réservé aux grands hommes. Il ne tiendrait qu'à nous de le considérer comme un observateur profond du cœur humain, un La Rochefoucauld, un La Bruyère, un Pascal. Guy Patin, à vrai dire, ne connaît parfaitement que son prochain, et son prochain de Paris; il ne connaît pas et ne peut connaître les hommes. Quant à les mépriser, c'est une autre affaire. Oui, ce sentiment de dédain perce en mille

endroits de sa correspondance; il éclate sous diverses formes, tantôt violent et ardent, tantôt froid et railleur. Ici par la personnalité, plus loin par des sentences aussi vieilles que le monde. Colères de Rome, ironies d'Athènes traduites en français par un joyeux bourru de Paris! L'érudit a presque toujours le travers du vieillard, *laudator temporis acti*. Il se souvient tout naturellement des sonores maximes entassées dans les écrits des vieux moralistes; il les répète, il les applique sans cesse; et dès lors ce n'est plus son esprit ou son cœur blessés qui protestent contre les abus de la société, c'est tout simplement sa mémoire qui se révolte.

Si donc Guy Patin est pessimiste, s'il accable ses contemporains de malédictions hyperboliques, remontez à la source de l'impétueux torrent qui roule tant d'injures. Cette source jaillit à quelques pieds du Parthénon ou du Capitole. L'antiquité plaide par la bouche de l'érudit contre les temps modernes; ce bourgeois de Paris n'est que le pseudonyme de Sénèque ou de tout autre ancien à qui Pluton a permis d'ouvrir une lucarne à la voûte de l'Érèbe pour jeter un coup d'œil sur le pays des vivants. Quoi de surprenant si un pareil spectateur se retire brusquement de son observatoire en se voilant les yeux et s'écriant : *Di meliora!*

Sa misanthropie, loin d'être morose, déborde souvent de gaieté, de bouffonnerie et de verve comique. Ni Apemantus, ni Alceste, le Timon bonhomme et bourgeois n'aurait jamais planté un figuier à Cormeille s'il avait pu soupconner qu'un jour peut-être il y trouverait pendu le plus misérable, le plus vil et le plus fou des Athéniens de Paris.

LES CHANSONNIERS

DE

LA FRONDE

LES CHANSONNIERS

DE

LA FRONDE

« De qui donc sont ces couplets? » demandait Gaston d'Orléans à un faiseur de vaudevilles toujours prêt à renier ses vers. — « Ma foi, Monseigneur, répondit celui-ci, voulez-vous que je parle naturellement? je crois qu'ils se font tout seuls. »

Que de chansonniers anonymes en ce temps-là! Parmi tous ces rimeurs de hasard, le seul qui ait de la physionomie et du talent, c'est cet homme singulier que tout le monde appelait le gros Marigny. Sa gaieté pétulante et spirituelle, son humeur légère et bachique, sa verve d'improvisateur et de causeur, lui don-

nèrent partout ses grandes entrées, au moment de folie héroï-comique où l'on s'abordait en chantant :

Êtes-vous du parti,
Mon ami,
De Condé, Longueville et Conti ?

C'était le moment des mazarinades, pamphlets en prose et en vers qui s'envolaient chaque matin des galeries du Palais et du Pont-Neuf, ainsi que le remarque Naudé dans son *Mascurat*, comme des essaims de mouches et de frelons qu'engendrent les grandes chaleurs, *quàm sit muscarum et crabonum, cùm calet maximè*. Les écrivains de la Samaritaine, les secrétaires de Saint-Innocent, tous ces pauvres diables qui mettaient leur plume au service des libraires clandestins, gagnaient à peine quelques sols tapés à ce vil métier de libelliste. Encore même ne les payait-on fort souvent qu'au retour des colporteurs et crieurs, lorsque ceux-ci avaient complétement vidé le panier d'osier où ils entassaient leurs feuilles volantes.

Marigny n'eut affaire pour ses triolets, ballades et vaudevilles, qu'à Nicolas Vivenay, l'imprimeur du prince de Condé. Il logea certainement dans sa bourse plus de justes que de sols tapés, lui qui aimait tant à être récompensé par des mains princières,

Belles, blanches et libérales.

En servant les intérêts de ses protecteurs, en amusant Retz ou Condé, il ne prenait d'ailleurs nul souci : prose ou vers, rien ne lui coûtait, et tout lui était facile, tout l'amusait aisément. Voici un de ses mots expressifs, qu'il disait en italien comme un vrai Pasquin qu'il était : *Io fo la comedia per mi* et qui a été répété en français par Costar : « Je joue la comédie pour moi, et pour en être le spectateur. » Il la jouait quelquefois aux dépens de ses maîtres :

Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.
Il est vaillant et bon pasteur,
Monsieur notre coadjuteur.
Sachant qu'autrefois un frondeur
Devint le plus grand roi du monde,
Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.

Guy Patin, dans sa correspondance, parle de Marigny comme d'un homme d'esprit. Dans une épître à Chapelain, je trouve ce vers de Ménage :

L'adorable Balzac, l'aimable Marigny;

et le même Ménage renchérissait lui-même sur cet éloge par cette exclamation italienne qui lui échappa un jour dans la conversation : *L'è un gran improvisatore, questo signor di Marigny!*

Grand improvisateur en effet, qui avait le défaut de presque tous les improvisateurs, celui de ne pas trop savoir ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font! Il y a dans les mazarinades une étrange pièce intitulée : *Le tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée des notables... pour récompenser ceux qui délivreront la France de Mazarin...* Cette pièce a de quoi faire frémir, et pourtant elle ne fut imprimée que pour faire rire, puisqu'elle sauva la vie, dit-on, au ministre dont elle mettait la tête à l'encan. L'innocence de Marigny, qui en est l'auteur, ne me paraît pourtant pas très-évidente. Le ton fort plaisant de ce pamphlet n'empêche pas qu'on n'y encourage ouvertement l'assassinat, comme dans ce traité politique attribué par Guy Patin à Marigny, où il est prouvé, par l'exemple de Moïse et autres, que tuer un tyran n'est pas un crime.

Sans doute, à cette époque, les plus tendres héroïnes et les plus nobles héros, une Longueville, un Condé, auraient ordonné en souriant ce qu'on appelait une concinade. Tuer Mazarin, pour des frondeurs, c'était pure bagatelle! On en badinait d'avance, entre soi, comme d'une joyeuse équipée; on aurait peut-être embrassé sur les deux joues l'adroit gentilhomme qui aurait expédié galamment l'Éminence sicilienne. Nous avons bien de la peine aujourd'hui à comprendre le comique de ces agréables divertisse-

ments. Marigny nous ferait peut-être à distance l'effet d'un coquin.

Il vaut mieux le voir tel que nous le dépeint Saint-Amand, dans le poëme de la *Vigne :*

> Marigny, rond en toutes sortes,
> Qui parmi les brocs te transportes,
> Et dont l'humeur que je chéris
> M'a pu faire quitter Paris.....

ou tel qu'il se peint lui-même dans une lettre au duc d'Enghien :

« ..... Pour moi, Monseigneur, tandis que vous vidiez toutes les difficultés de la plus subtile philosophie, je vidais tous les plus grands verres d'un buffet; car les thèses que nous soutenons en ce pays-ci (il était alors à Francfort) ne sont que bachiques, et si l'on y mêle quelque chose de logique, ce n'est qu'en cette manière, tenant un verre en chaque main et disant : *Bonum est antecedens, ergò bonum est consequens.* Si celui à qui on porte la santé pense se sauver en ne buvant qu'une flûte, et dire : *Transeat antecedens, sed nego consequens*, c'est un bachicologicien déshonoré, tant on est rigoureux dans nos écoles d'Allemagne... »

Voilà l'*aimable Marigny* de Ménage, voilà le Marigny franc buveur et porteur de brindes, étourdi et familier avec les altesses qui lui plaisent, très-capable

de se faire bâtonner pour une saillie, et d'encourir pour un mot la haine des Barberini à Rome, du prince d'Orange en Hollande, du chancelier de Suède à la cour de la reine Christine, et de M. Servien à Francfort. C'est le gai rimeur qui chansonne le duc d'Elbeuf sur un signe du cardinal de Retz, et le cardinal à son tour sur un signe de M. le Prince ; c'est l'auteur de cette ballade en *na*, *ne*, *ni*, *no*, *nu*, que, d'après Mailly, l'auteur de l'*Esprit de la Fronde*, M. le Prince reçut comme il n'aurait peut-être jamais reçu un chef-d'œuvre de Corneille ou de Racine ; c'est le correspondant de ces jeunes et jolies chanoinesses de Mons ou de Maubeuge, à qui il demande une place d'aumônier et de directeur dans leur couvent :

Je ne suis pas de ces porteurs de mitres
  Dont l'importune austérité
  Pourrait troubler la gayeté
Qu'on voit régner dans vos chapitres.
  Je sais l'ordre de vos maisons...
  . . . . . .
Et que vos fondateurs, par une loi bien sage,
  N'obligèrent qu'à des chansons
  Les beaux chanoines de votre âge.

c'est l'ennemi décidé — je cite son expression — des carabins de morale, l'amusant satiriste des marguilliers de Saint-Paul dans ce joli poëme du *Pain bénit*, qui peut

se lire encore après le *Lutrin ;* c'est enfin l'épicurien délicat pour qui le désespoir en amour est toujours une vilaine chose :

Les yeux d'Aminte m'ont charmé;
Mon cœur brûle et languit pour elle,
Et je ne puis en être aimé;
Ma flamme serait immortelle
Si la pitié voulait quelque jour m'exaucer.
Elle est adorable, elle est belle;
Mais elle est cruelle,
Il faut s'en passer.

Jacques Carpentier de Marigny, né dans un village du Nivernais, était bon gentilhomme à son avis, quoique de mauvaises langues, à la cour et à la ville, aient cherché à le faire passer pour le fils d'un marchand de fer et le petit-fils d'un mercier,

Débitant le lacet, le dé, l'aiguille fine,
Qu'il disait achetés à des gens de marine,
Autrement des forêts; car pour des fiefs, chez lui,
S'il en eut, ils étaient cachés dans son étui,
J'entends dans le ballot qu'il portait en besace...

Ce qui est certain, c'est que sa noblesse fut reconnue quand il revint de Bruxelles, à la paix. Toutes proportions gardées, il nous paraît en son temps un gentilhomme et un homme d'esprit d'aussi bon aloi que le fut plus tard Rivarol. Ses bons mots eurent certai-

nement autant de succès que ses vers. Il disait de M. de Bautru, bien connu par ses mensonges, qu'il était né d'une fausse couche, qu'il avait été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeait jamais que dans les faubourgs, qu'il ne passait toujours que par de fausses portes, qu'il cherchait toujours des faux-fuyants, et ne chantait jamais qu'en faux-bourdon. Marigny entra de bonne heure dans les ordres, et fut pourvu d'un bon canonicat. Il vécut heureux, sauf les coups de bâton qu'on lui donna par ordre de M. de Beauvais, et les dangers qu'il courut d'être étrillé par les gens de M. le duc d'Elbeuf. Sa querelle avec les marguilliers de Saint-Paul, sa paroisse, lui donna l'occasion de composer le poëme du *Pain bénit*, où il met en scène un bourgeois de Paris venant discuter avec les marguilliers les frais d'un enterrement. La forme du dialogue est nette et vive; le fond en est satirique et sent son esprit fort :

—Messieurs, je venais de chez vous
Pour de certains frais funéraires.
A la fin, comment ferons-nous?
Ne sortirons-nous point d'affaires?
. . . . . .
Si vous ne vous êtes mépris,
Il fait cher mourir à Paris :
Deux mille francs! la somme est forte,
Je n'en donnerai jamais tant.
J'aimerais, ma foi, presque autant

Que ma femme ne fût point morte.
—Deux mille francs, nous les aurons.
—Eh bien! messieurs, nous plaiderons.
Et vous n'en serez pas les maîtres.
—Monsieur, vous eûtes le grand chœur,
Foi d'homme de bien et d'honneur.
—On ne compta que trente prêtres.
—Ah! monsieur, le reste a suivi,
Et l'on vous a fort bien servi.

. . . . . .

Tout le convoi fut fort heureux;
Aucun critique n'y peut mordre.
Les enfants gris, rouges et bleus
Marchèrent dans un fort bel ordre.
Grande cour, chambre et escaliers
Bien garnis de tapisseries;
Vous eûtes nos grands chandeliers
Et notre belle argenterie,
Nos beaux ornements bien brodés
Que Monsieur de Langres a donnés;
Et, puisqu'il faut qu'on vous le die,
La croix de Fieubet a marché
Avec la grosse sonnerie.
Vous n'aurez pas meilleur marché.
—Monsieur, vous allez un peu vite...
—Il est vrai que jamais les lois
N'ont autorisé tous les droits;
Mais nous avons pour nous l'usage,
Qui nous tient lieu de règlement,
Et nos paroisses, autrement,
Deviendraient cures de village.
Ici, l'on ne fait rien pour rien,
Et sitôt qu'il meurt un chrétien,
Auparavant que l'on l'enterre,

Il faut que messieurs ses parents
Commencent de donner cent francs
Pour l'ouverture de la terre.
—Mais s'il meurt sans laisser de bien,
Qu'avez-vous coutume de faire?...
—Sans prières ni luminaire
On le fait porter comme un chien
Dans quelque coin du cimetière...
—Vraiment, messieurs, vous m'étonnez
Du bel ordre que vous tenez;
J'admire votre politique.
Quelque pauvre ecclésiastique
Trouverait tout cela bien dur;
Et c'est, selon votre fabrique,
Le christianisme tout pur.
Que ne prend-on, pour l'exercice
D'un si saint et chrétien métier,
Quelque Suisse pour marguillier,
Puisque point d'argent, point de Suisse,
Et point d'argent, point de service
Pour le pauvre sans héritier?

Il parut alors une *Réponse au Pain bénit,* dont nous avons déjà cité quelques vers, et qui dut être fort désagréable au satirique abbé, vivement attaqué dans sa naissance, dans ses mœurs, dans sa façon de vivre. Cette petite satire mal écrite, où se trouvent pourtant quelques jolis traits, appelle tout crûment l'abbé Marigny escroc, écornifleur, cuistre de Saint-Amand, et pis encore :

Il s'est fait un asile au palais d'un héros;
D'un premier magistrat il a surpris l'estime,

Faisant tout sans raison tomber dessous sa rime,
Traitant les grands seigneurs de pair, de compagnon...

Je ne cite pas les vers suivants, et pour cause. Le défenseur anonyme des marguilliers m'est suspect, et pourtant je trouve un accent de vérité dans le passage suivant de sa *Réponse :*

Voyons ce qu'il a fait qui soit digne d'envie,
Et touchons seulement le plus beau de sa vie.
Quel sermon a-t-il fait? Quels actes de vertu
L'ont du titre d'abbé dignement revêtu?
A-t-il d'un saint Jérôme imité la sagesse?
Comme un saint Augustin gourmandé sa jeunesse?...
Est-ce qu'il est chargé par son canonicat
De donner tous les ans un sujet à l'État?...
A l'abri de ses vers il évite *le pendre*...

Marigny ne mérita pas précisément d'être pendu; mais sa conduite, il est vrai, ne fut jamais celle d'un saint. Il vécut sous Mazarin, ne l'oublions pas, et fut pour le moins un aussi digne abbé que le cardinal de Retz son protecteur fut un bon archevêque. La date de sa mort est inconnue; on sait seulement qu'il fut emporté par une attaque d'apoplexie. En réalité, quoique Marigny, après avoir eu la joie de brinder avec Saint-Amand, ait pu goûter le plaisir d'applaudir Molière, on peut dire que son existence s'est terminée avec celle de Mazarin. Les fron-

deurs avaient pris pour devise : *Quærimus nostrum regem*. Ils cherchaient leur roi, disaient-ils. Quand ils l'eurent trouvé face à face, un peu malgré eux sans doute, il fallut se retirer et se taire. La parole et l'action appartenaient désormais à d'autres personnages.

Malgré la facilité, l'agrément et quelquefois le piquant de ses triolets, de ses stances, de ses petits et grands vers de toute sorte, nous n'affirmerons pas que notre gros abbé doive être regardé comme un vrai poëte. Cependant qu'on relise le sonnet suivant, dans lequel il prend à partie le parasite Cormont, comme Ménage avait poursuivi le parasite Montmaur :

Docteur à la douzaine, esprit plein d'embarras,
Faux gîte de savoir, repaire de vermine,
Qui, pour faire à nos yeux pompe de ta doctrine,
Craches plus de mots grecs que tu ne fais de pas.
Grand Cormont, dont le nez flaire les bons repas,
Illustre écornifleur, écumeur de cuisine,
Qui portes en tous lieux avec toi la famine,
Et de rage engloutis et la viande et les plats.
Bien qu'un peuple envieux d'ignorance t'accuse,
Compose, fais des vers en dépit de la Muse,
Écorche Cicéron au milieu des pédants.
Lorsqu'on te voit ouvrir ta gueule épouvantable
Pour ronger jusqu'à l'os tout ce qu'on met sur table,
On dit : Ce parasite est savant jusqu'aux dents.

Quoique écrit en langue vulgaire, Guy Patin, j'en suis sûr, Huet ou Ménage auraient loué ce sonnet pour

sa franchise et sa verdeur toute latines, comme Voiture, Segrais et peut-être La Fontaine auraient agréé le ton à peine moqueur et presque tendre de cette jolie ballade amoureuse :

Si l'amour est un doux servage,
Si l'on ne peut trop estimer
Les plaisirs où l'amour engage,
Qu'on est sot de ne pas aimer !
Mais si l'on se sent enflammer
D'un feu dont l'ardeur est extrême,
Et qu'on n'ose pas l'exprimer,
Qu'on est sot alors que l'on aime !
Si, dans la fleur de son bel âge,
Une qui pourrait tout charmer
Vous donne son cœur en partage,
Qu'on est sot de ne point aimer !
Mais s'il faut toujours s'alarmer,
Craindre, rougir, devenir blême,
Aussitôt qu'on s'entend nommer,
Qu'on est sot alors que l'on aime !
Pour complaire au plus beau visage
Qu'amour puisse jamais former,
S'il ne faut rien qu'un doux langage,
Qu'on est sot de ne pas aimer !
Mais quand on se voit consumer,
Si la belle est toujours de même,
Sans que rien la puisse animer,
Qu'on est sot alors que l'on aime !

ENVOI.

En amour si rien n'est amer,
Qu'on est sot de ne pas aimer !

Si tout l'est au degré suprême,
Qu'on est sot alors que l'on aime!

Les *si* et les *mais* de cette double thèse galante : « qu'on est sot d'aimer et de ne point aimer, » exprimaient tout juste assez de sentiment pour faire sourire une âme tendre comme celle de madame de La Fayette et pour divertir un vif esprit comme celui de madame de Sévigné, dont Marigny, nous l'avons déjà dit, fréquenta un instant la ruelle. Très-supérieur dans ses triolets et ses pamphlets aux Jean Duval, aux abbé Laffemas, à Blot lui-même, et aux cent rimeurs des Mazarinades, l'abbé Marigny représente mieux que personne, à notre avis, l'esprit courant et militant, l'esprit tout parisien de la Fronde.

UNE VIE DE CHANOINE

AU TEMPS DE BOSSUET

UNE VIE DE CHANOINE

AU TEMPS DE BOSSUET

Avec les menues poésies et les jolies lettres familières de Maucroix, il serait facile d'écrire un petit livre très-piquant qui aurait pour titre : *Une vie de chanoine au* XVIIe *siècle*. Les études de l'abbé, ses distractions, ses amours, son rôle diplomatique à Rome, ses fonctions de secrétaire gallican à l'Assemblée du clergé, ses liaisons avec les personnages académiques et les chevaliers errants du monde littéraire, formeraient autant de chapitres variés de cette amusante histoire. On y verrait clairement qu'en plein XVIIe siècle il s'est rencontré de galants abbés dignes de donner la main aux petits-collets du XVIIIe, et que les Bernis n'ont fait que badiner sur la trace légère des Maucroix.

Ce fut à Noyon, patrie du grave Calvin, que naquit le joyeux Maucroix; mais ce fut à Reims, le pays des bons vins et des gentilles galloises, comme disait La Fontaine, ce fut à l'ombre sévère de la vieille église Saint-Remy que le bon compagnon vint dresser sa tente. Une jolie petite tente chrétienne, ouverte à tous les souffles ailés du monde païen! Là, paresseux et amoureux, rimant et babillant comme une Muse antique déguisée en nonnette, Maucroix, sans ambition, sans souci et sans vanité, s'amusa pendant un demi-siècle aux bagatelles de la poésie et de la galanterie. Ce fut un papillon en soutane, un Zéphire et un Amour en rochet et camail. Il vécut en voltigeant des fleurettes du Parnasse aux bosquets d'Idalie, et s'endormit tous les soirs, après les douces fatigues de la journée, sur ce bon oreiller dont parle en riant l'avocat Patru : « un bréviaire mal récité et bien payé. »

Avant d'être chanoine à Reims, Maucroix essaya d'être avocat à Paris. On le voit quelque temps fort assidu au Palais. Mais il faisait la moue aux gros dossiers; la poussière du lieu lui serrait la gorge. On le rencontrait à la buvette plus souvent qu'à l'audience. Il plaida cependant deux ou trois fois, et, comme il remarqua sans doute que cela l'altérait de déclamer, il revint plus que jamais à la buvette. Il avait d'ailleurs un joli filet de voix qu'il eût été dom-

mage de gâter. Ce fut à la buvette sûrement qu'il fit la connaissance de Patru et de ses amis, gens d'esprit et gens de goût, philosophes légers et bons chrétiens de peu de foi, dont on eût pu dire en bloc ce que Maucroix dit plus tard de leur maître, en guise d'épitaphe :

Il a sagement discouru,
Mais peu de la seconde vie;
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru!

Disciple de Patru, Maucroix ne renia pas ses doctrines dans les beaux vignobles de Reims. Ce n'est pas son ami La Fontaine qui eût pu le convertir, lui qui dédia cette leste chanson à l'avocat devenu chanoine :

Tandis qu'il était avocat,
Il n'a pas fait gain d'un ducat;
Mais vive le canonicat!
Alléluia!
Il lui rapporte force écus,
Qu'il vient offrir au dieu Bacchus,
Ou bien en faire des c....
Alleluia!

On a prétendu qu'un amour malheureux l'avait jeté dans les ordres. Maucroix ne quitta le barreau que par une sainte horreur de la chicane, et s'il acheta une prébende vacante au chapitre de Reims,

ce fut tout simplement, comme on dirait aujourd'hui, pour avoir une position. Il eût volontiers acheté une prébende parisienne s'il avait été plus riche. Mais on n'était pas chanoine dans la cité à si bon compte qu'à Reims. Maucroix ne changea de robe, il est vrai, qu'après le mariage de sa *Diane*, de sa *Philis*, de son *Iris*. Seulement il avait dans l'intervalle recherché et trouvé de plus douces distractions, que n'auraient pu lui donner ni les assemblées ni les querelles de chapitre. D'autres *Iris*, d'autres *Philis* avaient remplacé l'infidèle. Cependant il n'avait pas oublié son premier roman, puisque étant chanoine, il y ajouta de nouveaux chapitres toutes les fois que son héroïne le permit.

Cette héroïne était fort singulière et fort capricieuse dans ses rapports avec Maucroix, comme l'étaient d'ailleurs en ce temps-là les dames de qualité qui voulaient bien tenir en laisse des soupirants bourgeois. Charlotte-Henriette faisait de son amoureux ce que madame de Sévigné faisait de l'abbé Ménage. Elle lui abandonnait ses bras, parce qu'elle était aumônière et libérale; elle lui dispensait fort poliment de petites faveurs sans conséquence; elle allait même un peu plus loin que la spirituelle marquise, parce que son abbé Ménage était plus jeune et moins pédant. « Je suis votre martyr! » s'écriait Ménage en

baisant les bras de mademoiselle de Rabutin.—«Et moi votre vierge! » disait la belle en riant aux éclats. Que de variantes à ce dialogue dans les poésies de Maucroix! Que de quatrains, que de dizains, que de douzains, que de madrigaux, que d'élégies et d'épigrammes où reparaît sous mille formes cette plainte mélancolique :

Il reste encore le dernier point!...

Le dernier point ne fut jamais accordé; mais on sut toujours le tenir suspendu au fil brillant de l'espérance. Maucroix passa successivement, en prose et en vers, par toutes les alternatives d'une passion romanesque; ce qui, pour une nature aussi frivole que la sienne, était le seul moyen d'arriver à concevoir un sentiment de quelque durée.

Ses relations avec la famille de Joyeuse, à laquelle appartenait son héroïne, avaient commencé par une espèce de patronage. Ces Joyeuse l'avaient admis dans leur maison en sa triple qualité d'avocat, de poëte et d'aimable causeur. Il arrangeait les affaires du marquis, chantait et causait avec la marquise, et donnait par-ci par-là quelques leçons à leur fille, Charlotte-Henriette, alors âgée de quinze ans. M. de Joyeuse avait une maîtresse venue de Paris; mademoiselle de Joyeuse n'avait pas des mœurs bien sé-

vères; Maucroix était donc tout à fait libre d'apprendre à son élève ce qu'il savait le mieux : l'art d'aimer. Charlotte-Henriette écoutait volontiers son précepteur, qui lui exprimait sa passion dans la langue mignonne et raffinée de l'hôtel de Rambouillet. Ce badinage se prolongea innocemment jusqu'au jour où Henriette devint le point de mire des épouseurs.

On ne pouvait songer à la donner à un poëte; elle fut fiancée à un marquis, M. de Lenoncourt, qui demanda à notre pauvre amoureux de faire un madrigal pour Henriette. Quelle humiliation pour un bel-esprit éconduit! Maucroix se résigna au madrigal et s'en vengea par une épigramme.

Sur ces entrefaites, une mousquetade atteignit Lenoncourt au siége de Thionville, et voilà mademoiselle de Joyeuse réduite à l'état de veuve avant d'être mariée. Maucroix, qui s'était brouillé aux fiançailles, se raccommoda le lendemain du veuvage, et railla Lenoncourt de s'être laissé tuer sottement la veille de ses noces :

. . . . . Ne valait-il pas mieux
Mourir entre ses bras que dans une tranchée?

A peine raccommodé, il se vit obligé de rompre encore avec mademoiselle de Joyeuse, qui épousa

presque aussitôt un homme roux, brutal, vicieux : Tiercelin, marquis de Brosses.

Le voilà de nouveau plongé dans le plus joli désespoir. Son élégante douleur s'échappa heureusement par de petites ouvertures poétiques, comme les jets d'eau d'un petit jardin sentimental. Le galant désolé se consolait en pensant

Que la moitié d'un vilain homme
Est une vilaine moitié.

Quelquefois aussi il ajoutait, en se piquant d'en fournir la preuve,

Que le changement de corbeille,
Ainsi que le proverbe dit,
Fait appétit de pain bénit.

Puis enfin il lançait une épigramme contre le mariage :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien.
Prendre femme est étrange chose :
Il y faut penser mûrement.
Sages gens en qui je me fie
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute sa vie.

Dès que sa douleur semblait éteinte et sa veine poé-

tique épuisée, Henriette reparaissait, et venait ranimer l'amoureux et le poëte par de nouvelles coquetteries. Alors, quoique chanoine, Maucroix recommençait à faire sa cour et à rimer tant et si bien, que M. de Joyeuse alarmé se décidait un jour à écrire à son gendre pour faire chasser le galant. — Comment! s'écriait alors Tiercelin, M. de Joyeuse veut me tyranniser! — Et il s'attachait de plus belle à Maucroix. Mais, hélas! la cruelle Henriette persistait toujours à refuser le *dernier point*, sous prétexte que son amoureux était chanoine, et que c'eût été commettre un sacrilége. Pour éviter ce gros péché, elle eut à Paris des amants laïques; ce qui fut pour Maucroix l'occasion de nouveaux désespoirs et de nouvelles élégies. Quelle Laure! et pour quel Pétrarque!

Enfin, après bien des équipées, enlaidie par la maladie, abandonnée sans un sou par le Tiercelin, elle s'en vint mourir en terre champenoise, dans le logis du chanoine. Sur la tombe de la marquise, au lieu de se dessécher, Maucroix reverdit. Mais il tint à honneur de garder, au milieu de ses distractions galantes, le souvenir de son premier amour, le reflet de sa muse. Trente ans plus tard, il écrivait à l'une de ses amies, en regardant le portrait retrouvé de Charlotte-Henriette :

— « Toutes mes plaies se sont rouvertes, je suis

tout rouge de sang, ma pauvre chère... Faites-les-moi venir tous ces Céladons; après quarante années auraient-ils l'effronterie de soutenir la comparaison?... »

Ah! que le portrait d'Henriette aurait paru froid à Maucroix s'il ne lui avait rappelé toute une kyrielle de jolis vers! La fidélité de l'amoureux ne tenait vraiment, je le crains, qu'à la vanité du poëte. A tout prendre, d'ailleurs, n'est-ce point un charmant spectacle que celui d'une belle passion embaumée, et pour ainsi dire éternisée par la séve de poésie qu'elle a fait jaillir d'un cœur bien épris?

Et pourtant, malgré *ses plaies ouvertes*, quoique *tout rouge de sang*, le pauvre chanoine, selon sa maxime, vivait à ventre déboutonné, courtisait assidûment l'abbesse de Saint-Étienne, et fêtait les vins de Reims, dans son canonicat, avec La Fontaine, Racine et Boileau, quand ces illustres de Paris venaient le visiter. A la mort de La Fontaine, il demanda, pour tout héritage, le cilice de son ami; mais je ne sache pas qu'il s'en servit jamais. Le goût des plaisirs et des petits vers, la société des femmes, ses correspondances avec les hommes de lettres parisiens, ne lui laissaient guère le temps de songer à la pénitence.

La vie de chanoine lui plaisait. Il était devenu tout

à fait Rémois. Pellisson voulut l'arracher aux loisirs de province, et lui fit donner, avec le titre d'abbé de Croissy, une mission secrète à Rome, où il alla représenter les intérêts de Fouquet. La disgrâce du surintendant le ramena bientôt à Reims, qu'il ne quitta plus que pour aller remplir, sous les yeux de Bossuet, les fonctions de secrétaire général de l'Assemblée du clergé.

Le poëte galant (qui aurait pu le prévoir?) collabora sans broncher à la fameuse déclaration des Quatre-Articles. C'était bien sérieux pour lui. Aussi se moquait-il tout le premier de son importance passagère :

— « Nous avons établi, écrivait-il en riant à son ami le chanoine Favart, trois nouveaux bureaux : l'un pour la religion, le deuxième pour les mœurs, le troisième pour les réguliers. La morale s'en va être secouée comme il faut! Adieu la *probabilité!* J'ai pour ma part un moine sur l'assiette tous les jours! Dire que ce sera moi qui leur remettrai la tête dans le capuchon! »

Et tout en *secouant la morale*, il narguait les foudres de Rome ; « Nos cousines y prendront-elles garde de sitôt? écrivait-il encore au même chanoine... Elles voient bien des huguenots, des juifs, des Turcs! Pensez que nous ne serons pas pis que tous ces gens-

là. Pour un peu d'excommunication, les voilà bien alarmées! »

L'Assemblée terminée, il s'en retourna « cousu de pistoles » dans sa bonne ville de Reims, où, après avoir encore rimé de petits vers, écrit beaucoup de traductions dans le goût des *Belles infidèles*, malgré les conseils de Boileau, il trépassa fort décemment, comme tout bon chanoine doit le faire. S'il eût pu toujours habiter Paris, il aurait été académicien, comme les traducteurs Sacy et Mirabaud, et comme certains poëtes de cour, de ruelle et de ballet, qui n'avaient ni sa gaieté ni sa verve leste et facile.

Quelque temps avant sa mort, comme il se plaisait encore au badinage galant : — « Ah! monsieur de Maucroix, lui disait un jour la belle La Framboisière, parler sans cesse amour avec cet habit, et à votre âge! » Ce reproche amical peut lui servir à la fois de panégyrique et d'oraison funèbre.

Madrigaux, épigrammes, odes, élégies, romances, chansons, airs, tel est, en résumé, le bagage poétique de François Maucroix. Par son talent et son humeur, l'ami de La Fontaine, de Tallemant des Réaux, de Patru, de Racine et de Boileau, semblerait plutôt appartenir au groupe des épicuriens comme Saint-Pavin et Pavillon, qu'à l'école régulière des classiques. S'il était né quelques années plus tard, il aurait

trouvé sa vraie place dans la cour galante de la duchesse du Maine, parmi les Genest, les Malezieu, les Nevers, les Hamilton, les Chaulieu. Les classiques n'ont jamais régné souverainement. C'est en vain que Boileau a écrit ses *Satires* et son *Art poétique;* il n'est jamais parvenu à tuer la poésie légère, ni à raser la plus petite des cimes du Parnasse. Les traditions de la Fronde narguent le législateur et filtrent malgré lui d'une génération à l'autre. La cour de Sceaux, le Temple, Saint-Maur, donnent asile aux muses de Lilliput, en attendant qu'elles retroussent leur robe pour monter au petit degré de madame de Pompadour. La Régence est en germe dans la Fronde; le XVIIIe siècle montre déjà sa poudre et ses mouches sous le masque classique du XVIIe. Les mœurs publiques et les sociétés particulières influent alors plus que jamais sur le caractère et les mœurs de la poésie. L'esprit de Ninon et de Saint-Évremond arrive ainsi, de cascade en cascade, jusqu'à Chaulieu, et finit par triompher royalement dans le souple et nerveux génie d'un disciple plus grand que ses maîtres. Les muses de Lilliput ont trouvé leur Gulliver dans Voltaire!

APPENDICE

I

MONTREUIL, le *Madrigalier*, page 4.

Parmi les poëtes qui ont célébré madame de Sévigné, nous avons cité Montreuil, Marigny, Saint-Pavin, Segrais. Ce dernier est trop connu pour que nous ayons à le signaler au lecteur. Nous avons consacré dans ce livre même un article spécial à Marigny. Il ne nous reste donc qu'à donner ici quelques détails sur Montreuil et Saint-Pavin.

Le Montreuil dont il s'agit est le frère de Jean de Montreuil, l'académicien et l'ambassadeur; c'est Montreuil surnommé le Fou, d'après le témoignage de Tallemant; c'est Montreuil douze fois plus étourdi qu'un hanneton, selon le mot de madame de Sévigné; c'est enfin ce Mathieu de Montreuil que Somaise a peint sous le nom de Mitrane dans le *Dictionnaire des précieuses :*

« Mitrane est d'une profession qui semble être

attachée à la galanterie; aussi est-ce un fort galant homme. Il a un art tout particulier pour se faire estimer des dames; entre autres, Bertraminde est une de celles dans la confidence de qui il a été le plus avant; je ne voudrais pas dire qu'il en ait été aimé, car je jure qu'il ne m'en a jamais fait confidence; mais je sais bien qu'il a fait des vers fort touchants et fort estimés de tout le monde, que l'on disait être faits à ce sujet. Il réussit admirablement en matière de tendresse, et se tire à son honneur de tout ce qu'il entreprend dessus d'autres matières. »

Qui était cette Bertraminde? Parmi les innombrables maîtresses de Mathieu de Montreuil, on n'en connaît que deux par leurs noms: la sénéchale de Rennes et madame Burin. C'est à cette dernière que s'applique le surnom précieux de Bertraminde. Madame Burin était la femme d'un M. Burin, commis de M. Jérôme de Nouveau de Fromont, surintendant des postes.

« Il fallait un Gygès à ce Candaule, raconte M. Edouard Fournier dans une excellente étude sur notre poëte [1], ce fut Montreuil. D'abord le commis de M. de Nouveau mena sa femme chez Ninon. C'était

[1] Voir les *Poëtes français*, édition Crépet. Chez Hachette, 4 vol., 1861-1862.

de prime saut la faire entrer dans le grand jeu de la galanterie; elle tint bon, et, sincèrement vertueuse, elle sembla ne plus vouloir hanter le bel-esprit qui se donnait une telle maison pour sanctuaire. Le mari ne se rebuta point : il introduisit chez lui ce que la femme ne voulait pas aller chercher dehors. Ce fut Burin, dit Tallemant, qui mena Montreuil à sa femme, disant qu'il fallait attirer les gens d'esprit. Elle ne songeait pas avant cela à la galanterie. »

Montreuil, de madrigal en madrigal, la conduisit un peu plus loin que ne l'eût souhaité ce bon M. Burin, cet ami trop naïf des beaux esprits.

Aimer et madrigaliser, et chemin faisant, mener grand train dans le monde, telle fut l'unique occupation, telle fut l'ambition la plus sérieuse du poëte Montreuil. Cet *abbé d'épée* (il faut créer un mot pour cet original) passa la plus grande partie de sa vie à voyager, et Michault nous apprend dans ses *Mélanges historiques et philosophiques* qu'il changeait de maîtresse comme de séjour. Sous la Fronde, comme sous Louis XIV, il ne fut d'aucune secte ni d'aucune cabale. Peu lui importait M. le Prince, et le roi des halles et le coadjuteur, et le cardinal Mazarin. Il se bornait à conspirer contre les maris, ainsi que le prouvent ces jolis vers, où il cé-

lèbre la guerre civile, qui donne le champ libre à ses amours :

Toute la France a beau se plaindre et désirer
Que la guerre finisse et qu'on quitte les armes.
En l'état misérable où m'ont réduit vos charmes,
Il ne faut que cela pour me désespérer.
. . . . . .
A présent que je suis auprès de vos tisons,
Au seul bruit d'un tambour on court à la fenêtre ;
Vos servantes, vos sœurs, tout vient à disparaître,
Et l'on n'écoute plus ce que nous nous disons.
Accuse qui voudra mon cœur de barbarie
De pouvoir sans pitié voir tant de malheureux,
L'amour ne reconnaît ni parents ni patrie;
Je ne suis pas cruel, mais je suis amoureux.
Qu'on pille dans les champs les maisons de ma mère,
Et que tous les fermiers ne lui payent plus rien,
Que m'importe cela? Philis, laissons les faire,
Pourvu que vous m'aimiez, je n'ai que trop de bien...

Auprès de ces vers lestes et francs, il est bon de citer encore, pour faire connaître le talent de Montreuil, les stances suivantes où l'on respire comme un pressentiment des *Contes d'Espagne et d'Italie* :

C'est un amant, ouvrez la porte;
Il est plein d'amour et de foi.
Que faites-vous? Êtes-vous morte?
Où ne l'êtes-vous que pour moi?
Si vous n'êtes pas éveillée

Je ne veux point quitter ce lieu;
Si vous n'êtes point habillée
Que je vous voie, et puis adieu!
Voulez-vous qu'ici je demeure
Demi-mort, tremblant et jaloux?
Hélas! s'il vous plaît que je meure,
Que ce soit au moins devant vous!

. . . . . .

Ah! vous ouvrez, belle farouche;
J'entends la clef, c'est votre voix!
O belle main! ô belle bouche!
Que je vous baise mille fois!

Ménage, son ami, traduisit à sa façon, en italien, plusieurs madrigaux de Montreuil, ce qui n'empêcha pas ce dernier, aussi étourdi en amitié qu'en amour, de jouer un tour pendable à son bienveillant traducteur. Si la *Requête des dictionnaires*, que Ménage tenait soigneusement cachée, éclata tout à coup au grand jour, le scandale n'eut d'autre auteur que ce hanneton de Montreuil, qui, après avoir dérobé le manuscrit, en fit malicieusement courir par la ville mille copies incorrectes; ce qui obligea le pauvre Ménage à se déceler correctement.

Ainsi que la plupart des beaux esprits de son temps, Montreuil fut obligé de solliciter la générosité de quelques grands personnages. Il s'attacha d'abord à M. Molé, conseiller du roi; il appartint ensuite à Daniel de Cosnac, évêque de Valence, qu'il suivit à

Aix, quant le prélat vint occuper ce siége avec le titre d'archevêque. Mathieu de Montreuil mourut en 1692, auprès de son dernier protecteur. Il était né en Bretagne, vers 1620.

II

SAINT-PAVIN, page 5.

Denis Sanguin de Saint-Pavin, né en 1600, mort en 1670, après avoir été le disciple de Desbarreaux et même de Théophile, abjura chrétiennement ses erreurs entre les mains de M. Claude Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui eut le mérite de convertir ce *libertin* épicurien. La vie de Saint-Pavin et ses mœurs, moins édifiantes que sa fin, ont été librement peintes par lui-même :

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé;
Ce qu'on dit de moi peu me choque;
De force choses je me moque,
Et, sans contraindre mes désirs,
Je me donne entier aux plaisirs :
Le jeu, l'amour, la bonne chère...

C'est lui-même aussi qui a donné sans façon une esquisse de sa figure :

J'ai le nez pointu, je l'ai long,
Je l'ai mal fait; mais je l'ai bon.

et de son esprit :

Je l'ai vif dans les réparties,
Et plus piquant que les orties.

Le poëte Saint-Pavin eut surtout le talent de l'épigramme. Je rappellerai celle qu'il lança hardiment à Boileau :

Silvandre, grimpé sur Parnasse
Avant que personne en sut rien,
Trouva Régnier avec Horace
Et rechercha leur entretien.
Sans choix et de mauvaise grâce
Il pilla presque tout leur bien;
Il s'en servit avec audace
Et s'en para comme du sien.
Jaloux des plus fameux poëtes,
Dans ses satires indiscrètes
Il choque leur gloire aujourd'hui.
En vérité, je lui pardonne :
S'il n'eût jamais choqué personne,
On n'eût jamais parlé de lui.

Despréaux lui répliqua très-maladroitement et très-méchamment par ce sixain :

Alidor, assis dans sa chaise,
Médisant du ciel à son aise,

Peut bien médire aussi de moi.
Je ris de ses discours frivoles :
On sait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi.

Les sonnets de Saint-Pavin ont presque toujours l'accent et le mérite d'une épigramme. Le meilleur de tous est sans contredit celui-ci, qui est vraiment charmant :

N'écoutez qu'une passion;
Deux ensemble, c'est raillerie.
Souffrez moins la galanterie,
Ou quittez la dévotion.
Par tant de contradiction
Votre conduite se décrie;
Avec moins de bizarrerie
Suivez votre inclination.
Tout le monde se met en peine
De vous voir toujours incertaine,
Sans savoir à quoi vous borner.
Vous finirez comme une sotte;
Vous ne serez jamais dévote;
Vous ne pourrez jamais aimer.

J'emprunte à mon ami le plus proche, qui ne se fâchera certes pas de la liberté que je prends, les lignes suivantes, qui donnent une idée exacte du caractère de Saint-Pavin :

« ..... Ce charmant perclus correspondait de son fauteuil avec madame de Sévigné. Il avait le tour

d'esprit libre et prompt, la politesse aisée et maligne, l'âme diligente et bonne de la marquise. Étant de ce monde particulier qui n'était ni Versailles ni Paris, mais quelque chose d'exquis et d'indépendant entre la cour et la ville, il y tenait son rang avec une originalité sans apprêt. Je me le figure dans son cabinet, comme un autre Scarron, qui n'a rien de grossier ni de burlesque. Il amuse ses gens par des récits, par des lectures, par les mille accidents d'une conversation brillante dont il fait galamment tourner le fil. Mais aucune tyrannie de sa part, aucun tribut d'éloges souverainement imposé aux visiteurs.

Parler sans se faire écouter

voilà son plaisir de conteur; et s'il lit quelqu'une de ses pièces qu'on retrouve plus tard dans les Recueils de Sercy et de Barbin, s'il récite quelque fine et leste épigramme, polie comme un madrigal et franche comme une satire, ne craignez pas que son regard de poëte-comédien s'en aille quêter à la ronde les sourires extatiques de tous les assistants. Il tient à de certains suffrages et à de certains applaudissements, l'homme au nez pointu; mais que tel ou tel l'approuve ou l'admire, que lui importe?

J'aime beaucoup mieux qu'on me fronde.

Qui cherche à plaire à tout le monde
Ne plaît pas aux honnêtes gens.

Il plut aux honnêtes gens du XVIIe siècle, comme il le voulait, et il garde encore de quoi plaire à quelquelques honnêtes gens de celui-ci. »

III

LE COMTE DU LUDE, p. 62.

Voici comment il est représenté dans l'*Histoire amoureuse des Gaules :*

« Il a le visage petit et laid, beaucoup de cheveux, la taille belle ; il était né pour être fort gras ; mais la crainte d'être incommodé et désagréable lui a fait prendre tant de soins si extraordinaires pour s'amaigrir, qu'enfin il en est venu à bout. Véritablement sa belle taille lui a coûté quelque chose de sa santé ; il s'est gâté l'estomac par les diètes qu'il a faites et le vinaigre dont il a usé. Il est adroit à cheval, il danse bien, il fait bien des armes, il est brave, il s'est fort bien battu contre Vardes, et on lui a fait injustice quand on a douté de sa valeur : le fondement de cette médisance est que, toute la jeunesse de sa volée ayant pris part dans la guerre, il s'est contenté de faire la campagne en volontaire, mais cela vient de ce qu'il

est paresseux et aime ses plaisirs ; en un mot, il a du courage et n'a point d'ambition ; il a l'esprit doux, il est agréable avec les femmes ; il en a toujours été bien traité et il ne les aime pas longtemps. Les raisons que l'on voit de ses bonnes fortunes, outre la réputation d'être discret, sont la bonne mine et d'avoir de grandes parties pour l'amour ; mais ce qui le fait réussir partout sûrement, c'est qu'il pleure quand il veut et que rien ne persuade tant les femmes qu'on aime que les larmes. Cependant soit qu'il lui soit arrivé des malheurs tête à tête, soit que ses envieux veulent que ce soit sa faute de n'avoir point d'enfants, il ne déshonore pas trop les gens qu'il aime. Madame de Sévigné est une de celles pour qui il a eu de l'amour ; mais sa passion finissait lorsque cette belle commençait d'y répondre, ces contre-temps l'ont sauvée et ils ne se sont pas rencontrés ; et comme il l'a toujours vue depuis, quoique sans attachement, on n'a laissé de dire qu'elle l'avait aimé, et bien que cela ne soit pas vrai, c'était toujours le plus vraisemblable à dire. Il a été pourtant le faible de madame de Sévigné et celui pour qui elle a eu plus d'inclination, quelque plaisanterie qu'elle en ait voulu faire.... »

Dépit et jalousie à part, le portrait du comte du Lude nous semble fidèle et ressemblant, quoiqu'il ait été dessiné par un rival.

IV

BUSSY RABUTIN, p. 104.

Le caractère et l'esprit de Bussy ont été jugés fort diversement. Le lecteur nous saura gré sans doute de citer, par extraits, ce qu'en ont pensé Saint-Évremond, Horace Walpole et madame du Deffand.

Saint-Évremond : « ..... Il est homme de qualité; il a toujours eu beaucoup d'esprit, et je l'ai vu autrefois en état de pouvoir espérer une haute fortune.... Il a préféré à son avancement le plaisir de faire un livre et de donner à rire au public. Il a voulu se faire un mérite de sa liberté. Il a affecté de parler franchement et à découvert, et il n'a pas soutenu jusqu'au bout ce caractère. Après plus de vingt ans d'exil, il est revenu dans un état humilié, sans charge, sans emploi, sans considération parmi les courtisans, et sans aucun sujet raisonnable de rien espérer..... On s'expose au mépris quand on revient dans le grand monde après

un certain âge sans y apporter qu'un mérite inconnu à la plupart, avec la réputation d'un esprit aigre et mordant dont chacun se défie et que tout le monde appréhende, sans parler qu'on ne manque guère d'avoir des manières usées et hors de mode, qui rendent un homme désagréable, incommode et souvent ridicule..... On trouve dans ses derniers écrits beaucoup moins de cette finesse et de ce sel qui piquait si agréablement dans les premiers. Ses pensées y sont moins nobles et ses expressions moins naturelles. Soit que son génie ne fût propre qu'à la satire, ou que dans un âge avancé il ait perdu ses plus belles idées, il est sûr que ses ouvrages sérieux plaisent fort peu.... Je l'ai connu autrefois très-particulièrement. Il n'aimait personne et parvint enfin à n'être aimé de qui que ce soit. Peu de gens s'intéressaient à sa disgrâce. On dit que moins encore se sont intéressés à son retour. Le bon cœur est une qualité qui sera toujours préférée au bel esprit dans la société civile. »

Walpole : « ..... Quoi donc (Madame du Deffand), vous qui ne vous souciez pas du style, qui n'aimez que les exhalaisons de l'âme et du naturel, vous trouvez belles les lettres de Bussy, où il n'y a que des riens en beau langage et la plus fade vanité du monde! Il est pétri de prétention jusqu'à son amour pour sa fille, où il n'était que le singe de madame de Sévigné,

et vous trouvez que je lui ressemble! me voilà bien humilié! tout modeste que je suis, et je le suis par excès d'ambition, je me trouve si inférieur à ce que je voudrais être, que je ne vois rien en moi que de fort médiocre; au lieu que Bussy qui, au fond de son cœur se rendait justice, s'imposait l'air de se croire un génie..... Ses mémoires sont la platitude même; ses lettres, sauf votre respect, du dernier froid. Enfin, il n'y a que son *Histoire des Gaules*, qui vaille quelque chose, mais celle-là me plaît. »

Madame du Deffand : « Je ne saurais être de votre avis sur les lettres de Bussy, si ce n'est dans la préférence que vous donnez à madame de Sévigné sur lui ..... Je hais ce qu'on appelle aujourd'hui bien écrire, et c'est peut-être parce que je le déteste que j'ai été contente des lettres de Bussy. Je suis de votre avis sur ses mémoires, ce n'est rien du tout; j'aime autant les gazettes.... » Elle justifie très-spirituellement la vanité et les vanteries de celui qu'elle a comparé à Walpole : « ..... Sa vanité était insoutenable. Cependant la vanité tout à découvert n'est pas ce que je hais le plus, on peut la repousser, la combattre; celle que je déteste est celle qui prend le voile de la modestie et qui, avec les dehors de la politesse, force à s'y soumettre ou du moins à la souffrir. Bussy ne disait de lui que le bien qu'il en pensait; il croyait

avoir infiniment de courage, parce qu'apparemment ce qu'il en avait eu en faisant la guerre lui avait beaucoup coûté..... Voilà ce qui excuse les vanteries de Bussy sur sa valeur. Il avait beaucoup d'esprit, très-cultivé, le goût très-juste, beaucoup de discernement sur les hommes et sur les ouvrages, raisonnait très-conséquemment; le style excellent, sans recherche, sans tortillage, sans prétention; jamais de phrases, jamais de longueurs, rendant toutes ses pensées avec une vérité infinie; tous ses portraits sont très-ressemblants et bien frappés... »(Voir, pour plus de détails, l'excellente édition des *Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy,* par M. Ludovic Lalanne. Paris, Charpentier, 1857.)

Il me paraît utile de joindre à ces citations quelques extraits du *Supplément à tous les Mémoires et lettres de M. le comte de Rabutin,* et un fragment du *Discours à ses enfants sur le bon usage des adversités et des divers événements de la vie.*

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

« ..... Cela est étrange que vous connaissiez si bien la source de votre mal et que vous n'en guérissiez pas; songez souvent à la nécessité de mourir et vous ne craindrez pas tant la mort que vous faites; ce n'a

été qu'en me familiarisant avec cette pensée que j'en ai diminué l'appréhension ; elle rend tristes les gens qui la rejettent et qui ne la prennent pas souvent : en moi, elle fait tout autre chose, elle me fait suivre le précepte de Salomon, bien vivre et se réjouir, et d'autant plus que cela fait vivre plus longtemps; aussi, c'est à force d'aimer la vie que je ne crains point la mort. Il est certain que si je vous voyais souvent, madame, je vous ferais entendre raison là-dessus, mais en attendant que cela se puisse, je veux souvent traiter par lettres cette matière avec vous, et ne vous allez pas mettre dans la tête que ce soit votre seul intérêt qui m'oblige d'entreprendre votre cure; c'est le mien aussi, et je crois, moi qui aime la joie, que je ne saurais avec qui vivre finement si vous étiez morte. »

AU PÈRE RAPIN.

« Il a passé en ce pays un ami de Despréaux, qui a dit à une personne de qui je l'ai su, que Despréaux avait appris que je parlais avec mépris de son *Épître au Roi* sur la campagne de Hollande, et qu'il était résolu de s'en venger dans une pièce qu'il faisait. J'ai de la peine à croire qu'un homme comme lui soit assez fou pour perdre le respect qu'il me doit et pour s'exposer aux suites fâcheuses d'une pareille affaire;

cependant, comme il peut être enflé du succès de ses satires impunies, qu'il pourrait bien savoir la différence qu'il y a de moi aux gens dont il a parlé, ou croire que mon absence donne lieu de tout entreprendre, j'ai vu qu'il était de la prudence d'un homme sage d'essayer à détourner les choses qui lui pourraient donner du chagrin et les porter à des extrémités.

« Je vous avouerai donc, M. R. P., que vous me ferez plaisir de m'épargner la peine des violences à quoi pareille insolence me pousserait infailliblement; j'ai toujours fort estimé l'action de Vardes, qui, sachant qu'un homme comme Despréaux avait écrit quelque chose contre lui, lui fit couper le nez; je suis aussi fin que Vardes et ma disgrâce m'a rendu plus sensible que je ne serais, si j'étais à la tête de la cavalerie légère de France. »

A MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

« Le temps que le Roi m'avait accordé pour faire ici mes affaires étant expiré, et Sa Majesté n'ayant pas jugé à propos de le prolonger davantage, je pars avec la plus grande soumission du monde à ses ordres, et je puis assurer V. A. R. Mademoiselle, que je ne suis sensible qu'aux dernières grâces que le roi m'a faites et point du tout au refus de les continuer. J'espère qu'enfin la

longueur de ses châtiments et la manière dont je les ai reçus m'attireront sa clémence, et que Dieu, qui a soin de sa gloire, lui inspirera un jour quelque bonté pour un sujet qui l'a bien servi toute sa vie, qui est encore en état de le faire mieux qu'il n'a jamais fait : mais ce qui est bien plus considérable, qui a eu pour Sa Majesté un zèle et une admiration extraordinaires. Vous savez, Mademoiselle, que si les damnés pouvaient aimer et louer Dieu dans l'enfer et ne point murmurer contre lui de leurs peines, il leur ferait miséricorde ; il y a plus de huit ans que je suis dans la disgrâce du Roi, c'est-à-dire dans l'enfer de ce monde ; j'ai souffert une étroite prison, j'ai perdu toutes mes espérances en me défaisant de ma charge, et il y a sept ans que je suis exilé ; cependant, Mademoiselle, il ne m'est jamais échappé un mot que je ne fusse fâché que le Roi eût ouï, et je voudrais qu'il m'eût coûté le reste de mon bien et qu'il sût ce que j'ai dans le cœur pour lui ; comme j'ai toujours parlé de Sa Majesté, et même ce que j'en ai écrit, je ne l'ai pas fait pour me faire sortir de mes malheurs, car je n'ai pas dessein qu'on le voie tant que j'y serai ; si je meurs dans la disgrâce, on verra quelque jour que je méritais que le Roi, après avoir satisfait les gens qui se plaignent de moi, récompensât mes services et les sentiments de tendresse et de vénération que j'avais eus pour lui.

« Je ne me suis pas retenu, Mademoiselle, en traitant ce chapitre; je sais combien l'on vous fait la cour quand on vous témoigne un profond respect et une grande amitié pour le Roi, et que je ne vous plairais pas davantage quand je protesterais à Votre Altesse qu'elle n'a pas un serviteur qui lui soit plus acquis que moi. »

RÉPONSE DE MADEMOISELLE.

« Vous ne sauriez comprendre combien on est fâché d'être en ce pays, et de ne vous pas voir, et combien j'ai pensé de fois que c'était une occasion au Roi de vous rappeler auprès de lui à ce voyage : on ne peut pas l'avoir souhaité plus que je l'ai fait; il est comme Dieu, il faut attendre sa volonté avec soumission et tout espérer de sa justice et de sa bonté sans impatience, même afin d'avoir plus de mérite. »

DISCOURS A SES ENFANTS SUR LES BALS, à propos du *Traité de la comédie et des spectacles*, publié par un autre converti, le frère du grand Condé et de madame de Longueville, le prince de Conti.

« .....J'ai toujours cru les bals dangereux : ce n'a pas été seulement ma raison qui me l'a fait croire, ç'a

encore été mon expérience; et, quoique le témoignage des pères de l'Église soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un courtisan doit être de plus grand poids. Je sais bien qu'il y a des gens qui courent moins de hasard en ces lieux-là que d'autres; cependant les tempéraments les plus froids s'y réchauffent. Ce ne sont d'ordinaire que de jeunes gens qui composent ces sortes d'assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons, et l'agitation de la danse, échaufferaient des anachorètes. Les vieilles gens qui pourraient aller au bal, sans intéresser leur conscience, seraient ridicules d'y aller, et les jeunes gens à qui la bienséance le permettrait, ne le pourraient pas sans s'exposer aux plus grands périls. Ainsi, je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est chrétien, et je crois que les directeurs feraient leur devoir s'ils exigeaient de ceux dont ils gouvernent la conscience qu'ils n'y allassent jamais..... »

N'est-il pas curieux d'entendre l'exilé qui implore Mademoiselle prêcher madame de Sévigné sur sa pusillanimité devant la mort, et le satirique auteur des *Amours des Gaules* déclarer qu'il ferait volontiers couper le nez au satirique Boileau, et l'ancien libertin des scènes de Roissy anathématiser les bals comme

pourraient le faire les plus sévères prédicateurs? Bussy-Rabutin se révèle tout entier par ces contrastes et ces contradictions.

V

MARIE MARTINOZZI, p. 113.

Dans l'ancienne église de Saint-André-des-Arcs, qui renfermait les tombeaux des de Thou et des Séguier, on remarquait aussi le tombeau de la princesse de Conti. Nous citerons, à titre de curiosité intéressante, la page consacrée à ce monument, dans la *Description nouvelle de la ville de Paris*, publiée chez Nicolas Le Gros, au Palais, 1685 :

Le tombeau de la princesse de Conti, dont la piété est encore en vénération à tout le monde, se trouve, dit la *Description nouvelle*, à côté du grand autel, dans le chœur de l'église. On a mis dessus une belle figure de marbre blanc, qui représente une Espérance affligée; elle est de M. Girardon. Au-dessous est cette inscription :

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
D'ANNE-MARIE MARTINOZZI,
PRINCESSE DE CONTI,

Qui, détrompée du monde dès l'âge de XIX ans, vendit ses pierreries pour nourrir, pendant la famine de 1662, *les pauvres de Berry, de Champagne et de Picardie, pratiqua toutes les austérités, que sa santé put souffrir ; demeura veuve à l'âge de XXIX ans ; consacra le reste de sa vie à élever en princes chrétiens les princes ses enfans, et à maintenir les loix temporelles et ecclésiastiques dans ses terres ; se réduisit à une dépense très-modeste, restitua tous les biens dont l'acquisition lui fut suspecte jusqu'à la somme de D.CCC mille livres, distribua toute son épargne aux pauvres dans ses terres et dans toutes les parties du monde, et passa soudainement à l'éternité après XVL ans de persévérance, le IV février M.DC.LXXII, âgée de XXXVI ans.*

PRIEZ DIEU POUR ELLE.

LOUIS-ARMAND DE BOURBON,
PRINCE DE CONTI,
ET FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON,
PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YONNE,
ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT.

VI

MADAME DE MIRAMION, p. 175.

Pendant la maladie qui suivit les péripéties de son enlèvement, madame de Miramion dicta le testament suivant, que nous reproduisons d'après l'abbé de Choisy. On y verra la liste des bonnes œuvres auxquelles s'appliquait son inépuisable charité :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, très-sainte et adorable Trinité.

Je soussignée, Marie Bonneau, veuve de feu messire Jean-Jacques de Beauharnois, seigneur de Miramion, conseiller de la Cour de Parlement de Paris; j'ai fait et fais mon testament ainsi qu'il ensuit :

Je veux de tout mon cœur, avec le secours de la grâce de Dieu et l'assistance des prières de la sainte Vierge, mourir en vraie chrétienne fille de l'Église catholique, apostolique et romaine, à laquelle je me

soumets entièrement et veux me soumettre jusqu'au dernier moment de ma vie.

Prosternée devant la Majesté de mon Dieu, je confesse devant le ciel et la terre être une très-grande pécheresse, ayant grièvement offensé la souveraine Bonté par un grand nombre de péchés et abus de ses grâces, dont je lui demande de tout mon cœur pardon, et le supplie par les mérites du précieux sang et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par les intercessions de la sainte Vierge, des apôtres saint Pierre et saint Paul, saint Joseph, sainte Geneviève, mon bon Ange et tous les Saints et Saintes et par l'intercession de la sainte Église, de me pardonner et de détourner les yeux de mes iniquités.

Je désire de passer le reste de ma vie dans une véritable pénitence et douleur de mes péchés, et je désire et veux, avec les mêmes secours, que les derniers moments de ma vie soient remplis d'une véritable foi, d'une forte espérance et d'une parfaite charité, qui me fasse mourir pour l'amour, dans l'amour et par l'amour de Dieu seul : comme aussi dans une véritable charité pour mon prochain et anéantissement de moi-même.

Je demande et supplie l'infinité bonté de Jésus-Christ de ne me pas abandonner à l'heure de ma mort, de mettre ses souffrances entre la justice de

Dieu son père et mon jugement, et je supplie la bienheureuse Vierge de me présenter à son Fils en ce jour si redoutable.

Je désire mourir munie de tous mes sacrements.

Je demande, de tout mon cœur, pardon à ceux et celles que j'ai offensés, comme aussi je pardonne de toute mon affection.

Je demande aussi pardon à M. le président de Nesmond, mon très-cher gendre et à ma très-chère fille de toutes les peines que je leur ai données, comme aussi à mes très-chers frères et à toute ma famille.

Je supplie toutes mes chères et très-aimées sœurs de notre communauté de Sainte-Geneviève de ne se point ressouvenir et de me pardonner aussi toutes les peines que je leur ai données tant en particulier qu'en général.

M'unissant au dernier moment à la mort de mon Seigneur et mon Dieu, je lui fais le sacrifice de ma vie et remets mon âme entre ses mains, et le supplie de la recevoir avec miséricorde : je lui offre par cette petite disposition une partie des biens qu'il m'a donnés.

Je veux que toutes et chacune de mes dettes soient payées, torts faits, si aucuns se trouvent, réparés.

Je désire que mon corps soit porté dans le cime-

tière avec nos sœurs et tout comme elles, sans autre cérémonie, sans tenture que ce que l'on a accoutumé de mettre à la porte de la communauté marquée dans nos constitutions, les chandeliers de bois et pas plus de luminaire, et une bière de bois, et portée par des pauvres à qui l'on donnera de quoi s'habiller, comme aussi aux enfants pauvres qui porteront les chandeliers et flambeaux; ils seront de la paroisse.

L'on dira trois annuels pendant trois ans, c'est-à-dire une messe chaque jour à notre chapelle Saint-Nicolas à l'heure que nos sœurs vont à l'église pour l'entendre, pour demander pardon à Dieu par ce saint sacrifice de tous mes péchés et surtout du peu de fidélité à ses grâces et pour réparer tous mes manquements à l'égard du Très-Saint-Sacrement.

Je supplie Messieurs de la communauté de Saint-Nicolas de dire, pour le repos de mon âme et aussi pour toutes celles qui sont en Purgatoire, mille messes, ma fille leur donnera mille livres; je remercie cette sainte communauté des bontés qu'elle a toujours eues pour moi, je la supplie de les continuer à nos chères sœurs de Sainte-Geneviève, et je lui demande de se souvenir de mes misères devant Dieu.

Je donne à ladite communauté de Saint-Nicolas quinze cents livres pour la bourse cléricale, ma fille en payera la rente autant qu'elle voudra.

Je donne à nos pauvres honteux de notre paroisse cinq cents livres pour être distribuées en lits pour séparer les enfants et pour faire travailler quelques-uns, et pour avoir quelques chemises et du pain et habits.

Je donne encore pour cela cinq cents livres; ces deux articles se distribueront selon l'avis de M. le curé et de ma fille; petit à petit selon la nécessité présente, les cinq cents livres après ma mort.

Je donne à nos pauvres malades trois cents livres une fois payées.

Je donne à l'œuvre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, notre paroisse, six mille livres pour l'aider à rembourser les religieuses ursulines de Sainte-Avoie, auxquelles l'œuvre doit douze mille livres par contrat en date de juillet mil six cent soixante et six, auquel contrat je me suis obligée par un écrit particulier, passé et reconnu par Simonet, notaire, et ledit écrit est demeuré entre les mains des susdites religieuses pour sûreté de leur dû, sans quoi elles n'auraient point prêté cette somme, qui était absolument nécessaire pour achever l'église qui aurait péri sans cela, et l'on ne pouvait trouver d'argent : l'on ne délivrera point le présent legs de six mille livres que l'on ne retire mon écrit desdites religieuses.

Je donne au grand hôpital quatre cents livres, et

au Refuge trois cents livres et aux Enfants-Trouvés trois cents livres.

Je donne à madame Chevalier pour les pauvres des provinces trois cents livres, et pour la collation de l'Hôtel-Dieu cent cinquante livres.

Je donne à nos chères sœurs de la Charité, vis-à-vis Saint-Lazare, trois cents livres; je les estime, et respecte leur humilité et charité.

Je donne à la communauté des Missions Étrangères pour les Missions, soixante-quinze livres de rente rachetable quand ma fille voudra de quinze cents livres; j'aime et respecte cette œuvre.

Je donne à l'Ave-Maria, aux filles de la Madeleine et aux Capucines, cinquante livres à chacun de ces trois couvents pour avoir part à leurs prières; je voudrais pouvoir leur donner davantage.

Je donne pour les pauvres prisonniers deux cents livres, ma chère fille fera cette charité par elle-même, s'il lui plaît.

Je donne à nos sœurs de la communauté des filles de Sainte-Geneviève pour aider à l'apothicairerie cent livres de rente rachetable de deux mille livres; je prie ma fille de ne pas racheter cette petite rente de longtemps.

Je donne encore à nos susdites sœurs cinquante livres de rente pour aider à la retraite des pauvres de

Noel, je voudrais bien en fonder une au moins, mais je n'oserais tant charger ma fille.

Je donne encore à la susdite communauté cinquante livres de rente pour aider à faire subsister la chambre de travail de notre paroisse; je n'oserais encore, par la même raison que dessus, leur donner davantage.

Je prie instamment ma très-chère fille d'avoir soin autant qu'elle pourra de ces trois œuvres ci-dessus, qui me sont très-chères, parce que Dieu en est honoré, et le prochain aidé spirituellement et temporellement.

Je donne à nos très-chères sœurs de la Providence de Dieu, faubourg Saint-Marceau, soixante-quinze livres de rente rachetable de quinze cents livres; je les estime beaucoup pour le bien et très-grand bien qu'elles font; je les prie de prier Dieu pour moi, et leur demande pardon du mauvais exemple que je leur ai donné et de la peine que je leur ai aussi donnée soit en général et en particulier; je les conjure par Jésus-Christ de demeurer toujours vives et appliquées à l'œuvre que Dieu leur a commis, qui est très-grand pour la gloire de Dieu.

J'ai oublié de prier ma fille dans le commencement de ce testament de me faire la charité de distribuer mille messes où elle jugera à propos, et cela le plus tôt qu'elle pourra après ma mort; elle en donnera à la Providence et aux religieuses ursulines qui n'ont

point de messes, et à des curés de mon frère de Purnon en Poitou, qui sont pauvres.

Je donne au cocher qui sera à moi lors de ma mort, autant de fois cinquante francs qu'il y aura d'années qu'il sera à mon service, et autant à mon laquais; et au lieu de les habiller de deuil, l'on leur donnera cent livres chacun, cela leur sera plus utile.

J'ai donné et je donne encore autant que besoin serait par ce présent testament, tous mes meubles meublants, linges qui sont et seront dans la communauté et qui sont en petite quantité, excepté quelques tableaux que je pourrai donner.

Je supplie cette très-chère communauté que j'aime tendrement de demander à Dieu qu'il me fasse miséricorde, et me pardonne toutes mes négligences; si Dieu me fait la grâce de le posséder, je le prierai pour elles en général et en particulier; je les supplie d'offrir à Dieu leurs prières et leurs bonnes œuvres pour satisfaire à ce que je n'ai pas fait ou que je n'ai fait que négligemment; je prie cette chère communauté de demeurer toujours dans l'esprit d'une véritable et parfaite charité et union entre elles comme elles sont, s'il se peut; quand elles seront bien unies, le monde et l'enfer ne leur pourra nuire, surtout si cette vertu est accompagnée d'une vraie humilité et amour de l'anéantissement; si elles veulent s'élever

et paraître, il est à craindre que Dieu ne retire ses grâces qu'il a versées avec tant d'abondance; je les prie par toute la tendresse de mon cœur d'être fidèles à leurs constitutions et exercices journaliers, surtout à l'oraison : je leur recommande l'obéissance, sans quoi elles ne peuvent être agréables à Dieu, et je les assure qu'elle est l'âme de la communauté, sans quoi elle ne peut subsister : la charité est l'esprit qui doit animer cette communauté, elle en est la source et le fondement; je les supplie de reprendre de nouvelles forces en Dieu après ma mort, pour mieux faire que pendant ma vie : ce que je dis pour les animer, parce que j'ai tout sujet de me louer d'elles; je les supplie encore d'entretenir toutes les fins de cette communauté autant qu'elles pourront; si elles ne peuvent pas tout faire pour panser les pauvres et pour les retraites des pauvres, au moins qu'elles le fassent un peu sans discontinuer; Dieu leur donnera grâce dans la suite de pouvoir faire plus; je les conjure d'avoir toujours grande affection pour les écoles, qui font des biens que l'on ne saurait exprimer, lorsqu'elles sont faites aussi chrétiennement que l'on les fait à la communauté. Elles n'oublieront pas aussi d'être dans la disposition d'aller à la campagne, lorsque l'on le jugera à propos, c'est un grand bien. Enfin, mes très-chères sœurs, soyez

fidèles à Dieu, et il ne vous manquera pas, il vous donnera ses bénédictions en abondance, c'est dont je le supplie instamment : je les prie de ne point cesser d'être fidèles à aller à la paroisse et de donner tout l'exemple possible.

Je supplie M. le président de Nesmond et ma très-chère fille d'avoir toujours de la bonté pour cette chère communauté, de l'aimer et de la servir en toute rencontre; les aidant de leur avis et protection, même de les secourir pour le temporel, si elles en ont besoin, et de leur payer les rentes que je pourrai leur devoir du reste de ce que je leur ai donné : cette bonne œuvre attirera de grandes bénédictions sur l'un et sur l'autre; je les conjure de la regarder comme leur communauté, où l'on offrira à Dieu des vœux continuels pour eux.

Je prie M. le président de Nesmond, mon très-cher gendre et ma très-chère fille, d'exécuter ce présent testament, les nommant pour cet effet : je les prie d'avoir ces dispositions agréables et de me faire cette dernière charité avec la même affection et amour de cœur qu'ils m'ont toujours témoigné pendant ma vie; ce que faisant, comme je l'espère de leur amitié et vertu, ils en auront la récompense et de grandes bénédictions de Dieu, que je leur souhaite abondantes, ils savent que ce bien n'est pas perdu pour eux, et

au contraire qu'il leur profitera pour l'autre vie et même pour celle-ci.

Je ne puis m'empêcher de témoigner ma reconnaissance à Dieu de m'avoir donné M. le président de Nesmond pour gendre, qui a eu pour moi toutes les bontés au delà de tout ce que j'aurais pu souhaiter; je l'en remercie de tout mon cœur.

Pour ma très-chère et unique fille, je n'ai jamais reçu aucun mécontentement d'elle, mais au contraire une sincère amitié, complaisance, cherchant toujours ce qui me pouvait plaire, je ne finirais pas si je disais tout ce que je sens. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il leur rende à l'un et à l'autre, en ce monde et en l'autre vie, et je demande à Dieu mille et mille bénédictions pour eux et je les lui demanderai sans cesse, s'il me fait miséricorde; je leur donne ma bénédiction de toute l'étendue de mon âme.

Je ne dis rien à ma chère fille de ce qu'elle a à faire pour sa conduite, soit pour le spirituel ou pour le temporel, Dieu lui a fait faire pour l'un et pour l'autre tout ce que l'on pourrait lui souhaiter; je prie la divine Bonté de lui continuer ses grâces, et je la prie d'être toujours fidèle à Dieu, comme Dieu lui a fait la grâce d'être jusqu'à présent, et cette fidélité lui obtiendra les grâces nécessaires pour persévérer et augmenter pour le spirituel; je la prie de prier Dieu

pour moi, je le ferai pour elle, si je suis trouvée digne de miséricorde.

Je supplie mes très-chers frères de me pardonner toutes les fautes que j'ai faites à leur égard, je leur en demande de tout mon cœur pardon, je les assure que je mourrai remplie d'une sincère amitié pour eux deux; puisque je l'ai toujours eue pendant ma vie, et par cette même tendresse d'affection et d'amitié, je leur demande de s'occuper sérieusement de leur salut, puisqu'ils rendront à Dieu un compte très-exact à l'heure de leur mort de toute leur vie, c'est la plus grande et la plus importante de toutes leurs affaires; je les supplie de prendre tous les jours un quart d'heure pour penser à cette terrible affaire de bien mourir; l'âme leur doit être plus chère que le corps, et l'éternité plus que cette vie; je les remercie de toutes les bontés qu'ils ont eues pour moi; je prierai le Seigneur pour eux, s'il a pitié de moi; je les conjure de vivre dans une parfaite intelligence et amitié ensemble, et avec M. le président de Nesmond et ma chère fille, avec mes nièces et neveux que j'aime aussi très-tendrement, et à qui je souhaite tous biens temporels, mais bien plus les éternels; ce qui passe n'est pas considérable. Je leur demande ce que je demande ci-dessus à mes chers frères.

Ma chère fille trouvera dans un mémoire plusieurs

choses que je dois ; je la prie de payer, s'il n'est point déchargé à côté de chaque article.

Je supplie le Seigneur d'avoir agréables ces dispositions pour sa gloire et mon salut et celui de M. le président de Nesmond et de ma fille et de toute la famille morte et vivante; je les offre à Dieu à cette intention : je fais mes excuses à ma chère fille, si je ne lui laisse pas grand'chose; si elle avait eu famille, j'aurais eu des considérations; mais Dieu ne lui en ayant point donné, j'ai cru qu'elle ne les désapprouverait pas et que Dieu demandait cela de moi, tant pour ces petites dispositions, que pour ce que j'ai fait pendant ma vie.

VII

LA R. M. DE CHAUGY, p. 185.

La révérende mère Françoise-Madeleine de Chaugy, dont M. Louis Veuillot a écrit la biographie, composa ses *Vies de huit vénérables veuves de l'ordre de la Visitation* Sainte-Marie, sur l'ordre exprès de Charles-Auguste de Sales, frère et successeur de saint François. Ce livre curieux demeura longtemps manuscrit : « La mère de Chaugy, dit le frère de saint François lui-même, n'a jamais prétendu donner à cet ouvrage autre jour que celui du cloître ou de simples copies de main. » Il fut imprimé pourtant en 1658, et il a été réimprimé de nos jours (1860, Gaume frères) avec une préface et des notes de M. Charles d'Héricault. Nous nous sommes borné, en ce qui nous concerne, à y chercher les principaux traits de cette noble femme, la comtesse de Dalet : mais à côté de cette figure il y en a d'autres qui ap-

pellent l'étude sympathique, et qui ont été parfaitement caractérisées par M. Charles d'Héricault, dans la préface de l'édition à laquelle il a donné ses soins.

« Toutes les nuances de la société, dit M. d'Héricault, ont été représentées dans notre livre, comme aussi toutes les variétés des nobles caractères.

« Marie-Renée Trunel sort d'une de ces familles qui tiennent le milieu entre la grande bourgeoisie et la petite noblesse; elle est la petite-fille d'un des illustres jurisconsultes de l'ancienne France; elle entre par son mariage dans la plus haute noblesse de robe. C'est une physionomie douce et charmante, un caractère qui eût été faible s'il n'eût pas été appuyé par la dévotion, et qui, sans cesser d'être gracieux, devient énergique, en s'enivrant de l'amour divin. Cœur tendre, à qui la plus grande abnégation ne suffit pas pour prouver son amour! Ame délicate, que je vois dans le monde si pure, si naïve, si caressante dans la charité, jusqu'au moment où le Seigneur lui donne les délices de son amour, pour la récompenser de tant de tendresse qu'elle lui a montrée dans la personne des malades et des pauvres! C'était la *Fleur des Champs*, le *Lis des Vallées*.

« Voici une physionomie moins douce, mais un caractère plus solide; la mère Favrot est le seul représentant de la bourgeoisie que nous montre notre

auteur. Les vertus lui viennent plus de sa volonté et de son intelligence que de son cœur; elle est surtout judicieuse et perspicace, ferme et prudente, gagnant la sainteté par la réflexion, comme la sœur Marie-Renée y montait par la générosité et la tendresse.

« La mère Claude-Françoise de Machecop a les mêmes qualités, mais à un degré plus élevé. Elle est presque une personne historique, étant la femme, la mère, la grand'mère de personnages qui ont joué un grand rôle politique. Elle représente cette moyenne noblesse de province qui n'était pas assez illustre pour dédaigner les charges dans lesquelles l'intelligence, le caractère et l'habileté avaient plus à faire que le nom et la parenté.

« Madame de Chaugy nous mène maintenant dans la Bresse, le Bugey et la Savoie; il semble à peine que nous ayons quitté la patrie de sainte Jeanne de Chantal: les mères Jacqueline de Bonnivard et Madeleine de La Fléchère, Françaises par leurs alliances; illustres par leurs familles et par l'amitié dont les honorait François de Sales, la même préoccupation de charité que nous avons trouvées jusqu'ici.

« Les deux personnages dont notre livre retrace ensuite la vie sont deux types excellents de la matrone chrétienne du XVIIe siècle; l'une, glorieuse entre toutes par sa naissance et de la plus haute noblesse de

l'Europe, descendant des Paléologues par son aïeule, alliée aux maisons royales de France et d'Espagne; l'autre, d'une noblesse ancienne, mais sans illustration historique; toutes deux actives au centre de leur province et, dans un milieu différent, gouvernant le cercle qui les entoure, par la sagesse de leur intelligence, la fermeté de leur caractère et l'énergie de leur dévotion.

« Je n'ai indiqué que les figures du premier plan; mais on comprend que, dans une telle galerie de portraits si variés, naïvement et minutieusement peints, notre auteur a dû renfermer bien des traits rares et curieux, bien des détails sur l'état de la société et des mœurs. Peu de livres en effet dévoilent plus de particularités sur l'existence journalière et de famille de ce temps. Chaque vie en est pleine.

« Ici c'est madame d'Auxerre (la mère Marie-Renée) recevant les religieux voyageurs et les interrogeant comme l'hôte des temps antiques. Seulement, elle exerce l'hospitalité chrétienne; ce que leurs voyages, leur expérience et leurs réflexions leur ont appris sur le monde, elle le leur demande au nom de la philosophie catholique et pour mieux connaître la vie surnaturelle.

« Le gentilhomme qui revient de la guerre, blessé et ruiné, peut aussi frapper à cette porte, la noble

veuve le recevra; en soignant ses blessures, comme faisaient les châtelaines d'autrefois, elle lui parlera sans doute de Dieu; mais elle ne le laissera point partir avant de l'avoir remis en équipage; il emportera des armes qui lui seront un noble et cordial souvenir; la charité lui aura ainsi préparé une vie moins solitaire et une mort plus chrétienne.

« Un trait vient nous dévoiler l'influence de la domesticité dans l'intérieur de la famille; un autre nous montre avec quelle courageuse activité on sortait de cette vie si douce et si calme quand le devoir parlait. Voici que toutes ces veuves si délicates quittent leurs carrosses;—et nous voyons que c'est chose rare pour des dames de leur condition que de mettre pied à terre dans les rues ou sur les chemins,—elles courent dans les hôpitaux pour soigner le Seigneur Jésus et baiser les ulcères de son corps bien-aimé qui dévorent le corps des pauvres; elles vont au loin en pèlerinage, parfois au péril de leur vie. Puis on leur apprend qu'il y a dans les pays étrangers quelque saint serviteur de Dieu, sachant pousser les âmes à une plus haute vertu, à plus d'abnégation, de charité, d'humilité : elles y courent encore. Mesdames d'Auxerre, de Goufier et tant d'autres traversent les montagnes de Savoie; madame Favrot va passer des années loin de son pays; toutes insatiables de la

science divine, comme les jeunes gens désireux de la science humaine, qui laissaient tout, au moyen âge, pour aller se ranger sous la discipline d'un illustre docteur.

« La biographie de madame Bouthillier (la mère de Machecop) nous fournit un exemple de ce qu'était alors l'intimité d'une de ces hautes familles parlementaires de Paris; elle nous ouvre le foyer domestique régulier, presque austère, toujours pur et pieux, et de quelques-uns de ces hommes politiques qui travaillaient à diriger les destinées de la France. La vie de madame de Châtel (la mère de Bonnivard) nous enseigne jusqu'en ses moindres détails ce que pouvait être l'existence d'une châtelaine au milieu des guerres civiles et politiques du XVIe siècle. Nous la voyons à la campagne, au milieu des périls divers dont les soldats de toute arme menacent sa maison, ses paysans, ses voisins; et si le château sert encore de lieu de refuge pour tous les habitants du domaine, les grandes dames s'entourent aussi de filles nobles, comme elles le faisaient au temps de la féodalité, mademoiselle de La Chambre nous le prouve. L'histoire des démêlés de la France et de la Savoie, notre livre la relate en partie, soit à propos de madame de Châtel, soit à propos de madame de La Fléchère. Cette dernière dame, active et de grand courage, nous indique quelle part les

femmes de son rang prirent à ce mouvement de réforme religieuse qui signale la vie du catholicisme à cette époque.

VIII

LA COMTESSE DE DALET, p. 191.

Voici comment saint François de Sales entend les expressions qui reviennent si souvent dans l'*Introduction à la vie dévote :* « Faites un bouquet de myrrhe, faites le petit bouquet spirituel, faites le petit bouquet de dévotion, *ou tout simplement,* faites un bouquet. »

« .....Ceux qui se sont promenés en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer, et tenir le long de la journée : ainsi votre esprit ayant discouru sur quelque mystère par la méditation, nous devons choisir un, ou deux, ou trois points que nous aurons trouvés plus à notre goût, et plus propres à notre avancement, pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorer spirituellement. Or, cela se fait sur le lieu même auquel nous avons fait la médita-

tion, en nous y entretenant ou promenant solitairement quelque temps après. »

La vie tout entière de la comtesse de Dalet peut se résumer dans l'*Avis pour les veuves* du livre de la *Philotée*, dont nous donnons les passages les plus essentiels :

AVIS POUR LES VEUVES.

Saint Paul instruit tous les prélats en la personne de son Timothée, disant : *Honorez les veuves qui sont vraiment veuves*. Or, pour être vraiment veuve, ces choses sont requises :

« 1. Que non-seulement la veuve soit veuve de corps, mais aussi de cœur, c'est-à-dire qu'elle soit résolue d'une résolution inviolable de se conserver en l'état d'une chaste viduité. Car les veuves, qui ne le sont qu'en attendant l'occasion de se remarier ne sont séparées des hommes que selon la volupté du corps, mais elles sont déjà conjointes avec eux selon la volonté du cœur. Que si la vraie veuve, pour se conserver en l'état de viduité, veut offrir à Dieu en vœu, son corps et sa chasteté, elle ajoutera un grand ornement à sa viduité, et mettra en grande assurance sa résolution ; car voyant qu'après le vœu il n'est plus en son pouvoir de quitter sa chasteté, sans quitter le

paradis, elle sera si jalouse de son dessein qu'elle ne permettra pas seulement aux plus simples pensées de mariage d'arrêter en son cœur un seul moment, si que ce vœu sacré mettra une forte barrière entre son âme et toute sorte de projets contraires à sa résolution. Certes, saint Augustin conseille extrêmement ce vœu à la veuve chrétienne; et l'ancien et docte Origène passe bien plus avant, car il conseille aux femmes mariées de se vouer et destiner à la chasteté viduale, en cas que leurs maris viennent à trépasser devant elles, afin qu'entre les plaisirs sensuels qu'elles pourront avoir en leur mariage, elles puissent néanmoins jouir du mérite d'une chaste viduité par le moyen de cette promesse anticipée. Le vœu rend les œuvres faites ensuite d'icelui plus agréables à Dieu, fortifie le courage pour les faire et ne donne pas seulement à Dieu les œuvres, qui sont comme les fruits de notre bonne volonté, mais lui dédie encore la volonté même, qui est comme l'arbre de nos actions : par la simple chasteté nous prêtons notre corps à Dieu, retenant pourtant la liberté de le soumettre d'autres fois aux plaisirs sensuels; mais par le vœu de chasteté nous lui en faisons un don absolu et irrévocable sans nous réserver aucun pouvoir de nous en dédire, nous rendant ainsi heureusement exclue d'icelui, la servitude duquel est meilleure que toute Royauté. Or, comme

j'approuve infiniment les avis de ces deux grands personnages, aussi désirerais-je que les âmes qui seront si heureuses que de les vouloir employer, le fassent prudemment, saintement et solidement, ayant bien examiné leurs courages, invoqué l'inspiration céleste, et pris le conseil de quelque sage et dévot directeur, car ainsi tout se fera plus fructueusement.

« 2. Outre cela, il faut que ce renoncement de secondes noces se fasse purement et simplement, pour avec plus de pureté contourner toutes ses affections en Dieu, et joindre de toutes parts son cœur avec celui de sa divine Majesté; car si le désir de laisser les enfants riches ou quelque autre sorte de prétention mondaine arrête la veuve en viduité, elle en aura peut-être la louange, mais non pas certes devant Dieu, puisque devant Dieu rien ne peut avoir une véritable louange que ce qui est fait pour Dieu.

« Il faut de plus que la veuve, pour être vraiment veuve, soit séparée et volontairement destituée des contentements profanes. *La veuve qui vit en délices*, dit saint Paul, *est morte en vivant*. Vouloir être veuve et se plaire néanmoins d'être muguetée, caressée, cajolée; se vouloir trouver aux bals, aux danses et aux festins, vouloir être parfumée, attifée et mignarde, c'est être une veuve vivante quant au corps, mais morte quant à l'âme. Qu'importe, je vous prie, que

l'enseigne du logis d'Adonis et de l'amour profane soit fait d'aigrettes blanches perchées en guise de panaches, ou d'un crêpe étendu en guise de rets tout autour du visage? Ainsi souvent le noir est mis avec avantage de vanité sur le blanc, pour en rehausser la couleur : la veuve ayant fait essai de la façon avec laquelle les femmes peuvent plaire aux hommes, jette de plus dangereuses amorces dans leurs esprits. La veuve donc qui vit en ces folles délices, vivante, est morte, et n'est à proprement parler qu'une idole de viduité.

« *Le temps de retrancher est venu, la voix de la tourterelle a été ouïe en* NOTRE TERRE, dit le cantique : le retranchement des superfluités mondaines est requis à quiconque veut vivre pieusement; mais il est surtout nécessaire à la vraie veuve qui, comme une chaste tourterelle, vient tout fraîchement de pleurer, gémir et lamenter la perte de son mari. Quand Noëmi revint de Moab en Bethleem, les femmes de la ville qui l'avaient connue au commencement de son mariage : « N'est-ce point ici Noëmi? » Mais elle répondit : « Ne m'appelez point, je vous prie, Noëmi (car Noëmi veut dire gracieuse et belle). Ainsi appelez-moi Mara; car le Seigneur a rempli mon âme d'amertume. » Ce qu'elle disait, d'autant que son mari lui était mort : ainsi la veuve dévote ne veut jamais être

appelée et estimée ni belle, ni gracieuse, se contentant d'être ce que Dieu veut qu'elle soit, c'est-à-dire humble et abjecte à ses yeux.

« La veuve, laquelle a des enfants qui ont besoin de son adresse et conduite, et principalement en ce qui concerne leur âme et l'établissement de leur vie, ne peut ni doit en façon quelconque les abandonner, car l'apôtre saint Paul dit clairement qu'elles sont obligées à ce soin-là pour rendre la pareille à leurs pères et mères; et d'autant encore que si quelqu'un n'a soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il est pire qu'un infidèle ; mais si les enfants sont en état de n'avoir pas besoin d'être conduits, la veuve alors doit ramasser toutes ses affections et cogitations pour les appliquer plus purement à son avancement en l'amour de Dieu..... L'exercice des vertus propres à la sainte veuve sont la parfaite modestie, le renoncement aux honneurs, aux rangs, aux assemblées, aux titres, et telles sortes de vanité, le service des pauvres et des malades, la consolation des affligés, l'introduction des filles à la vie dévote, et de se rendre un parfait exemplaire de toutes vertus aux jeunes femmes : la nécessité et la simplicité sont les deux ornements de leurs habits : l'humilité et la charité, les deux ornements de leurs actions : l'honnêteté et la débonnaireté, les deux ornements de leur langage

la modestie et la pudicité, l'ornement de leurs yeux, et Jésus-Christ crucifié, l'unique amour de leur cœur.

« Bref, la vraie veuve est en l'église une petite violette de mars, qui répand une suavité nonpareille par l'odeur de sa dévotion, et se tient presque toujours cachée sous les larges feuilles de son abjection, et par couleur moins éclatante, témoigne la mortification; elle vient ès-lieux frais et non cultivés ne voulant être pressée de la conversation des mondains pour mieux conserver la fraîcheur de son cœur contre toutes les chaleurs que le désir des biens, des honneurs, ou même des amours lui pourrait apporter. *Elle sera bien heureuse*, dit le saint apôtre, *si elle persévère en cette sorte*. J'aurais beaucoup d'autres choses à dire sur ce sujet, mais j'aurai tout dit quand j'aurai dit que la veuve jalouse de l'honneur de sa condition lise attentivement les belles épîtres que le grand saint Jérôme écrit à Furia et à Salvia et à toutes ces autres dames qui furent si heureuses que d'être filles spirituelles d'un si grand père; car il ne se peut rien ajouter à ce qu'il leur dit, sinon cet avertissement, que la vraie veuve ne doit jamais ni blâmer, ni censurer celles qui passent aux secondes, ou même troisièmes et quatrièmes noces; car en certains cas, Dieu en dispose ainsi pour sa plus grande gloire. Et faut toujours avoir devant les yeux cette doctrine des anciens, que

ni la viduité, ni la virginité, n'ont point de rang au Ciel, que celui qui leur est assigné pour l'humilité. »

(*Introduction à la vie dévote.*)

Docile aux enseignements de saint François de Sales, tant que *ses enfants eurent besoin de son adresse et conduite* en ce qui concernait *leur âme* et *l'établissement de leur vie*, la comtesse de Dalet veilla sur eux avec une sollicitude maternelle. La noble et sainte veuve n'appliqua *toutes ses affections et cogitations à son avancement en l'amour de Dieu* qu'après avoir marié sa fille Catherine à Claude de Gilbertés, et son fils Gilbert Allyre à Barbe de Coligny. De ce dernier mariage naquit ce comte de Dalet, marquis de Coligny, qui par son union avec Louise de Rabutin, fille de Bussy, devint le cousin de madame de Sévigné. Il est parfois question de ce Dalet dans la correspondance de l'illustre cousine, et c'est bien à lui que s'applique ce passage du *Discours à ses enfants*, de Bussy-Rabutin :

« Au mois de janvier 1790, nous eûmes tous sujet de nous réjouir, mes enfants, de la bonne fortune de votre sœur de Coligny, qui accueillit en ce temps-là pour son fils la succession du comte de Dalet, son beau-père, qui laissait de grands biens à son petit-fils de Coligny, votre neveu, et ce fut alors que sa

mère et lui furent obligés de prendre le nom de Dalet au lieu de celui de Coligny, parce que les aînés de la maison de Langeac ont toujours porté le nom de Dalet, depuis trois cents ans que cette terre est dans leur maison.»

IX

GUY PATIN, p. 275.

La *Correspondance littéraire* publiée par M. Ludovic Lalanne contient, dans sa livraison du 10 septembre 1861, la notice suivante :

« Guy Patin mourut le 30 août 1672, et quelques années après, on publiait ses lettres aux deux Belin père et fils, médecins à Troyes, et à André Falconet, médecin à Lyon. En 1691 et en 1695, il en parut une édition en trois volumes. Puis vinrent (1718) de *Nouvelles lettres tirées du cabinet de M. Spon*, deux volumes in-12, et un *Nouveau recueil de lettres choisies* (1725). L'insuffisance de ces diverses éditions se faisait sentir depuis bien longtemps quand, en 1836, M Réveillé-Parise en donna une chez Baillière, formée de trois gros volumes in-8°, et publiée en partie d'après deux volumes de lettres autographes conservés

à la Bibliothèque impériale. Cette édition, précieuse par l'excellente table qui y est jointe, laisse fort à désirer pour les notes, mais c'est la plus complète de toutes; pourtant l'éditeur n'a point connu un autre recueil conservé à la même bibliothèque parmi les papiers de Baluze, où il porte le n° 148. Les lettres qu'il renferme sont adressées à Spon, et comblent une lacune fort importante, car dans l'édition de M. Réveillé-Parise, on ne trouve que trois lettres du 24 janvier 1651 au 16 septembre 1653. »

Il est à souhaiter que M. Ludovic Lalanne publie lui-même les lettres inédites qu'il a retrouvées dans les papiers de Baluze. Elles pourront servir à éclairer quelques points d'histoire générale, tout en confirmant l'idée qu'on se fait de Guy Patin, d'après Bayle et Vigneul-Marville, et surtout d'après les volumes déjà publiés de sa correspondance.

Nous transcrivons ici, pour mémoire, quelques lignes curieuses de Vigneul-Marville, que nous n'avons pas eu l'occasion de citer dans notre étude sur le savant et malin docteur :

« Guy Patin était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et le procès à la vanité. Il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'es-

prit le caractère de Rabelais. Il était hardi, téméraire, inconsidéré, mais simple et naïf dans ses expressions. »

X

MARIGNY, p. 317.

Nous donnons ci-après, comme pièces curieuses du temps de la Fronde :

1° Le spirituel pamphlet que nous avons mentionné à la page 320 de ce livre, et qui est certainement la plus piquante de toutes les mazarinades publiées par M. C. Moreau ;

2° Les triolets sur le duc de Beaufort, l'abbé de Gondi et le duc d'Elbeuf ;

3° Une ballade adressée à Marigny par Bussy-Rabutin et un de ses amis ;

4° Deux lettres échangées entre Bussy et Marigny, tandis que celui-ci appartenait à Condé, et celui-là à Mazarin.

TARIF DU PRIX DONT ON EST CONVENU DANS UNE ASSEMBLÉE DE NOTABLES TENUE EN PRÉSENCE DE MESSIEURS LES PRINCES POUR RÉCOMPENSER CEUX QUI DÉLIVRERONT LA FRANCE DU MAZARIN, QUI A ÉTÉ INJUSTEMENT CONDAMNÉ PAR ARRÊT DU PARLEMENT.

(20 juillet 1652.)

A celui qui, après l'avoir tué, lui coupera la tête et la portera par les rues de Paris, en signe de paix, la somme de cent mille écus, et permission à lui seul, ou à ceux qui l'auront de lui, de l'aller porter par toutes les villes, bourgs et villages du royaume pour en tirer les profits que l'on a coutume d'accorder à ceux qui portent la tête du loup.

A celui qui, après l'avoir heureusement guetté, lorsqu'il paraîtra à la fenêtre, lui fera sauter, par quelque bon coup de fusil, ce peu qu'il a de cervelle, dix mille écus.

Au soldat qui, le voyant à la tête de son bataillon, au lieu de le saluer, lui tirera un coup de mousquet, cinq mille écus; et sera anobli lui et sa postérité; et au cas que le soldat fût découvert, ce qui pourtant n'est pas facile lorsque tout un régiment fait une salve, l'officier qui le fera sauver aura dix mille écus.

Que si tout le corps s'intéresse à la conservation de celui qui aura exécuté un coup si important à l'État, il sera reconnu par MM. les Princes pour vieux corps, et entretenu, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, par la ville de Paris; et le fonds sera pris préférablement à toutes autres assignations sur celui des entrées.

A celui qui, dans l'approche des armées ou à quelque siége

de ville, lui tirera un coup de pistolet et se sauvera dans les troupes de MM. les Princes ou dans la place assiégée, la somme de quatre mille écus, si c'est un simple cavalier, et de dix mille écus si c'est un officier : et lui seront expédiées lettres de comte ou de marquis, à son choix, dont MM. les Princes solliciteront la vérification dans le Parlement, dans la Chambre des Comptes et dans la Cour des Aides, sans qu'on lui fasse valoir les brevets de maréchal de camp ou de lieutenant général dont il sera gratifié.

A celui qui, ayant loué quelque maison commode près de celle du Mazarin, lui tirera par la fenêtre de son logis un coup de fusil chargé de balles ramées et empoisonnées et se sauvera ensuite sur un bon cheval qu'il aura soin de tenir prêt, la somme de six mille écus.

A celui qui l'arquebusera lorsqu'il sera dans l'église, chose qui ne doit donner aucun remords de conscience, attendu la déclaration de la Sorbonne, six mille écus.

A celui qui se servira d'une arquebuse à vent pour le tuer commodément sans que l'on en puisse entendre le bruit, dix mille écus.

A celui qui chargera ses pistolets de poudre blanche afin qu'il puisse exécuter facilement l'entreprise sans être découvert, la somme de dix mille écus.

A celui qui, se glissant adroitement à sa suite, lorsqu'il se fera porter en chaise, lui tirera un coup de mousqueton pardessus l'épaule du porteur, et se jettera pour se sauver dans la maison la plus proche dans laquelle on lui donnera retraite favorable pour avoir servi l'Etat, vingt mille écus.

Au canonnier qui, le voyant dans une batterie, mettra le feu dans une barrique de poudre pour le faire sauter, cinquante mille écus.

Aux fantassins ou chevau-légers qui, faisant semblant d'avoir tiré par mégarde, le tueront, vingt mille écus.

Aux gendarmes et chevau-légers de la garde ou autres qui, lorsque le roi sera à la chasse, accompagné du Mazarin, donneront à ce Sicilien le coup mortel dans quelque fort ou faux-fuyant, cinquante mille écus.

A celui qui jettera une grenade dans sa chambre, dans son carrosse ou dans sa chaise et le tuera, trois mille écus.

A celui qui, ayant une maison près de la sienne, ou en louera une pour faire une mine sous la cave de son logis et le fera sauter, soixante mille écus.

A celui qui mettra une bombe dans une chambre au-dessous de la sienne et la fera heureusement jouer, pareille somme.

A celui qui, dans une chambre au-dessus de la sienne, mettra une bombe chargée de poudre d'or fulminant pour faire ruiner le plancher et l'accablera sous les ruines, pareille somme de soixante mille écus.

A celui qui lui fera présent de quelques petites boîtes, ballots ou coffres remplis d'artifices qui ne prendront feu que quand il les ouvrira, en cas que le coup réussisse, la somme de cinquante mille écus.

A celui qui, se coulant dans la presse, s'approchera de lui, portant sous son manteau une arbalète à la Génoise, et lui tirera une aiguille pointue dans le corps, la somme de trente mille écus.

A celui qui le tirera d'un coup de flèche, se servant d'une arbalète ordinaire, deux mille écus.

A celui qui, sous prétexte de lui donner quelque avis secret, mettra dans son chapeau un bon pistolet et le tuera, cinquante mille écus.

A celui des gardes du corps du roi ou des Cent-Suisses, archers du grand prévôt, archers de la porte, soldats des gardes françaises ou suisses qui, le voyant passer, mettra à fin l'entreprise, cinquante mille écus avec une compagnie dans un vieux corps.

A tous moines, ermites ou gens déguisés de la sorte, qui porteront dans la grande manche poignards, pistolets ou armes propres pour exécuter un semblable coup et l'exécuteront heureusement, cinquante mille écus; et outre seront obtenus du Saint-Père, pour les premiers, dispenses de leurs vœux, et du Parlement arrêts pour les faire rentrer dans l'hérédité paternelle.

A celui de ses domestiques qui, le servant à table, lui donnera un coup de couteau empoisonné dans les lombes, la somme de cinquante mille écus.

A l'abbé de Palluau, camérier du Mazarin, au cas qu'il facilite l'entrée et la sortie de l'exécuteur d'une entreprise si généreuse et si sainte, le chapeau et la chapelle de son maître.

Aux pages ou laquais qui, étant derrière son carrosse, lui appuieront pistolet, mousqueton ou autre arme et en délivreront le monde, vingt-cinq mille écus.

Aux valets de chambre qui l'étoufferont entre deux couettes, ou qui, à coups de lais de son, de sable ou d'os de morts pilés, l'assommeront, ou qui, pour l'étouffer, mettront en usage nœuds coulants, serviettes et ceintures, où qui, lui faisant la barbe, appuieront fortement le rasoir, ou, en lui donnant la chemise, l'embrasseront et le dagueront facilement à bons coups de poignards ou de baïonnettes empoisonnées et exécuteront l'arrêt du Parlement, soixante et dix mille écus.

A tous ceux de ses domestiques et officiers de sa maison qui le tueront ou l'amèneront vif ou mort dans Paris, cent

mille écus; et seront absous de toutes les peines portées par les arrêts contre eux et seront déclarés frondeurs et gens de bien, d'honneur et de probité.

Aux cochers et postillons qui, le conduisant près d'un précipice, le verseront adroitement, en cas qu'ils lui fassent rompre le col, quarante mille francs; en cas qu'il n'ait qu'un bras cassé, deux mille francs; pour les jambes, quatre mille; pour les jambes et les bras huit mille; pour l'épine du dos, dix mille écus.

A l'écuyer qui trouvera moyen de déguiser un sauteur ou trottier en guildine et lui causera quelque descente de boyau, en sorte qu'il devienne inhabile au coït, mille pistoles et une chaîne d'or avec la médaille des Princes et de la ville de Paris.

A tous pontonniers, bateliers et voituriers par eau qui, le menant, feront renverser le bateau ou trouveront moyen de le faire couler à fond et se sauveront ensuite à la nage, neuf mille francs.

A tous gouverneurs de places qui l'arrêteront ou le feront tuer, sera donnée la propriété de ladite place pour en jouir eux et leurs enfants jusqu'à la troisième génération avec les cinquante mille écus portés par l'arrêt du Parlement.

A tous médecins qui, le traitant des maladies ordinaires et extraordinaires, lui ordonneront des remèdes conformes à l'arrêt du Parlement et nécessaires au salut de l'Etat, la somme portée par ledit arrêt.

A l'apothicaire qui infusera ou dissoudra dans ses remèdes arsénic, sublimé, réagal, oppion, suc de napèle, aconit, if, ellébore, essence de tabac, suc de crapaud, sueur de rousseau, poudre de diamant, pierre de cautère, verre pilé et autres sucs et herbes salutaires pour le public en la personne dudit Maza-

rin, la somme de cinquante mille écus, sans préjudice de ses frais dont il sera remboursé.

Au chirurgien qui, en le saignant, trempera sa lancette dans quelque poison, la somme de soixante mille livres.

Item, à l'apothicaire qui, lui donnant un lavement, empoisonnera le canon, vingt mille livres.

Au cuisinier qui, dans ses ragoûts, mettra lièvre marin, cantharide, fiel de taureau, éponge préparée, araignée et les autres ingrédients dénommés dans le premier article de l'apothicaire, la somme de trente mille livres.

Aux sommeliers qui empoisonneront les fruits, compotes, confitures et le gobelet et prépareront son vin avec tant d'art que mort s'ensuive, dix mille écus.

A tous jardiniers et jardinières, bouquetiers et bouquetières qui lui présenteront bouquets parfumés avec poison, mille écus.

A tous parfumeurs et gantiers qui serviront le public en sa personne, comme faisait celui de la reine Catherine, trois mille écus.

A tous cordonniers qui empoisonneront le Roussi et L'Escarpin, la somme de dix mille écus.

A tous secrétaires, courriers ou messagers qui lui porteront paquets bien et duement préparés, en cas que la chose réussisse au contentement du public, la somme portée par l'arrêt.

Au courtisan qui, approchant Sa Majesté, lui dessillera les yeux et, lui faisant connaître le misérable état de son royaume, le fera consentir à la conchinade, la même récompense du maréchal de Vitry.

A celui des maréchaux de Villeroy, du Plessis, de Turenne, de la Ferté et d'Hocquincourt qui, après l'avoir fait assommer,

ramènera le roi dans sa bonne ville de Paris, l'épée de connétable.

A ceux qui sont pourvus de brevets de ducs et de pairs, en cas qu'ils méritent de l'Etat par une si belle et bonne action, la vérification de leurs lettres en Parlement nonobstant toutes oppositions.

A toutes femmes et filles de la Cour ou autres de la ville qui l'éventeront avec des éventails empoisonnés, ou qui lui fourreront dans le gosier ces certains busques de laine ou de velours pour l'étouffer, la somme de cinquante mille écus dont elles seront dotées par le Parlement et mariées dans l'an, sans que leur âge leur puisse nuire ni préjudicier.

Aux femmes qui, le voyant passer par la rue, lui feront tomber sur la tête grès, pots d'œillets ou bonnes grosses pierres et l'assommeront, la même récompense qu'eut la bonne femme vénitienne pour avoir tué le Tiépoly.

A ceux qui, jouant avec lui le soir, feront semblant de se quereller, et après avoir soufflé les flambeaux, à beaux coups de chandelier de Dieu ou d'autres armes en déferont le public, si ce sont financiers, la surintendance des finances ; si ce sont des ecclésiastiques, des évêchés ; si ce sont gens d'épée, des gouvernements et des dignités ; si ce sont gens de robe, des charges de secrétaire d'Etat ou d'autres à leur choix.

A tous sorciers, vaudois, magiciens et nécromanciens qui, employant les secrets de leur art et le pouvoir de leur maître, par herbes, charmes, billets, images de cire et paroles, délivreront le monde de ce malheureux étranger, qui en est le perturbateur, la somme portée par l'arrêt, avec le rétablissement de leur bonne fame et renommée, en sorte qu'ils puissent aspirer à être pourvus de toutes charges, offices et bénéfices.

A tous confesseurs qui fortifieront dans ce pieux dessein ceux qui, par faiblesse d'esprit et scrupule sans fondement, leur révéleraient à la confession, les abbayes et autres bénéfices du défunt.

Si quelqu'un, poussé de l'esprit de Dieu et touché de la misère publique, préfère le salut du roi et de l'État au sien particulier dans l'exécution d'une si haute entreprise et digne d'une récompense éternelle, la somme de quatre cent mille livres sera donnée à ses héritiers ; et outre ce, lui sera fait un tombeau devant le grand autel de l'église cathédrale de Paris, devant lequel sera entretenue éternellement une lampe aux dépens du public.

Que si tous ceux qui sont invités par le présent mémoire, fait pour le bien du service du roi et du royaume, ne pouvaient heureusement exécuter leurs généreux desseins, toutefois, pourvu qu'il soit connu par quelque effusion notable de son sang qu'ils ont hasardé le coup, ils seront récompensés de la somme de quarante mille francs.

Et afin que l'on ne doute point de la certitude de la récompense, on sera averti que les sommes, portées par ce mémoire, sont entre les mains de M. le comte de Fontrailles, demeurant rue d'Anjou, près des Enfants-Rouges, qui les délivrera ou en deniers comptants ou par lettres de change, payables à Venise, Amsterdam ou Hambourg, au choix dudit exécuteur qui doit s'assurer que, pourvu qu'il fasse bien son devoir, on ne le chicanera pas sur la récompense ; au contraire il sera gratifié du change en cas qu'il veuille recevoir la somme hors de Paris.

TRIOLETS.

SUR LE DUC DE BEAUFORT.

Le brave monsieur de Beaufort
Est pour le moins roi de la halle;
Il est courtois, il est accort,
Le brave monsieur de Beaufort!
Mais si Louis est le plus fort,
Et que la France se cabale,
Le brave monsieur de Beaufort
Est pour le moins roi de la halle.

Beaufort, qui n'est point endormi
Alors qu'il s'agit de combattre,
Devait craindre son ennemi;
Beaufort, qui n'est point endormi!
A vaillant, vaillant et demi;
Je crains qu'il ne se fasse battre,
Beaufort, qui n'est point endormi
Alors qu'il s'agit de combattre.

Considérant cet amiral,
Dirait-on pas voir Barberousse?
Le sort lui serait-il fatal,
Considérant cet amiral?
Non, non, il n'aura point de mal:
Il n'est amiral que d'eau douce.
Considérant cet amiral,
Dirait-on pas voir Barberousse?

SUR L'ABBÉ DE GONDI.

Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde;
Il est vaillant et bon pasteur
Monsieur notre coadjuteur!
Sachant qu'autrefois un frondeur
Devint le plus grand roi du monde,
Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.

Monsieur notre coadjuteur
Veut avoir part au ministère;
On dit qu'il est fourbe et menteur
Monsieur notre coadjuteur!
Le petit frère avec la sœur
Seront fourbes, c'est chose claire;
Monsieur notre coadjuteur
Veut avoir part au ministère.

Monsieur notre coadjuteur
Est à la tête des cohortes;
Comme un lion il a du cœur
Monsieur notre coadjuteur!
En sortant il est en fureur;
Mais s'il faut regarder les portes,
Monsieur notre coadjuteur
Est à la tête des cohortes.

Corinthien, c'est trop de chaleur,
Vous avez l'esprit trop alerte;

Un chapeau de rouge couleur!
Corinthien, c'est trop de chaleur!
Quand vous ne seriez pas pasteur,
Il en faudrait de couleur verte.
Corinthien, c'est trop de chaleur!
Vous avez l'esprit trop alerte.

Coadjuteur, qu'il te sied mal
De nous exciter à la guerre
En faisant le brave à cheval!
Coadjuteur, qu'il te sied mal!
Tu devrais être le canal
Des grâces de Dieu sur la terre!
Coadjuteur, qu'il te sied mal
De nous exciter à la guerre!

SUR LE PRINCE D'ELBEUF ET SES ENFANTS.

Monseigneur le prince d'Elbeuf,
Qui n'avait aucune ressource
Et qui ne mangeait que du bœuf
Monseigneur le prince d'Elbeuf,
A maintenant un habit neuf
Et quelques justes dans sa bourse,
Monseigneur le prince d'Elbeuf,
Qui n'avait aucune ressource.

Monsieur d'Elbeuf et ses enfants
Ont fait tous quatre des merveilles.
Ils sont pompeux et triomphants
Monsieur d'Elbeuf et ses enfants!

On dira jusqu'à deux mille ans,
Comme une chose sans pareilles,
Monsieur d'Elbeuf et ses enfants
Ont fait tous quatre des merveilles.

Ils se promènent, ces Césars,
Tout chamarrés d'or, par les rues;
Oui, comme de petits dieux Mars,
Ils se promènent, ces Césars;
Alors qu'au milieu des hasards
Nos braves ont leurs dagues nues,
Ils se promènent, ces Césars,
Tout chamarrés d'or par les rues.

Vous et vos enfants, duc d'Elbeuf,
Qui logez près de la Bastille,
Valez tous quatre autant que neuf,
Vous et vos enfants, duc d'Elbeuf.
Le rimeur qui vous mit au bœuf
Méritait quelque coup d'étrille,
Vous et vos enfants, duc d'Elbeuf,
Qui logez près de la Bastille.

Rentrez, bourgeois, ne donnez pas,
On a trop soin de votre vie :
Monsieur d'Elbeuf ne le veut pas;
Rentrez, bourgeois, ne donnez pas.
Puisque vous remplissez ses plats
Et rendez sa table garnie,
Rentrez, bourgeois, ne donnez pas,
On a trop soin de votre vie.

Extrait des *Mémoires* de Bussy-Rabutin.

Il fut bien étourdi, cet enragé frondeur,
D'essayer si Paris voudrait branler encore,
Et se trouva surpris comme un pauvre fondeur
De voir qu'il avait fait le tour d'une pécore!
Quoique son faux rapport d'un prétexte il colore,
Qu'il prône que le roi s'en va tout de nouveau,
Pour faire de Paris un funeste tombeau;
Qu'il aille du Palais dans la savatterie,
Criant : La liberté on veut mettre à vau-l'eau!
Le peuple ne dit mot, adieu la fronderie.

Il poursuit cependant avec autant d'ardeur
Qu'en a dans le combat le grand comte de More;
Mais de tout ce qu'il dit, *autant que le brodeur*[1],
Le respect tient les cœurs, personne ne s'essore.
Le lendemain matin, au lever de l'aurore,
Il remonte à cheval et prône de plus beau
Qu'on va bloquer Paris et par terre et par eau;
Tantôt pour s'animer il tempête, il s'écrie,
Tantôt pour captiver il ôte son chapeau.
Le peuple ne dit mot, adieu la fronderie.

Enfin, épouvanté de voir tant de froideur,
Et qu'on ne répond pas au feu qui le dévore,
De son noir attentat connaissant la grandeur,
Il fuirait volontiers jusqu'au rivage more;
Mais l'intérêt commun lui tient lieu de remore.

[1] *Autant en emporte le vent.*

Il remet à Beaufort le soin de ce fardeau;
Et, comme ainsi que lui il a part au gâteau,
De le mettre à couvert humblement il le prie,
Et lui dit « Monseigneur » en pleurant comme un veau.
Le peuple ne dit mot, adieu la fronderie.

ENVOI.

Ami, qui mieux que nous fais ballade et rondeau
Diffère quelque temps à montrer ton museau;
Ce que l'on craint pour toi passe la raillerie.
Ne va point à Paris donner dans le panneau;
Le peuple ne dit mot, adieu la fronderie.

« Nous conseillions en riant à Marigny de n'aller point à Paris alors comme il voulait faire, parce que s'étant fort signalé par beaucoup d'ouvrages contre la cour, et par ses quatre ballades si fameuses contre le cardinal Mazarin, il était à craindre qu'on ne s'en vengeât. »

DE MARIGNY A BUSSY.

A Paris, ce 18 septembre 1652.

« Je suis trop votre serviteur, monsieur, pour ne vous pas donner avis de ce que je sais qui vous regarde. On a dit à monseigneur que sans vous Montrond aurait été secouru, et j'ai bien vu qu'il le croyait, car il a témoigné de la chaleur contre vous.

Il dit que vous pouviez servir le roi sans vous attacher si fortement que vous avez fait au Mazarin, son ennemi déclaré, et qu'il s'en souviendrait un jour. En effet vous voulez bien que je vous dise, monsieur, que vous deviez considérer que le cardinal n'aura qu'un temps et que Son Altesse durera toujours, par lui ou par sa famille. »

DE BUSSY A MARIGNY.

« On me fait trop d'honneur dans votre parti, monsieur, de croire que j'aie empêché Montrond d'être secouru; cette gloire n'est due qu'à M. de Palluau. Je ne vous dis pas cela pour m'excuser auprès de M. le Prince, auquel, hors l'intérêt du service du roi, je dois toute sorte de respects; c'est seulement par la raison qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César.

« Au reste, quelque créance que j'aie en vous, j'ai de la peine à me persuader que Son Altesse, pleine de raison comme elle est, trouve mauvais que je fasse mon devoir dans la dernière régularité. Je vous le dis franchement, monsieur, je n'entends point les ménagements en matière de guerre, et j'ai dans la tête que les tièdes ne gagneront point le royaume des cieux. Ce n'est pas que je ne parle toujours avec le respect que je dois à la personne de M. le Prince, mais si

après cela je suis assez malheureux pour qu'il ait du chagrin contre moi, il m'estimera au moins s'il ne m'aime pas.

« Pour les considérations que vous me voulez donner sur l'avenir, elles ne m'empêcheront pas de croire que M. le Prince (quand le roi lui aura pardonné quelque jour) dira comme Louis XII : « Que le roi de France ne venge point les querelles du duc d'Orléans. »

Dans la livraison de janvier 1862 du *Bulletin du Bibliophile*, C. Moreau, l'éditeur des *Mazarinades*, a fixé la date de la mort de Marigny, jusqu'ici restée incertaine, à la fin de janvier 1673, d'après le témoignage de Philibert de La Mare, conseiller au Parlement de Dijon (voir Mélanges, *Fonds Bouhier*, 34, *de la Bibliothèque impériale*).

XI

BLOT, p. 330.

Blot, baron de Chauvigny, surnommé l'*Esprit*, fut successivement attaché au cardinal de Richelieu et à Gaston d'Orléans. Il était né vers 1610; il mourut en 1647. Madame de Sévigné disait des chansous de Blot : « Elles ont le diable au corps... Je n'ai jamais vu tant d'esprit. » De ces diaboliques couplets, il ne reste guère aujourd'hui que les suivants, faible échantillon de l'esprit de Blot :

CHANSON.

Air de cour nouveau sur la Plainte de l'Amour contre la guerre parisienne.

Sur le chant *De la courante de la reine.*

Que vous nous causez de tourment,
Fâcheux Parlement!

Que vos arrêts
Sont ennemis de tous nos intérêts?
Le cardinal a perdu tous ses charmes.
Tout est en armes;
Et les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

La guerre a chassé l'Amour
Ainsi que la cour;
Et de Paris
La peur bannit et les jeux et les ris.
Adieu le bal, adieu les promenades,
Les sérénades:
Car les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

Mars est un fort mauvais galant;
Il est insolent;
Et la beauté
Perd tous ses droits auprès de La Ferté [1].
On ne peut pas accorder les trompettes
Et les fleurettes:
Car les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

Mars ôte tous les revenus
A dame Vénus.
Les chères sœurs
N'ont à présent ni argent ni douceurs.
On séduirait pour un sac de farine

[1] Le maréchal de La Ferté.

La plus divine :
Car les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

Place Royale, où tant d'amants
Montraient leurs tourments,
Où leur destin
Etait toujours flatté par Constantin[1],
On n'entend plus au lieu de tant d'aubades
Que mousquetades;
Et les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

Que de plaisir fait le blocus
A tant de c.... !
Car désormais
Ils n'auront plus chez eux tant de plumets.
Les cajoleurs, ces diseurs de sornettes
Font leurs retraites;
Et les amours
Sont effrayés par le bruit des tambours.

[1] *L'Agréable récit des barricades de Paris* montre Constantin « sonnant l'alarme en faux-bourdon de barricade en barricade. »

XII

MAUCROIX, p. 344.

C'est pour le Recueil des *Poëtes français*, publié chez Hachette sous la direction de M. Crépet, que je me suis d'abord occupé de Maucroix et de Marigny. Je n'ai fait ici que reprendre mon bien, avec l'agrément de l'éditeur du Recueil.

L'édition la plus complète des œuvres de Maucroix a paru en 2 volumes in-18, chez Techener, avec une préface de M. Louis Pâris, 1854.

Nous reproduisons les stances à mademoiselle Serment, l'épître à Patru et l'épître à Cassandre, pour ajouter quelques traits de plus au portrait de l'ami de La Fontaine.

A MADEMOISELLE SERMENT.

Chloris, je vous le dis toujours,
Ces faiseurs de pièces tragiques,

Ces chantres de gens héroïques
Ne chantent pas bien les amours.

De beaux mots leurs œuvres sont pleines;
Ils sont sages comme Catons;
Ils sont discrets pour les Hélènes
Et muets pour les Jeannetons!

Tout ce qu'on nomme bagatelle
Déplaît à ces rares esprits:
On dirait qu'ils sont en querelle
Avec les Grâces et les Ris.

Pour moi, qui hais la muse austère
Et la gravité de ses tons,
Je vous ai choisi, ma bergère,
Pour le sujet de mes chansons.

Au doux murmure des fontaines
Je mêlerai des airs si doux
Que les dieux des prés et des plaines
Deviendront amoureux de vous.

Mais gardez bien d'être infidèle
A votre fidèle berger;
Car, ma Chloris, pour être belle,
Il n'est pas permis de changer.

A M. PATRU.

Maintenant que l'hiver désole les campagnes,
Que la neige blanchit prés, forêts et montagnes,
Et cache au laboureur l'espoir de ses moissons,

Que les fleuves gelés sont durs comme des marbres,
Et qu'on voit aux branches des arbres
Pendre le cristal des glaçons;

N'épargne point le bois, et, bien clos dans ta chambre,
D'un feu continuel fais la guerre à Décembre.
Oublie un peu la gloire et les soins de Thémis.
Assez de fois, Patru, ta fameuse éloquence
A sauvé la faible innocence
Des piéges de ses ennemis.

Pour moi, près d'un foyer étincelant de braise,
Je tâche à composer une œuvre qui te plaise;
C'est ce qu'à mes travaux je propose de prix;
Mais aussi quelquefois ma fidèle mémoire
Fait céder tout penser de gloire
Au doux penser de mon Iris.

Elle occupe en mon cœur toujours la même place;
Pour toute autre beauté mon cœur est tout de glace :
Mon Iris est toujours ce que j'aime le mieux.
Je me soumets sans peine au joug de cette belle;
Patru, je ne puis aimer qu'elle :
Elle seule plaît à mes yeux.

. . . . . .

A M. CASSANDRE.

Cassandre, voudrais-tu savoir
Ce que je fais matin et soir
Depuis la fâcheuse journée
Que la perverse destinée

M'a fait voisin de Landreci?
Je ne manque pas de souci :
Toujours je crains pour la Champagne
Les rouges escadrons d'Espagne,
Et m'est avis que les Wallons
Sont déjà dessus mes talons;
Mais je jure sainte Brigide,
Si devers nous ils tournent bride,
Que les drôles ne m'auront pas
Si leurs chevaux ne vont bon pas;
Quelque sot attendrait ces drilles,
Plus malfaisants que des chenilles.
Tu vois, par ce vaillant discours,
Que je me ressemble toujours,
Et que mon habit, cher Cassandre,
Ne cache pas un Alexandre.
Chacun a son humeur, dit-on :
La mienne est d'être un peu poltron;
Cela sied bien aux gens d'église.
Aussi j'ai pris pour ma devise :
Courir bien et partir à point
Sauve le moule du pourpoint.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE..... I

Les Amoureux de Mme de Sévigné..... 1

Ménage..... 6

Bussy-Rabutin..... 57

Les Femmes vertueuses du grand siècle..... 107

Madame de La Guette..... 123

La reine Marie-Thérèse..... 145

Madame de Motteville..... 165

Madame de Miramion..... 175

La comtesse de Dalet..... 183

Madame de Maintenon..... 201

La Mère du Régent..... 230

Les Princes allemands a Versailles..... 247

Un Bourgeois de Paris sous Mazarin..... 273

Les Chansonniers de la Fronde..... 315

Une vie de chanoine au temps de Bossuet..... 331

Pages.
APPENDICE..... 345
I. Montreuil..... 347
II. Saint-Pavin..... 353
III. Le comte du Lude..... 358
IV. Bussy-Rabutin..... 360
V. Marie Martinozzi..... 370
VI. Madame de Miramion..... 372
VII. La R. M. de Chaugy..... 385
VIII. La comtesse de Dalet..... 392
IX. Guy Patin..... 401
X. Marigny..... 404
XI. Blot..... 421
XII. Maucroix..... 424

FIN DE LA TABLE.